REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Ministère du Budget



PROJET DE LOI DE FINANCES DE L'EXERCICE 2022 DOCUMENT N°7

PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE

Kinshasa, Septembre 2021

PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE POUR L'EXERCICE 2022

SOMMAIRE

n°	SECTION	LIBELLE SECTION	N° PAGE
		VOLUME 1	
01	11	Primature	4-8
02	15	Chancellerie des Ordres Nationaux	9-13
03	22	Affaires Etrangères	14-25
04	23	Coopération Internationale et Francophonie	26-29
05	69	Intégration Régionale	30-34
06		Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières	35-52
07	27 et 28	Défense Nationale et Anciens Combattants	53-62
08	29	Économie Nationale	63-68
09	30	Finances	69-87
10	31	Budget	88-100
11	32	Plan	101-107
12	34	Justice et Garde des Sceaux	108-116
13	36	Relations avec le Parlement	117-126
14	37	Santé Publique, Hygiène et Prévention	127-133
15	38 et 39	Enseignement Primaire, Secondaire et Technique	134-140
Ť	.	VOLUME 2	
16	78	Formation Professionnelle, Arts Et Métiers	142-149
17	40	Enseignement Supérieur Et Universitaire	150-170
18	41	Recherche Scientifique Et Innovations Technologiques	171-179
19	42 et 33	Infrastructures et Travaux Publiques	180-188
20	43	Urbanisme et Habitat	189-193
21	84	Aménagement du Territoire	194-198
22	44	Agriculture	199-204
23	82	Pèche et Élevage	205-216
20	UZ.	VOLUME 3	200 210
24	45	Développement Rural	218-225
25	46	Industrie	226-230
26	47	Commerce Extérieur	231-238
27	48	Mines	239-248
28	49	Hydrocarbures	249-256
29	50	Ressources Hydrauliques et de l'Electricité	257-264
30	51	Transports, Voies de Communication et de Désenclavement	265-271
		Postes, Télécommunication et Nouvelles Technologies de	
31	52	l'Information et de la Communication	272-280
		VOLUME 4	
32	53	Communication et Medias	282-287
33	54	Droits Humains	288-299
34	55	Affaires Foncières	300-305
35	56	Environnement et Développement Durable	306-315
36	57	Tourisme	316-321
37	58	Culture, Arts et Patrimoines	322-329
38	59	Jeunesse, Initiation à la Nouvelle Citoyenneté et Cohésion nationale	330-337
39	60	Sports et Loisirs	338-341
		VOLUME 5	
40	61	Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service Public	343-349
41	62 et 63	Emploi, Travail et Prévoyance Sociale	350-358
42	64	Affaires Sociales	359-368
43	70	Actions Humanitaires et Solidarité Nationale	369-380
44	65	Genre, Famille et Enfant	381-386
45	74	Portefeuille	387-392
46	85	Cour des Comptes	393-396
47	90	Entreprenariat et des Petites et Moyennes Entreprises	397-402

CONTEXTE DE LA REFORME DES BUDGETS-PROGRAMMES DANS LE CADRE DE LA GESTION AXEE SUR LES RESULTATS

La République Démocratique du Congo a opté pour la gestion budgétaire en mode programme en 2011 avec l'adoption de la Loi n°11/011 du 13 juillet 2011 relative aux finances publiques. Cette loi, modifiée par la loi n°18 :010 du 09 juillet 2018, introduit la budgétisation fondée sur une logique de résultat au moyen des budgets-programmes en lieu et place du budget de moyen.

Pour ce faire, le Gouvernement déploie des efforts en termes de mise en place d'outils susceptibles d'asseoir l'approche de gestion axée sur les résultats à travers tous les secteurs, en commençant par le pouvoir central.

Ainsi, depuis l'entrée en vigueur de la loi précitée, des avancées majeures ont été enregistrées dans le processus de migration vers le budget de programme. Le pays a notamment définit la maquette des programmes budgétaires des différents ministères, produit la nomenclature budgétaire qui prend en compte la codification programmatique couplée de celle de la comptabilité générale de l'Etat, élabore chaque année depuis 2012 le cadre budgétaire à moyen terme et le cadre des dépenses à moyen terme, précédés d'une revue des politiques publiques. Aussi, le Gouvernement s'est doté d'une programmation cohérente de principales actions liées à la réforme à travers une feuille de route ad hoc qui décline les étapes à franchir, et identifie les réformes connexes y afférentes.

Le présent document s'inscrit dans ce cadre. Transmis au Parlement depuis 2017, les présents projets annuels de performance (PAP) de différents secteurs sont préparés dans la perspective de production du budget en mode programme à l'horizon 2023.

Pour rappel, le PAP rend compte de l'efficacité et de l'efficience de l'action publique et constitue un document d'information sur les engagements à la performance. Il décline pour chaque programme budgétaire du secteur, la stratégie, les objectifs, les indicateurs et les cibles des résultats.

Le présent document est le résultat de la mise à jour des PAP de 47 secteurs produits en 2021.

En ce qui concerne les Provinces et ETD, le Gouvernement entend assurer le mécanisme de leur accompagnement et assistance technique en vue de les doter des outils de budgétisation par programme dans le délai prescrit par la LOFIP telle que modifiée à ce jour.

VOLUME I

- 1. PRIMATURE (SECTION 11)
- 2. CHANCELLERIE DES ORDRES NATIONAUX (SECTION 15)
- 3. AFFAIRES ETRANGERES (SECTION 22)
- 4. COOPERATION INTERNATIONALE ET FRANCOPHONIE (SECTION 23)
- 5. INTEGRATION REGIONALE (SECTION 69)
- 6. INTERIEUR, SECURITE, DECENTRALISATION ET AFFAIRES COUTUMIERES (SECTION 24, 25, 26, 35 ET 83)
- 7. DEFENSE NATIONALE ET ANCIENS COMBATTANTS (SECTION 27 ET 28)
- 8. ECONOMIE NATIONALE (SECTION 29)
- 9. FINANCES (SECTION 30)
- 10. BUDGET (SECTION 31)
- **11.PLAN (SECTION 32)**
- 12. JUSTICE ET GARDE DES SCEAUX (SECTION 34)
- 13. RELATIONS AVEC LE PARLEMENT (SECTION 36)
- 14. SANTE PUBLIQUE, HYGIENE ET PREVENTION (SECTION 37)
- 15. ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET TECHNIQUE (SECTION 38)

1. Primature (Section 11)

PRESENTATION DE LA PRIMATURE

Le Premier Ministre : SAMA LUKONDE KYENGE Jean Michel

1. Présentation stratégique de la Primature

1.1. Priorités nationales

La démarche de la vision du développement de la RDC inscrite dans le PNSD, recadré selon la nouvelle vision politique de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État, est de porter le Pays à un revenu intermédiaire en 2021, pays émergeant en 2030 et, pays développé en 2050.

Le Premier Ministre, en sa qualité de Chef du Gouvernement, assure la conduite de la Politique de la Nation sous le leadership du Chef de l'Etat et en assume l'entière responsabilité devant le Parlement.

Ainsi, conformément à sa mission régalienne consistant à appuyer Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement dans la conduite de l'action gouvernementale, la Primature s'est assignée comme défi majeur, de renforcer son cadre programmatique de Suivi et Evaluation des Politiques Publiques 2018 – 2023.

Ce défi qui vise l'amélioration de la Gouvernance sous l'impulsion du Premier Ministre dans la coordination de l'action gouvernementale, s'articule autour des objectifs principaux ci-après : (i) assurer le pilotage interministériel dans la mise en œuvre des politiques publiques nationales et sectorielles grâce à une coordination opérationnelle pour une meilleure redevabilité; (ii) assurer un suivi permanent des actions du Gouvernement et l'évaluation de leur impact lors de la mise en œuvre desdites politiques, afin d'en garantir la performance ; (iii) garantir le respect de la procédure et la transparence dans la passation des marchés publics en tant qu'autorité approbatrice.

1.2. Politiques Sectorielles

La Primature à travers son Secrétariat Général a pour mission essentielle d'apporter un appui technique et normatif au Premier Ministre, à son Cabinet et au Secrétariat Général du Gouvernement dans l'accomplissement de leurs missions.

En vue de mener à bien cette mission, le Secrétariat Général à la Primature, au regard de son cadre et de ses structures organiques, a reçu spécifiquement missions de : (i) assister le Premier Ministre dans le suivi et l'évaluation des politiques nationales et sectorielles ; (ii) appuyer le Cabinet du Premier Ministre dans l'organisation des cérémonies, des réceptions et la préparation matérielle des réunions des Conseils des Ministres, en collaboration avec le Secrétariat Général du Gouvernement ; (iii) assurer la gestion des ressources humaines, matérielles, logistique et financières de la Primature ; (iv) assurer l'informatisation, la modernisation des services de la Primature et de mettre en œuvre un système d'information approprié ; (v) conserver les archives du Gouvernement et servir de mémoire de l'Institution et, (vi) organiser les activités d'audit des Services du Secrétariat Général à la Primature.

En outre, un cadre permanent de suivi des actions du Gouvernement a été instauré à la Primature grâce à l'appui des partenaires techniques et financiers depuis 2015.

Ce cadre consacre l'instauration de la Lettre de Mission comme outil de suivi – évaluation de la performance des Ministères sectoriels.

2. Objectifs les plus représentatifs

Les principaux objectifs qui concourent à la mise en œuvre de la stratégie de conduite de l'action gouvernementale par le Premier Ministre sont :

- 1. Assurer le pilotage et la coordination de l'action gouvernementale ;
- 2. Assurer le suivi et l'évaluation dans la mise en œuvre des politiques publiques ;
- 3. Assurer l'approbation dans la passation des marchés publics (appel d'offre international).

PROGRAMME: ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Responsable:

Fonction:

1. Stratégie du programme

Le programme Administration Générale a pour but d'appuyer et accompagner le pilotage et la coordination de l'action gouvernementale.

Tenant compte de la multiplicité de structures de coordination et d'outils de suivi, sans ignorer l'insuffisance des ressources humaines en technique d'évaluation, ce programme contient les actions suivantes :

- le pilotage de l'action gouvernementale ;
- la coordination administrative des Directions et Services rattachés à la Primature ;
- le renforcement des capacités des Agents et Cadres de la Primature ;
- l'amélioration du cadre de travail des Agents et Cadres;
- l'amélioration du cadre de vie des Agents et Cadres.

2. Les objectifs et Indicateurs de performance

Obje	ectif 1. Appuyer le pilotage Administra	tif de l'actio	n gouveri	nemental	е						
Indicateurs		Unité de	Réalisations		Exercice en cours	Cibles					
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024			
1.1	Fréquence des réunions de coordination organisées	%	ND	Nd	ND	ND	ND	ND			
Source : DAF, DEP et Cabinet du Premier Ministre											
Obje	ctif 2 : Renforcer la coordination admi	nistrative de	s Directi	ons et Se	rvices rattac	hés à la	Primatur	e			
Indic	ateurs	Unité de	Réalisations		Exercice en cours	Cibles					
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024			
2.1	Fréquence des réunions organisées.	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND			
2. 2	Proportion de leurs rapports respectifs.	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND			
Sour	ce : DAF, DEP et CTA										

Indic	Indicateurs		Réalisations		Exercice en cours	Cibles			
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
Obje	ctif 3 : Renforcer les capacités des agen	ts et cadres	de la Prir	nature	1		•		
Indicateurs		Unité de	Réalisations		Exercice en cours	Cibles			
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019 2020		2021	2022	2023	2024	
3.1	Nombre des Agents et Cadres formés	Nombre	Nd	ND	ND	ND ND		ND	
Sour	ce : DRH et CTA	1			1		1		
Obje	ctif 4 : Améliorer le cadre de travail des a	agents et ca	dres de la	Primatu	re				
India	ateurs	Unité de	Dáglio	Réalisations Exercice		Cibles			
muic	ateurs		Realis	alions	en cours		Cipies		
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
4.1	Degré de viabilité de l'infrastructure et équipement de travail.	%	ND ND		ND	ND	ND	ND	
Sour	ce : DAF, DEP, DANTIC et CTA					<u> </u>			

PROGRAMME: COACHING DU GOUVERNEMENT

Responsable du Programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

Le programme a pour but d'assurer le coaching du gouvernement.

L'action du programme vise l'impulsion, la coordination technique, le suivi et évaluation, la collecte des données ainsi que l'appui à la préparation des réunions du Conseil des Ministres.

Pour plus d'efficacité et d'efficience, un cadre permanant de suivi des actions du gouvernement a été instauré au Secrétariat Général à la Primature avec un Vade-mecum de suivi grâce à l'assistance technique des PTFs.

Un groupe de réflexion comprenant les acteurs ciblés de la société civile autour du projet "Participe Congo" sous le financement de la Coopération Britannique (DFID) a été mis en place pour renforcer la redevabilité de l'action gouvernementale vis-à-vis de la population (usagers du service public).

Toutefois, le cadre permanant du suivi et évaluation de l'action gouvernementale se bute au problème de l'insuffisance communicationnelle autour du mandat du Secrétariat Général à la Primature en rapport avec le suivi de la Lettre de Mission sectorielle.

Ce programme a pour objectifs de : (i) assurer la performance de l'action gouvernementale en prenant en compte les adéquations entre ressources allouées aux acteurs sectoriels et les résultats obtenus, (ii) veiller à la réalisation des assignations retenues dans les lettres de Mission sectorielles en vue d'en garantir les résultats phares au regard du programme et plan d'action du gouvernement, (iii) constituer la Banque des données à travers la collecte des données auprès des sectoriels pour servir de mémoire institutionnelle.

2. Les objectifs et Indicateurs de performance

Objectif 1. Assurer la performance de l'action gouvernementale.											
Indicateurs		Unité de mesure	Réalisations		Exercice en cours	Cibles					
N°	Nom de l'indicateur :	modulo	2019	2020	2021	2022	2023	2024			
1	Ratio des engagements exécutés	%	ND	Nd	ND	ND	ND	ND			
	rce : SGG, DSEP, Cabinet du PM e de calcul : nombre de décisions du Cons	eil des Ministr	es exécuté	es x 100/n	ombres total	des décis	sions prises	3.			
Taux de satisfaction des bénéficiaires (usagers) des services publics % 100 100 100 ND ND											
Sou	rce : Rapports de suivi (DSEP, SGG, CAID	BCSPSC)	•	•	•	•		•			
Mod	e de calcul : Nombre des usagers satisfaits	s x100/Nombre	e des béné	ficiaires cit	olés.						

Objectif 2. : Suivre la réalisation des assignations retenues dans les lettres de Mission										
Indicateur		Unité de	Réalisations		Exercice en cours	Cibles				
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024		
N°	Nom									
01	Taux de réalisation des résultats phares assignés aux Ministères sectoriels.	%	70	100	100	100	ND	ND		
Source : Cabinet du PM, DSEP, DEPs sectoriels.										
Mode	de calcul : nombre d'assignations réalisées x1	00/nombre d'a	ssignatio	ns global	es retenues.	•	•	•		

Indicateur		Unité de	Réalisations		Exercice en cours	Cibles			
	Nom	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
1	Fréquences de la production des données en rapport avec les réalisations sectorielles	Nombre	60	70	80	80	ND	ND	
Source de données : DSEP, DEPs sectoriels, DANTIC, CAID, BCSPSC									
Source de données : DSEP, DEPs sectoriels, DANTIC, CAID, BCSPSC Mode de calcul : nombre de rapports de terrain produits x 100/ nombre de rapports prévus									

PROGRAMME: REGULATIONS DU SYSTEME DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS

Responsable:

Fonction:

1. Stratégie du programme

Le programme vise la régulation du système de passation des marchés publics à travers des avis d'approbation que le Premier Ministre accorde aux marchés passés par appel d'offre internationale.

2. Objectifs et indicateurs de performance

- Objectif 1. Assurer la régulation des marchés publics ;
- Objectif 2. Assurer la délégation des services publics.

2. Chancellerie des Ordres Nationaux (Section 15)

PRESENTATION DE L'INSTITUTION

• Responsable : Général – Major MATUTEZULWA KAMASOBUA André

• Fonction : Chancelier des Ordres Nationaux

1. Présentation stratégique de l'Institution

La Chancellerie des Ordres Nationaux est une Institution de l'Etat placée sous l'autorité directe du Président de la République, Grand Chancelier des Ordres Nationaux. Elle gère les décorations nationales et les distinctions honorifiques.

La Chancellerie des Ordres Nationaux est instituée conformément aux dispositions de la Loi n°009/2002 du 05 Août 2002 portant création de l'Ordre National « **Héros Nationaux KABILA-LUMUMBA** », telle que modifiée par le décret-loi n° 012 /2003 du 30 mars 2003.

La stratégie de l'Institution se réalise autour d'un seul programme, à savoir : **Recherche et décoration des requérants.**

2. Objectifs les plus représentatifs de la Chancellerie

Les objectifs les plus représentatifs de l'Institution sont :

- Objectif 1 : Renforcer les capacités institutionnelles en matière de pilotage, de coordination et de suivi.
- Objectif 2: Récompenser publiquement, soutenir et encourager les efforts de ceux qui contribuent au développement du pays.

Programme: RECHERCHE ET DECORATION DES REQUERANTS

Responsable du Programme:

Fonction:

1. Stratégie du programme

Pour accomplir ses missions et assurer un bon fonctionnement de la Chancellerie des Ordres Nationaux, il doit être mis à sa disposition des ressources (humaines, matérielles et financières) adaptées de façon à réaliser :

- la qualification requise du Personnel (renforcement des capacités);
- l'acquisition des médailles et attributs de souveraineté (drapeaux, effigies du Président de la République, fanions, armoiries...);
- l'adaptation du cadre juridique au contexte socio politique actuel ;
- la mise en place progressive des structures régionales et provinciales ;
- une communication idoine pour faire connaitre la Chancellerie des Ordres Nationaux.
 Pour ce faire, il faudrait :
- organiser des séminaires de formation et d'évaluation du Personnel ;
- rationnaliser les commandes des médailles et attributs de souveraineté, et démarrer le mécanisme de leur production au niveau local;

A ce propos, il y a lieu de noter l'existence au Katanga d'une fabrique de munitions de l'Armée congolaise techniquement capable de reconfigurer ses installations pour les besoins de production des médailles et des attributs de souveraineté ;

- entreprendre des missions de reconnaissance afin de poursuivre l'installation des Directions Régionales (Sud - Est, Est, Nord - Est, Nord - Ouest et Ouest);
- parachever la mise en place du Cadre Juridique.

Ainsi, les orientations stratégiques de la Chancellerie des Ordres Nationaux visent à récompenser toutes les personnes, nationales ou étrangères, dont les loyaux services rendus à la Nation, les actes de bravoure et les réalisations dans divers domaines de la vie ont contribué au développement et à l'honneur du peuple congolais.

programme

2. Objectifs et indicateurs de per	formand	ce									
Objectif 1 : Renforcer les capacités suivi	s institut	ionnelles	en matière	de pilot	age, de d	coordinat	ion et de				
Indicateurs	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024				
Taux d'exécution du Plan de formation	%	30	0,5	25	50	60	ND				
Source : Direction des Services Généraux et du Personnel											
Modalités de Calcul : Nombre d'agents formés / effectif global du Personnel X 100 Commentaire : L'indicateur sous examen renseigne sur le volume du personnel ayant bénéficié des séminaires liés au renforcement des capacités											
2. Taux d'exécution du cadre légal % 10 10 50 75 85 ND rédigé et revisité											
Source : Direction de la Documentation	n et Juridi	que									
Modalités de Calcul: Nombre de textes légaux revisités/le nombre de textes légaux à revisiter régissant la Chancellerie des Ordres Nationaux x 100 Commentaire: La révisitation de textes légaux s'impose à chaque évolution du contexte sociopolitique. Cet indicateur donne le niveau de vitalité juridique dont dépend, entre autres, la performance de l'Institution.											
3. Taux de modernisation des locaux et équipements % 20 0 0 50 80 ND											
Source : Direction des Services Généraux et du Personnel											
Modalité de calcul : Nombre de locaux réhabilités, construits et équipés / Nombre de locaux et équipements prévus x 100											
Commentaires : L'indicateur sous exa	men rens	eigne sur	le volume de	s locaux e	t équipem	ents acqu	is par le				

Objectif 2 : Récompenser publiquement,	soutenir et encourager	r les efforts de d	ceux qui contribuent au
développement du pays			

Indicateurs	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Taux de décoration	%	10	20	30	40	60	ND

Source : Direction d'Etudes et Planification et Direction de décorations

Modalité de calcul : nombre de décorations effectuées/Nombre de dossiers conformes x 100

Commentaires : A chaque demande introduite devra correspondre ultérieurement une décoration. Ce principe privilégie le rendement et préconise la continuité dans le traitement du dossier jusqu'à son terme.

2. Taux de conformité des	0/.	40	30	60	80	95	ND
demandes enregistrées	/0	40	30	60	00	0.5	ND

Source: Direction d'Etudes et Planification

Modalité de calcul : Nombre de demandes conformes à la procédure requise / Nombre total de demandes enregistrées x 100.

Commentaire : La maitrise par les récipiendaires de la procédure légale de la demande de décoration donne une indication sur l'impact des campagnes de vulgarisation menées par la Chancellerie des Ordres Nationaux. Cet indicateur évalue la proximité de la CDON avec le grand public.

Obj	Objectif 3 : Assurer l'exécution rationnelle des crédits alloués à la Chancellerie des Ordres Nationaux										
Indicateurs		Unité de mesure	Réalisations		Exercice en cours	Cibles					
N°	Libellé	- moouro	2019	2020	2021	2022	2023	2024			
1	Taux d'exécution des crédits alloués au programme recherche et décoration des requérants.	%	ND	15	60	75	80	ND			

Source : Rapports d'activités de la Direction des Services Généraux et du Personnel

Mode de calcul : Dépenses payées / Crédits votés*100

Commentaires : L'indicateur renseigne sur le degré de consommation des crédits votés dans la lofip par rapport au paiement des dépenses qui sont engagées par le programme.

Objectif 4 : Mobiliser les recettes pa	r l'acquisition en	quantité :	suffisante d	des médailles	s, des attributs et
symboles de souveraineté					

	Indicateurs	Unité de mesure	Réali	sations	Exercice en cours		Cibles	
N°	Libellé		2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Taux de mobilisation des recettes	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND

Source : Rapports Direction des Services Généraux et du Personnel

*Mode de calcul : Niveau des recettes mobilisées / Assignations budgétaires*100*

Commentaires : Les assignations budgétaires seront déterminées par la capacité du programme à mobiliser les recettes

des attributs et symboles de % ND 5 30 50 60 souveraineté	60 N	60	50	30	5	ND	%	1
---	------	----	----	----	---	----	---	---

Source : Rapports Direction des Services Généraux et du Personnel

Mode de calcul : Nombre de médailles, des attributs et symboles de souveraineté acquis / Besoin en médailles exprimé par le programme*100

Commentaires : Si les médailles, attributs et symboles de souveraineté sont disponibles à temps et en quantité suffisante, cela permettra la mobilisation des recettes.

3. Affaires Etrangères (Section 22)

Présentation du Ministère des Affaires Etrangères

Responsable: S.E. Monsieur LUTUNDULA APALA PEN'APALA Christophe, Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires Etrangères.

1. Présentation stratégique du Ministère

Priorités Nationales

La RDC entretient avec la communauté internationale des relations fondées sur la Convention de Vienne de 1961 régissant les relations diplomatiques et, de ce fait, ambitionne de mobiliser le potentiel immense du pays pour : « Faire du Congo, une Terre de paix et de mieux-être » ; et également, « Faire du Congo, une Puissance régionale au cœur de l'Afrique ».

Cependant, il est à relever la persistance des contraintes majeures qui continuent de peser sur le système diplomatique congolais, à savoir : (i) l'insuffisance de documents de politique et stratégies en matière de politique extérieure; (ii) l'obsolescence des textes régissant le corps des diplomates ; (iii) l'absence d'une gestion optimale des ressources humaines ; (iv) la mauvaise image de la diplomatie qui entame la crédibilité du pays à l'extérieur ; (v) le déficit des actions de coopération illustré par la faible participation aux rencontres bi et multilatérales et l'exploitation limitée des opportunités diplomatiques et économiques.

Ainsi, la politique extérieure de la RDC consistera à assurer la transition d'une diplomatie classique vers une diplomatie de développement et tirer profit d'énormes potentialités et opportunités qu'offrent au pays son capital humain, géographique et géologique. Il se décline dans une politique de coopération reposant sur la dynamique de la multi appartenance régionale et de la diversification internationale.

❖ Politiques Sectorielles

La mission du Ministère des Affaires Etrangères est la mise en œuvre de la politique étrangère de la République Démocratique du Congo telle que définie par le Gouvernement sous l'impulsion du Président de la République, Chef de l'Etat.

Elle consiste à :

- capitaliser la position géostratégique de la RDC afin de renforcer sa présence sur les scènes africaines et internationales où se jouent les grands enjeux mondiaux;
- promouvoir une diplomatie de développement ;
- réchauffer les relations diplomatiques avec les partenaires traditionnels ;
- renforcer les liens de coopération avec les nouveaux partenaires :
- poursuivre le processus devant conduire la RDC à réoccuper la place qui lui revient dans le concert des nations ;
- renouveler le corps diplomatique en veillant au renforcement de ses capacités ;
- réhabiliter et rationaliser les missions diplomatiques.

Ces politiques sectorielles adoptées le 6 septembre 2019 dans le cadre du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG), ont pour but d'améliorer l'image de marque de la RDC et d'assainir l'outil diplomatique, qui se résument en trois axes principaux suivants :

- Axe 1 : Renforcer les capacités institutionnelles ;
- Axe 2 : Améliorer la gouvernance diplomatique ;
- Axe 3 : Promouvoir l'image de la RDC.

2. Objectifs les plus représentatifs du Ministère

Les principaux objectifs qui concourent à la mise en œuvre de la politique stratégique du Ministère sont:

- 1. Promouvoir l'image de la RDC;
- 2. Renforcer les capacités institutionnelles ;
- Améliorer la gouvernance diplomatique.

PROGRAMME: ADMINISTRATION GENERALE

Responsable:

Fonction:

1. Stratégie du programme

Le programme a pour but d'assurer le pilotage et la coordination administrative de l'ensemble du Ministère.

L'action du programme passe par les facteurs suivants : (i) appui à la formation des ressources humaines ; (ii) finalisation et validation du document de la politique extérieure et stratégie de la diplomatie ; (iii) révision et validation du nouveau cadre organique et structure organique de l'administration ; (iv) création d'une banque de données du secteur ; (v) mise en place d'un système de suivi-évaluation du secteur ; (vi) création d'un réseau d'intranet et extranet.

Pour garantir l'efficacité de son action, à travers le PNDS 2020, le Ministère des Affaires Etrangères tient à la réforme du cadre organique et de ses structures au niveau central et de son réseau diplomatique à l'étranger. Toutefois, l'action publique dans le secteur est entravée par la faible qualité de la formation des ressources humaines (recyclage ou formation des nouvelles unités), la non application du système de rotation et de mouvement du personnel à la centrale, ainsi que l'absence de mise à la retraite.

Ce programme a pour objectif : (1) Renforcer les capacités institutionnelles en matière des ressources humaines, matérielles et financières ; (2) Renforcer la planification et la programmation de la gestion stratégique en vue de la performance du secteur.

Indi	cateurs	Unité de mesure	Réalis	ations	Exercice en cours	Cibles		
No	Nom de l'indicateur		2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.	Nombre du personnel formé à tous	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	les niveaux	INDIE	טאו	IND	טוו	IND	IND	IND
Sou	rce : Direction de l'Académie Diploma	tique Congol	aise					
Mod	le de calcul :							
	- Comptage du personnel formé à la 0	Centrale et aux	Ambas	sades.				
2	Proportion de matériel acquis	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sou	rce : Direction de l'Académie Diploma	tique Congol	aise	II.	1	•		1

Indic	eateurs	Unité de mesure	Réalis	ations	Exercice en cours	Cibles		
No	Nom de l'indicateur		2019	2020	2021	2022	2023	2024
3	Nombre d'écoles consulaires bénéficiant de l'appui financier	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND

Source : Direction de l'Académie Diplomatique Congolaise

Mode de calcul :

- Comptage d'écoles consulaires (Central et Ambassades).

Indica	ateur	Realisations		Exercice en cours	Cibles			
No	Nom		2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Nombre de documents de politique extérieure et stratégie sectorielle élaborés	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
2	Proportion de mise en place de Banque de données numériques	%	Nd	ND	ND	Nd	ND	Nd
Sourc	e : DEP et Direction de la Transmission	n						
3	Banque de données des congolais de l'Etranger mise en place	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sourc	e : Direction des Congolais de l'Etrang	jer						
4	Cadres et structures organiques de l'Administration révisés et validés	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sourc	e : Direction des Services Généraux							

Programme: REDYNAMISATION DE LA DIPLOMATIE

Responsable du Programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

Pour réaliser sa mission le Ministère des Affaires Etrangères doit entre autres, assainir son outil diplomatique et promouvoir la bonne gouvernance du réseau diplomatique de la RDC.

A cette fin les actions prioritaires attendues sont : la restructuration du réseau diplomatique, le renouvellement du corps diplomatique, l'apurement des dettes des ambassades envers les tiers, l'acquisition et la protection du patrimoine.

Le programme se résume en trois objectifs à savoir : rationnaliser le réseau des Missions Diplomatiques et Postes Consulaires de la RDC à travers le monde ; restaurer la crédibilité financière des Ambassades et protéger son patrimoine.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Obj	ectif 1. Rationnaliser le réseau des l	Missions D	iplomati	ques et F	ostes Cons	ulaires d	e la RDC)
N°	Indicateurs	Unité de	Réalisa	tions	Exercice en cours		Cibles	
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Nombre de diplomates à rapatrier	Nbre	ND	Nd	ND	ND	ND	Nd
Sou	rce : DSG							
2	Nombre de diplomates à envoyer en postes diplomatiques	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sou	rce : DSG							
3	Nombre de Postes diplomatiques et Consulaires à ouvrir	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sou	rce : DSG et Directions Géographiqu	ies						
4	Nombre de Postes diplomatiques et Consulaires à fermer	Nbre	ND	Nd	ND	Nd	ND	ND
Sou	rce : DSG et Directions Géographiqu	ies						
Obj	ectif 2. Restaurer la crédibilité finan	cière des a	ambassa	des de la	RDC			
N°	Indicateurs	Unité de	Réalis	sations	Exercice en cours		Cibles	
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
2.1	Proportion de paiement des arriérés de salaires des diplomates	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sou	rce : DSG							
2.2	Proportion de paiement des arriérés des salaires des engagés locaux	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sou	rce : DSG							
2.3	Proportion de paiement des dettes des Ambassades dues auprès des tiers	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sou	rce : DSG et Directions géographiqu	ies	1	1	1	1	1	1

Indicateurs		Unité d	_	éalisati	ons	Exercice en cours		Cibles	
		illesure	2	019	2020	2021	2022	2023	2024
arriérés de sala diplomates décédés	ires des	s %		ND	ND	ND	ND	ND	ND
rce : DSG et Directions (Géographi	ques							
ectif 3. Protéger et mod	erniser le p	atrimoin	ie des	Amba	ssades	s de la RDC			
Indicateurs	Unité de	Réalisat	tions				Cibles		
	mesure	2019	2020	20)21	2022	2023	202	24
Nombre d'immeubles acquis pour les Ambassades et Postes Consulaires avec titres de propriété sécurisés	Nbre	ND	Nd	N	ND	ND	ND		ND
rce : DSG									
Nombre d'immeubles réhabilités	Nbre	ND	ND	N	ND	ND	ND		ND
rce : DSG				•					
Nombre d'immeubles construit pour les centres de capture de passeport en province.	Nbre	ND	ND	N	ND	ND	ND		ND
rce : Direction de la Cha	ncellerie e	t Litiges		•		1		•	
Nombre d'immeubles à construire pour les chancelleries ou les résidences des diplomates	Nbre	ND	Nd	N	lo	Nd	N	D	ND
	arriérés de sala diplomates décédés rce : DSG et Directions de ctif 3. Protéger et modé Indicateurs Nombre d'immeubles acquis pour les Ambassades et Postes Consulaires avec titres de propriété sécurisés rce : DSG Nombre d'immeubles réhabilités rce : DSG Nombre d'immeubles construit pour les centres de capture de passeport en province. rce : Direction de la Cha Nombre d'immeubles à construire pour les chancelleries ou les résidences des diplomates.	arriérés de salaires des diplomates décédés rce : DSG et Directions Géographic ectif 3. Protéger et moderniser le puriser la purise	arriérés de salaires des diplomates décédés rce : DSG et Directions Géographiques ectif 3. Protéger et moderniser le patrimoir. Indicateurs Nombre d'immeubles acquis pour les Ambassades et Postes Consulaires avec titres de propriété sécurisés rce : DSG Nombre d'immeubles réhabilités rce : DSG Nombre d'immeubles construit pour les centres de capture de passeport en province. rce : Direction de la Chancellerie et Litiges Nombre d'immeubles à construire pour les chancelleries ou les Nbre ND résidences des	Proportion de paiement des arriérés de salaires des diplomates décédés rce : DSG et Directions Géographiques ectif 3. Protéger et moderniser le patrimoine des l'indicateurs Unité de mesure Unité de mesure Vinité d	arriérés de salaires des diplomates décédés rce : DSG et Directions Géographiques ectif 3. Protéger et moderniser le patrimoine des Amba Indicateurs	Proportion de paiement des arriérés de salaires des diplomates décédés rce : DSG et Directions Géographiques Protéger et moderniser le patrimoine des Ambassades de mesure Unité de mesure Unité de mesure Exercice en cours	Proportion de paiement des arriérés de salaires des % ND	Proportion de paiement des arriérés de salaires des % ND	Proportion de paiement des arriérés de salaires des % ND

PROGRAMME: PROMOTION DES RELATIONS AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Responsable du Programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

Pour atteindre les objectifs du programme le Ministère des Affaires Etrangères doit apurer les arriérées de contributions et respecter le calendrier des rencontres internationales.

A cette fin les actions prioritaires attendues sont : la régularisation des contributions et la participation active aux rencontres internationales.

Le programme se résume à deux objectifs à savoir : garantir la présence de la RDC au sein des organisations internationales dont elle est membre et consolider la paix avec ses paires.

2. Objectifs et indicateurs de performance

N°	Indicateurs	Unité de	Réalis	sations	Exercice en cours		Cibles	
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.1	Proportion de paiement des contributions annuelles	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sour	ce : Direction des Ol							
1.2	Proportion de paiement des arriérés de contributions	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sour	ce : Direction des OI							
1.3	Proportion de la participation aux rencontres internationales	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sour	ce : Direction des Ol				•	•	•	•
1.4	Proportion de participation de la RDC aux Sommets des Chefs et Gouvernements d'Etats membres de l'OIF.	%	ND	ND	100%	100%	100%	ND
Sour	ce : Cabinet du VPM, DSG	I		1		1	1	I
	e de calcul : (nombre de participation su mentaire : Le Sommet se tient une fois pandémie Coronavirus.					reporté e	n 2022 s	uite à la
1.5	Proportion de participation de la RDC aux réunions de la Conférence Ministérielle de la Francophonie (CMF)	%	100%	ND	100%	100%	100%	ND

Mode de calcul: (Nombre de participation sur nombre total des réunions de la CMF) x 100

Commentaire : La CMF se tient une fois l'an et la RDC était présente en 2018 et en 2019. A cause de la pandémie Coronavirus la rencontre de 2020 est prévue en ...

N°	Indicateurs	Unité de mesure	Réalisations		Exercice en cours	Cibles			
			2019	2020	2021	2022	2023	2024	
1.6	Proportion de participation de la RDC aux réunions Conseil Permanent de la Francophonie (CPF)	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Sour	ce : Cabinet du VPM, DSG								
Mode	e de calcul : (Nombre de pa	articipation sur	nombre total	des rencon	tres du CPF)	x 100			

Commentaire : Le CPF est chargé de la préparation et du suivi du Sommet sous l'autorité de la CMF composée des représentants personnels dûment accrédités par les Chefs d'Etat ou de Gouvernements membres

du Sommet, présidé par le Secrétaire Général de la Francophonie.

1.7	Proportion de participation de la RDC aux réunions de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF)	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
-----	--	---	----	----	----	----	----	----

Source : Assemblée Nationale

Mode de calcul: (Nombre de participation de la RDC sur nombre total des réunions de l'APF) x 100

Commentaire : l'APF est l'Assemblée consultative de l'OIF. Constituée de sections de plusieurs organisations parlementaires des Etats et communautés Francophones, elle participe au renforcement des Institutions démocratiques par l'adoption de textes transmis aux instances de l'organisation, par des missions de bons offices et d'observation électorale. Elle conduit des actions de coopération interparlementaire, principalement en direction des parlements des pays du Sud, et organise des

stages de formation.

Source:

Mode de calcul:

Commentaire : l'OIF est l'Organisation Internationale de la Francophonie, siège juridique et Administratif des attributions du Secrétaire Général.

Proportion d'Institutions Supérieures et Universitaires de la 1.9 RDC, membres de % ND	ND ND
---	-------

Source:

Mode de calcul : (Nombre d'Institutions Supérieures et Universitaires de la RDC membres de la Francophonie sur le nombre total des Institutions Supérieures et universitaires en RDC) x 100

Commentaire :

Obje	ectif 2. Consolider la pai	x								
N°	Indicateurs	Unité de mesure	Réalisations 2019 2020		cours		Réalisations en Cibles cours			
2.1	Nombre de Commissions- Mixtes tenues avec les pays voisins	Nbre	ND	ND	2021 ND	ND	ND	2024 ND		
2.2	Nombre de participation de la RDC aux rencontres régionales et Sous régionales	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND		
Soul	rce : Direction des Ol									
2.3	Nombre de participation de la RDC aux rencontres Internationales	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND		
Soul	rce : Direction des Ol	•		•	•	•	•	-		

PROGRAMME: CONGOLAIS DE L'ETRANGER

Responsable :

Fonction:

1. Stratégie du programme

Le programme a pour but d'offrir la protection consulaire aux congolais de l'étranger et appuyer leurs initiatives en termes de projets ou d'investissements sur le territoire national.

2. Objectifs et indicateurs de performance

	cateurs	Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles	
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.	Nombre de congolais de l'étranger							
	identifiés par pays ou par zone	Nbre	ND	ND	ND	ND	Nd	ND
	géographique							
Soul	rce : Direction des Congolais de l'Etra	nger						
Mod	e de calcul :							
-	Comptage de congolais de l'étranger	•						
2	Proportion de congolais de l'étranger	0/	Nie	NIS	Ma	No	No	NI-
	selon les métiers ou la profession	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Soul	rce : Direction des Congolais de l'Etrai	nger	I					ı
	e de calcul :							
-	Nombre des congolais de l'étranger id	dentifiés par i	métier/Nor	nbre de co	ongolais ident	ifiés X 100		
3	Nombre d'associations et fédérations							
	des congolais de l'étranger	%	Nd	ND	Nd	ND	ND	ND
	répertoriées							
	<u> </u>	naor	1					
Soul	rce : Direction des Congolais de l'Etrai	riger						
	rce : Direction des Congolais de l'Etral e de calcul :	iger						
	e de calcul :	-	olais de l'é	etranger ré	pertoriées			
Wod_	e de calcul : - Comptage d'associations et fédération	-	olais de l'é	etranger ré	pertoriées			
Mod	e de calcul : - Comptage d'associations et fédération Conception et opérationnalisation	-	olais de l'é	etranger ré	pertoriées			
Wod_	e de calcul : Comptage d'associations et fédération Conception et opérationnalisation d'un portail web ou une application	-	olais de l'é ND	etranger ré	pertoriées ND	ND	ND	ND
Mod	e de calcul : Comptage d'associations et fédération Conception et opérationnalisation d'un portail web ou une application dédiée à la diaspora pour faciliter	ons des cong				ND	ND	ND
	e de calcul : Comptage d'associations et fédération Conception et opérationnalisation d'un portail web ou une application	ons des cong				ND	ND	NE

Indio	cateurs	Unité de	Réalisations		Exercice en cours		Cibles	
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	202 4
	Accroissement du volume des							
1.	investissements des congolais de	Nombre	Nd	ND	ND	ND	ND	ND
	l'étranger sur le territoire national							
Soul	rce : Direction des Congolais de l'Etrar	nger						
Mod	e de calcul : Différence du volume des in	vestissement	ts des CD	E du temp	os « t » au tem	ps « t-1 »		
	Proportion de projets ayant bénéficié	0/	NI-	NI-	NI-	NI-	NI-	
2	de l'appui du fonds destiné aux CDE	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Soul	⊥ rce : Direction des Congolais de l'Etrar	nger						
Mod	e de calcul : Somme de projets ayant bé	néficié de l'ap	pui du foi	nds destin	é aux CDE/To	tal des pro	ojets X 10	0
3	Proportion de projets ayant bénéficié de la facilitation de la DCE	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sou	rce : Direction des Congolais de l'Etrar	nger						
Mod	e de calcul : Nombre de projets ayant bé	néficié de la f	facilitation	de la DC	E			
	Nombre des congolais en situation de							
4	détresse et ceux souhaitant un retour	Nbre	Nd	ND	ND	Nd	ND	ND
	volontaire et une réinsertion							
Sau	rce : Direction des Congolais de l'Etrar	nger				1	1	1

Indi	cateurs	Unité de mesure	Réalisations		Exercice en cours		Cibles	
No	Nom de l'indicateur	_ illesule	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.	Proportion des congolais de l'étranger en détresse, en prison ou ayant des contentieux à l'étranger	%	Nd	ND	ND	ND	ND	ND
	rce : Direction des Congolais de l'Etra le de calcul : Nombre des congolais de l		étresse, e	n prison o	u ayant des co	ontentieux	à l'étrang	er
2	Nombre de congolais de l'étranger, candidats au retour volontaire	Nombre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	rce : Direction des Congolais de l'Etra e de calcul : Comptage	nger		<u> </u>			<u> </u>	
3	Proportion des congolais de l'étranger désirant obtenir des documents administratifs par mois ou par année.	Nombre	ND	ND	ND	ND	ND	ND

4. Coopération Internationale et Francophonie (Section 23)

PROGRAMME: ADMINISTRATION GENERALE DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

Responsable du Programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

Le programme vise à assurer la coordination administrative des activités et à appuyer les autres programmes pour la bonne gestion des ressources budgétaires, matérielles et humaines. Il a pour objectifs : (1) Renforcer les capacités institutionnelles, matérielles et humaines afin d'améliorer l'efficacité des actions du Ministère ; (2) Garantir une bonne exécution budgétaire devant faciliter la réalisation des activités inscrites dans le budget du Ministère.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Objec	ctif 1. Renforcer les capacités ins	titutionnelle	s, matérie	elles et hu	ımaines du Mi	nistère.		
Indica	ateur	Unité de	Unité de	mesure	Exercice en cours		Cibles	
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.	Proportion des organes de							
	coordination fonctionnels au	%	50	50	50	75	100	ND
	sein du Secrétariat Général à	%	50	50	50	75	100	ND
	la Coopération Internationale							
Sour	ce : Rapport d'Activités du SGCI	1			•			1
Mode	e de calcul : Nombre d'organes de co	ordination fonc	tionnels x1	00/Nombre	e total d'organes	de coordir	ation du s	ecteur.
Indica	-4		Réalisations					
	ateur	Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles	
No	Nom de l'indicateur	Unité de mesure	Réalis 2019	ations 2020		2022	Cibles 2023	2024
No 2		mesure	2019	2020	cours 2021	-	2023	
	Nom de l'indicateur			1	cours	2022 ND	1	2024 ND
2	Nom de l'indicateur Nombre d'équipements et	mesure	2019	2020	cours 2021	-	2023	
2	Nom de l'indicateur Nombre d'équipements et mobiliers de bureau acquis ce : Rapport d'Activités du SGCI	Nombre Unité de	2019 ND	2020	cours 2021	-	2023	
2 Source	Nom de l'indicateur Nombre d'équipements et mobiliers de bureau acquis ce : Rapport d'Activités du SGCI	Nombre	2019 ND	2020 ND	cours 2021 ND Exercice en	-	2023 ND	
Source Indica	Nom de l'indicateur Nombre d'équipements et mobiliers de bureau acquis ce : Rapport d'Activités du SGCI ateur	Nombre Unité de	2019 ND Réalis	ND sations	cours 2021 ND Exercice en cours	ND	ND Cibles	ND

Indica	ateur	Unité de	Cours		Cibles			
No	Nom	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.	Taux d'exécution du budget de l'Etat alloué à la Coopération Internationale	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND

PROGRAMME: REDYNAMISATION DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

Responsable du Programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

Pour la concrétisation de ce programme, la Coopération Internationale, Francophonie doit procéder à : (i) l'intensification de sa présence aux différentes rencontres internationales avec les partenaires traditionnels, aux Revues semestrielles et annuelles avec les partenaires multilatéraux, aux Sessions des Conseils d'Administration des Agences du Système des Nations Unies, à chaque Assemblée Générale Annuelle des Nations Unies ; (ii) la diversification de ses partenariats (conquête de nouveaux partenaires) ; (iii) la multiplication des visites de travail auprès des bailleurs de fonds et (iv) la préparation et la bonne négociation des accords profitables à la République.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Indic	ateur	Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles	
No	Nom	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.	Nombre d'accords relancés	Nombre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sour	rce des données :							
Obj	ectif 2. Diversifier les relations de c	oopération						
Indic	eateur 1.	Unité de	Réalisations		Exercice en cours	Cibles		
No	Nom	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Nombre d'Accords conclus avec les nouveaux partenaires bi et multilatéraux	Nombre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sour	ce de données :							
Mod	e de calcul : Comptage							
Indic	eateur 2.	Unité de mesure	Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles	
No	Nom	mosurc	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Nombre de nouveaux partenariats Publics-Privés conclus	Nombre	ND	ND	ND	ND	ND	ND

Obj	Objectif 3. Accroitre le niveau de mobilisation des ressources extérieures									
Indic	ateur	Unité de	Réalisa	ations	Exercice en cours	Cibles				
No	Nom	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024		
1.	Taux d'accroissement des ressources extérieures	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND		

Mode de calcul: $\frac{M n - (Mn - 1)}{M n - 1} \times 100$

Mn : Montant mobilisé durant l'année en cours (année N) Mnⁿ⁻¹ : Montant mobilisé durant l'année antérieure (année N⁻¹).

PROGRAMME: PROMOTION DES PROGRAMMES ET PROJETS DE LA FRANCOPHONIE

Responsable du Programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

Pour la concrétisation de ce programme, la Coopération Internationale et Francophonie doit procéder à : (i) l'implantation des centres de lecture et d'animation culturelles « CLAC », (ii) l'intensification de l'initiative francophone de formation à distance des maîtres « IFADEM » ; (iii) la promotion de l'école et langue nationale « ELAN » ; (iv) la promotion de la diversité culturelle et du multilinguisme ; (v) la promotion de la Francophonie numérique, de la Francophonie verte ou bleu, de la croissance économique et l'entrepreneuriat des jeunes, des femmes et du Volontariat.

2. Objectifs et Indicateurs de performance

Obje	ctif 1. Valoriser la langue françai	se et la divers	ité cultur	elle et lin	guistique			
Indic	ateur 1	Unité de	Réalis	sations	Exercice en cours		Cibles	
No	Nom	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.1	Nombre de CLAC implantés et opérationnels	Nombre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
1.2	Nombre de Centres IFADEM implantés	Nombre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
1.3	Nombre d'ELAN implantées	Nombre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Obje	ctif 2. Contribuer à la formation, l	'éducation et	la recher	che scier	ntifique		ı	
Indic	ateur 1	Unité de Réalisations		Exercice en cours		Cibles		
No	Nom	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.	Nombre d'accords signés	Nombre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Obje	ctif 3. Promouvoir le développen	ent durable e	t la solid	arité				
Indic	ateur 1	Unité de	Réalis	sations	Exercice en cours		Cibles	
No	Nom	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
3.1	Nombre d'Accords signés et exécutés	Nombre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
3.2	Nombre de participation aux rencontres internationales	Nombre	ND	ND	ND	ND	ND	ND

5. Intégration Régionale (Section 69)

PRESENTATION DU MINISTERE

Responsable : Monsieur MAZENGA MUKANZU Didier, Ministre de l'Intégration Régionale

PROGRAMME: ADMINISTRATION GENERALE DE L'INTEGRATION REGIONALE

Responsable:

Fonction:

1. Stratégie du programme

Le programme a pour but d'assurer le pilotage et la coordination administrative de l'intégration régionale.

L'action du programme passe par la réforme suivante : (i) la mise en place des structures standards et des autres Directions supports et techniques au regard du projet du nouveau cadre organique du Secrétariat Général à l'Intégration Régionale, ainsi que l'élaboration, avec les parties prenantes, d'une politique nationale d'intégration régionale.

Pour renforcer l'efficacité de son action, le Ministère, dans son volet intégration régionale, a prévu l'ouverture des antennes de coopération/intégration régionale dans les missions diplomatiques de la RDC à l'étranger et auprès des Communautés Economiques Régionales dont la RDC est membre.

Le Ministère participe à l'intégration économique africaine conformément à l'agenda issu du Traité d'Abuja et à la mise en œuvre des autres instruments juridiques comme les traités de la SADC, du COMESA, de la CEEAC, de la CIRGL, de l'Accord cadre d'Addis Abeba ainsi que des traités et accords conclus dans le cadre tant bilatéral que multilatéral.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Objectif 1. Renforcer les capacités institutionnelles en matière de coordination et suivi									
Indicate	Indicateurs		Réali	sations	Exercice	Cibles			
		mesure			en cours				
No	Nom de l'indicateur		2019	2020	2021	2022	2023	2024	
	Proportion des structures de coordination fonctionnelles	%	ND	50	80	100	100	ND	

Source : Rapport d'Activités

Mode de calcul : Nombre des structures de coordination fonctionnelles x100/Nombre total d'organes de coordination du secteur.

Indicateurs		Unité de mesure	Réalisations		Exercice en cours	Cibles		
N°	Nom de l'Indicateur]	2019	2020	2021	2022	2023	2024
2.	Personnel formé	Nombre	ND	ND	ND	ND	ND	ND

Source : Rapport SG/IR

	Indicateurs	Unité de mesure	Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles		
N°	Nom de l'Indicateur		2019	2020	2021	2022	2023	202	4
3.	Bâtiment propre du SG/IR acquis	Nombre	ND	ND	1	ND	ND	ND	

Source: Rapport SG/IR

	Indicateurs	Unité de mesure	Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles	
N°	Nom de l'Indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
4.	Structure nécessaire à l'IR assuré	Nombre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	Indicateurs		Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles	
N°	Nom de l'Indicateur		2019	2020	2021	2022	2023	2024
5.	Suivi évaluation interministériel renforcé	Nombre	ND	ND	ND	ND	ND	ND

Source : Rapport SG/IR

Indi	cateur	Unité de	Réalisations		Exercice en cours	Cibles		
a.	outour	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
No	Nom de l'indicateur							
1.	Structures de renforcement de la coopération (Antennes) fonctionnelles	Nombre	0	0	ND	ND	ND	ND
Sou	rce : Rapport SG/IR							
	Indicateur		Réalisations		Exercice	Cibles		
N°	Nom de l'indicateur	Unité de mesure	2019	2020	en cours 2021	2022	2023	2024
2.	Document de politique et stratégie de l'IR	Nombre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
۷.	validé	Nombre	טאו	טאו	ND	טאו	טוו	ND
	validé rce : Rapport SG/IR	Nombre	טאו	ND	NU	IND	IND	ND
Sou		Nonible	ND	IND	ND	ND	ND	ND
Sou	rce : Rapport SG/IR	Unité de		sations	Exercice en cours	ND	Cibles	
Sou	rce : Rapport SG/IR e de calcul :				Exercice	2022		
Sou	rce : Rapport SG/IR e de calcul : Indicateur	Unité de	Réalis	sations	Exercice en cours		Cibles	
Sou Mod N° 3.	rce : Rapport SG/IR le de calcul : Indicateur Nom de l'indicateur	Unité de mesure	Réalis	sations	Exercice en cours	2022	Cibles	2024
Sou Mod N° 3.	rce : Rapport SG/IR le de calcul : Indicateur Nom de l'indicateur Nouveau cadre organique validé	Unité de mesure Nombre Unité de	Réalis 2019 ND	sations	Exercice en cours	2022	Cibles	2024 ND
Sou Mod N° 3.	rce : Rapport SG/IR le de calcul : Indicateur Nom de l'indicateur Nouveau cadre organique validé rce : Rapport SG/IR	Unité de mesure Nombre	Réalis 2019 ND	sations 2020 ND	Exercice en cours 2021 ND	2022	Cibles 2023	2024 ND

Indicateur		Unité de mesure	Réalisa	Réalisations		Cibles		
No	Nom		2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.	Taux d'exécution du budget de l'Etat alloué à l'Intégration régionale	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND

Indicateur		Unité de Réalisations mesure		ons	Exercice en cours	Cibles		
No	Nom de l'indicateur		2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.	Contributions dues par la RDC payées	Montant	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sourc	e : Rapport SG/IR	•			•		•	•
	Indicateur	Unité de mesure	Réalisa	ations	Exercice en cours		Cibles	i
N°	Nom de l'indicateur		2019	2020	2021	2022	2023	2024
2.	Conditions de travail dans les antennes de coopération améliorées	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND

PROGRAMME: REDYNAMISATION DE L'INTEGRATION REGIONALE

Responsable du Programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

Pour mener à bien sa mission liée à la mobilisation des ressources, à la formation et au placement des congolais dans les organismes régionaux et sous régionaux et à la pacification, le Ministère a besoin des partenaires avec qui prendre des engagements conformes aux intérêts de la RDC et exécuter ces engagements.

À cette fin, l'action du secteur concernera aussi bien la coopération triangulaire, la coopération bilatérale, l'appui à la coopération décentralisée et la coopération multilatérale dans le cadre des structures spécialisées pour la mobilisation des ressources extérieures que la coopération pour intégration régionale africaine laquelle est un facteur de croissance et de stabilité. Le programme a deux objectifs : (i) Promouvoir la coopération et le partenariat ; (ii) Accélérer l'intégration régionale.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Obje	Objectif 1. Promouvoir le partenariat et la coopération							
N°	Indicateurs			ions	Exercice en cours	Cibles		
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Apport de la coopération régionale en termes des ressources mobilisées	Montant	ND	ND	ND	ND	ND	ND

Obje	Objectif 2 : Accélérer l'intégration régionale									
N°	Indicateurs	Unité de	Réalisations		Exercice en cours	Cibles				
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024		
1	Participation à l'intégration régionale accélérée	Montant	ND	ND	ND	ND	ND	ND		
Sou	rce : Rapport Evaluation	•	•	•	•	•	•	•		

6. Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières (Sections 24, 25, 26, 35 et 83)

PRESENTATION DU MINISTERE

Responsable du Ministère : SE Monsieur ASELO OKITO WA KOY Daniel, Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières.

1. Présentation stratégique du Ministère

❖ Politiques Sectorielles

Le cadre stratégique du Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières fixe les enjeux majeurs notamment sur : (i) l'instauration de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire national ; (ii) le maintien de l'ordre public, de la sécurité publique et protection des personnes et de leurs biens ; (iii) l'érection d'une territoriale de proximité et de développement ; (iv) l'accompagnement dans la sécurisation des élections présidentielle, législatives, urbaines, municipales et communales et (v) la gestion des affaires coutumières.

Il convient également de noter que le Ministère contribue à promotion du développement humain durable par la conception et la mise en œuvre des reformes ainsi que le transfert des compétences, des ressources et des charges aux Provinces et aux ETD tout en corrigeant le déséquilibre de développement entre les Provinces et entre les ETD.

2. Objectifs les plus représentatifs du Ministère

A. Intérieur et sécurité :

- Objectif 1 : Renforcer la gestion du territoire national
- Objectif 2 : Promouvoir la Démocratie
- Objectif 3 : Maintenir l'ordre public

B. Décentralisation et Réformes Institutionnelles

- Objectif 1. Rendre la décentralisation effective
- Objectif 2. Collaborer avec la CENI dans la préparation et l'organisation des élections provinciales, urbaines, municipales et locales;
- Objectif 3 : Assurer le suivi du découpage territorial ;

C. Affaires Coutumières :

- Objectif 1 : Renforcer la capacité Institutionnelle
- Objectif 2 : Assurer la bonne gestion des Affaires Coutumières
- Objectif 3 : Intégrer et promouvoir les Peuples Autochtones Pygmées.

PROGRAMME: ADMINISTRATION GENERALE DE L'INTERIEUR ET SECURITE

1. Stratégie du programme

Pour rendre effectif ce programme, la stratégie consiste à renforcer le Pilotage de l'Administration de l'Intérieur et Sécurité et la coordination administrative en mettant l'accent sur le renforcement des capacités humaines et matérielles des Agents et Cadres de cette Administration.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Obje	Objectif 1. Renforcer le pilotage de l'Administration de l'Intérieur et Sécurité										
Indic	Indicateurs		Réalisations			Exercice en cours	Cibles				
No	Nom de l'indicateur	mesure	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024		
1.1 Nombre de mesures prises Nbre ND ND ND ND ND ND ND ND											
Mode de calcul des Indicateurs : Somme des mesures prises											

	Objectif 2. Améliorer la coordination administrative Indicateurs Unité de Réalisations Exercice course Cibles									
At At the P C		mesure				en cours				
No	Nom de l'indicateur		2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
2.1	Nombre de mesures arrêtées	Nbre	ND	Nd	ND	Nd	Nd	Nd	ND	
Mode de calcul des Indicateurs :Nombre des mesures arrêtées										

PROGRAMME: ADMINISTRATION GENERALE DES AFFAIRES COUTUMIERES

Responsable de programme :

Fonction:

1. Stratégie du Programme

La stratégie de la Réforme et Modernisation de l'Administration Publique aborde de manière cohérente et harmonieuse à la fois les contraintes conjoncturelles et structurelles qui caractérisent l'Administration publique. Elle exploite d'une manière rigoureuse et pertinente les voies et moyens permettant d'améliorer le niveau et la qualité d'organisation, de fonctionnement et de gestion de l'Administration publique dans le strict respect des normes et règles de transparence, d'équité et de rationalité ainsi que des exigences d'une gestion publique axée sur les résultats (GAR).

C'est dans cette perspective que le Comité de Pilotage et de Modernisation de l'Administration Publique (CPMAP) a levé l'option, dans le cadre de la rationalisation des missions et structures organiques, de la nécessité de créer des nouvelles directions nécessaires qui s'imposent dans le cadre de la politique du Gouvernement en matière de développement organisationnel des Ministères. Il s'agit des directions devant assurer des rôles « supports » aux directions « métiers » qui sont inhérentes aux missions spécifiques à chaque administration.

Dans la mise en œuvre de la politique du Gouvernement, les Affaires Coutumières se trouvent confronter aux difficultés suivantes :

- le dysfonctionnement de l'administration dû à la faible présence d'outils de gestion stratégiques;
- faible couverture des structures organiques sur l'étendue de la République.
- Manque d'infrastructures

2. Objectifs et indicateurs de performance du Programme

Objec	tif 1. Renforcer les capacités institu planification stratégique	tionnelles	en mati	ère de p	oilotage, de c	oordinatio	on, de sui	vi et de
Indica	teurs	Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles	
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019 2020		2021	2022	2023	2024
1.1	Taux de couverture des structures organiques	%	9	12	48	18	6	4
Source	es : DRH		_					
1.2	Taux de fonctionnement de structures organiques	%	9	12	48	18	6	4
Source	es : DEP et DRH					•	•	
1.3	Taux de renforcement des capacités	%	30	20	22	16	6	2
Source	es : DEP et DRH					•	•	
1.4	Taux de couverture juridique	%	40	8	6	18	12	6
Source	es : DRH, DPAP, DMEC, CTAAC-IPA		_					
1.5	Taux de mise en œuvre stratégique	%	14	16	24	20	10	4
Source	es : DEP et CTAAC-IPA		•			•	•	

Mode de calcul des Indicateurs

- Nombre de structures organiques installés / Nombre total de structures organiques prévues
- Nombre de structures organiques fonctionnelles / Nombre total de structures organiques installées.
- Nombre d'agents formés /nombre total d'agents y compris les chefs coutumiers (7 267 + 94 356 = 101 623) soit 100%.
- Nombre d'actes règlementaires pris / nombre d'actes prévus.
- Nombre de documents stratégiques élaborés / nombre total de documents stratégiques prévus.

Indic	ateurs	Unité de Réalisation		tions	Exercice en cours	Cibles		
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	202 0	2021	2022	2023	2024
1.1	Taux des actes de gestion des ressources humaines proposés dans l'année (commission d'affectation, notification, régime disciplinaire)	%	15	20	22	15	10	8
Sour	ce : DRH							
1.2	Taux annuel de formation des agents	%	1	7	28	37	18	9
Sour	Source : DRH							

Mode de calcul des Indicateurs

- Nombre d'actes de gestion des ressources humaines pris par an /le nombre total d'actes de gestion prévus.
- Nombre d'agents formés /nombre total d'agents y compris les chefs coutumiers (7 267 + 94 356 = 101 623) soit 100%

PROGRAMME ADMINISTRATION GENERALE DE LA DECENTRALISATION

Responsable:

Fonction:

1. Stratégie du Programme

Le programme a pour but d'assurer le pilotage, l'orientation, la coordination administrative et le suivi de l'ensemble des activités du Ministère.

2. Objectifs et indicateurs du Programme

Objectif 1. Redynamiser les structures de pilotage, de coordination et de mise en œuvre de la décentralisation

Indicateurs

Déclications

Exercice

Indio	cateurs	Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles	
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Nombre de sessions des conférences des Gouverneurs tenues	Nombre	ND	0	0	1	2	2
2	Nombre de réunions du Comité Interministériel de Pilotage, de Coordination et de Suivi de la Mise en Œuvre de la Décentralisation tenues	Nombre	ND	0	0	1	1	1
Sou	rce : Primature, Cabinet du Ministre, CTA	D, UADS, I	/linistère	es secto	riels		•	
3	Nombre de réunions du Comité Interministériel de Pilotage, de Coordination et de Suivi de la Mise en Œuvre de la Réformes Institutionnelles tenues	Nombre	ND	0	1	2	4	4

Source : Primature, Cabinet du VPM, CTAD, UADS et Ministères sectoriels.

Commentaires:

- **Indicateur 1 :** Cet indicateur mesure non seulement le nombre de réunions, mais aussi l'efficacité, le fonctionnement et l'état d'avancement de la décentralisation pour la période d'une année.
- **Indicateur 2 :** Cet indicateur mesure le nombre de réunions, le fonctionnement ainsi que la volonté du Gouvernement de mettre en œuvre la Décentralisation.

Obje	ctif 2. : Renforcer les Capacités Instituti	ionnelles et l	Humaine	s				
Indic	ateur	Unité de mesure			Exercice en cours	Cibles		
	Tar	illesule	2019	2020	2021	2022	2023	2024
No	Nom					-		
1	Nombre de bâtiments administratifs construits et équipés	Nbre	ND	0	0	3	5	6
2	Nombre de matériels roulants acquis	Nbre	ND	0	9	16	16	20
3	Nombre d'agents et cadres formés	Nbre	ND	101	60	120	200	250
Sour	ce : Rapport		-		•		-	

Objec	Objectif 3. Assurer la bonne exécution des ressources financières allouées au secteur de la Décentralisation									
	Indicateur		Réalisations Exercice en cours		Cibles					
No	Nom	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024		
1.	Taux d'exécution des crédits du programme Administration Générale de la Décentralisation	%	ND	0	0	30	80	85		
2.	Taux d'exécution des crédits du programme Décentralisation	%	ND	0	0	0	80	85		

Source de données : Direction Contrôle Budgétaire

Mode de calcul : Proportion à partir de :

- D. Taux de croissance moyen
- E. Taux d'inflation moyen
- F. Taux de change moyen

PROGRAMME: ADMINISTRATION GENERALE DES REFORMES INSTITUTIONNELLES

Responsable du programme :

Fonction:

1. Stratégie du Programme

Le Secrétariat Général aux Réformes Institutionnelles a pour mission de concevoir et mettre en œuvre les projets des Réformes. Pour mener cette mission à bon escient, il lui faut un capital humain qualifié et pluridisciplinaire.

- Pour ce faire, le programme comporte les axes prioritaires ci-dessous :
- Gestion optimale des ressources humaines ;
- Acquisition des ressources financières et matérielles ;
- Promotion de la mission du Secrétariat Général aux Réformes Institutionnelles ;
- Pilotage de la Stratégie Ministérielle des Réformes Institutionnelles ;
- Coordination des Réformes Institutionnelles ;
- Suivi et Evaluation de la mise en œuvre des différentes lois et textes réglementaires sur la Réforme Institutionnelle.

2. Objectifs et indicateurs de performance du Programme

Obje	Objectif 1 : Renforcer les capacités des agents du Secrétariat Général aux Réformes institutionnelles									
Indic	ateurs	Unité	2019	2020	2021	2022	2024			
N°										
1.1	1.1 Nombre d'agents formés Nbre ND ND 100 130 160 ND									
Sour	Source: Direction des Services Généraux et du Personnel									
1.2	1.2 Nombre d'agents recrutés Nbre ND ND 80 100 56 ND									
Sour	Source: Direction des Services Généraux et du Personnel									

Obje	ectif 2 : Acquérir des équipe	ments po	ur un meille	eur fonctionr	nement			
Indic	cateurs	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024
N°	Libellé de l'indicateur							
2.1	Nombre d'équipements et mobiliers de bureau acquis	Nbre	0	0	100	150	200	ND
2.2	Nombre d'équipements NTIC acquis	Nbre	0	0	50	100	150	ND
2.3	Nombre d'équipements de transport acquis	Nbre	0	0	4	5	5	ND
Sour	ce de vérification : Direction	des Serv	ices Génér	aux et du P	ersonnel			
2.4	Taux de financement	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Source: Loi des finances								

Obje	ectif 3 : Promouvoir la mis	sion du Sec	rétariat C	enéral au	x Réformes	Institution	nelles	
	Indicateurs	Unité de mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
N°	Libellé							
1	Nombre de recueils des textes légaux et règlementaires produits	Nbre	0	0	10 000	15 000	20 000	ND
2	Nombre de campagnes de sensibilisation et de vulgarisation organisées	Nbre	0	0	2	2	2	ND
Soul	rce : Direction des Réformes	<u>, </u>			•	·		

PROGRAMME : MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE LA SECURITE INTERIEURE ET EXTERIEURE

1. Stratégique du programme

Ce programme n'a que deux axes stratégiques qui sont : le renforcement des capacités des Unités Opérationnelles de services des sécurités et la gestion des ressources humaines, matérielles et financières des services de sécurité.

2. Les objectifs et indicateurs de performance

Obje	Objectif 1. Redynamiser le service de renseignement									
Indic	ateurs	Unité de	Réalis	sations	Exercice en cours		Cibles			
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024		
1.1	Nombre de services mis en place	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND		
Obje	ctif 2. Poursuivre le processus de	la réforme d	e la poli	ice						
India	ateurs	Unité de	Réalisations Exercice			Cibles				
iiiuic	aleurs	mesure	Nealis	salions	en cours					
No	Nom de l'indicateur	illesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024		
1.1	Nombre de textes élaborés et promulgués	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND		
Sour	ce:									
Obje	ctif 3. Entamer la réforme des autr	es services (de sécu	rité						
	Indicateurs	Unité de	Páalie	sations	Exercice		Cibles			
	indicatedis		ixean:	3au0113	en cours		Cipies			
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024		
1.1	Cadre organique adapté	Nbre	Nd	ND	ND	ND	ND	ND		

PROGRAMME: ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Responsable du programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

Le programme de l'administration du territoire consacre sa stratégie sur deux axes d'intervention à savoir : (i) la gouvernance du territoire dans ses diversifications et (ii) le renforcement des capacités.

A. La gouvernance du territoire

La préoccupation est celle de couvrir l'exécutif du territoire national en prenant en compte la nouvelle configuration de l'administration territoriale qui entend doter les nouvelles provinces des infrastructures de base, accompagner les entités territoriales déconcentrées, renforcer la législation à travers les textes règlementaires, accompagner les partis politiques et gérer les catastrophes.

Pour renforcer la gestion du territoire national, l'Administration de l'Intérieur et Sécurité dans le cadre du présent programme compte accompagner le Gouvernement de la République dans la mise en œuvre des actions suivantes : les recensements administratifs de la population, la délivrance des cartes d'identité et le renforcement des services de l'Etat-civil, la gestion de mouvement de population et la prévention de catastrophes naturelles ainsi que la maitrise des mouvements transfrontaliers et internes de la population.

B. Le renforcement des capacités

Pour définir les actions de renforcement des capacités, ce programme se penche sur les différents besoins exprimés par chaque acteur et opérateur (Directions et Services) et d'autres propositions de nos partenaires techniques et financiers en rapport avec la vision du programme.

Obje	ctif 1. Mettre en place une territo	oriale de nor	origina	nire				
Indic	cateurs	Unité de	ASUITA		Exercice en cours	Cibles		
No	Nom de l'indicateur	illesule	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.1	Territoriale de non originaire mise en place	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Obje	ctif 2. Délivrer les actes de l'Eta	t civil sur l'e	nsemble	du pays	}			
Indic	cateurs	Unité de Realisations			Exercice en cours		Cibles	
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
2.1	Nombre d'actes de l'Etat civil délivrés	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND

Obje	Objectif 3. Former les Agents et cadres de la territoriale											
Indic	cateurs	Unité de	Réalis	sations	Exercice en cours		Cibles					
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	20120	2021	2022	2023	2024				
3.1	Proportion des cadres et agents formés	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND				

PROGRAMME: GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE

Responsable du Programme :

Fonction:

1. Stratégies du Programme

Le programme a pour but d'assurer l'accompagnement du processus démocratique en RDC.

La mise en œuvre de ce programme tourne autour des actions suivantes :

- Renforcement des Capacités des Partis et Regroupements Politiques :
 - Formation des leaders des Partis Politiques sur les vertus démocratiques ;
 - Apprentissage de la culture politique et démocratique aux membres des partis politiques ;
- Accompagnement des Partis et Regroupements Politiques :
 - Contrôle des sièges et Administrations des Partis et Regroupements Politiques ;
 - Suivi sur terrain des activités des Partis et Regroupements Politiques ;
 - Suivi des manifestations publiques.
- Promotion de la Démocratie :
 - Vulgarisation des textes légaux ;
 - Production des textes relatifs à la gouvernance démocratique ;
 - Sensibilisation des Partis Politiques aux mœurs et coutumes démocratiques ;
 - Accompagnement des institutions et organisations d'appui à la démocratie ;
- Subvention des Partis Politiques :
 - Octroi des fonds pour le fonctionnement et la campagne électorale des Partis Politiques;
- Collaboration avec la CENI :
 - La mise à la disposition de la CENI les listes des Partis et Regroupements Politiques ;
 - La certification des listes des candidats des partis et regroupements politiques ;
 - Taxation de droits de dépôt des candidatures aux élections.

2. Objectifs et Indicateurs de performance du Programme

Obje	ctif 1. Renforcer les Capac	ités des Part	is et Regr	oupements	Politiques			
Indi	cateur	Unité de	Réal	isation	Exercices	Cibles		
N°		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.1	Nombre de Partis politiques formés	Nbre	ND	ND	620	620	620	ND
1.2	Nombre de Regroupements politiques formés	Nbre	ND	ND	71	71	71	ND
1.3	Nombre de modules de Formation	Nbre	ND	ND	5	5	5	ND

Source : DEP, DAF, DRH, Direction de formation, Direction de Contacts et DANTIC

Obje	ctif 2. Accompagner les Partis	et Regroup	oements P	olitiques	dans le prod	essus d	lémocra	tique
India	cateur	Unité de	Réalisat	ion	Exercices	Cibles		
N°	Nom	mesure	2019	2020	2021	2022 2023 2 2 2 2 2 2 2 2 2	2024	
2.1	Nombre de missions de contrôle effectués	Nbre	ND	ND	2	2	2	ND
2.2	Nombre de Partis Politiques contrôlés	Nbre	ND	ND	620	620	620	ND
2.3	Nombre de Regroupements Politiques contrôlés	Nbre	ND	ND	71	71	71	ND
	ce : DEP, DAF, DRH, Direc Juridiques et Coopératio	n	rmation, I	Direction	de Contact	s, DAN	TIC et A	Affaires
Obje	t 3. Subventionner les Partis F	Politiques	T		T	1	1	1
3.1	Nombre de Partis Politiques subventionnés	Nbre	ND	ND	101	101	101	ND
	ce : DEP, DAF, DRH, Direction Coopération						s Juridio	ques et
Obje	ctif 4. Collaborer avec la CEN	dans l'acci	réditation	des liste	s et des cand	lidats		
4.1	Nombre de Partis Politiques mis à la disposition de la CENI	Nbre	ND	ND	620	620	620	ND
4.2	Nombre de Regroupements Politiques mis à la disposition de la CENI	Nbre	ND	ND	71	71	71	ND
4.3	Nombre de dépôts des candidatures certifiées ou accrédités	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sour	ce : DEP, DAF, DRH, Direction	de formati	on, Direct	ion de C	ontacts et DA	NTIC		
Obje	ctif 5. Promouvoir la Démocra - Au sein des Partis et Re - Au sein de la Populatio	egroupemer	nts Politiq	ues ;				
5.1	Nombre d'instruments Juridiques vulgarisés	Nbre	ND	ND	2	2	2	ND
5.2	Nombre de projets des lois déposés	Nbre	ND	ND	1	1	1	ND
Sour	ce : DEP, DAF, DRH, Directi Juridiques et Coopératio		nation, D	rection	de Contacts	et DAN	TIC et A	Affaires

PROGRAMME: DECENTRALISATION

Responsable : Fonction :

1. Stratégie du Programme

Le programme « Décentralisation » a pour but de concrétiser la réforme de l'organisation administrative et territoriale du pays basée sur la décentralisation consacrée par la Constitution du 18 février 2006 telle que modifiée par la loi N°11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution de la République Démocratique du Congo.

En effet, celle-ci met en place le pouvoir de l'Etat exercé à deux niveaux complémentaires et étroitement imbriqués : le niveau national, où le pouvoir est exercé par les Institutions de la République ; le niveau provincial où le pouvoir est exercé par les Institutions provinciales. Elle institue également trois paliers de gouvernance : l'Etat, la Province et l'Entité Territoriale Décentralisée.

Pour mettre en œuvre le processus de décentralisation d'une manière harmonieuse, cohérente, coordonnée, planifiée, efficace et efficiente, le Gouvernement congolais s'est doté en juin 2009 du Cadre Stratégique de Mise en Œuvre de la décentralisation « CSMOD » en voie d'être actualisé suivant la recommandation du deuxième forum national sur la décentralisation, qui comprend à ce jour 7 axes stratégiques suivants :

- Axe 1 : Appropriation effective du processus de décentralisation ;
- Axe 2 : Transfert des compétences et des ressources suivant une démarche de progressivité ;
- Axe 3 : Renforcement des capacités ;
- Axe 4 : Développement des outils de planification et de gestion ;
- Axe 5 : Harmonisation des processus de décentralisation et de déconcentration ;
- Axe 6 : Coordination efficace entre l'Etat central et les Provinces :
- Axe 7 : Financement de la décentralisation.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Obje	ctif 1. Permettre à tous les acteurs	de la décen	tralisation d	e s'appropr	ier le proces	sus			
Indic	ateurs	Unité de	Réalis	ation	Exercice Cik		Cibles	bles	
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
1.1	Nombre de sessions de sensibilisation organisées	Nombre	ND	0	2	4	7	10	
1.2.	Nombre d'acteurs clés atteints	Nombre	ND	0	3000	5000	7000	9000	
1.3.	Taux de la population atteinte	%	ND	0	25	40	60	80	

Mode de calcul : La méthodologie utilisée sera le simple comptage.

Objectif 2. Contribuer à la bonne gouvernance des Provinces et des Entités Territoriales Décentralisées

Indic	Indicateurs		Réalis	sation	Exercice en cours		Cibles 2022 2023 15 20	
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.1	Nombre de provinces dont les assemblées auront contrôlé l'exécution du plan de développement provincial	Nombre	ND	0	3	15	20	26

Indic	Indicateurs		Réalis	Réalisation			Cibles	
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1. 2	Nombre d'ETD disposant de plans de développement local et/ou de budget participatif	Nombre	ND	0	30	50	100	120
1.3	Nombre de provinces ayant mis en place les conseils provinciaux de la décentralisation	Nombre	ND	0	0	5	16	5

Objectif 3. Assurer la solidarité pour un développement équilibré entre les provinces et entre les entités territoriales décentralisées

Indic	ateurs	Unité de	Réalisation		Exercice en cours		Cibles	
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.1	Taux d'exécution du Programme Annuel d'Action de la CNP	%	ND	ND	40	70	80	90
1.2.	Nbre de projets financés par la CNP en faveur des provinces et des ETD	Nombre	ND	ND	5	100	150	200
Saur	oo : Cabinat du VDM at la CND							

Source : Cabinet du VPM et la CNP

PROGRAMME: REFORMES INSTITUTIONNELLES

Responsable de programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

Pour raison d'efficacité et plus de coopération dans la mise en œuvre des réformes institutionnelles, il est impérieux de mettre en place un organe politique et technique en vue de fédérer tous les secteurs bénéficiaires des réformes et ainsi assurer un pilotage harmonieux.

Pour ce faire, un organe politique a été créé par le décret n° 18/031 du 19/11/2018 portant création, organisation et fonctionnement du Comité National de Pilotage, de Mise en Œuvre et du Suivi des Réformes Institutionnelles en République Démocratique du Congo, en sigle **CNMOSRI.**

Un autre organe technique sera créé par un Arrêté portant composition, organisation et fonctionnement de la Cellule Technique d'Appui aux Réformes Institutionnelles, **CTARI** en sigle.

Le premier organe étant politique où se donnent toutes les orientations des réformes institutionnelles et le second reste une structure permanente de suivi et mise en œuvre des décisions et orientations du premier.

2. Objectifs et indicateurs de performance du programme

NB : Le comité a été créé par le Décret du Premier Ministre, fin 2018.

	Objectif 1. Rendre opérationnel le Co nstitutionnelles en République Dém			_	et de Mise	en Œuv	re des ré	formes		
Indic	dicateur Unité 2019 2020 2021 2022 2023 2024									
No	Nom									
1.1	Nombre de réunions du Comité National de Pilotage tenues	Nbre	ND	ND	4	4	4	ND		
Sour	<u>ce</u> : Cab. VPM.			•	1	•		·		

Objectif 2. Coordonner harmonieusement	tout pro	cessus c	le réform	nes institu	ıtionnelle	es dans t	ous les
secteurs de la vie nationale							
Indicateur	llnitá	2010	2020	2021	2022	2023	2024

	Scotcars ac la vic flationaic							
Indic	cateur	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024
No	Nom							
1.1	Nombre de secteurs réformés	Nbre	ND	ND	3	5	7	ND
	Source : les rapports d'enquête							
1.2	Taux de participation du Secrétariat Général dans le processus des Réformes Institutionnelles	%	ND	ND	35	75	100	ND
	Source : les rapports d'enquête		•	•		•		-

Objectif 3. Suivi et Evaluation de la mise en œuvre des différentes lois et textes réglementaires sur les Réformes Institutionnelles

Indic	cateur	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
No	Nom								
2.1	Nombre de Réformes suivies	Nombre	ND	ND	5	10	15	ND	
	Source : Secrétariat Général a	ux Réform	rmes Institutionnelles						
2.2	Nombre d'études d'évaluation réalisées	Nombre	ND	ND	2	2	3	ND	
	Source : Secrétariat Général a	ux Réform	es Institut	ionnelles					

PROGRAMME: GESTION DES AFFAIRES COUTUMIERES

Responsable : Fonction :

1. Stratégie du programme

Pour amener les entités coutumières à jouer leur rôle de pôle de croissance, ce programme est engagé à relever les principaux défis suivants : (i) Améliorer le niveau de vie dans les villages ; (ii) Améliorer les infrastructures socio-économiques de base ; (iii) Réduire les disparités de développement entre les villages et les centres urbains ; (iv) Réduire les conflits dans les entités coutumières ; (v) Améliorer la capacité fiscale des entités locales ; (vi) Améliorer la productivité agricole des entités locales ; (vii) Sauvegarder les patrimoines coutumiers ; (viii) Contenir l'exode rural et la saturation des agglomérations urbaines (ix) Accroitre la redevabilité par la participation de la population.

Obje	ctif 1. Reduire les conflits coutumiers		1			T		
Indic	ateurs	Unité de	Réalis	sations	Exercice en cours		Cibles	
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.1	Taux de conflits coutumiers résolus	%	2	8	38	30	14	8
1.2	Taux des Entités payées	%	63	0,1	16,2	8,5	6,6	5,6
1.3	Taux du patrimoine coutumier identifiés/entité	%	0	0	3	21	35	41
Obje	ctif 2. Accompagner dans la gestion d	es ressourc	es local	es				
Indic	ateurs	Unité de	Réalis	sations	Exercice en cours		Cibles	
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
2.1	Taux de participation aux réunions interministérielles	%	6	8	17	21	25	23
Obje	ctif 3. Contribuer à la production des N	/lonographic	s des E	ntités Co	utumières			
	Indicateurs	Unité de	Réalis	sations	Exercice en cours		Cibles	
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
3.1	Taux de production de monographie	%	0	0	3	21	35	41
3.2	Taux des entités cartographiées et certifiées	%	0	0	3	21	35	41
Obje	ctif 4. Consolider l'autorité coutumière	,						
Indic	ateurs	Unité de	Réalis	sations	Exercice en cours		Cibles	
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
4.1	Taux d'entités payées	%	63	0,1	16,2	8,5	6,6	5,6
4.2	Taux d'entités coutumières certifiées	%	50	0	20	25	0	0
Obje	ctif 5. Sauvegarder le patrimoine coutu	ımier	•		T			
Indic	ateurs	Unité de	Réalis	sations	Exercice en cours		Cibles	
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	24
5.1	Taux de sauvegarde	%	ND	15	38	31	16	ND
5.2	Taux de reconstitution	%	ND	20	40	25	15	ND

PROGRAMME: PROTECTION, PROMOTION ET INTEGRATION DES PEUPLES AUTOCHTONES PYGMEES

Responsable : Fonction :

1. Stratégie du programme

Ce programme regorge en son sein tous les projets se rapportant à la sécurité, à la participation citoyenne, à l'apprentissage et au développement des techniques rationnelles de l'exploitation des ressources naturelles des Peuples Autochtones Pygmées (PAP). Il s'agit de : (i) Vulgarisation des textes légaux et règlementaires relatifs aux PAP (ii) Accès des PAP aux services sociaux de base ; (iii) Mise en place du système d'apprentissage pour l'exploitation des ressources locales ; (iv) Employabilité des PAP ; (v) Construction des logements des PAP.

Obje	Objectif 1. Vulgariser les textes légaux et règlementaires relatifs aux PAP									
Indic	Indicateur		2019	2020	2021	2022	2023	2024		
No	Nom	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024		
1.1	Taux des textes vulgarisés	%	0	0	20	40	30	10		
Sour	Source : DGAC									
1.2	Taux des peuples autochtones atteint par la vulgarisation	%	5	7	12	15	25	36		
Sour	Source : DGAC									

Obje	Objectif 2. Accéder aux services sociaux de base									
Indic	Indicateur		2019	2020	2021	2022	2023	2024		
No			2019	2020	2021	2022	2023	2024		
2.1	Taux d'accès aux services	%	ND	ND	5	20	35	40		
	sociaux de base	/0 IND	IND	J	20	33	70			
2.2	Taux des PAP sensibilisés	%	ND	ND	2	28	30	40		
2.3 Taux d'employabilité % 2 3 10 25 30 30										
Source : DPAP										

Objectif 3. Mettre en place un système d'apprentissage pour l'exploitation des ressources loc									
Indic	ateur	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
No	Nom	Office	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
3.1	Taux de PAP formés en exploitation des ressources locales	%	ND	ND	2	28	30	40	
	Source : DPAP		•						
3.2	Taux d'amélioration de la Pharmacopée	%	ND	ND	10	24	28	38	
Source : DPAP									
Sour	Source : DPAP								

Objectif 4 : Employer les PAP										
Indic	ateur	Heitá	2019	2020	20 2021 2022 202	2022	2022	2024		
No	Nom	Unité	2019	2020		2023	2024			
4.1	Taux d'emploi	%	2	3	10	25	30	30		
Sour	Source : DPAP									
4.2 Taux de formation										
Source : DPAP										

Objec	Objectif 5: Construire des logements en faveur des PAP										
Indica	teur	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024			
No			2019	2020	2021	2022	2023	2024 60 60			
4.1	Taux de construction	%	ND	ND	0	0	40	60			
Source	Source : DPAP										
4.2	Taux des PAP logés	%	ND	ND	0	0	40	60			
Source : DPAP											

7. Défense Nationale et Anciens Combattants (Sections 27 et 28)

PRESENTATION DU MINISTERE DE LA DEFENSE

Responsable : S.E Monsieur KABANDA KURHENGA Gilbert, Ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants.

1. Présentation stratégique du Ministère

Dans le secteur de la Défense, le projet de loi de Programmation Militaire est le pionnier et le socle des lois financières pluriannuelles élaborées au profit de Forces Armées de la République Démocratique du Congo. Il constitue un acte d'engagement de toute la Nation, pour appuyer la Réforme qui vise la création d'une armée républicaine, moderne, crédible et dissuasive.

Dans le cadre de la réorganisation de nos Forces Armées, il a été élaboré un plan de la réforme définissant la stratégie globale qui repose sur les 10 principes directeurs déclinés ci-dessous :

- 1. Le rajeunissement ;
- 2. La formation et entrainement ;
- L'équipement adéquat ;
- 4. La prise en charge correcte des militaires ;
- 5. La redéfinition de l'organisation territoriale de la Défense ;
- 6. La séparation de chaîne de mise en condition et chaîne de mise en œuvre ;
- 7. La redéfinition de la doctrine d'emploi des forces ;
- 8. La réhabilitation et/ou la construction des infrastructures ;
- 9. Le phasage de la réforme ;
- 10. Les ressources de la réforme.

Ces dix principes sous-tendent les six domaines qui définissent l'architecture de la politique publique du secteur de la Défense.

Ces six domaines représentent les différents programmes du Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants, à savoir :

- Administration générale
- Formation et entrainement
- Equipement des FARDC
- Infrastructures des FARDC
- Opérations militaires
- Anciens combattants.

2. Objectifs et indicateurs les plus représentatifs du ministère

- Objectif 1. Améliorer la gestion des ressources humaines ;
- Objectif 2. Renforcer les capacités des militaires ;
- Objectif 3. Neutraliser les forces négatives

PROGRAMME 1: ADMINISTRATION GENERALE

Responsable de programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

Le programme Administration Générale vise à assurer une gestion stratégique du Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants à travers cinq axes stratégiques, à savoir :

- pilotage de la stratégie ministérielle ;
- coordination administrative de la défense ;
- coordination administrative de l'Etat-Major Général ;
- coordination administrative des anciens combattants ;
- rationalisation de la gestion des ressources humaines.

Il a pour finalité :

- améliorer la gestion des ressources humaines ;
- assurer une gestion financière axée sur les résultats au sein du Ministère de la Défense nationale, anciens combattants et réinsertion :
- assurer la gestion du dispositif de coopération militaire et de partenariat.

L'amélioration de la gestion des ressources humaines passe par l'application des dispositions prévues dans la loi n°13/005 du 15 janvier 2013 portant statut du militaire des FARDC. Il s'agit des avantages non pris en compte selon l'article 124 de la Loi portant Statut du Militaire :

- Les allocations familiales ;
- Le complément familial ;
- Le logement ou l'indemnité de logement ;
- Le frais de transport à défaut d'un moyen de transport de l'Etat.

Ainsi, ces avantages faciliteront un rendement positif dans l'accomplissement des missions assignées au secteur de la Défense.

Par ailleurs, la gestion du dispositif de coopération militaire permet à la RDC de mettre en œuvre les accords de coopération militaire et de renforcer les relations multilatérales et bilatérales avec les autres Etats sur le plan militaire.

Obje	ectif 1. Améliorer la gestion des ress	ources	humaine	5				
	Indicateur	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024
No	Nom	Ullite	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.1	Taux de mise en œuvre des dispositions du statut des militaires des FARDC en rapport avec les avantages du militaire	%	ND	ND	100	100	100	ND
Soul	rce : Secrétariat Général à la Défense							
1.2	Taux de mise en œuvre des dispositions du statut des agents des services publics de l'Etat affectés au MDNAC en rapport avec les avantages du personnel civil	%	ND	ND	100	100	100	ND
	Source : Plan de réforme							

Objectif 2. Assurer une gestion financière axée sur les résultats au sein du Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants									
Indicateur Unité 2019 2020 2021 2022 2023 2024									
No	Nom	Unite 2019 2020 2021 2022 2023 2024							
2.1	Taux d'application des instructions								
	Source : SG DEF/DBF et Plan de Réforme								

Obje	Objectif 3. Assurer la gestion du dispositif de coopération militaire et de partenariat									
	Indicateur	Unitá	Unité 2019 2020	2021	2022	2023	2024			
No	Nom	Unite								
3.1	Souscription aux accords de coopération militaire et de partenariat	Nbre	31	31	50	55	60	ND		
	Source : Rapport de la Direction de la Coopération Militaire									
3.2	Taux d'application du dispositif de coopération militaire et de partenariat	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND		
	Source : Plan de réforme									

PROGRAMME: FORMATION ET ENTRAINEMENT

Responsable de programme :

1. Stratégie du programme

La formation dans les Forces Armées de la République Démocratique du Congo est très spécifique. Toutes les structures de formation ont été regroupées sous un même commandement. Cela a pour effets :

- l'harmonisation des procédures et des structures (Centres d'Instruction et Ecoles de Formation pour Sous-Officiers) chaque fois qu'une spécificité ne pourra être justifiée;
- la mutualisation des formations en tronc commun (Académie Militaire) avant la spécialisation en différentes spécialités de la défense (Ecoles d'Armes et Centres d'Entraînement);
- le renforcement des qualifications techniques et le maintien des compétences de haut niveau assurées par des formations professionnelles et réalisées par un opérateur unique (Groupement des Ecoles Supérieures Militaires).

L'entraînement des unités revêtira un caractère prioritaire. Facteur de motivation pour les hommes et de cohésion pour les unités, l'entraînement sera maintenu à un haut niveau (60 jours annuels de préparation aux opérations par unité opérationnelle). Les normes de qualification seront fixées pour déterminer, à l'issue de chaque période d'entraînement, le degré d'opérationnalité de chaque unité. Ce programme, qui consiste à assurer une formation militaire de qualité, est composé de trois actions, à savoir :

- instruction militaire de base ;
- entrainement des unités ;
- spécialisation et perfectionnement.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Obje	Objectif 1. Renforcer et rajeunir les effectifs des Forces Armées											
	Indicateur Unité 2019 2020 2021 2022 2023 2024											
No	Nom											
1.	Nombre de civils recrutés	Nbre	8 000	12 586	18 000	18 000	18 000	ND				

Source: EMG/EM OPS

- Définition : C'est l'ensemble des civils recrutés au cours de l'année
- o **Mode de calcul** : Somme arithmétique des civils recrutés au cours de l'année.

Commentaire : le tableau présente les effectifs à recruter dans le civil pour une formation militaire de base.

Objectif 2. Renforcer les capacités des militaires

	Indicateur	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024		
No	Nom									
2.1	Militaires entrainés	Nbre	ND	ND	39 600	128 749	128 749	ND		
	Source : Plan de Réforme des FARDC									
2.2	Nombre de Troupes et sous-officiers instruits	Nbre	8 000	12 586	18 000	18 000	18 000	ND		
	Source : Plan de Réforme des FARDC									

Objectif 3. Spécialiser et perfectionner les militaires

	Indicateur		2019	2020	2021	2022	2023	2024
No	Nom							
3.1	Officiers spécialisés	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	Source : Plan de Réforme	des FAF	RDC					

PROGRAMME 3: EQUIPEMENTS

Responsable de programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

La priorité est accordée à la dotation des unités en équipements, surtout aux unités de 1^{er} échelon que sont les Régiments. Les crédits d'équipement couvrent dans l'ordre l'acquisition et l'entretien du charroi, des transmissions et de l'armement collectif, principalement à cause de leur effet de crédibilisation des Forces de défense et de dissuasion vis-à-vis de l'ennemi.

Des normes de qualification seront fixées pour déterminer le degré d'opérationnalité de chaque unité par rapport à son tableau de dotation.

Le programme a pour actions :

- acquisition des équipements des FARDC
- maintenance des équipements des FARDC

Ces actions ont deux objectifs à savoir :

- doter les FARDC en équipements adéquats ;
- entretenir les équipements militaires existants.

C'est ici le lieu d'affirmer la détermination de garantir la montée en puissance des Forces Armées en termes de renforcement des capacités d'intervention des forces terrestre, aérienne, navale, de service de renseignements militaires et d'influence.

Obje	ctif 1. Doter les FARDC en	équiper	nents ac	déquats				
	Indicateur	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024
No	Nom							
1.1	Equipements individuels acquis	Nbre	Nd	200.000	200.000	200.000	Nd	ND
1.2	Equipements collectifs acquis	Nbre	ND	3000	3000	3000	Nd	ND
1.3	Equipements majeurs (engins blindés) acquis	Nbre	ND	ND	ND	756	ND	ND
	Sources : Projet de loi de p							

Obje	Objectif 2. Entretenir les équipements militaires existants										
	Indicateur	Unité	2019	2020	2021	2022	2024				
No	Nom										
2.1	Equipements collectifs maintenus	Nbre	ND	3000	3000	3000	ND				
2.2	Equipements majeurs (engins blindés) maintenus	Nbre	ND	ND	ND	756	ND				
	Source : Etat-major logistique										

PROGRAMME: INFRASTRUCTURES

Responsable de programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

Ce programme concerne les infrastructures militaires à réhabiliter et/ou à construire ainsi que leur entretien. Il s'agit du casernement pour les militaires et leurs dépendants et autres infrastructures militaires telles que les quartiers généraux, les centres de formation, les bases militaires, les bases logistiques, les aéroports et les hôpitaux militaires.

Les objectifs spécifiques de ce programme consistent à réhabiliter, construire et à entretenir :

- les centres d'instruction, d'entraînement et les écoles militaires;
- les quartiers généraux des groupements aériens et navals;
- la base aérienne de WALIKALE ;
- la plate-forme aérienne de BIRUWE ;
- l'hôpital militaire de la 3ème Zone de défense ;
- les casernements des Régiments de la 3ème Zone de défense ;
- les casernements de 9 Bataillons, de 2 Brigades de réaction rapide et 1 Brigade de Défense Principale (de la 3ème Zone de Défense);
- le Quartier Général de l'Etat-Major Force Navale ;
- l'Etat-Major de la Base Navale de BANANA;
- le Quartier Général Corps de Troupe de Transmission ;
- les Quartiers Généraux de 06 Régions Militaires (11-12-13-22-33-34);
- le Quartier Général de la Force Aérienne :
- le Quartier Général de Corps de Santé Militaire ;
- le Quartier Général et Etat-Major Bataillon Service de Communication et d'Information des Forces Armées :
- le Quartier Général du Service d'Education Civique, Patriotique et d'Actions Sociales ;
- le quartier Général 11ème Groupement Naval ;
- le quartier Général 32ème Régiment Génie ;
- les bases logistiques des Zones de défense ;
- l'hôpital Militaire à BUNIA et à KIKWIT.

Obje	Objectif 1. Réhabiliter les infrastructures militaires								
	Indicateur	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
No	Nom								
1.1	Ecoles, Centres d'instruction, et Centres d'entrainement réhabilités	Nbre	ND	ND	12	12	ND	ND	
	Source : Plan de Réforme								
Obje	ectif 2. Construire les infrastructur	es milit	aires						
	Indicateur	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
No	Nom								
2.1	Etats-majors et bases militaires construits	Nbre	ND	ND	15	14	20	ND	
	Source : Projet de loi de programmation Militaire								

PROGRAMME: OPERATIONS MILITAIRES

Responsable de programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

Ce programme concerne les opérations. Il s'agit ici de doter les Forces armées en fonds pour les opérations relatives à :

- la restauration de la paix sur toute l'étendue de la RDC;
- la participation aux missions de paix, conformément aux engagements internationaux ;
- la préparation de la relève de la MONUSCO.

Ce programme a pour actions :

- la mise en œuvre des opérations ;
- l'appui aux renseignements et aux opérations d'influence ;
- le commandement et le contrôle de la mise en œuvre des opérations ainsi que le fonctionnement des structures de mise en œuvre.

Partant de ces actions, ce programme a trois objectifs à savoir :

- neutraliser les forces négatives ;
- appuyer le renseignement militaire ;
- mener les opérations d'influence.

Obje	Objectif 1. Neutraliser les forces négatives										
Indicateur Unité 2019 2020 2021 2022 2023 2024								2024			
No	Nom Unite 2019 2020 2021 2022 2023 2024										
1.	Proportion des forces négatives neutralisées	%	ND	ND	100	100	100	ND			
	Source : Plan de Réforme										

Objectif 2. Appuyer le renseignement militaire										
Indicateur Unité 2019 2020 2021 2022 2023							2024			
No	Nom	Unite	2019	2020	2021	2022	2023	2024		
2.	Renseignements produits	%	ND	ND	100	100	100	ND		
	Source : Plan de Réforme									

Objectif 3. Accroitre les opérations d'influence										
	Indicateur	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024		
No	Nom	Unite	2019	2020	2021	2022	2023	2024		
3.	Activités de sensibilisation organisées	Nbre	ND	ND	100	100	100	ND		
	Source : Plan de Réforme FARDC									

3. L'opérateur concourant à la politique du programme Opérations militaires : AFRIDEX

L'AFRIDEX est un service public doté de l'autonomie administrative et financière et placé sous l'autorité du Ministre ayant la Défense nationale dans ses attributions.

Elle a pour missions:

- la production de tous explosifs, munitions civiles et militaires, armes et autres produits analogues ou connexes, y compris les accessoires;
- la réalisation de toutes opérations et prestations se rattachant directement ou indirectement à cette activité.

PROGRAMME: ANCIENS COMBATTANTS

Responsable de programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

Ce programme a pour but d'améliorer la gestion et la prise en charge des anciens combattants suivant la lettre de mission n° CAB/PM/CR/GMG/2015/2766 du 30 avril 2015.

Le Secrétariat Général aux Anciens Combattants connait des problèmes récurrents qui se résument de la manière suivante :

- non application des dispositions du Titre 3 de l'après carrière de la Loi n°13/005 du 15 Janvier 2013 portant statut du militaire des Forces Armées de la République Démocratique du Congo;
- non maîtrise des effectifs des Anciens Combattants, pensionnés militaires et leur dépendants;
- lourdeur dans l'exécution et traitement des dossiers ;
- faible taux de la pension et non uniforme sur l'ensemble du Pays ;
- conflits de compétence de gestion des Anciens Combattants, Pensionnés et leur dépendants entre le Secrétariat Général aux Anciens Combattants et Secrétariat Général à la Fonction Publique en charge de passif;
- détérioration très avancée et insuffisance des bâtiments ;
- obsolescence et insuffisance des matériels ;
- carence du charroi automobile ;
- faiblesse dans la prise en charge des soins médicaux, d'inhumation et autres interventions sociales ;
- spoliation du patrimoine des Anciens Combattants ;
- vieillissement, manque de motivation et sous qualification du personnel.

Ce programme a pour actions :

- protection sociale des invalides de guerres, retraités militaires et des anciens combattants
- gestion des infrastructures et équipements des Anciens Combattants.

Obje	Objectif 1. Améliorer les conditions de vie des Anciens Combattants								
	Indicateur	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
No	Nom	Unite							
1.	Pension des invalides de guerre, des retraités militaires et des anciens combattants améliorée	%	ND	ND	3	100	100	ND	
2.	Tributaires assistés	Nbre	Nd	ND	40996	44816	44816	ND	
	Source : SG/ Anciens combattants								

	Objectif 2. Rationaliser la gestion des tributaires									
Indicateur							2024			
No	Nom									
1.	Cartes biométriques distribuées Nbre ND ND 4911 44816 44816 ND									
	Source : Feuille de route de redynamisation des activités de l'administration des AC.									

	Objectif 3. Assurer la gestion optimale du patrimoine des anciens combattants par la construction, la réhabilitation et l'acquisition des équipements et matériels								
Indic	Indicateur								
No	Nom	Office	2013	2020	2021	2022	2023	2024	
3.1	Bâtiments construits et réhabilités	Nbre	ND	ND	1	15	15	ND	
3.2	Equipements et matériels acquis	Nbre	ND	ND	ND	43	43	ND	
	Source : Feuille de route de redynamisation des activités de l'administration des AC								

8. Économie Nationale (Section 29)

PRESENTATION DU MINISTERE

Responsable : Monsieur KALUMBA YUMA Jean Marie, Ministre de l'Economie Nationale.

1. Présentation stratégique du ministère

Politiques sectorielles

La politique du Ministère de l'Economie Nationale consiste à assurer la régulation entre les différents secteurs marchands de l'économie nationale, à produire des statistiques courantes, à élaborer des études sectorielles et des politiques publiques économiques devant conduire à la création des richesses.

Tenant compte des effets néfastes de la covid19 et en vue de renforcer la résilience de notre économie, le Ministère de l'Economie Nationale s'attèle à jeter les bases de la transformation structurelle du secteur productif du Pays à travers une stratégie transversale de coordination des actions de diversification de l'économie nationale basée sur la transformation des produits primaires locaux.

Toutes ces stratégies et politiques devant induire une croissance durable et inclusive.

En effet, le Gouvernement a initié depuis 2001, une batterie des réformes structurelles qui visent, non seulement à stabiliser le cadre macro-économique, mais également à impulser une croissance économique qui soit durable et inclusive.

Pour matérialiser ces ambitions, le Ministère de l'Économie Nationale prévoit deux programmes, à savoir :

- l'Administration Générale et
- la Régulation de l'Économie.

Le programme Administration Générale se décline en deux actions ci - dessous :

- le pilotage de la stratégie ministérielle ;
- la coordination administrative ;

Tandis que le Programme Régulation de l'Économie, comprend sept actions ci-après :

- la protection des consommateurs ;
- l'amélioration de la compétitivité et du climat des affaires ;
- coordination des politiques et des stratégies transversales de la diversification de l'économie nationale;
- la promotion de la transformation des produits locaux du secteur primaire (Produits de base);
- la mise en valeur de l'ensemble de l'espace productif national ;
- la promotion de l'entreprenariat national ;
- le renforcement du système d'informations économiques.

2. Objectifs les plus représentatifs du Ministère

- Objectif 1. Promouvoir une gestion performante des ressources humaines
- Objectif 2. Promouvoir le développement économique par le secteur privé et la diversification de l'Economie

PROGRAMME: ADMINISTRATION GENERALE

Responsable de programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

Le programme portant sur l'Administration Générale du Ministère de l'Economie Nationale s'appuie sur le diagnostic institutionnel et fonctionnel contenu dans le programme stratégique du développement national PNSD sectoriel de l'économie nationale, lequel avait été validé politiquement par le Ministre de l'Economie Nationale. Les faiblesses identifiées sont les suivantes :

- faible niveau de mise en œuvre de certaines missions du Ministère ;
- faible niveau d'exécution des crédits alloués ;
- insuffisance des locaux et d'équipements.

Face à ce diagnostic, il a été préconisé des actions de renforcement des capacités institutionnelles à savoir :

- assurer le pilotage et la coordination administrative des services ;
- renforcer les performances fonctionnelles des services centraux ;
- promouvoir une gestion performante des ressources humaines ;
- garantir une gestion efficiente des Ressources Matérielles et financières.

C'est dans la droite ligne de ce diagnostic que s'appuie le programme Administration Générale. Ainsi, ce programme vise à renforcer les capacités à travers deux volets à savoir :

- la gestion des ressources humaines ;
- la gestion des ressources matérielles et financières.

Objectif 1 : Promouvoir une gestion performante des ressources humaines

N°	Indicateurs	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024
01	Taux d'utilisation efficient des agents des services centraux	%	25	25	+25	+50	100	ND
02	Taux des agents formés	%	ND	10	+20	+45	75	ND
03	Taux d'occupation des locaux.	%	400	400	-200	-100	100	ND

Objectif 2 : Renforcer la performance fonctionnelle des services centraux

N°	Indicateurs	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024
01	Taux des agents bénéficiaires des primes permanentes et spécifiques	%	0	0	100	100	100	ND
02	Taux des agents bénéficiaires d'une prise en charge médicale.	%	0	0	100	100	100	ND
03	Nombre des véhicules assurant le transport des agents	Nombre	0	0	+6	+6	+12	ND

Source : DSG

Objectif 3 : Garantir une gestion efficiente des ressources matérielles et financières

N°	Indicateurs	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024
01	Taux d'exécution des crédits du programme administration Générale	%	ND	ND	85	90	95	ND
02	Taux d'exécution des crédits du programme de régulation économique	%	ND	ND	85	90	95	ND

PROGRAMME: REGULATION DE L'ECONOMIE

Responsable du Programme:

Fonction:

1. Stratégie du programme

La fonction de régulatrice concerne les activités économiques ainsi que les prix et tarifs sur le marché intérieur. A ce titre, la régulation est matérialisée à travers une orientation des politiques économiques publiques et un fonctionnement harmonieux du marché intérieur. Elle veille à garantir l'équilibre des marchés qui stimule la loi de l'offre et de la demande. Créer un environnement économique incitatif aux investissements publics ou privés.

Pour atteindre cet objectif, le Ministère dispose des divers instruments dont : l'orientation des politiques publiques économiques, la réglementation du Marché intérieur, le contrôle a priori et a posteriori des prix et tarifs.

En outre, Il est fait usage d'autres mécanismes de régulation économique, tels que la subvention, le contingentement des importations, la péréquation, la stabilisation des prix, la gestion de stock de sécurité pour les produits pétroliers, etc.

Ainsi, ce programme se décline en sept actions :

- la protection des Consommateurs ;
- l'amélioration de la compétitivité et du climat des affaires ;
- la coordination transversale des politiques et des stratégies de la diversification de l'économie nationale ;
- la promotion de la transformation de la production locale du secteur primaire ;
- la mise en valeur de l'espace productif ;
- la promotion de l'entreprenariat national ;
- le renforcement du système d'informations économiques.

2. Objectifs et indicateurs de performance

	_	Objectif 1. Promouvoir le développement économique par le secteur privé et à assurer une croissance durable portée par la diversification de l'offre intérieure							
Indic	cateur	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
N°	Nom	Unite	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
1	Nombre de secteurs économiques à promouvoir la diversification	Nombre	ND	5	+6	+10	20	ND	
2	Nombre des textes légaux vulgarisés	Nombre	ND	3	+5	+2	10	ND	
3	Nombre d'investisseurs par secteur économique : primaire, secondaire, tertiaire	Nombre	ND	ND	+100	+150	250	ND	

Source : Journal Officiel de la République, ANAPI, Code des investissements, DEP ECONOMIE, Rapport BCC.

	Objectif 2. Renforcer les mesures de protection des consommateurs								
Indicateur		Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
N°	Nom	Unite	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
1.1	Nombre des missions de surveillance des marchés	Nombre	ND	4	+4	+4	12	ND	
1.2	Nombre des mesures de lutte contre la fraude et la contrebande	Nombre	ND	3	+8	+9	20	ND	
1.3	Nombre des campagnes de sensibilisation des associations des consommateurs	Nombre	ND	4	+4	+4	12	ND	

	Objectif 3 Améliorer l'efficacité des politiques économiques									
Indicateur		Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024		
N°	Nom									
1.1	Nombre de mesures exécutées	Nombre	ND	ND	+8	+10	18	ND		

9. Finances (Section 30)

PRESENTATION DU MINISTERE

Responsable du Ministère: Monsieur KAZADI KADIMA-NZUJI Nicolas, Ministre de Finances

1. Présentation stratégique du Ministère

Priorités Nationales

Depuis décembre 2019, la République Démocratique du Congo s'est dotée du Plan National Stratégique de Développement, PNSD en sigle. Il s'agit d'un cadre stratégique unique de référence pour les interventions de toutes les parties prenantes au développement, avec l'obligation de résultats et de redevabilité. Il constitue également un cadre d'harmonisation des interventions des partenaires au développement et d'alignement de leurs contributions aux priorités nationales au niveau des secteurs et des provinces.

Ainsi, au travers de ce document de planification stratégique, la RDC aspire, à l'instar de la plupart des pays en développement, à rejoindre le club des pays développés. La réussite de cette vision requiert plusieurs préalables compte tenu de contraintes qui pèsent encore sur le fonctionnement et le développement de l'économie nationale.

À cet effet, le Gouvernement a décidé d'assigner à son action cinq orientations, à savoir : (i) valorisation du capital humain, développement social et culturel ; (ii) renforcement de la bonne gouvernance, restauration de l'autorité de l'Etat et consolidation de la paix ; (iii) consolidation de la croissance économique, diversification et transformation de l'économie ; (iv) aménagement du territoire, reconstruction et modernisation des infrastructures ; et (v) protection de l'environnement, lutte contre le changement climatique, développement durable et équilibré.

Par ailleurs, pour faire face à la crise économique due à la pandémie à Covid-19, Son Excellence Monsieur le Président de la République a lancé le 18 juin 2020, le Programme Multisectoriel d'Urgence d'Atténuation des Impacts de la Covid-19. Ce dernier se décline en trois axes stratégiques ci-après :

- riposte, surveillance et renforcement du système de Santé ;
- soutien à la stabilité macro-économique et à la relance de l'économie ; et
- atténuation des risques et soutien aux populations.

❖ Politiques Sectorielles

Au niveau sectoriel, le Ministère des Finances, jouant un rôle prépondérant dans la mobilisation des ressources publiques destinées à financer le programme de développement et dans la rationalisation, devra donc recentrer son action autour des priorités suivantes :

- l'opérationnalisation de la chaîne des recettes publiques, à travers l'informatisation des régies financières, en vue de la mise en place d'une base de données permettant le partage et l'échange des informations :
- la diversification des sources de financement de l'économie, en favorisant l'accès du pays aux marchés financiers internationaux et auprès des investisseurs institutionnels internationaux pour obtenir des financements et faire face au vaste ambitieux programme de développement du pays conformément à la vision du Président de la République;
- la poursuite de la simplification du système fiscal congolais, en vue de l'amélioration du climat des affaires :
- l'opérationnalisation de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP);
- le renforcement du contrôle des finances publiques et la rationalisation des exonérations ;

- la gestion de la dette, le renforcement des capacités de gestion des engagements financiers du pays vis-à-vis des tiers afin de parvenir à moyen terme à une gestion efficace et viable;
- la finalisation de la stratégie sectorielle du Ministère des Finances ; et
- le renforcement des capacités matérielles et humaines.

Obje	ctif 1. Améliorer la coordination Indicateurs	Unité de	Réalis		Exercice en cours	programm	Cibles	iistere		
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024		
	Taux d'exécution de									
1.1	résolutions issues de réunions de concertation entre le cabinet et l'ensemble de services.	%	ND	ND	100	100	100	ND		
Mod	ication : permet d'évaluer le nive place en 2021 ; e de calcul : (Nombre de résolution rce : Cabinet					-				
1.2	Taux d'exécution du PAP du Ministère	%	ND	ND	100	100	100	ND		
Source : DEP (RAP du ministère des finances) Objectif 2 : Appuyer à l'amélioration du cadre macro-économique Indicateurs Unité de Réalisations Exercice on cours										
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	en cours 2021	2022	2023	2024		
2.1	Taux d'inflation fin période	%	4,6%	21,1%	7,0%	5,8%	4,8%	ND		
Explication : Est la variation de l'indice du mois t par rapport à celui du mois t -1 Mode de calcul : $T_{x} = \left(\frac{IPC_t}{IPC_{t-1}} - 1\right) * 100$; Source : CPCM										
2.2	Taux de change fin période	%	1673,0	2025,5	2167,3	2293,2	2403,8	ND		
Mod Sour	ication : Est la variation de la mor e de calcul : $TC = (\frac{TC_t}{TC_{t-1}} - 1)*100$ rce : $CPCM$	nnaie locale a	nu mois t pa				7 50/	ND		
2.3 Eval	Taux de croissance ication: Est la mesure de variation		,	-2,4%	3,6%	5,7%	7,5%	טא		
⊏XVI			enile i ann	iee i ei i aii	mee t-i					
Mod	e de calcul : Tc écon= $\left(\frac{PIB_t}{PIB_{t-1}} - \frac{PIB_t}{PIB_{t-1}}\right)$	1) * 100;								

Explication: Niveau de réserve en monnaie étrangère permettant de couvrir les importations pendant une période donnée.

Mode de calcul : $Tc \, econ = \left(\frac{PIB_t}{PIB_{t-1}} - 1\right) * 100 ;$ Indicateur 4 : réserves internationales/prévisions des importations mensuelles des biens et services (hormis les importations liées à l'aide) de l'année suivante Source: CPCM Objectif 3 : Accroitre le niveau de mobilisation des ressources publiques **Exercice** Cibles Indicateurs Unité de Réalisations en cours mesure No Nom de l'indicateur 2019 2020 2021 2022 2023 2024 3.1 % 82.9% 100 ND Recettes effectives totales Nd 100 100 **Explication**: cet indicateur mesure l'écart entre les recettes effectives du budget initialement approuvé Mode de calcul: (Recettes réalisées/assignations) *100 Source: Loi portant reddition des comptes ND ND 3.2 Pression fiscale ND ND ND ND **Explication**: cet indicateur mesure le poids des impôts dans l'économie d'un pays Mode de calcul : (Impôts prélevés sur une année/PIB) *100 Source : Régies Financières Objectif 4 : Améliorer la gestion des ressources financières et contribuer à l'évaluation de la redevabilité Exercice **Indicateurs** Unité de Réalisations **Cibles** en cours mesure 2019 2020 2022 2024 No Nom de l'indicateur 2021 2023 % 4.1 Dépenses effectives totales Nd ND ND ND ND ND **Explication**: Cet indicateur évalue la mesure dans laquelle les dépenses effectives totales correspondent au montant initialement approuvé, tel qu'indiqué dans les documents du budget de l'État et les rapports de finances publiques. Mode de calcul : (Dépenses exécutées/total des dépenses prévues)*100 Source: Loi portant reddition des comptes

Explication : cet indicateur évalue la mesure dans laquelle les dépenses de l'Etat sont comptabilisées en dehors des états financiers de l'Administration centrale

Mode de calcul: (nombre des opérations non comptabilisées/nombre total des opérations)*100

Source: DGTCP (DTMF, DRQC, IST)

Obje	ectif 5 : Assurer le développemen	t concepti	uel et opéra	ationnel de	gestion des f	inances pu	ubliques	
	Indicateurs		Réalisations		Exercice en cours	Cibles		
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
5.1	Plan triennal des réformes pour la modernisation des finances publiques	Unité	ND	1	ND	ND	ND	ND

Explication : cet indicateur permet de constater l'existence d'un plan de modernisation des finances publiques ;

Mode de calcul : constat

Source : COREF

pour la modernisation des finances publiques	5.2	•	%	Nd	Nd	ND	ND	Nd	Nd
--	-----	---	---	----	----	----	----	----	----

Explication : il permet d'évaluer l'opérationnalisation du plan triennal des réformes pour la modernisation des finances publiques ;

Mode de calcul: (nombre d'activités réalisées/nombre d'activités prévues)*100;

Source: COREF

PROGRAMME 1. ADMINISTRATION GENERALE

Responsable : Fonction :

1. Stratégie du programme

Les études diagnostiques nationale et internationale menées à la demande du Gouvernement ont révélé que l'Administration Publique congolaise en général et celle des Finances en particulier, souffre d'un problème de gouvernance caractérisé notamment par: (i) des incohérences dans la définition des missions, des structures et des emplois ; (ii) l'inexistence d'un document de politique sectorielle ; (iii) l'absence d'une unité de coordination au sein de l'Administration des Finances ; (iv) l'asymétrie de l'information et de la communication ; (v) la faiblesse de la transparence et de la redevabilité; (vi) les mauvaises conditions de travail (vétusté de l'outil de travail, faible motivation,...etc.) qui contribue à sa contre-performance.

Eu égard à ce qui précède, la mise en place de ce programme vise essentiellement à améliorer les performances des services du Ministère, en vue de leur permettre d'assurer de façon coordonnée, efficace et efficiente les missions et attributions qui leur sont assignées.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Objectif 1 : Améliorer la coordination des activités des services et assurer une meilleure mise en œuvre des programmes du Ministère

N°	Indicateurs	Unité de	Réalisations		Exercice en cours	Cibles		
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.1	Taux d'exécution de résolutions issues de réunions de concertation entre le cabinet et l'ensemble de services.	%	ND	ND	100	100	100	ND

Explication : permet d'évaluer le niveau d'exécution de résolutions du cadre de concertation qui devra être mis en place en 2021 ;

Mode de calcul : (Nombre de résolutions exécutées/nombre de résolutions issues du cadre de concertation)*100 :

Source: Cabinet du Ministre

	Nombre de	réunions	de							
1.2	concertation ent	re le cabinet	et	Nombre	ND	ND	4	4	4	ND
	l'ensemble de ser	vices								

Explication: permet d'évaluer l'opérationnalisation du cadre de concertation

Mode de calcul : Comptage Source : Cabinet du Ministre

12	Taux d'exécution	du	PAP	du	%	Nd	Nd	100	100	100	ND
1.3	Ministère				70	INU	INU	100	100	100	טאו

Explication: indicateur permettant d'évaluer le niveau d'exécution des activités prévues dans le PAP du Ministère

Mode de calcul : (Nombre d'activités réalisées/nombre d'activités prévues)*100

Source : DEP (RAP du ministère des finances)

Obje	ctif 2 : Améliorer la gestion des ressources h	numaines	, matériel	lles et fi	nancières du	Ministèr	е				
NIO	la disease	Unité de	Réalisa	ations	Exercice en cours	Cibles					
N°	Indicateurs	mesur e	2019	2020	2021	2022	20 23	202 4			
2.1 Ratio des effectifs organiques par rapport % ND											
Explication : c'est le pourcentage des postes occupés sur les postes prévues par le cadre organique ; Mode de calcul: (Effectifs en place par rapport aux effectifs organiques)*100 Source : DRH											
2.2 Taux des services du Ministère logés dans un bâtiment public % 41,67 41,67 43 65 75 ND											
Explication: pourcentage de services logés dans un bâtiment public sur le total des services Mode de calcul: (Services du Ministère logés dans un bâtiment public/total de services du Ministère)*100 Source: DAF											
2.3 Taux d'exécution des crédits alloués au % 107,14 19,22 100 100 ND											
Mode	Explication: le pourcentage des crédits exécutés sur les crédits prévus au cours d'une période donnée; Mode de calcul: (paiement effectué /crédits votés)*100 Source: DAF										

N° Indicateurs Unité de mesure Réalisations Exercice en cours Cibles											
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024			
3.1	Taux d'exécution du PAP-CDSMT	%	ND	ND	100	100	100	ND			
Mode de calcul : Ratio des activités réalisées par rapport aux activités prévues×100Source : DEP3.2 Taux d'exécution du PIP%NDND100100ND											
٥.۷	Explication: permet d'évaluer les projets d'investissements exécutés au cours d'un exercice Mode de calcul: (nombre des projets d'investissement réalisés par rapport aux projets prévus)*100 Source: DEP										
Exp Mod	e de calcul : (nombre des projets d'investi	estissement:			urs d'un exercice			1			

Source: DEP

Objectif 4 : Assurer l'audit et contrôle des procédures et processus ayant trait à la ç	gestion des structures,
des moyens et des fonctions	-

N°	Indicateurs	Unité de	Réalis	sations	Exercice en cours	Cibles		
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
4.1	Niveau d'exécution des outils d'audit et de contrôle internes	%	ND	ND	100	100	100	ND

Explication : cet indicateur permet d'évaluer l'exécution des outils d'audit et de contrôle internes (manuel des procédures, système de reporting, etc.)

Mode de calcul : nombre d'outils exécutés/ nombre d'outils prévus*100

Source: DAC

4.0	Niveau de respect de	es %	ND	ND	100	100	100	ND
4.2	procédures de gestion							

Source : DAC

Explication : cet indicateur permet d'évaluer l'exécution des procédures de gestion **Mode de calcul :** nombre de procédures exécutées/procédures prévues*100

Source: DAC

Objectif 5 : Améliorer la gestion des archives, les systèmes d'information et de communication du Ministère

N°	Indicateurs	Unité de	Réalisa	ations	Exercice en cours		Cibles		
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
5.1	Taux d'informatisation des services	%	30	50	85	97	100	ND	

Explication: sert à vérifier les services du Ministère disposant d'équipements informatiques

Mode de calcul: Nombre de services informatisés sur l'ensemble des services×100

Source : DANTIC/DSI

5.2	Taux de dématérialisation	%	ND	ND	85	97	100	ND

Explication : sert à évaluer le niveau de dématérialisation de dossiers physiques traités au sein du Ministère

Mode de calcul : Nombre de documents numérisés sur le total des documents archivés×100

Source : DANTIC

5.3	Ratio des documents archivés conformément	%	30	45	85	97	100	ND
	aux normes							

Explication: pourcentage de documents archivés conformément aux normes par rapport à l'ensemble de documents **Mode de calcul**: Nombre de documents archivés conformément aux normes sur le total des documents archivés×100

Source : DANTIC

PROGRAMME: APPUI A LA STABILISATION DU CADRE MACROECONOMIQUE

Responsable du Programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

Dans le cadre de sa mission, le Ministère des Finances doit, entre autres, veiller à la stabilité du cadre macroéconomique. Celui-ci est constitué de l'ensemble de comptes qui retracent l'état de l'économie. Il vise à donner une image fidèle de l'économie, qui sert d'analyse et de formulation des politiques publiques. Il constitue également un outil d'évaluation de l'impact des chocs liés à certaines variables sur l'économie nationale.

Ce programme a pour objectif de consolider la stabilité du cadre macroéconomique, monétaire et de change ainsi que toutes les réformes y afférentes. Ses indicateurs sont analysés afin de déboucher sur les propositions des mesures correctives qui visent à préserver la stabilité des prix intérieurs dans un régime de change flottant et de créer un cadre approprié pour le développement économique.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Objectif 1. Préserver la stabilité des prix intérieurs	, relancer la croissance économique et consolider les
réserves de change	

N°	Indicateurs	Unité de mesure	Réalisations		Exercice en cours	Cibles		
		moodro	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Taux de croissance en % du PIB	%	4,4	-2,4	3,6	5,7	7,5	ND

Explication: est la mesure de variation du PIB réel entre l'année t et l'année t-1;

Mode de calcul : $Tc \, \acute{e}con = \left(\frac{PIB_t}{PIB_{t-1}} - 1\right) * 100$;

Source: CPCM

2	Taux d'inflation fin période	%	4,6	21,1	7,0	5,8	4,8	ND

Explication: C'est la variation de l'indice des prix à la consommation du mois t par rapport à celui du mois t-1;

Mode de calcul: $T_{x=}\left(\frac{IPC_{t-1}}{IPC_{t-1}}-1\right)*100$;

Source: CPCM

Explication: C'est la variation de la monnaie locale (CDF) par rapport à la monnaie étrangère (USD) à fin décembre ;

Mode de calcul : $TC = (\frac{TC_t}{TC_{t-1}} - 1) * 100$

Source: CPCM

1	Niveau de réserves en couverture d'importations	Mois	0,84	0,80	1,06	1,50	2 12	ND	
7	des biens et services	IVIOIS	0,04	0,00	1,00	1,50	2,12	שוו	

Explication: réserves internationales/prévisions des importations mensuelles des biens et services (hormis les importations liées à l'aide) de l'année suivant,

Mode de calcul_: réserves internationales/prévisions des importations mensuelles des biens et services (hormis les importations liées à l'aide) de l'année suivante

Source: CPCM

Obj	Objectif 2 : Assurer le suivi de l'évolution des indicateurs macroéconomiques										
N°	Indicateurs	Unité de	Réalisations		Exercice en cours	Cibles					
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024			
1	Taux d'exécution des mesures prises lors des réunions hebdomadaires de suivi de la conjoncture	%	ND	ND	100	100	100	ND			

Explication: renseigne sur le niveau de mise en œuvre des mesures prises lors des réunions de suivi de la conjoncture économique.

Mode de calcul: (Nombre de mesures exécutées/total de mesures prises)*100

Source: CTR

N°	Indicateurs	Unité de	Réalisations		Exercice en cours	Cibles		
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Niveau d'exécution des mesures prises lors de réunions de mise en œuvre des réformes dans le cadre du Groupe thématique Gouvernance économique et statistique	%	ND	ND	50	75	90	ND
	réformes dans le cadre du group de de calcul : (les mesures exécutées ÷le urce : CTR	•	•		conomique et	statistiqu	I e	
2	Niveau d'exécution des mesures prises lors de l'évaluation des politiques publiques	%	ND	ND	50	75	90	ND
Mod	lication: renseigne sur le niveau d'exécuti le de calcul : (les mesures exécutées ÷le urce : CTR		•		l'évaluation	des politi	ques pul	bliques
3	Niveau de mise en œuvre des critères de performance des politiques et institutions	%	2,9	3,5	4,0	4,0	4,0	ND

Explication: cet indicateur sert à évaluer le niveau de performance des politiques et institutions

Mode de calcul : (les critères remplis par rapport aux critères prévus) × 100

Source : CTR

PROGRAMME: MOBILISATION DES RESSOURCES PUBLIQUES

Responsable : Fonction :

1. Stratégie du programme

La mobilisation des ressources publiques constitue un besoin crucial qui contribue significativement à la conduite et à la réussite de la politique publique. En RDC, le Plan National Stratégique de Développement (PNSD) prévoit en matière des finances publiques, d'élargir considérablement l'espace fiscal en vue d'une meilleure prise en charge des dépenses publiques et, pour ce qui est particulièrement de la mobilisation des ressources extérieures, de renforcer le portefeuille des projets et programmes. Cette fonction souffre du manque d'exploitation optimale du potentiel disponible, tant au niveau interne qu'externe. Elle est caractérisée par un faible taux de pression fiscale, une fraude multidimensionnelle, une faiblesse dans l'organisation et l'informatisation des services fiscaux, entachant ainsi la capacité de recouvrement des ressources par les services attitrés.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Obje	Objectif 1 : Accroitre le niveau de mobilisation des ressources publiques										
	Indicateurs	Unité de	Réalisations		Exercice en cours	Cibles					
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024			
1.1	Recettes effectives totales	%	82,9%	ND	100	100	100	ND			

Explication : cet indicateur mesure l'écart entre les recettes effectives et celles du budget initialement approuvé **Mode de calcul** : (Recettes réalisées/assignations)*100

Source: Loi portant reddition des comptes

1.2	Pression fiscale	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND

Explication : cet indicateur mesure le poids des impôts dans l'économie d'un pays

Mode de calcul : (Impôts prélevés sur une année/PIB)*100

Source : Régies Financières

Obje	Objectif 2. : Améliorer la qualité de l'offre des services mobilisateurs des ressources publiques										
Indicateurs		Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours	Cibles					
N°	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024			
2.1	Nombre de procédures fiscales simplifiées	Nombre	4	6	6	6	6	ND			

Explication : renseigne sur le niveau de mise en œuvre de la simplification des procédures fiscales par les

services mobilisateurs

Mode de calcul : comptage

Source: DGI

2.2	Nombre de procédures administratives simplifiées	Nbre	13	17	17	14	14	14	ND			
Expl	Explication : Renseigne sur le niveau de mise en œuvre de la simplification des procédures administratives par											
-	les services mobilisateurs											
Mod	Mode de calcul : comptage											
Sour	ce : DGI											
2.3	Taux d'informatisation des services mobilisateurs des	%	45	45	45	50	55	60	ND			

Mode de calcul : (Nombre de services dotés d'un système intégré de gestion des recettes/nombre total des services mobilisateurs des ressources) *100

Source : DGI

PROGRAMME: COMPTABILITE PUBLIQUE, GESTION DE LA TRESORERIE, DETTE PUBLIQUE ET SECTEUR FINANCIER

Responsable:

Fonction:

1. Stratégie du programme

Eu égard aux avancées significatives intervenues en terme d'adoption et de vulgarisation de certains textes légaux et règlementaires, régissant les Finances Publiques, notamment la LOFIP (2011); le RGCP; le PCE et le Règlement d'Administration applicable aux Comptables Publics (2015), il paraît évident que certaines faiblesses énumérées dans le PAP ont été corrigées, en l'occurrence l'inadaptation du cadre juridique et institutionnel.

S'appuyant sur les services sus évoqués, les actions sont orientées vers l'optimisation de la gestion de la trésorerie, la production et l'arrêt des comptes de qualité, le renforcement des dispositifs du contrôle des finances publiques et l'encadrement du secteur financier pour le financement de l'économie nationale, en vue d'améliorer la gestion des ressources financières et contribuer à l'évaluation de la redevabilité.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Objectif 1 : Améliorer l'exhaustivité, la sincérité, la fiabilité et la régularité des enregistrements comptables

N°	Indicateurs	Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours	Cibles		
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.1.	Opérations de l'Administration centrale non comptabilisées dans les états financiers	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND

Explication : cet indicateur évalue la mesure dans laquelle les dépenses de l'État sont comptabilisées en dehors des états financiers de l'Administration centrale

Mode de calcul: (nombre des opérations non comptabilisées/nombre total des opérations)*100

Source: DGTCP (DTMF, DRQC, IST)

1.2	Taux des comptabilités produites et transmises dans le délai par les comptables publics par an	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
-----	--	---	----	----	----	----	----	----

Explication: renseigne sur le pourcentage des comptabilités produites et transmises par les Comptables Publics

Mode de calcul : Taux des comptabilités produites et transmises dans le délai par les comptables publics par an/Nombre de comptabilités produites et déposées X100/Total des comptabilités attendues ;

Source : DRQC

1 2	Proportion	de	feuilles	0/2	ND	ND	ND	ND	ND	ND
1.5	d'observation	ıs émise	es	70	טא	ND	ND	טוו	ND	טוו

Explication: le pourcentage des observations émises

Mode de calcul : Proportion de feuilles d'observations émises : Nombre de feuilles d'observations émises x 100/Total des comptabilités déposées :

Source: DRQC

N°	Indicateurs	Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles		
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
1.4	Taux des comptabilités transmises à la Cour des Comptes	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND	

Explication : renseigne sur le pourcentage des comptabilités transmises à la cour des comptes par rapport aux comptabilités attendues.

Mode de calcul : Taux des comptabilités transmises à la Direction de la Reddition Générale des Comptes : Nombre des comptabilités transmises à la Direction de la Reddition Générale des comptes/Total des comptabilités attendues.

Source: DRQC

Obje	Objectif 2 : Assurer et améliorer la qualité de la reddition des comptes de l'exercice clos											
N°	Indicateurs	Unité de	Réali	sations	en cours	Cibles						
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024				
2.1	Délai de transmission de projet de loi portant reddition des comptes de l'exercice clos du pouvoir central	Date	Oct. 2020	15 mai 2021	15 mai	15 mai	15 mai	ND				
comp Mod	ication : renseigne sur le respec otes de l'exercice clos : e de calcul : Décompte ;	t de la date	de transn	nission de p	orojet de loi p	ortant red	dition des					
Soul	rce : DPRC											
2.2	Pourcentage des comptabilités rapprochées sur terrain par rapport aux écarts persistants décelés	%	> 50	> 70	> 85	100	100	ND				

Explication:

Mode de calcul: Nombre de comptabilité rapprochées sur terrain x100

Total Ecarts persistants décélés

Source: DPRC

23	Proportion	des	montants	%	± 100	± 100	± 100	100	100	± 100
2.3	reversés au	Compt	e du Trésor	/0	± 100	± 100	± 100	100	100	± 100

Explication: renseigne sur la part des montants reversés au compte du trésor par rapport au total des écarts persistants non justifies

Mode de calcul : $\frac{Montant\ totel\ revers\'e\ au\ compte\ du\ Tr\'esor}{Total\ Ecarts\ persistants\ non\ justifi\'es} \chi 100$

Source: DPRC

Obje	Objectif 3 : Rationaliser la gestion de la Trésorerie													
N°	Indicateurs	Unité de mesure	Réal	isations	Exercice en cours	Cibles								
			2019	2020	2021	2022	2023	2024						
3.1	Proportion des arriérés de l'exercice clos	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND						

Explication:

Mode de calcul : Reste à payer X 100/ Volume total des OP donnés à la BCC

Source: DGTCP/ACCT

N°	Indicateurs	Unité de mesure	Réal	isations	Exercice en cours		Cibles					
		IIICSUIC	2019	2020	2021	2022	2023	2024				
3.2	Valeur des titres à court terme (Bons de Trésor, etc.) émis par exercice	Montant en CDF	ND	ND	ND	ND	ND	ND				
Expli	ication :											
	e de calcul : Valeur des titres à co ou CDF ce : DGTCP/ACCT	ourt terme (B	ons de T	Trésor, etc.)	émis par ex	ercice : M	ontants	en USD				
3.3	Taux des comptes bancaires qui échappent au compte général du Trésor	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND				
Mode	Explication : Mode de calcul : Nombre des comptes non consolidés au CGT/Nombre Total des comptes identifiés Source : DGTCP/ACCT											
3.4	Délai de captage d'informations sur les opérations relatives aux recettes publiques	Date	ND	ND	ND	ND	ND	ND				
Mode	cation : e de calcul : Constat ce : DGTCP/ACCT											
3.5	Niveau d'alignement du PEB au PTR	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND				
Mode	ication : e de calcul : Constat ce : DGTCP/ACCT											
3.6	Niveau d'arrimage du PTR à la SIMONIT/BCC (Monnaie)	%	ND	Nd	ND	ND	ND	ND				
Mode	cation : e de calcul : Constat ce : DGTCP/ACCT											

Objectif 4 : Financer les besoins de l'Etat aux moindres coûts et risques tout en préservant la viabilité de la dette publique

N°	Indicateurs	Unité de Réalisa		ations	Exercice en cours	l Cib		bles	
		illesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
4.1	Valeur actualisée de la dette publique extérieure sur le PIB	%	9,9	9,5	9,1	8,1	ND	ND	

Explication:

Mode de calcul : VAN Dette publique extérieure/PIB

Source : FMI: Analyse de viabilité de la dette publique après le choc cause par le COVID-19, Rapport FMI

N°20/146, Avril 2020

N°	Indicateurs	Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours	Cibles		
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
4.2	Valeur actualisée de la dette publique extérieure sur les exportations	%	37,9	40,6	38,2	32,6	ND	ND

Explication:

Mode de calcul : VAN Dette publiques extérieure/Exportations

Source : FMI: Analyse de viabilité de la dette publique après le choc cause par le COVID-19, Rapport FMI N°20/146. Avril 2020

4.3	Ratio	Service	de	la	dette	%	4.8	5.7	5.6	5.1	ND	ND
7.5	extérie	ure sur les	expo	ortatio	ons	/0	1,0	0,1	0,0	0,1	''	'\'

Explication:

Mode de calcul : Service de la dette/Exportations

Source : FMI: Analyse de viabilité de la dette publique après le choc cause par le COVID-19, Rapport FMI N°20/146, Avril 2020

11	Ratio Service de la dette sur les	%	11 2	11 1	11 1	10,0	ND	ND
4.4	recettes	/0	11,0	11,1	11,1	10,0	טוו	שוו

Explication:

Mode de calcul : Service de la dette/Recettes

Source : FMI: Analyse de viabilité de la dette publique après le choc cause par le COVID-19, Rapport FMI N°20/146, Avril 2020

Obje	ctif 5 : Renforcer et soutenir le dé	veloppemen	t du sect	eur financ	ier et de la l	Micro fina	nce			
N°	Indicateurs	Unité de	mesure		Realisations		Exercice en cours		Cibles	
		illesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024		
5.1	Nombre de personnes incluses dans le système financier (ayant eu accès à un service financier adapté : épargne, crédit, transfert de fonds, assurance)	Nombre	2 098	11 000	12 500	12 500	ND	ND		

Explication:

Mode de calcul : Nombre de personnes incluses dans le système financier (ayant eu accès à un service financier adapté : épargne, crédit, transfert de fond, assurance) : Nombre

Source : FNM, BCC

5.2 Volume de crédits octroyés Montant 926 905 1 921 096 845 2 183 064 597 2 183 064 597 ND ND

Explication:

Mode de calcul : Volume de crédits octroyés : Montants en USD ou en CDF

Source: BCC et FNM

N°	Indicateurs	Unité de mesure	Réalisations		Exercice en cours	Cibles		
		illesule	2019	2020	2021	2022	2023	2024
5.3	Nombre d'institutions financières agréées et antennes opérationnelles en milieu rural et urbain	Nombre	18	23	36	ND	ND	ND

Explication:

Mode de calcul : Nombre d'institutions financières agréées et antennes opérationnelles en milieu rural et urbain :

Nombre

Source: FNM, CADECO

	•• • • • •	, •									
5.4	Taux	de	suivi	d'institutions	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	l financi	ères	de l'Etat		/0	IND	110	110	IVD	110	110

Explication:

Mode de calcul : Taux de suivi d'institutions financières de l'Etat : Nombre d'institutions financières de l'Etat dont

les états financiers ont été analysés X100/Total d'institutions financières de l'Etat

Source: FNM, ARCA, CADECO, SOFIDE, BCC

PROGRAMME: PILOTAGE DE LA REFORME DES FINANCES PUBLIQUES

Responsable :

Fonction:

1. Stratégie du programme

En ce qui concerne la réforme des finances publiques, la stratégie du programme s'inspire du Plan stratégique de réforme des finances publiques adoptée par le Gouvernement en mars 2010. Ce plan présente la vision du Gouvernement de disposer à moyen et à long terme d'un système de gouvernance financière capable de répondre, de manière adéquate, aux besoins du développement économique et social du pays.

La mise en œuvre du programme tient également compte de nouvelles priorités du Gouvernement inscrites dans le plan national stratégique de développement (PNSD) 2019-2023, document aligné sur les objectifs de développement durable (ODD) 2030.

Dans son volet de réforme des finances publiques, le programme vise (i) la consolidation de la fonction macro-budgétaire et l'instauration de la démarche de la performance ; (ii) le renforcement de la politique fiscale et l'accroissement des capacités de gestion des administrations fiscales ; (iii) la déconcentration de l'ordonnancement, la rationalisation de la gestion de la dette publique, la rationalisation de la gestion de la commande publique, la mise en place d'un système intégré de gestion des finances publiques ; (v) le renforcement de la cohérence des outils de régulation budgétaire et de trésorerie ; (iv) la modernisation de la comptabilité publique, de la gestion de la trésorerie et du système de production des statistiques des finances publiques ; (v) le renforcement du système de contrôle interne et externe des finances publiques ; (vi) le renforcement de la gestion des finances publiques au niveau provincial et local et (vii) la promotion de la transparence dans la gestion des finances publiques.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Objectif 1: Assurer le développement conceptuel et la coordination du processus d'instauration de la budgétisation axée sur la performance conformément à la LOFIP

		Réalisations			Cibles			
Indicateur	Unité de mesure	2019	2020	Exercice en cours 2021	2022	2023	2024	
Niveau d'exécution de la feuille de route de la mise en place du budget programme	%	ND	0	35	80	100	ND	

Explication:

Mode de calcul : nombre d'activités critiques réalisées relativement au cumul des activités prévues non réalisées à la période considérée. Ce calcul ne tient pas compte de certaines activités des domaines de réformes connexes n'ayant pas de lien direct avec la migration vers le budget programme.

Source: COREF

Objectif 2: Renforcer l'efficacité du système fiscal

		Réalis	sations		Cibles		
Indicateur	Unité de mesure	2019	2020	Exercice en cours 2021	2022	2023	2024
Niveau d'exécution de la matrice des actions de réformes prioritaires	%	ND	0	5	10	20	ND

Explication : Mode de calcul :

Source: COREF et REGIES

Objectif 3: Mettre en œuvre la déconcentration de l'ordonnancement

		Réali	sations	Exercice en	Cibles		
Indicateur	Unité de mesure	2019	2020	cours 2021	2022	2023	2024
Niveau d'exécution du plan de déconcentration de l'ordonnancement	%	ND	2	41	76	100	ND

Objectif 4 : Mettre en place le système intégré de gestion des finances publiques

Indicateur	Unité de	Réalisations		Exercice en	Cibles		
	mesure	2019	2020	cours 2021	2022	2023	2024
Niveau (%) de mise en œuvre du POG	%	ND	0	21	45	84	ND

Objectif 5: Garantir la mise en place du nouveau cadre règlementaire et institutionnel de tenue de la comptabilité publique

Indicateur	Unité de	Réalisations		Exercice en	Cibles			
indicateur	mesure	2019	2020	cours 2021	2022	2023	2024	
Degré de conformité du cadre comptable aux normes IPSAS	%	ND	25	65	80	98	ND	

Explication : Variant de 0 à 100, le sens de l'évolution de cet indicateur marque le progrès ou le défaut d'alignement des procédures comptables sur le cadre normatif. Ainsi, une baisse signifie un recul tandis qu'une augmentation traduit l'effort de conformité à ces procédures.

Mode de calcul : l'évaluation de la conformité du cadre comptable de la RDC sera fondée sur le ratio textes comptables validés au niveau politique par rapport aux textes comptables au niveau technique, le COREF ayant la charge d'endosser les textes de réforme en matière des finances publiques.

Source : Ministère des finances et la primature

Objectif 6 : Renforcement du contrôle des finances publiques

Indicatory	Unité de	Réalisa	tions	Exercice en		Cibles	
Indicateur	mesure	2019	2020	cours 2021	2022	2023	2024
Pourcentage des administrations dotées des structures d'audit interne fonctionnelles	%	ND	0	2	22	42	ND

Explication: Il permet d'évaluer le degré d'efficacité des dispositifs de contrôle interne des administrations publiques ; **Mode de calcul**: Nombre administrations dotées des structures d'audit interne fonctionnelles par rapport à l'ensemble des administrations (en %)

Source: IGF

Objectif 7 : Améliorer la gouvernance financière en provinces et ETDs

Indicatour	Unité de			Exercice en	Cibles			
Indicateur	mesure	2019	2020	cours 2021	2022	2023	2024	
Niveau de mise en œuvre du plan d'action de la stratégie de renforcement de la décentralisation financière	%	ND	0	10	35	60	ND	

Objectif 8: Promouvoir la transparence dans la gestion des finances publiques

Indicateur	Unité de	Réalisations		Exercice en	Cibles			
indicateur	mesure	2019	2020	cours 2021	2022	2023	2024	
Rang de la RDC dans le classement IBP ⁽¹⁾	%	ND	31	40	45	50	ND	

Explication:

Mode de calcul : Méthodologie OBS

Sources:

(1) : Cfr Site Webb (A préciser)

10. Budget (Section 31)

PRESENTATION DU MINISTERE

Ministre: S.E BOJI SANGARA BAMANYIRE Aimé Fonction: Ministre d'Etat, Ministre du Budget

1. Présentation Stratégique du Ministère

Créé par Ordonnance présidentielle n°86-263 du 31 Octobre 1986, le Département du Budget est né des cendres de l'ancienne Direction du Budget-Contrôle du Département des Finances. L'objectif poursuivi était d'améliorer la gestion des Finances Publiques en assurant une nette séparation entre les attributions du Département des Finances et celles du Département du Budget. Par la suite, tous les Départements de l'Exécutif sont devenus des Ministères, d'où l'appellation « Ministère du Budget ». Le Ministère prépare les lois de finances, élabore le Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT) et le Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT) global en fonction des hypothèses macroéconomiques préalablement définies par le Comité Permanent de Cadrage Macroéconomique (CPCM) dirigé par le Ministère du Plan. En vue du règlement définitif du Budget de l'Etat, le Ministère travaille en collaboration avec le Ministère ayant les Finances dans ses attributions.

La gestion des finances publiques congolaises s'effectue actuellement suivant les dispositions pertinentes de la *loi n°11/011 du 13 juillet 2011 relative aux finances publiques* (LOFIP) et institutionnelles en cours de mutation pour se conformer aux exigences de la Constitution du 18 février 2006, prônant notamment la libre administration des provinces et la décentralisation.

Conformément aux missions dévolues au Ministère du Budget par l'Ordonnance précitée relative à la création du Ministère telles que modifiées et complétées à ce jour, les politiques du Ministère vont se réaliser à l'aide de quatre programmes, à savoir : Administration Générale ; Programmation et Budgétisation des Politiques ; Développement et Suivi des Performances ; Contrôle de l'exécution financière du budget et enfin Approvisionnement.

2. Objectifs les plus représentatifs du ministère

- Objectif 1: Promouvoir le changement de mode de gestion et la mise en œuvre du budget-Programme;
- Objectif 2 : Privilégier le résultat et la mise en œuvre d'un appui adapté aux besoins ;
- Objectif 3 : Améliorer la qualité des prévisions budgétaires

PROGRAMME: ADMINISTRATION GENERALE

Responsable du programme :

Fonction:

1. Stratégie du Programme

Dans le cadre de la budgétisation classique basée sur la logique des moyens, l'insuffisance des résultats passés pouvait s'expliquer par le constat des dysfonctionnements du cadre organique inadapté en matière de gestion en mode programme.

Pour la détermination de la chaîne managériale, il y a nécessité d'identification des acteurs de la gouvernance budgétaire ; une étape non encore amorcée. Néanmoins un projet de texte portant sur la gouvernance budgétaire sous mode programme a été produit et est en cours de validation.

L'existence d'un nouveau cadre institutionnel et organisationnel est un atout majeur pour exercer le leadership requis et efficient devant inspirer la confiance des acteurs et concilier le caractère transversal du Ministère.

Toutefois, de multiples faiblesses limitent jusqu'à présent l'efficacité de l'action du programme, à savoir : faible suivi des progrès de la stratégie sectorielle, lenteur dans la mise en œuvre des réformes et par la faible qualité de la formation des ressources humaines.

A moyen terme, le programme doit œuvrer pour le passage d'une gestion simple du personnel vers une gestion rationnelle et durable des ressources humaines en adéquation avec les ressources financières et budgétaires permettant ainsi la maîtrise des effectifs et de la masse salariale y afférente.

En réponse aux nombreux défis et faiblesses de gestion administrative évoqués ci-haut, les interventions de ce programme permettront la réduction de la lourdeur administrative, le gain de temps par la réduction des délais de traitement des dossiers administratifs, l'amélioration des conditions d'efficacité et d'accès des citoyens aux documents administratifs et budgétaires, le renforcement du degré d'ouverture de l'Administration du budget aux usagers.

A long terme, le programme d'administration générale étant transversal a l'obligation d'instaurer la modernisation des conditions du travail et de l'amélioration des Méthodes et procédures du travail de l'ensemble du personnel du Ministère.

2. Objectifs et indicateurs de performance du programme

N°	Indicateurs	Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours	Cibles		
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
01	Nombre de nouveaux textes revus/réalisés suivant la LOFIP	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	ce : Rapport DEP e de calcul : Nombre de nouveaux textes r	evus/réalisés	s suivant	la LOFIP				
02	Taux de fonctionnement des nouveaux organes	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	ce : Rapport d'activités du Secrétariat Gér e de calcul : Taux de fonctionnement de no		anes			•		
03	Taux d'audits de performance réalisés	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	ce : Rapport d'activités du Secrétariat Gér e de calcul : Taux d'audits de performance			•		•		

N°	Indicateurs	Unité de	Réalisations		Exercice en cours	Cibles		
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
01	Taux de mise en œuvre du plan annuel de formation	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sour	ce : Rapport DRH							
02	Taux d'actes de gestion des ressources humaines (trimestriel).	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND

N°	Indicateurs	Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles	
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
01	Taux des services disposant d'un manuel de procédures validé	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sour	ce : Rapport DRH							
Mode	e de calcul : Nombre des services ayant ur	n manuel de	procédur	es validé	/Total des serv	vices du N	/linistère :	x 100
00	Guides méthodologiques produits et	Mlawa	ND	ND	ND	No	No	No
02	vulgarisés	Nbre	ND	טא	ND	ND	ND	ND
Sour	ce : Rapport DRH					•		
	e de calcul : Nombre de guides méthodolo	giques prod	uits et vu	ılgarisés _l	par service = 0	Chiffre co	rresponda	ant à la
fin de	e l'année							
	Proportion des sites/bâtiments abritant							
03	les services du Ministère doté d'un	%	ND	ND	ND	ND	Nd	ND
00	réseau Informatique fonctionnel et connecté à l'Internet.	70	110	110	ND	110	110	110

Total des sites ou bâtiments des services du Ministère

PROGRAMME: COORDINATION, PROGRAMMATION ET BUDGETISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Responsable du Programme :

Fonction:

1. Stratégie du Programme

En matière de programmation et budgétisation des politiques publiques ainsi que du suivi du budget, le programme à la charge d'arrimer les politiques publiques aux orientations, axes et objectifs stratégiques de la stratégie nationale de développement en l'occurrence le Plan National Stratégique de Développement.

Ainsi, ce lien entre les politiques publiques sectorielles sera traduit à travers les outils de planification et de programmation budgétaire qui sont les programmes d'actions prioritaires sectoriel, le CBMT, les CDMT central et sectoriel. Les actions phares qui sont envisagées dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme consisteront :

- au respect de l'application de la chaine PPBS (Planification- Programmation- Budgétisation et Suivi évaluation) dans la mise en œuvre de gestion des finances publiques;
- à la systématisation des stratégies sectorielles et de leurs déclinaisons en programmes budgétaires ministériels;
- au recours du TOFE prévisionnel issu du cadrage macro-économique, du CBMT et du CDMT Central dans la fixation de la trajectoire des finances publiques et la détermination des grands agrégats budgétaires en recettes et en dépenses ainsi que leur affectation extra-ministérielle;
- la généralisation de CDMT Sectoriel dans tous les services dépensiers pour la détermination des coûts des programmes, actions, activités et tâches afin d'améliorer la qualité de la dépense publique;
- restaurer la crédibilité budgétaire par l'instauration des autorisations d'engagement et des crédits de paiement et d'instaurer in fine la pluri annualité budgétaire;
- à l'accompagnement des sectoriels dans la structuration de leurs politiques publiques en programmes budgétaires.

Eu égard à ce qui est dit ci-haut, la mise en œuvre de la stratégie du programme est appelée à veiller à un meilleur suivi de la migration de la gestion des finances publiques vers la gestion axée sur les résultats au travers le budget – programme. Il est alors recommandé pour chaque année à opérer un choix pour les ministères éligibles à la gestion du budget-programme et de déterminer le chronogramme pour la migration totale vers le budget-programme à l'horizon 2024.

2. Objectifs et indicateurs du programme

Obje	ectif 01 : Rendre plus efficace la co	ordination	des pol	itiques	sectorielles			
N°	Indicateurs	Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles	
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
01	Taux de mise en œuvre des politiques publiques et stratégies associées	%	ND	ND	ND	Nd	Nd	Nd
02	Taux d'exécution par programme opérationnel et par Ministère	%	ND	ND	ND	ND	ND	Nd

N°	Indicateurs	Unité de			Exercice en cours	Cibles		
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Documents et outils de programmation budgétaire produits dans le délai	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
2	Nombre de séances de vulgarisation sur les outils de programmation et budgétisation en mode programme (trimestriel)	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND

Taux d'arrimage des politiques publiques aux lois de finances ND	ant de st stères se ND lu Budge	ectoriels x 10 ND t;	00 85	90	95
1 publiques aux lois de finances % ND Source des données : CBMT et CDMT / DGPPB, Ministère du B Modalités de Calcul : comptage des ministères sectoriels dispossarrimées au budget / nombre total des ministères dépenses réelles du budget voté % ND Source des données : Rapport d'exécution, DGPPB/ Ministère de Loi de la reddition de comptes / Ministère des Finances Modalités de Calcul : Dépenses et recettes hors dette / total recent autorisations de parlement contenues dans Proportion de stock des arriérés	eudget ant de st stères se ND lu Budge	tratégies sed ectoriels x 10 ND t ;	ctorielles o	pération 90	nelles et
Source des données : CBMT et CDMT / DGPPB, Ministère du B Modalités de Calcul : comptage des ministères sectoriels dispos arrimées au budget / nombre total des ministères dépenses réelles du budget voté % ND Source des données : Rapport d'exécution, DGPPB/ Ministère de Loi de la reddition de comptes / Ministère des Finances Modalités de Calcul : Dépenses et recettes hors dette / total rece autorisations de parlement contenues dans Proportion de stock des arriérés	eudget ant de st stères se ND lu Budge	tratégies sed ectoriels x 10 ND t ;	ctorielles o	pération 90	nelles et
Modalités de Calcul : comptage des ministères sectoriels dispossarrimées au budget / nombre total des ministères au budget / nombre total des ministères au budget / nombre total des ministères au budget voté sequence dépenses réelles du budget voté % ND Source des données : Rapport d'exécution, DGPPB/ Ministère de Loi de la reddition de comptes / Ministère des Finances Modalités de Calcul : Dépenses et recettes hors dette / total receautorisations de parlement contenues dans Proportion de stock des arriérés	ant de st stères se ND lu Budge	ectoriels x 10 ND t;	00 85	90	95
arrimées au budget / nombre total des minitales au budget / nombre total des minitales au budget / nombre total des minitales au budget voté service dépenses réelles du budget voté service des données : Rapport d'exécution, DGPPB/ Ministère de Loi de la reddition de comptes / Ministère des Finances set recettes hors dette / total recent autorisations de parlement contenues dans service des la	stères se ND lu Budge	ectoriels x 10 ND t;	00 85	90	95
Taux d'exécution des recettes et dépenses réelles du budget voté % ND Source des données : Rapport d'exécution, DGPPB/ Ministère de Loi de la reddition de comptes / Ministère des Finances Modalités de Calcul : Dépenses et recettes hors dette / total rece autorisations de parlement contenues dans Proportion de stock des arriérés	ND lu Budge	ND t;	85		
dépenses réelles du budget voté % ND Source des données : Rapport d'exécution, DGPPB/ Ministère de Loi de la reddition de comptes / Ministère des Finances Modalités de Calcul : Dépenses et recettes hors dette / total rece autorisations de parlement contenues dans Proportion de stock des arriérés dans le circuit d'exécution de la	lu Budge	et;			
Source des données : Rapport d'exécution, DGPPB/ Ministère de Loi de la reddition de comptes / Ministère des Finances Modalités de Calcul : Dépenses et recettes hors dette / total rece autorisations de parlement contenues dans Proportion de stock des arriérés	lu Budge	et;			
- Loi de la reddition de comptes / Ministère des Finances Modalités de Calcul : Dépenses et recettes hors dette / total rece autorisations de parlement contenues dans Proportion de stock des arriérés			s dette co	nforme a	IIX
Modalités de Calcul : Dépenses et recettes hors dette / total rece autorisations de parlement contenues dans Proportion de stock des arriérés	ettes et d	dépense hors	s dette co	nforme a	IIY
Proportion de stock des arriérés dans le circuit d'exécution de la	ettes et d	dépense hors	s dette co	nf∩rme a	III
Proportion de stock des arriérés				illorillo d	UA
3 dans la circuit d'ovécution de la	le budge	et voté x 100)		
3 dans le circuit d'exécution de la ND					
3 dans le circuit d'execution de la % ND	ND	ND	ND	ND	ND
dépense publique					
Source des données : Rapport d'exécution, DGPPB / Ministère d					
Modalités de Calcul : comptage des dossiers de dépenses non p	-			total des	;
dossiers de dépenses introduits dans la cha	aine de la	a dépense x	100		
Proportion de la participation des					
sectoriels et de toutes les instances					
de validation dans le processus % ND	ND	ND	60	80	100
budgétaire					
Source des données : Calendrier budgétaire, DGPPB/ Ministère	du Budg	get			
Modalités de Calcul : comptage d'activités exécutées impliquant	la partici	ipation de se	ectoriels e	t des ins	tances

Obje	ectif 2 : Améliorer la couverture, l'ex	haustivité et l	la trans∣	parence	budgétaire				
1	Proportion de ressources							N	
	extrabudgétaires rapportées dans	%	ND	ND	ND		ND	D	ND
	le budget							U	
Sou	rce des données : Loi de finances / M	linistère du bu	dget						
Mod	alités de Calcul : comptage d'organis	mes et établis	sements	disposa	ant de ressou	rces et a	activit	és	
	extrabudgétaires (no	on rapportées (dans le _l	processu	ıs budgétaire) captés	dans	s le bi	udget /
	nombre total des org	ganismes et ét	ablissen	nents dis	sposant des re	essource	es et	activ	ités
	extrabudgétaires x 1	00							
2	Nombre de documents et rapports	Nbre	ND	ND	ND	1	ND	N	ND
	budgétaires publiés dans le délai	INDIE	ND	טא	טוו		טאו	D	טוו
Sour	ce des données : Rapport d'activités,	DGPPB / Minis	stère du	Budget					
Mod	alités de Calcul : comptage de docum	ents et rappor	rts budg	étaires p	ubliés dans l	e délai d	confo	rmér	nent aux
lois e	et textes règlementaires qui régissent l	a gestion de fi	nances	publique	s en RDC				
3	Niveau d'accès du public aux								
	principales informations								
	budgétaires et de participation de	%	ND	ND	ND	80	,	90	100
	la société civile dans le processus								
	budgétaire								
	ce des données : Rapport annuel d'ac								
Mod	alités de Calcul : comptage de docun								
	du Ministère ou publ				le délai / nom	bre total	l de a	locun	nents,
	rapports et décisions	s budgétaires _l	<u>produits</u>	x 100		1			T
4	Proportion de communication des								
	informations fiables aux sectorielles	0.4							
	et aux administrations	%	ND	ND	ND	50	(60	90
	décentralisées sur leurs allocations								
_	budgétaires	0000/0							
	ce des données : Rapport d'activités [
Mod	alités de Calcul : nombre des docum		_						
	statistiques fiables s		•						
	transmis aux sectori								
	prévisions budgétair					•			
	informations et statis	stiques flables	a transn	neπre au	ix sectorieis e	≆t aux pr	ovinc	es et	EIDX
-	100					1			1
5	Degré de consolidation de données	0/	ND	ND	NID			00	00
	budgétaires de l'administration	%	ND	ND	ND	50	(60	80
0	centrale et de provinces ETD	OCDDD/Ddesa	1			<u> </u>			
	ce des données : Rapport d'activités [ımanta l	audaátairas) :	oonsoli-l	60 a:	100 10	
IVIOQ	alités de Calcul : Informations budgé								
	informations budgét								ıvarıl ia
	clôture de l'exercice	vuuyetaire / It	11101111 of	เสแบบริ	uuyetalles a	COHSOILO	IUI X	100	

Obje	ectif 3 : Renforcer la surveillance du	risque budg	étaire g	lobal, in	nputable aux	autres e	ntités d	u
sect	eur public							
1	Proportion des rapports							
	budgétaires et comptes annuels							
	vérifiés, présentés par les							
	établissements publics, entreprises							
	publiques et les agences publiques	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	autonomes à l'administration							
	centrale et consolidés chaque							
	année							
Sour	ce des données : Rapport d'activités d	lu Ministère du	budget					
	lalités de Calcul : Nombre d'établis				publiques e	et les ag	ences p	ubliques
	autonomes ayant o							
	consolidés par l'ad	•				•		
	publiques et les ag					•	•	•
2	Proportion des engagements							
	contrôlés de l'administration							
	décentralisée entrainant des	%	ND	ND	ND	50	60	80
	obligations sur la situation							
	budgétaire de l'administration							
	centrale							
Sour	ce des données : Rapport d'activités d	lu ministère du	budget					
Mod	lalités de Calcul : Nombre des rapp	oorts annuels	transmi	s par le	s provinces (et ETD e	t consol	idés par
	l'administration cer	ntrale / nombre	des pro	vinces e	et ETD x 100			•
Obje	ectif 4 : Disposer d'un budget annue	I compatible	avec le	potentie	el économiqu	ie du pay	s et refl	étant la
	che annuelle des politiques publiqu				_			
1	Taux de pression fiscale amélioré	%	ND	ND	14,0	8.1	11,5	13,9
Soul	rce Des Données : Note de Cadrage	Macroéconom	ique, CF	CM/Min	istère du Plar	1		
Mod	alités de Calcul : Recettes projetées / I	PIB X 100						
	ectif 5 : Réglementer le processus d		du budg	et de l'E	tat en mode	program	me	
1	Pourcentage de ministères dotés							
	des budgets programmes	%	0	40	80	90	95	100
Soul	rce des données : Rapport d'activités	DGPPB/ Budg	get					
Mod	alités de Calcul : Nombre de ministe	ères disposar	nt de PA	P / nom	bre de minis	tères		

PROGRAMME: DEVELOPPEMENT ET SUIVI DES PERFORMANCES

Responsable du programme :

Fonction:

1. Stratégie du Programme

Ce programme renferme exclusivement la notion de « performance », l'une des innovations importantes induites par la LOFIP du 13 juillet 2011. La performance d'un organisme est sa capacité à atteindre des objectifs préalablement fixés.

L'objectif général de ce programme vise à améliorer l'efficacité de la dépense publique en orientant la gestion budgétaire vers l'atteinte des résultats cohérents avec les objectifs stratégiques.

A cet effet, ce programme devra organiser régulièrement l'évaluation de la mise en œuvre des politiques publiques, par la mesure exacte pour chaque programme, en tant qu'unité de spécialisation des crédits, des résultats au regard des engagements pris dans les PAP.

Assurer périodiquement le développement qualitatif des projets et des Rapports Annuels de Performance destinés à la validation du Ministre en charge du Budget d'une part, donner la mesure exacte de la mise en œuvre des stratégies nationales de développement et du degré d'atteinte du développement intégral du pays d'autre part, sont des objectifs fondamentaux du programme tels que déduits des orientations tirées de la LOFIP ayant trait à l'introduction de la notion de résultats dans la gestion des Finances Publiques.

Ce programme privilégie la qualité de la dépense publique et la conformité de la recette publique au potentiel réel de l'économie du pays. Il s'inscrit également dans la logique de la sincérité budgétaire en vue de mettre fin à la gestion laxiste des affaires publiques qui a longtemps freiné le développement socio-économique du pays en mettant au point un logiciel approprié pour le suivi de la mise en œuvre des Budgets- programmes.

Ce programme a également pour charge de juguler les résistances aux réformes en établissant un cadre de discussion au sein du Ministère sur l'importance de chaque réforme.

Assurer périodiquement le développement qualitatif des projets et des Rapports Annuels de Performance

2. Objectifs et indicateurs du programme

			ibellé		Indicate	eurs
N°	Action Programme	Objectif	Indicateurs	Niveau Réf.	Niveau cible	Source de vérification
01	Suivi-évaluation de l'application des normes budgétaires aux trois niveaux d'exercice du Pouvoir et organismes publics rattachés	Vérifier la cohérence entre le CDMT, la loi de finances de l'exercice, les Edits et Décisions budgétaires au regard des priorités stratégiques fixées par le Gouvernement central.	Nombre de provinces et ETD disposant des Edits et Décisions budgétaires cohérents avec le CBMT	ND	ND	
02	Développement qualitatif des PAP réalisés par les sectoriels.	Renforcer les capacités des structures sectorielles chargées de l'élaboration des PAP	Nombre des sectoriels et organismes publics disposant d'un PAP adéquat	ND	ND	

			ibellé		Indicate	eurs
N°	Action Programme	Objectif	Indicateurs	Niveau Réf.	Niveau cible	Source de vérification
03	Développement du partenariat public-société civile	Renforcer la portée nationale du budget de l'Etat	Taux moyen de participation de la société à la Conférence des performances	ND	ND	
04	Suivi de la mise en œuvre du PNSD et production des rapports périodiques de performance	Améliorer la performance dans la mise en œuvre du PNSD	Rapports périodiques d'analyse et suivi de performance produits et validés	ND	ND	
	Appui technique au	Renforcer les capacités des acteurs au niveau	Nombre de séances de formation par Provinces et ETD			
05	développement des Provinces et ETD	des Provinces et ETD dans la conduite de la gestion en mode programme (volet performance).	Nombre d'outils de gestion en mode programme produits et validés par province et ETD	ND	ND	
06	Suivi-évaluation périodique de l'exécution des programmes au regard des engagements pris dans le PAP	Optimiser la démarche de la performance dans toutes les administrations publiques notamment par l'évaluation de la pertinence des actions à mener par programme ainsi que le respect des engagements pris dans les PAP.	Nombre de rapports périodiques d'exécution des programmes validés	ND	ND	
07	Publication périodique des informations relatives aux résultats en vue d'améliorer la prise de décision.	Rationaliser le système d'information et de communication à toutes les étapes du fonctionnement de la chaîne d'impact en vue d'améliorer la prise de décision.	Taux d'exécution des programmes et des effets et impacts attendus	ND	ND	
08	Elaboration des textes en mode standard	Renforcer le système de gestion en mode standard	Nombre des textes élaborés en mode standard	ND	ND	

PROGRAMME: CONTROLE ET SUIVI DE L'EXECUTION DU BUDGET

Responsable du programme :

Fonction:

1. Stratégie du Programme

Le chantier de la modernisation des finances publiques est vaste et permet d'entreprendre des réformes de grande envergure, leur étendue, traduit entre autres le besoin de renforcer les instruments du contrôle budgétaire actuel.

La stratégie du programme sera centrée sur les services cibles à savoir, les Institutions, les Ministères sectoriels, les organismes publics rattachés et la population. Il s'articule autour des axes majeurs ciaprès :

- contrôle et suivi de l'exécution du budget de l'Etat des organismes publics rattachés et des CDMT sectoriels dans la logique de la pluri annualité budgétaire ;
- suivi, centralisation et vérification des opérations des rémunérations des agents de carrière des services publics de l'Etat et des assimilés dans le cadre de la régulation des dépenses des rémunérations en vue de la fixation d'une politique salariale rationnelle;
- exécution des trois premières phases de l'exécution de la dépense publique concernant les charges communes et celles à crédits centralisés en vue de renforcer le rôle de liquidateur général dévolu au Ministre en charge du Budget;
- amélioration de la gestion informatique de la chaîne de la dépense publique et celle de la recette publique.

Le programme « Contrôle et Suivi de l'exécution du Budget » a pour objectif fondamental d'asseoir l'orthodoxie budgétaire aussi bien en recettes qu'en dépenses selon la logique du budget-programme et d'ancrer les pratiques de la gestion des crédits en vue de promouvoir la transparence, la visibilité et la redevabilité par un contrôle et un suivi de l'exécution comptable du budget orientés vers la soutenabilité budgétaire ainsi que la notion de résultats.

Ce programme est issu de la mission de contrôle et de suivi de l'exécution du budget attribuée au Ministère du Budget par l'Ordonnance n°86-263 bis du 31 octobre 1986 portant création d'un Département du Budget et le Décret n° 03/027 du 16 septembre 2003 fixant les attributions des ministères. Dans la vision de développement à imprimer au budget de l'Etat, ce rôle est appelé à fonctionner dans un contexte de programmation pluriannuelle des actions.

La Loi relative aux Finances Publiques en son article 105 reconnait au Ministre en charge du Budget le rôle de Contrôleur général du budget qu'il exerce par les Contrôleurs budgétaires affectés à toutes les structures sectorielles dont il ne peut être passé outre le visa pour qu'une dépense soit exécutée. Dans le système de gestion axée sur les résultats, le programme établit périodiquement la comptabilité budgétaire qui retrace toutes les opérations d'exécution du Budget infra-annuelles et pluriannuelles dans l'optique d'améliorer le processus de prise de décision. Non seulement, il permettra d'anéantir les pratiques de la gestion laxiste du passé, mais également à travers le rôle transversal du Ministère du Budget, ce programme est appelé à transformer le budget de l'Etat en un véritable levier de développement.

2. Objectifs et indicateurs associés au Programme

Objec	ctif 1 : Renforcer l'efficacité de la liquid			s des état	s de la paie	e et du pe	ersonne	
	Indicateurs	Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours	F	Projection	1
No	Libellé	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.	Proportion des secteurs de la fonction publique inscrit sur les états de la paie, établit à partir de la base de données (Fichier nominatif) permettant la paie dans le délai	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	Source des données : Rapport d'activi	tés Direction	l n de la Pa	l ie/ Ministè	re du huda	l <u> </u>		
	Modalités de calcul : Nombre des secti le fichier paie / n	eurs de la fo ombre des s	onction pu ecteurs d	blique dis e la foncti	posant des on publique	états de p x 100		·
Objec	ctif 2 : Améliorer qualitativement la ges	tion des ch	arges cor	nmunes e	et celles à d	crédits ce	entralisé	s
1	Proportion des contrats et des charges communes conformes aux lois, textes et procédures en vigueur	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	Source des données : Rapport d'activi	tés de la DIC	GCC					
	Modalités de calcul : Nombre de control							igueur /
	Fréquence de la tenue de la comptabilité matière et le taux de la couverture	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
2	Source des données : Rapport d'activi	tés de la DIC	GCC					
Ohio	Modalités de calcul : Nombre des matie à couvrir par la c	omptabilité i	matière	comptabili	té matière /	nombre to	otal des r	natières
Objec	ctif 3 : Réduire le volume de dépenses l	nors chaine						
1	Taux de dépenses et de recettes hors- chaîne et hors budget.	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	Source des données : Rapport d'activi			• ,				1.7
	Modalités de calcul : Nombre des doss exécutés	iers exécuté	s hors cha	aine / nom	bre total des	s recettes	ou des c	lépense
Objec	ctif 4 : Améliorer qualitativement et qua	ntitativeme	nt la com	mande p	ublique			
1	Proportion des dossiers de passation de marché faisant appel à la concurrence	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	Source des données : DGCMP et CGF	PMP						
	Modalités de calcul : Nombre des mare dossiers des ma			concurre	nce payés /	nombre t	otal des	
2	Accès du public à des informations sur la passation des marchés complets fiables et dans le délai	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	Source des données : DGCMP et CGF Modalités de calcul : Nombre de dossi des dossiers des	ers des mar	•	cs publiés	à temps op	oportun / ı	nombre t	otal

PROGRAMME: GESTION DES APPROVISIONNEMENTS ET IMPRESSION

1. Stratégie du programme

Après avoir constaté la disparité des sources d'approvisionnements et la pluralité des documents utilisés par les administrations, établissements et services publics de l'Etat ainsi que les établissements d'enseignement, l'Etat congolais avait résolu de créer le SENAPI en lui confiant des missions que voici :

- produire et acheter les fournitures des bureaux, imprimés divers ainsi que toutes les autres fournitures, aux fins d'approvisionner, à des conditions avantageuses, les administrations et autres services publics ainsi que les établissements d'enseignement de l'Etat ou les collectivités publiques. Standardiser les articles et les imprimés nécessaires à ces administrations, services et établissements publics.
- exécuter dans ses ateliers, les commandes des travaux portant sur les articles visés ci-dessus,
- vendre les articles ci-dessus excédant les besoins desdits administrations, services et établissements publics.
- effectuer toutes les opérations se rattachant directement ou indirectement à ses missions.

2. Objectifs et Indicateurs du Programme

	Indicateur	Unité	Réalis	ations	Exercice en cours 2021		Cibles	
No	Libellé		2019	2020		2022	2023	2024
1.	Taux annuel de formation des agents	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
2	Taux de couverture de texte Juridique	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
3	Proportion de renouvellement des machines d'impression à technologie de pointe	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	ce des données : SENAPI ctif 2 : Améliorer qualitativeme	ent les ser	vices d'a	pprovisio	onnement des f	ourniture	s et impr	imés d
	valeur							
1	Taux de rotation de stocks amélioré	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	Nombre de centres d'approvisionnement créés et opérationnels	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	Source des données : SENAP							

province et par grande ville.

11.Plan (Section 32)

PRESENTATION DU MINISTERE

Responsable: Monsieur MWANDO NSIMBA KABULO Christian, Ministre d'Etat, Ministre du Plan

1. Présentation stratégique du Ministère

Priorités nationales

Créé par l'Ordonnance N°79-051 du 6 mars 1979, le Commissariat Général au Plan, qui était jadis un Service rattaché à la Présidence de la République, est devenu Département du Plan en 1983 suivant l'Ordonnance N°83-085 du 18 mars 1983.

Plus récemment, l'Ordonnance n° 20/017 du 27 mars 2020 fixant les attributions des ministères consacre à celui du Plan, outre la mission de management commune à tous les ministères, la mission générale de traduire en termes de Plan et Programmes, la politique de développement économique et social de la République Démocratique du Congo.

C'est dans le cadre de cette mission que le Ministère du Plan a conduit depuis plus d'une décennie, l'élaboration et la mise en œuvre de deux documents de stratégie dits « Document de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCRP-1 et DSCRP-2) dont les principaux résultats sont :

- l'atteinte du point d'achèvement de l'I-PPTE (Initiative Pays Pauvres Très Endettés) en 2010 avec comme conséquence l'annulation de plus de 90% du fardeau de la dette extérieure et la poursuite de la croissance économique, (DSCRP-1 : 2006-2010);
- le renforcement des acquis du DSCRP-1 à travers le Programme d'Actions du Gouvernement qui a permis la consolidation de la stabilité macroéconomique, une croissance remarquable et une baisse du taux de pauvreté (DSCRP-2 : 2011-2015).

Dans la perspective d'un nouveau Cadre Stratégique et Programmatique, le Gouvernement, à travers le Ministère du Plan, s'est lancé depuis 2015, dans un vaste chantier d'élaboration d'un Plan National Stratégique de Développement arrimé à la vision issue de l'Etude Nationale Prospective (ENP), et aux engagements internationaux auxquels le pays a souscrit, notamment les Objectifs de Développement Durable (ODD) et les engagements de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

Politiques sectorielles

Dans le cadre de ce nouveau cycle programmatique, et des missions lui assignées par l'Ordonnance susmentionnée, le Ministère du Plan, s'impliquera dans la mise en œuvre des politiques publiques s'inscrivant dans le pilier II : « Renforcement de la Bonne Gouvernance, Restauration de l'autorité de l'Etat et Consolidation de la Paix », particulièrement dans la thématique de « Renforcement de la Bonne Gouvernance : amélioration de la qualité et de l'efficacité de l'action publique », du secteur de la « Planification du Développement et la programmation des investissements ».

Ainsi, le Ministère du Plan s'engage dans la réalisation des objectifs stratégiques sectoriels et les actions phares, ci-après, notamment :

- Améliorer l'efficacité de la planification et de la programmation du développement : (i) Plaidoyer pour la prise d'une Ordonnance ou d'un Décret sur la planification ; (ii) Elaboration du rapport annuel sur la mise en œuvre du Plan quinquennal ; (iii) Elaboration du PIP ; (iv) Etude sur le dividende démographique ; et (v) Elaboration des rapports annuels sur la mise en œuvre des ODD et le New Deal.
- Renforcer la planification des Ministères sectoriels, des provinces et des Entités Territoriales Décentralisées (ETD): (i) Accompagnement des Ministères dans l'élaboration des politiques sectorielles ; (ii) Accompagnement des exécutifs provinciaux dans l'élaboration de leurs Plans Provinciaux de Développement ; et (iii) Installation des cadres de concertations ou groupe de travail sectoriel en provinces.

- Améliorer la coordination de la mobilisation des ressources extérieures pour le financement du développement :(i) Elaboration de la cartographie d'intervention des partenaires ; (ii) Mise en place d'un mécanisme de coordination de l'aide au développement ; et (iii) Plaidoyer pour la mobilisation des ressources en faveur du financement du PNSD.
- Renforcer l'appareil statistique national : (i) Elaboration d'une nouvelle stratégie nationale de développement de la statistique ; (ii) Organisation du 2ème recensement général de la population et de l'habitat ; et (iii) Renforcement des capacités matérielles, techniques et managériales de l'ensemble du système statistique national.

Les actions phares sont : (i) Elaboration de la stratégie sectorielle et des outils de mise en œuvre (PAP, CDMT, PIP sectoriel... (ii) Elaboration et mise en place du cadre de la démarche de performance (Projet Annuel de Performance, Rapport Annuel de Performance ; (iii) Elaboration de la cartographie des risques et mise en place du Plan d'Audit Basé sur les Risques ; (iv) Elaboration et mise en œuvre d'un Programme de Renforcement des capacités du secteur.

1.1. Objectifs les plus Représentatifs du Ministère

- Objectif 1 : Renforcer les capacités institutionnelles et managériales du Ministère ;
- Objectif 2 : Améliorer les études et la planification du développement tant au niveau national, provincial que local ;
- Objectif 3 : Améliorer la Programmation des Investissements Publics et promouvoir le Partenariat pour le financement du Développement socio-économique de la RDC.

PROGRAMME 1: ADMINISTRATION GENERALE

Responsable du Programme :

Fonction:

1. Stratégie du Programme

Le Programme « **Administration Générale** » a pour vocation d'appuyer les Programmes opérationnels du Plan qui s'attèlent à l'accompagnement des ministères sectoriels dans la conception, l'élaboration, la programmation-budgétisation et Suivi-évaluation de la mise en œuvre des politiques publiques portées par les secteurs qui leur sont confiés.

Cependant, le Ministère du Plan, au-delà de son caractère transversal par rapport aux missions publiques spécifiques qu'il porte, est tout aussi comme les autres ministères, porteur de la mission de conception, d'élaboration et de la mise en œuvre des politiques publiques inhérentes à son secteur d'activités. En tant que tel, il est donc appelé à se planifier lui-même de l'intérieur pour être performant en termes d'efficacité, et d'efficience dans les objectifs qu'il se fixe.

La mise en œuvre de ce Programme est donc préalablement soumise à de nombreux défis qu'il importe de relever, entre autres :

- l'élaboration de la stratégie sectorielle ;
- l'élaboration et Suivi du Programme d'Investissements Publics du Ministère ;
- l'élaboration des Projets et Rapports Annuels de Performance du Ministère;
- l'interconnexion des services et organismes sous-tutelle du Ministère;
- la réhabilitation et/ou construction des bâtiments abritant les Divisions Provinciales du Plan, les Antennes et les cadres de concertation provinciaux;
- la mise en œuvre du Plan de Renforcement des Capacités de l'Administration du Plan.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Objectif 1: Renforcer les capacités managériales du Ministère								
N°	Indicateurs	Unité de mesure	Réalisations		Exercice en cours	Cibles		
			2019	2020	2021	2022	2023	2024
01	Taux d'exécution des activités planifiées au Plan de Travail Budgétisé Annuel (PTBA).	%	ND	ND	ND	Nd	Nd	ND
02	Proportion d'outils de planification (Stratégie, CDMT, PAP, RAP, PIP sectoriels,) produits dans le délai	%	ND	ND	ND	Nd	Nd	ND
03	Taux de mise en œuvre des recommandations issues des revues des Projets /Programmes ;	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
04	Taux de mise en œuvre du Plan de Renforcement des Capacités du personnel du Ministère.	%	ND	ND	ND	Nd	Nd	Nd

N°	Indicateurs	Unité de mesure	Réalisations		Exercice en cours	Cibles		
			2019	2020	2021	2022	2023	2024
05	Taux d'exécution du Plan de passation des Marchés,	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
06	Taux d'exécution du Budget Programme du Ministère	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
07	Taux d'exécution du Plan de réparation des mobiliers et immobiliers	%	ND	ND	ND	Nd	Nd	ND
08	Proportion de services informatisés et connectés.	%	ND	ND	ND	Nd	ND	ND

PROGRAMME: ETUDES ET PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT

Responsable du programme :

Fonction:

1. Stratégie du Programme

Le programme « *Etudes et Planification du Développement* » est celui qui prend en charge la dimension globale de planification stratégique nationale. Il englobe l'élaboration des outils de planification tant aux niveaux du Pouvoir central que provincial, notamment :

- préparation du Plan de développement économique et social, programmation de son exécution et suivi-évaluation de sa réalisation ;
- suivi-évaluation des projets interministériels ;
- Pilotage des travaux macro-économiques dans le cadre du plan de développement, en collaboration avec les ministères sectoriels :
- suivi de proximité de l'exécution des projets et programmes concourant à la révolution de la modernité.

A cet effet, le programme études et planification du développement concourt notamment à la mise en place des instruments de planification permettant d'appréhender la situation économique et sociale de la RDC dans l'ensemble des secteurs de la vie nationale, l'organisation d'un système rationnel d'informations devant permettre la visibilité de la situation socio-économique du pays, la définition d'une politique cohérente en matière de population et le suivi de son exécution, l'élaboration du plan et des programmes de développement national.

Dans le domaine de la planification du développement en RDC, il y a certes plusieurs avancées mais des efforts considérables sont à fournir en vue de relever les défis parmi lesquels, l'arrimage des Plans de Développement au budget de l'Etat.

Pour ce faire, le Gouvernement compte renforcer le processus Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi Évaluation (PPBSE) tant au niveau National, Provincial que Local, à travers ce programme.

2. Objectifs du Programme et indicateurs de performance

Obje	Objectif 1: Améliorer les études et la planification du Développement									
N°	Indicateurs	Unité de mesure	Réalisations		Exercice en cours	urs Cibles		2004		
	Description de Obseténies		2019	2020	2021	2022	2023	2024		
01	Proportion de Stratégies Sectorielles et Plans de Développement des Provinces et ETD arrimés au PNSD.	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND		
02	Proportion de stratégies sectorielles et Plans de développement prenant en compte les questions de population, de genre et/ou de vulnérabilité sociale.	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND		

PROGRAMME: INVESTISSEMENTS ET PROMOTION DU PARTENARIAT

Responsable du Programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

La stratégie du Programme consiste à répondre à l'obligation du Ministère du Plan de mettre en place un système de planification des investissements à travers le Programme d'Investissements Publics tant au niveau central que provincial avec comme impératif d'assurer l'implication du Ministère du Plan dans l'exécution des dépenses d'investissements publics.

A cet effet, le programme assurera la mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation de l'exécution des projets d'investissements publics ainsi que la mise en place d'un cadre de coordination des ressources extérieures pour le financement du développement. Il s'agira en outre de susciter la politique de relance de la production à travers la promotion du partenariat public-privé (PPP).

Ainsi, la budgétisation et l'exécution des dépenses d'investissement se feront désormais en empruntant une approche spécifique de Budget Programme, Autorisation d'Engagement (AE) et Crédits de Paiement (CP) par le fait que les dépenses d'investissement se caractérisent par des chantiers et travaux importants dont la réalisation peut s'étendre sur plusieurs années, avec des règles juridiques propres à leurs mises en œuvre (procédure particulière d'appels d'offre et de passation des marchés publics) et leur forte incidence en termes de coût pour les finances publiques.

Obje	ctif 1 : Améliorer la qualité d	les dépens	es d'investi	sements pu	ıblics			
N°	Indicateurs	Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles	
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
01	Proportion des projets d'investissement budgétisés provenant du PIP.	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
02	Nombre de contrats Partenariat Public-Privés (PPP) d'investissement direct étranger (IDE)	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
03	Nombre de rapports d'exécution du PIP produits.	Nbre	ND	ND	ND	Nd	ND	ND

12. Justice et Garde des Sceaux (Section 34)

PRÉSENTATION DU MINISTÈRE

Responsable : SE. Madame MUTOMBO KIESE Rose, Ministre d'Etat, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux

1. Présentation stratégique du Ministère

Priorités nationales

L'action du Gouvernement en matière de Justice consistera à améliorer l'accès à la justice et à garantir la protection des Droits de l'homme pour « aboutir à une Justice qui protège et rassure le citoyen ».

Partant du PNSD, la modernisation du cadre juridique et l'environnement judiciaire, la lutte contre la corruption et l'impunité, et le renforcement des capacités humaines et institutionnelles constituent le leitmotiv du secteur de la justice.

Pour parvenir à une justice impartiale et un appareil judiciaire doté des pouvoirs, des ressources financières, du matériel et des compétences nécessaires pour combattre l'impunité et protéger les droits humains, le gouvernement envisage de focaliser ses actions sur les axes stratégiques ciaprès :

- renforcement de l'indépendance du pouvoir judiciaire (axe 1);
- recalibrage de l'organisation, de la compétence et des procédures judiciaires (axe 2);
- renforcement des capacités humaines et institutionnelles des professions judiciaires et du personnel administratif et auxiliaire de justice (axe 3);
- humanisation et la redynamisation de l'administration pénitentiaire (axe 4);
- et Promotion de l'accès à la justice équitable pour tous (axe 5).

La réalisation de ces objectifs tiendra compte de la nécessité de l'implication des autres institutions du secteur de la justice, notamment, la police, l'administration pénitentiaire ainsi que le Barreau qui ont également un rôle essentiel à jouer dans la dispensation d'une justice juste et équitable.

❖ Politique Sectorielle

Selon la politique nationale de réforme de la justice 2017-2026 du mois de mai 2017, la vision du Ministère est de mettre en place une justice pour tous, indépendante, fondée sur le respect de la Dignité Humaine.

Sa Mission principale est d'instaurer un Etat de Droit fondé sur la Justice sociale, indépendante, impartiale, efficace, socle d'une société véritablement démocratique.

Ses missions spécifiques sont :

- (i) définir les orientations de la politique du gouvernement en matière de la justice et arrêter les mesures pour l'accomplissement de ces orientations retenues ;
- (ii) rapprocher la justice des justiciables et surveiller le fonctionnement des institutions publiques ;
- (iii) adopter la législation, définir les normes et les règles de la bonne administration de la justice, délivrer les actes juridiques authentiques et en assurer le respect ;
- (iv) contribuer à la coopération judiciaire internationale.

2. Objectifs et indicateurs les plus représentatifs du ministère

- Objectif 1 : Garantir la performance du ministère de la justice;
- Objectif 2 : Adapter la politique pénitentiaire aux standards internationaux et professionnaliser les Ressources humaines;
- Objectif 3 : Renforcer la lutte contre l'impunité et la corruption.

PROGRAMME: ADMINISTRATION GENERALE

Responsable du programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

La performance du Ministère de la Justice est la clé de ce service public de qualité. Elle tient à l'améliorer en misant sur la mise en place d'une politique nationale de réforme de la justice axée sur les résultats.

Cette politique générale œuvrant dans l'adaptation de tous les besoins du secteur dont le renforcement de la sécurité juridique, la réhabilitation, le développement et la modernisation des infrastructures et de l'équipement du système judiciaire sur toute l'étendue du territoire national ainsi que le renforcement des capacités des acteurs de la justice et des fonctionnaires au sein du ministère.

Indicate	eur	Unité de mesure	Réalisations		s Exercice en cours		Cibles		
N°	Nom de l'indicateur		2019	2020	2021	2022	2023	2024	
1.1	Taux de couvertures des juridictions opérationnelles	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Source	: Plan d'Action Prioritaire de la	a PNRJ, stati	istiques ju	diciaires				_	
1.2	Taux de formation des agents et cadres au sein du Secrétariat Général	%	ND	ND	100	150	350	ND	
Source	: Direction des services admir	nistratifs, fina	nciers et i	ressource	s humaines				
1.3	Taux de motivation des agents	%	ND	ND	40	70	100	ND	
1.4	Taux de mécanisation des agents	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
1 .5	Taux de numérisation des services du ministère	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND	

Indicat	eur	Unité de mesure	Réalisations		tions Exercice en cours		Cibles		
N°	Nom de l'indicateur		2019	2020	2021	2022	2023	2024	
2.1	Nombre des textes légaux réglementaires relatifs au régime pénitentiaire validés et publiés	Nombre	5	2	3	3	3	ND	
Source	e : DSP				•				
2.2	Taux de couverture du personnel pénitentiaires	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Source	e : DSP	•		•		•	1		
2.3	Taux d'exécution du curricula de cours des agents pénitentiaires au sein de l'INAFORFJ	%	ND	20	50	70	100	ND	

Objectif 3	: Développer, réhabiliter judiciaire pénitentiaire	et modernis	er les inf	rastructui	res et les équ	uipement	s du syst	ème
Indicateu		Unité de	Réalisa	tions	Exercice en cours		Cibles	
N°	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
3.1	Taux de réalisation du programme décennal de réhabilitation des infrastructures judiciaires et pénitentiaires	%	ND	ND	20	45	45	ND
Source : D	SAFRH	I.			1	II.	1	
3.2	Taux de recouvrement des biens du patrimoine de la Justice	%	25	25	40	70	100	ND
Source : D)SAFRH							
3.3	Taux d'actualisation de carte judiciaire et pénitentiaire révisée	%	ND	20	700	100	100	ND15
Source :D	SP, DSAFRH							

PROGRAMME: AFFAIRES JURIDIQUES ET JUDICIAIRES

Responsable : Fonction :

1. Stratégie du programme

Parmi les objectifs prioritaires poursuivis par la PNRJ, il y a l'effectivité de la garantie des droits fondamentaux et libertés individuelles d'assurer l'effectivité de cette disposition constitutionnelle. Une attention particulière sera portée sur la protection des droits de l'homme, singulièrement ceux de l'enfant et de la personne détenue qui en ont le plus besoin. La lutte contre l'impunité, y compris des crimes internationaux, des violences basées sur le genre et de la corruption comptera également au nombre des priorités.

Indi	cateur	Unité de Réalisations mesure		ations	Exercice en cours	Cibles		
N°	Nom de l'indicateur		2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.1	Taux de conflit résolu par les cliniques juridiques	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
1.2	Nombre de cliniques juridiques mettant en œuvre une méthodologie commune d'intervention	Nombre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
1.3	Nombre de formateurs formés pour diffuser les meilleures pratiques en matière de résolution alternative des conflits	Nombre	ND	ND	ND	ND	ND	ND

Obje	Objectif 2 : Renforcer la lutte contre l'impunité et la corruption									
Indic	eateur	Unité de mesure	Réalis	Réalisations Exercice Cible en cours			Cibles	les		
N°	Nom de l'indicateur		2019	2020	2021	2022	2023	2024		
2.1	Taux de décisions judiciaires liées à la corruption exécuté	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND		
2.2	Taux de victimes de crimes internationaux et de corruption bénéficiant d'une réparation	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND		

PROGRAMME: AFFAIRES PENITENTIAIRES ET ASSISTANCE AUX VICTIMES

Responsable du programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

Ce programme permet à l'Etat d'avoir une bonne orientation sur la gestion de la chaîne pénale plus particulièrement en mettant l'aspect sur le volet pénitentiaire et assistance aux victimes en renforçant la notion des cliniques juridiques et des modes alternatives des règlements des conflits.

	Indicateur	Unité de mesure	Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles	
N°	Nom de l'indicateur		2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.1	Taux d'occupations des prisons	%	50	62,8	20	9	1,2	ND
Soul	rce : DSP							
1.2	Nombre de personnes représentées devant les tribunaux sur la régularité de la détention	Nombre	8.961	13.596	15.500	16.000	20.000	ND
Soul	rce : DSP, DSAFRH							
1.3	Nombre de détenus bénéficiant d'un programme individualisé de réinsertion sociale et professionnelle	Nombre	05	02	03	03	03	ND

Obje	ctif 2: Renforcer la protection de enfants victimes et témoin qualité							•
Indic	ateur	Unité de mesure	Réalisat	tions	Exercice en cours		Cibles	
N°	Nom de l'indicateur		2019	2020	2021	2022	2023	2024
2.1	Nombre d'enfant ayant eu accès à la protection judiciaire spécialisée	Nombre	2479	1659	3250	4500	5700	ND
Sour	ce : Direction de la protection pour l	'enfant						
2.2	Nombre d'institutions opérationnalisées (mandat/locau x/équipement/budget/personnel	Nombre	3 EGEE	3 EGEE	8 EGEE	7 EGEE	8 EGEE	ND
Sour	ce : Direction de la protection de l'e	nfant	•	•		•	•	

⁻ **EGEE** : Etablissement de Garde et d'Education des Enfants : la projection 2022 est d'atteindre une cible de 24 EGEE dans toute l'étendue de la RDC.

Indic	eateur	Unité de	Réalisations		Exercice en cours	Cibles		
N°	Nom de l'indicateur	mesure	201 9	2020	2021	2022	2023	2024
3.1	Nombre des lois promulguées	Nombre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sour	ce : Commission permanente de réf	orme de droit	congo	lais (CPR	DC)		•	
3.2	Nombre des condamnations pour torture et autres violations de DH	Nombre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sour	ce :							
3.3	Existence d'une étude sur la rationalisation de l'architecture institutionnelle des DH	L'étude existe	ND	ND	ND		mmission our propo étude	

PROGRAMME: CONTENTIEUX DE L'ETAT

Responsable du programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

L'Etat congolais au travers le Ministère de la justice tient à maitriser et à réguler les contentieux qui l'opposent à des particuliers. Ainsi, le Ministère de la Justice a mis en place des stratégies pour arriver à réaliser ce programme.

Parmi ces stratégies on compte la création d'un cadre de concertation permanent entre les avocats conseils de la République, le cabinet du Ministre et l'Administration pour une meilleure défense des intérêts de l'Etat en justice.

Il est sans ignorer que le lancement du corps des mandataires des intérêts constitue une stratégie clé dans la recherche de la représentation optimale des intérêts de l'Etat en justice.

2. Objectifs et indicateurs

Objectif 1 : Créer un cadre de concertation permanente entre les avocats conseils de la République, le cabinet du ministre et l'Administration (contentieux) et un corps des mandataires des intérêts de l'Etat en justice

Indic	ateur	Unité de	Réalisations		Exercice en cours	Cibles		
N°	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.1	Nombre des mandataires recrutés	Nombre	ND	10	10	15	15	ND
1.2	Nombre des avis juridiques émis sur des litiges opposant la République	Nombre	8	5	ND	ND	ND	ND
Sour	ce : Direction des contentieux							

Obje	ctif 2: Mettre en place une com	mission inte	erministé	rielle just	ice-budget-fi	nance		
Indic	ateur	Unité de	Réalis	ations	ns Exercice en cours		Cibles	
N°	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
2.1	Taux de paiement des honoraires des avocats	%	19	18	50	70	100	ND
Sour	Source : Direction des contentieux et documentation							
2.2	Taux de paiement des dommages et intérêt	%	16	40	60	70	100	ND

PROGRAMME: MODERNISATION DU DROIT DES AFFAIRES

Responsable : Fonction :

1. Stratégie du programme

Depuis l'entrée en vigueur du droit OHADA en République Démocratique du Congo, le 12 septembre 2012, d'intenses actions de vulgarisation et de promotion du droit et comptabilité OHADA ont été entreprises par la Commission Nationale OHADA-RDC (CNO-RDC).

Cinq ans après l'actualisation du plan d'action initial de mise en œuvre du droit OHADA en RDC par la CNO, validé par le gouvernement congolais via le Ministère de la Justice et approuvé par les partenaires au développement de la RDC, il était nécessaire de le revisiter et de le réactualiser.

Dans la perspective de la mise en œuvre optimale et de la pérennisation de l'OHADA en RDC, le plan révisé et réactualisé reprend, dans ses grandes lignes les quatre composantes essentielles du plan initial. Il s'agit : (i) de la mise en œuvre des relations avec les institutions de l'OHADA ; (ii) de la promotion du droit OHADA ; (iii) du fonctionnement de la Commission Nationale OHADA ; et (iv) du développement du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

-	ctif 1 : Renforcer les capacités des affaires OHADA cateur	et améliore Unité de	r des per Réalisa		Exercice en cours	xercice Cible		le droit
N°	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.1	Nombre du personnel judiciaire formé sur le Droit des affaires	Nombre	ND	50	100	500	1000	ND
Sour	ce : CNO						•	
1.2	Nombre des professionnels de comptabilité formés sur les nouvelles normes comptabilités OHADA	Nombre	ND	50	100	500	1000	ND
Sour	ce : CNO	<u> </u>	•	•	•	•	•	

Objectif 2 : Contribuer sensiblement à l'amélioration du climat d'investissement en simplifiant les formalités de création des sociétés commerciales et en vulgarisant des nouvelles sûretés sur toute l'étendue de la RDC

	Sui toute i eterique de la	_	ı		T			
Indic	cateur	Unité de mesure	Réalisa	tions	Exercice en cours		Cibles	
N°	Nom de l'indicateur		2019	2020	2021	2022	2023	2024
2.1	Taux de couverture de l'extension du GUCE en province	%	ND	9	18	36	50	ND
Sour	ce : GUCE			•				
2.2	Taux de sensibilisation des acteurs économiques sur l'existence et la fiabilité du Droit OHADA	%	40	35	70	70	80	ND
Sour	ce : CNO							
2.3	Taux de publication des décisions des cours et tribunaux sur le site internet de la CNO	%	ND	30	50	50	70	ND
Sour	ce : CNO	•	•	•	•	•	•	•

13. Relations avec le Parlement (Section 36)

PRESENTATION DU MINISTERE

Responsable : SE. Madame KARUME BAKANEME Anne Marie, Ministre des Relations avec le Parlement.

1. Présentation stratégique du Ministère

Priorités Nationales

La République Démocratique du Congo aspire, à l'instar de la plupart des pays en développement, à rejoindre le club des pays développés. Pour y parvenir le Gouvernement de la République entend consolider la paix, garantir davantage la sécurité et la justice, renforcer la gouvernance et la démocratie grâce à une amélioration soutenue de la qualité des institutions, diversifier l'économie, accélérer la croissance et la mettre au service de l'homme pour partager largement ses fruits.

Le Ministère des Relations avec le Parlement, traditionnellement classé dans le Secteur « Politique, Justice, Défense et Sécurité » et qui a pour rôle stratégique d'harmoniser les relations entre le Gouvernement et le Parlement, se doit, compte tenu du caractère transversal de certaines de ses attributions, de prendre en charge les actions relatives à la production législative et à la vulgarisation des lois reprises dans les Axes 1,3,5,8,12,14,30,32,35,38,40,43,44,48,53,57 et 58 des piliers 1 à 3,5 à 12 et 14 afin d'accélérer les réformes législatives prévues dans le Programme d'Action du Gouvernement.

❖ Politiques Sectorielles

En vue d'améliorer le rapport entre le Législatif et l'Exécutif, le Ministère des Relations avec le Parlement s'attèle à :

- Faciliter les contacts entre les membres du Gouvernement et les Députés Nationaux et sénateurs :
- Suivre les procédures de contrôle exercé sur le Gouvernement, les Entreprises du Portefeuille, les Etablissements et Services Publics;
- Assurer la présence permanente du Gouvernement au Parlement ;
- Prendre les dispositions pour que les moyens d'information et de contrôle adressés aux membres du Gouvernement obtiennent des réponses dans les délais prévus ;
- Organiser les ateliers sur le suivi du niveau des recommandations du parlement adressées au Gouvernement.

Quant à l'amélioration de la production législative consécutive aux réformes légales prévues dans le programme d'Actions du Gouvernement, le Ministère des Relations avec le parlement :

- Fait inscrire au calendrier de la session ou à l'ordre du jour des plénières de l'Assemblée Nationale et du Sénat des projets ou propositions des lois :
- Fait inscrire à l'ordre du jour des plénières des deux chambres du Parlement les projets ou propositions des lois déclarés prioritaires par le Gouvernement ;
- Informe le Gouvernement sur l'état d'avancement sur les projets et propositions de lois ;
- Contribue à l'enrichissement des projets et propositions des lois ;
- Réalise les enquêtes et sondages sur la compréhension et l'applicabilité de lois ;
- Assure la coordination du programme législatif du Gouvernement.

Pour ce qui est des autres missions, le Ministère des relations avec le parlement assure :

- La vulgarisation des lois afin de favoriser l'atteinte des objectifs poursuivis par le gouvernement dans le cadre de la nouvelle citoyenneté, résultat de l'appropriation des lois par les citoyens ;
- La conformité à la Constitution et à la Législation Nationale des édits des Assemblées provinciales et produit et publie annuellement le rapport d'étude y afférent ;
- Le renforcement de capacités des députés provinciaux, des membres des cabinets ministériels et points focaux et des agents de l'Administration des Relations avec le Parlement ;
- Etc..

Toutefois, il sied également de relever, entre autres, faiblesses :

- La faible capacité opérationnelle suite à l'insuffisance des moyens financiers ;
- La modicité des crédits alloués au Secteur des Relations avec le Parlement et difficulté de consommer les crédits de fonctionnement alloués suivant le plan d'engagement budgétaire à cause de l'exécution partielle du budget de l'Etat et des nivellements opérés qui n'ont pas permis l'exécution dans l'ensemble des actions inscrites dans la Feuille de Route du Secrétariat Général;
- Difficultés d'évaluer rationnellement et de faire le suivi financier des projets inscrits faute d'informations;
- Les faibles crédits alloués aux projets d'investissements ne sont guère décaissés.

2. Objectifs les plus représentatifs du Ministère

- Objectif 1. Renforcer les capacités institutionnelles du Ministère des Relations avec le Parlement;
- Objectif 2 : Améliorer la Gouvernance entre l'Exécutif et le Législatif et la production législative ;
- Objectif 3 : Faire connaitre les lois aux citoyens.

PROGRAMME: ADMINISTRATION GENERALE

Responsable : Fonction :

1. Stratégie du programme

Ce programme a pour objectif d'assurer le pilotage et la coordination administrative sur l'ensemble du Ministère des Relations avec le Parlement en vue de jouer efficacement son rôle de faire l'interface entre les Pouvoirs Législatif et Exécutif afin de renforcer l'harmonie nécessaire entre les deux Pouvoirs suivant les termes de l'Ordonnance n° 20/017 du 27 mars 2020 fixant les attributions des Ministères.

L'action du programme passe par la réforme des secteurs suivants : (i) la mise en place des directions standards, (ii) la Réorganisation des Directions Métiers et (iii) l'opérationnalisation des toutes les Divisions Provinciales.

Pour garantir l'efficacité de son action, le Ministère des Relations avec le Parlement entend élaborer le document de la politique sectorielle avec le concours du Ministère du plan dans le cadre du Plan national Stratégique de développement (PNSD) 2019 – 2023.

Toutefois, l'action publique dans le secteur est entravée par la faible qualité de la formation de certains membres du personnel et des moyens financiers.

Le programme vise également de renforcer les capacités institutionnelles du Ministère par la gestion rationnelle des ressources humaines, matérielles et financières et la gestion stratégique du secteur par une planification rationnelle des activités.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Objectif 1. Renforcer les capacités institutionnelles du Ministère

Indic	cateurs	Unité de			Exercice en cours	Cibles		
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.	Proportion des structures de coordination fonctionnelle aux niveaux tant national, provincial que local.	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Soul	rce : Rapport d'Activités Annuelles du et 2021	Secrétariat (Général	des Rel	ations avec le	Parlem	e nt, 2019	∍, 2020
	e de calcul : Nombre des structures dination du secteur.	de coordina	ation fo	nctionne	lle x100/Noml	ore total	d'orgai	nes de
2.	Améliorer la gestion des finances publiques au sein du Ministère	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Soul	rce : Rapport d'Activités Annuelles du	Secrétariat (Sénéral	des Rel	ations avec le	Parlem	ent, 201	9, 2020
	et 2021							

Indi	cateurs	Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours	Cibles		
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
3.	Améliorer la planification stratégique et la programmation	Nombre	ND	ND	ND	ND	ND	ND

Source : Rapport d'Activités Annuelles du Secrétariat Général des Relations avec le Parlement, 2019, 2020 et 2021

Mode de calcul : Nombre des outils appliqués de gestion publique axée sur le résultat par l'Administration des Relations avec le Parlement

Commentaires

- Indicateur 1 : Ici, il s'agit d'opérationnaliser toutes les nouvelles structures organiques sur l'ensemble du territoire national (26 provinces) et à tous les niveaux tant national, provincial que local, et ce, conformément aux cadre et structures organiques consacrés par l'Arrêté ministériel CAB.MIN/ FP/ USKD/ CJ/ KLM/676/BIJ/0111/2010 du 21 juin 2010 portant Agrément provisoire du Nouveau Cadre et Structures Organiques du Secrétariat Général aux Relations avec le Parlement.
- Indicateur 2 : Ici, Il s'agit d'apprécier le taux d'exécution du budget de l'Etat alloué au Ministère des Relations avec le Parlement. il y a lieu de signaler aussi que le Plan d'Engagement Budgétaire (PEB) qui fixe le cadre des consommations des crédits ne permet pas de financer nos priorités, la consommation de ces derniers posant souvent problème suite aux contraintes de trésorerie dans l'exécution du Budget.
- **Indicateur 3** : Ici, il s'agit de démontrer la crédibilité des instruments de planification utilisés et des dispositifs de suivi évaluation et de contrôle à mettre en œuvre en vue de la bonne planification stratégique et programmation du Ministère.

PROGRAMME 2 : GOUVERNANCE HARMONIEUSE ET CONNAISSANCE DES LOIS

Responsable du Programme :

Fonction:

1. Stratégique du programme

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo est l'émanation de la majorité parlementaire constatée au sein de l'Assemblée Nationale, auprès de laquelle il présente son programme d'actions avant d'être investi. L'une des missions essentielles dévolues au Parlement, outre l'élaboration des lois, se trouve être le contrôle de l'action gouvernementale au moyen des outils tels que la question orale, la question écrite, l'interpellation et la motion. Il est évident que l'adoption par l'Assemblée Nationale d'une motion de défiance ou de censure constitue un élément générateur d'une instabilité politique nuisible à la bonne marche des Institutions de la République.

De ce qui précède, ce programme vise à ce que les Relations entre le Législatif et l'Exécutif puissent être toujours en harmonie afin de permettre au pays de trouver une voie qui va l'amener vers le développement d'autant plus que les conflits entre ces deux Institutions ne peuvent faciliter au Gouvernement d'exécuter son programme pour le bien – être de la population.

Pour optimiser l'atteinte des objectifs fixés par son programme, le Premier Ministre a l'obligation d'entreprendre des réformes légales nécessaires impliquant le parlement. Les lois votées en temps utile par ce dernier, sous la facilitation et la coordination du Ministère des Relations avec le Parlement, et exécutées efficacement et rationnellement par chaque ministre, responsable de son département, sous la direction et la coordination du Premier Ministre, constituent la garantie de réussite.

Certains textes légaux et réglementaires en vigueur se trouvent souvent inadaptés à cause notamment de l'évolution sociopolitique, économique, technologique et environnementale. A cet effet, le Ministre des Relations avec le Parlement procède à l'évaluation de leur applicabilité auprès de l'opinion publique et à l'identification des dispositions légales ou règlementaires désuètes en vue de leur actualisation.

La vulgarisation des lois et règlements constitue un droit fondamental universel de l'homme contenu dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme du 10 décembre 1948 en son article 19, et dans la charte Africaine des Droits de l'Homme et de Peuple du 27 juin 1981 en son article 9.

La connaissance des textes législatifs et réglementaires par les citoyens Congolais contribuera grandement à la consolidation de la démocratie, à la bonne gouvernance et à la participation du citoyen au développement du pays.

Le Ministère de Relations avec le Parlement a entre autres missions d'assurer la vulgarisation des lois du Pays pour pallier aux insuffisances en matière de diffusion des lois pour leur connaissance et maitrise par la quasi-totalité de la population.

N°	Indicateurs	Unité de	Réalisa	tions	Exercice en cours	Cibles		
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Taux de couverture des travaux des sessions parlementaires à l'Assemblée Nationale	%	95	95	95	95	95	95
Sou	rce : DCPI, Rapports des couvertures	s des travaux	x parlem	entaires	2019, 2020 e	t 2021	1	.L
	le de calcul : Nombre de séances par						vues dan	s l'ordr
	du jour de l'Assemblée					•		
2	Taux de couverture des travaux des sessions parlementaires au Sénat	%	95	95	95	95	95	95
Sou	rce : DCPI, Rapports des couverture	s des travaux	x parlem	entaires	2019, 2020 e	t 2021		•
	le de calcul : Nombre de séances parl						vues dan	s l'ordr
oj ut	our du Sénat x 100							
3	Nombre de rapports d'évaluation du niveau d'exécution des recommandations de l'Assemblée Nationale adressées au	Nombre	ND	ND	ND	ND	ND	Nd
<u></u>	Gouvernement	a daa travay	v narlam	ontoiree	2040, 2020 -	+ 2024		
	rce : DCPI, Rapports des couvertures				2019, 2020 6	t 202 i		
WOU	le de calcul : Décompte des rapports é Nombre de rapports d'évaluation du	iaboles au co						
1	niveau d'exécution des recommandations du Sénat adressées au Gouvernement	Nombre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sou	rce: DCPI, Rapports des couvertures	s des travau	x parlem	entaires	2019, 2020 e	t 2021		
Иоа	le de calcul : Décompte des rapports é	laborés au co	ours d'une	e année				
5	Pourcentage des réponses données dans les délais prévus suite aux moyens d'information et de contrôle à l'Assemblée Nationale.	%	50	50	50	70	100	100
	rce : DCPI, Rapports des couverture							
Mod	le de calcul : Nombre des réponses l'Assemblée Nationale		ns les d	élais/ le	nombre total	des que	estions p	osées
6	Pourcentages des réponses données dans les délais prévus suite aux moyens d'information et de contrôle au Senat.	%	50	50	50	50	100	100
Sou	rce : DCPI, Rapports des couverture	s des travau	x parlem	entaires	2019, 2020 e	t 2021		

N°	Indicateurs	Unité de	Réalisations		Exercice en cours	Cibles		
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Nombre de questionnaires d'enquêtes élaborés au cours d'une année	Nombre	ND	ND	1	3	3	4
Sou	irce : DEV, Rapport Annuel, 2019, 2020	et 2021						
Mode de calcul : Décompte des fiches de vulgarisation élaborées au cours d'une année								
2	Taux de traduction des textes	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sou	irce : DEV, Rapport Annuel 2019, 2020	et 2021						
Мос	de de calcul : Nombre de textes lég règlementaires identifie		glementa	ires tradu	its / nombre	de tex	tes légis	slatifs e
	Taux de Vulgarisation des lois de la	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND

N°	Indicateurs	Unité de Réalisations		Exercice en cours	Cibles			
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Nombre de questionnaires d'enquêtes élaborés au cours d'une année	Nombre	2	3	4	8	8	8
Sou	rce : DEV, Rapports annuels 2019, 20	20 et 2021						
Мос	de de calcul : Décompte des questionna	aires élaborés	au cours	s d'une an	née			
2	Taux de traduction des textes	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sou	rce : DEV, Rapports annuels 2019, 20	20 et 2021						

N°	ectif 4. Enrichir les projets et propos Indicateurs	Unité de		ations	Exercice en cours	Cibles		
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Nombre des lois vulgarisées	Nombre	ND	ND	1	5	8	9
Sou	rce : DEV, Rapports annuels 2019, 202	20 et 2021			l	l	l	I
Мос	de de calcul : Décompte des projets et /c	ou propositio	ns des lois	enrichis	au cours d'ur	ne année)	
2	Nombre de projets des lois actualisés	Nombre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sou	rce : DEV, Rapports annuels 2019, 202	20 et 2021	•	•	•	•	•	
Mod	de de calcul : Décompte des projets des	lois enrichis	au cours	d'une ann	ée			

PROGRAMME : COOPERATION PARLEMENTAIRE ET GESTION DES DIVISIONS **PROVINCIALES**

Responsable: Fonction:

1. Stratégie du programme

Ce programme a deux volets :

- Primo, il soutient la coopération bilatérale et multilatérale en matière des relations avec le Parlement et avec les Organisations Non Gouvernementales du secteur en vue de développer la coopération structurelle par les échanges d'expériences en matière des Relations Interparlementaires et la participation aux Forums internationaux tel que le réseau des Femmes parlementaires qui se tient aux Etats Unis d'Amérique à l'occasion de la journée internationale de la Femme. Et, au niveau national, le Ministère traite avec les Organisations non Gouvernementales parlementaires tel que le Parlement des Jeunes.
- Secundo, il permet au Ministère d'avoir une banque des données sur les activités des vingt-six (26) Assemblées Provinciales que compte la République Démocratique du Congo.

En effet, les Divisions Provinciales informent l'Administration Centrale sur la vie et les activités parlementaires au niveau provincial tout en servant de liaisons entre les Assemblées Provinciales et les Gouvernements Provinciaux. C'est dans ce cadre que les Edits Provinciaux doivent être collectés et transmis à l'Administration Centrale pour exploitation et analyse de leur conformité à la Législation Nationale, tâche capitale pour le pays dans la mesure où elle évite aux Provinces d'adopter des Edits anticonstitutionnels pouvant mettre en péril l'avenir de la nation.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Ind	icateurs	Unités de	Réalis	ations	Exercice en cours	Cibles		
N°	Libellé	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Nombre de missions d'échanges d'expériences	Nombre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sol	urce : DRIP, Rapports annuels 2019, 2020							
2	Nombre de participations aux Forums Internationaux	Nombre	ND	ND	ND	ND	ND	ND

Mode de calcul:

- Comptage des missions d'échanges d'expériences ;
- Comptage de participation aux Forums Internationaux.

	jectif 2. Coordonner les activités des Division	s Provinci Unités de	ales Réalisations		Exercice en cours	Cibles		
N°	Libellé	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Taux des rapports annuels produits des Divisions Provinciales	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sou	urce : DRIP, Rapports annuels 2019 et 2020							
2	Nombre de recueils des Edits produits	Nombre	ND	ND	ND	ND	ND	ND

Source: DRIP, Rapports annuels 2019, 2020 et 2021

Mode de calcul :

- Nombre de rapports annuels produits des Divisions Provinciales x 100 / 26
- Comptage des rapports recueils des Edits produits au cours d'une année

14. Santé Publique, Hygiène et Prévention (Section 37)

PRESENTATION DU MINISTERE DE LA SANTE

Responsable : SE. Monsieur MBUNGANI MBANDA Jean Jacques, Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention.

1. Présentation stratégique du Ministère

Priorités Nationales

La démarche de la vision du développement de la RDC inscrite dans le PNSD est de porter la RDC comme pays intermédiaire en 2022, pays émergent en 2030 et pays développé en 2050.

Pour la programmation 2020-2024, en matière de santé et nutrition, les objectifs principaux ci-après ont été retenus : (i) élargir la couverture vaccinale des enfants âgés de 0 – 11 mois ; (ii) réduire la morbidité et la mortalité maternelle et infanto-juvénile ; (iii) maintenir la prévalence du VIH/Sida endessous de 1 % ; (iv) améliorer la gouvernance du secteur ; (v) garantir la couverture maladie universelle (CMU) ; (vi) réduire la prévalence de la malnutrition chronique chez les enfants de 0 à 59 mois à moins de 15 % ; (vii) ramener la prévalence de la malnutrition aiguë globale en-dessous de 5 % dans toutes les provinces ; (viii) réduire d'un tiers les maladies non transmissibles liées à la nutrition à moins de 5 % ; (ix) réduire d'un tiers la prévalence de l'anémie chez les enfants de moins de 5 ans et chez les femmes en âge de procréer à moins de 10 %.

Politiques Sectorielles

La mission du Ministère de la Santé Publique est de contribuer à l'amélioration de l'état de santé de l'ensemble de la population congolaise, en organisant des services de santé de qualité et équitables en vue de restaurer la santé des personnes et de promouvoir le meilleur statut sanitaire pour les communautés.

En vue de mener à bien cette mission, le pays s'est doté d'une Politique Nationale de Santé ; adoptée en 2001 par le Gouvernement, mettant l'accent sur les soins de santé primaires et définissant la zone de santé (516 Zones de Santé) comme unité opérationnelle de mise en œuvre de celle-ci. En outre, le Ministère de la Santé Publique et ses partenaires ont élaboré de manière consensuelle une stratégie sectorielle dénommée « Stratégie de Renforcement du Système de Santé » (SRSS). Cette stratégie révisée et adoptée en 2010 qui a eu pour but d'améliorer l'offre et l'utilisation des soins de santé de qualité par l'ensemble de la population congolaise, cette stratégie sectorielle est opérationnalisée par un plan de mise en œuvre dénommée Plan National de Développement Sanitaire, qui dans sa deuxième génération couvre la période 2021-2024.

Cette stratégie comprend les axes stratégiques suivants :

- Axe 1 : Amélioration des prestations de services de santé et continuité des soins de qualité aux différents niveaux du système de santé ;
- Axe 2 : Appui aux différents piliers du système de santé ;
- Axe 3 : Renforcement de la Gouvernance et du système de santé.

2. Objectifs et indicateurs les plus représentatifs du ministère

- Objectif 1. Améliorer la couverture de la population et la qualité en soins et service de santé de premier contact;
- Objectif 2 : Améliorer la qualité des soins offerts dans les structures de santé de référence (HGR, HP, HN) ;
- Objectif 3 : Renforcer la gestion des épidémies, catastrophes et autres urgences.

PROGRAMME: ADMINISTRATION GENERALE

Responsable : Fonction :

1. Stratégie du programme

Le programme a pour but d'assurer le pilotage et la coordination administrative de l'ensemble du Ministère.

L'action du programme passe par la réforme des secteurs suivants : (i) la mise en place des directions standards, (ii) Réorganisation des Programmes Spécialisés, (iii) la mise en place des directions techniques, (iv) la mise en place de l'Inspection Générale de la Santé.

Pour garantir l'efficacité de son action, le Ministère de la Santé Publique vient d'élaborer le PNDS 2016 – 2020 et a amorcé la réforme du niveau central.

Le Groupe Inter Bailleurs Santé (GIBS), le soutien financier du Global Financing Facility (GFF), les partenariats avec le privé (40% des formations sanitaires appartiennent aux organisations privées et confessionnelles) et, plus généralement l'appui des partenaires extérieurs offrent des opportunités de renforcer le secteur de la Santé malgré les contraintes budgétaires. Le processus de décentralisation devrait permettre de rapprocher les pôles de décision des usagers du service public.

Toutefois, l'action publique dans le secteur est entravée par la faible qualité de la formation des ressources humaines et leur vieillissement dû à l'absence de mise en retraite.

Ce programme a pour objectif : (1) Renforcer les capacités institutionnelles en matière de coordination et suivi, afin d'améliorer l'efficacité de la coordination des actions du Ministère ; (2) Mettre en œuvre les réformes prioritaires conditionnant la performance du secteur ; (3) Garantir une bonne exécution budgétaire, la gestion budgétaire sur ressources propres devant faciliter la réalisation des activités essentielles du programme inscrit dans le budget de l'Etat.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Obje	ctif 1. Renforcer les capacités institu	tionnelles	en matie	ère de co	ordination e	t suivi		
Indic	Indicateurs		Réalisations		Exercice en cours	Cibles		
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.	Proportion des organes de coordination fonctionnels à tous les niveaux	%	60	75	80	90	100	ND

Source: Rapport d'Activités du CNP - SS

Mode de calcul:

- Numérateur : Nombre d'organes de coordination fonctionnels x100
- Dénominateur : Nombre total d'organes de coordination prévus dans le secteur.

L'existence et la fonctionnalité des organes de coordination s'améliorent. En 2019, 60% des organes de coordination étaient fonctionnels, en 2021 ce niveau a atteint 80 % et nous comptons arriver à 100% des organes fonctionnels d'ici 2023.

Objectif 2. : Mener, à tous les niveaux du système de santé, les réformes prioritaires conditionnant la performance du secteur.

Ind	icateur	Réalisations		ations	Exercice en cours	Cibles		
		Unité de mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
N o	Nom		2013	2020	2021	ZUZZ	2023	2024
1	Taux de mise en œuvre des résolutions du CNP-SS)	%	50	60	75	80	90	ND
Soi	urce : Rapport Evaluation PNDS							
2	Proportion de structures disposant d'un plan d'action opérationnel élaboré dans les délais	%	15	20	25	30	50	ND
Soi	urce : Evaluation PNDS							

Mode de calcul:

Indicateur 1:

- Numérateur : nombre de résolution du CNPSS mis en œuvre au cours de la période

- Dénominateur : nombre total de résolutions arrêtés pour la période

Indicateur 2:

- Numérateur : Nombre de structures disposant d'un plan d'action opérationnel élaboré dans les délais

- Dénominateur : Nombre total de structure

l	Obje	ctif 3. Assurer la bonne exécution des	ressources	financiè	eres allo	uées au sec	teur		
ĺ		Indicateur	Unité de	Réalis	ations	Exercice		Cibles	
			mesure			en cours			
	No	Nom		2019	2020	2021	2022	2023	2024
ſ	1.	Taux d'exécution du budget de l'Etat alloué à la santé	%	45,7	50	60	70	80	ND

Source des données : Ministère du Budget (DGPPB) Etats de suivi budgétaire

Mode de calcul :

Numérateur : Montant des paiements effectués au cours de l'exercice X100

Dénominateur : Montant du budget voté pour l'exercice

Commentaire : le taux d'exécution du budget de la santé en 2019 était de 45%, ce taux est passé à 50% en

2020, pour atteindre 60% en 2021. Les projections d'ici 2024 prévoient une évolution progressive

du taux d'exécution qui passera de 60% en 2021 à 80% en 2023.

PROGRAMME: PRESTATIONS DE SERVICES DE SANTE ET CONTINUITE DES SOINS

Responsable du Programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

Pour réaliser sa mission le ministère de la Santé Publique doit accomplir, entre autres, la fonction de fournir les prestations des soins de santé tant préventifs, curatifs que promotionnels à l'ensemble de la population vivant sur le territoire national.

A cette fin les prestations suivantes sont attendues : offre des soins préventifs et curatifs dans les formations sanitaires ; offre des soins promotionnels ; organisation des soins curatifs au niveau des familles et de la communauté ; régulation des soins traditionnels ; assurance qualité des soins ; gestion de l'information de routine/suivi performances des services ; hygiène dans le milieu des soins ; mise en place des laboratoires médicaux et de l'imagerie médicale; assurance de la surveillance épidémiologique et de la riposte aux épidémies.

L'ensemble des formations sanitaires du pays ont un faible indice moyen de capacité opérationnelle des services généraux, soit 27% seulement, en considérant des Formations Sanitaires qui disposent de tous les équipements essentiels, les éléments traceurs de diagnostic et les aménagements de confort1. La disponibilité moyenne des services standards est de 58% et celle des médicaments essentiels est de 20%. Cette situation est plus criante en ce qui concerne les médicaments pour les maladies chroniques qui ne sont disponibles qu'à 20% essentiellement dans les hôpitaux. De manière globale la disponibilité et l'accès aux soins de santé primaires de qualité est insuffisante dans la plupart des provinces du fait de la faiblesse de la couverture sanitaire et du mode de paiement pratiqué qui ne sont pas basés sur les principes de la couverture universelle des soins.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Objectif 1. Améliorer la couverture de la population et la qualité en soins et service de santé de premier

N°	Indicateurs	Unité de mesure	Réalisations		en cours		Cibles		
			2019	2020	2021	2022	2023	2024	
1	Proportion de la population, dans un rayon de 5km, couverte par un CS offrant un paquet minimum d'activités conforme aux normes nationales	%	15	40	45	50	50	ND	

Source: DEP, Tableau synoptique du suivi du PNDS, 2015

Mode de calcul:

Numérateur : Effectif de la population résidant à moins de 5 km d'un CS offrant un PMA conforme aux normes X 100

Dénominateur : Population totale de l'aire de santé.

La couverture géographique des CS a faiblement progressé, en effet, en 2018 moins de la moitié de la population (40%) des ménages étaient couvert par un CS offrant un paquet minimum d'activités conforme aux normes et qui soit situé dans un rayon de 5km. Ayant atteint une couverture de près de 50% de la population en 2020, nous comptons la faire progresser davantage en vue d'atteindre 70% d'ici 2023.

Objec	ctif 2 : Améliorer la qu	alité des soins	offerts dans	s les structures	de santé de r	éférence (HGR, HP, HN)
NIO	Indicatou	* 0	مام مُؤنوا ا	Dágliogtions	Evereiee	C *1.1

N°	Indicateurs	Unité de mesure	Réalis	éalisations Exercice Cibles en cours				
			2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Proportion de la population couverte par un HGR offrant un paquet complémentaire d'activités conforme aux normes nationales	%	40	45	55	60	60	ND

Source : Rapport Evaluation

Mode de calcul :

Numérateur : Effectif de la population couverte par un HGR offrant un PMA conforme aux normes X 100

Dénominateur : Population totale de la zone de santé.

Objectif 3 Assurer la surveillance et la gestion des épidémies, catastrophes et autres urgences épidémiologiques des maladies endémiques, épidémiques et des maladies non transmissibles

	Indicateurs	Unités de	Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles	
N°	Libellé	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Proportion d'épidémies investiguées dans les 48 heures après la notification	%	80	80	90	100	100	ND
Soi	urce : Rapport SNIS							
2	Taux de complétude des rapports hebdomadaires des MAPEPI (maladies à potentiel épidémique)	%	90	95	98	98	98	ND
Soi	urce : Rapport SNIS							
	Proportion des épidémies ripostées dans les 48 heures	%	80	80	80	80	80	ND
Soi	urce : Rapport SNIS							

PROGRAMME. APPUI AUX DIFFERENTS PILIERS DU SYSTEME DE SANTE

Responsable:

Fonction:

1. Stratégie du Programme

Ce programme concerne les interventions à mener dans les différents piliers du système de santé pour influencer la disponibilité des services et des soins de qualité en réponse aux besoins des populations.

Ces interventions ciblent les résultats suivants :

- L'amélioration de la disponibilité, des compétences et la motivation des ressources humaines ;
- L'amélioration de la disponibilité des médicaments et intrants spécifiques de qualité ;
- la réhabilitation/construction des infrastructures et dotation en équipements ;
- L'amélioration de la disponibilité et la circulation de l'information sanitaire de qualité ;
- L'amélioration du financement de la santé et réduction des couts pour l'accès aux soins.

Obje	ctif 1 : Pourvoir le secteur d équitablement répa		des pro	estataire	s de qualité	en qua	ntité suf	fisante		
	Indicateur	Unité de mesure	Réalis	ations	Exercice en cours	Cibles				
No	Nom		2019	2020	2021	2022	2023	2024		
1.	Ratio médecins pour 10 000 habitants	%	0,73	1	1	1	ND	ND		
Soul	Source des données : Enquête Démographique et de Santé (EDS)									
Mod	Mode de calcul :									

•	ectif 2. Normaliser et moderni Indicateur	Unité de mesure		ations	Exercice en cours		Cibles	
No	Nom		2019	2020	2021	2022 2023		2024
1	Pourcentage des infrastructures sanitaires répondant aux normes	%	40	50	55	55	60	ND

Obje	Objectif 3. Rendre disponible l'information sanitaire de qualité et fiable pour la prise des décisions										
	Indicateur	Unité de mesure	Réalisations Exercice en cours			Cibles					
No	Nom		2019	2020	2021	2022	2023	2024			
1	Taux de promptitude des rapports SNIS	%	80	85	90	95	100	ND			
2	Taux de complétude des rapports SNIS	%	80	85	90	95	100	ND			

15.Enseignement Primaire, Secondaire et Technique (Sections 38)

PRESENTATION DU MINISTERE

Responsable : SE. Monsieur MWABA KAZADI Tony, Ministre de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique.

1. Présentation stratégique du ministère

Priorité nationale

La vision du Gouvernement pour le secteur de l'éducation est « la construction d'un système éducatif inclusif et de qualité contribuant efficacement au développement national, à la promotion de la paix et d'une citoyenneté démocratique active ».

L'objectif général assigné au Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique (EPST) est d'atteindre le développement de l'accès à un enseignement de qualité et équitable, lequel s'aligne à l'ODD4.

Politiques sectorielles

Le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique a pour mission d'organiser l'enseignement primaire, secondaire et technique sur toute l'étendue du territoire national et dans les pays où notre système éducatif est organisé (écoles consulaires).

La finalité du système éducatif est de former des hommes et des femmes compétents, imprégnés de valeurs humaines, morales, spirituelles, civiques, créatifs et désireux de bâtir une nouvelle société congolaise démocratique, solidaire, prospère et pacifique. Il s'agit avant tout de libérer l'homme de toutes les pesanteurs qui l'empêchent de participer efficacement au développement de son pays, en lui inculquant le savoir, le savoir-faire et le savoir-être qui constituent le socle de la vie en société. La qualité et l'efficacité du sous-secteur de l'EPST sont analysées sous trois angles principaux :

- 1. La qualité des intrants éducatifs ;
- 2. La qualité des méthodes d'enseignement et les résultats éducatifs ;
- 3. L'efficacité interne et externe du système.

Elle a été matérialisée par la Stratégie Sectorielle de l'Education et de la Formation (2016-2025), adoptée en décembre 2015 et endossée par les Partenaires Techniques et Financiers en janvier 2016 en vue de reformer en profondeur notre système éducatif en faisant de celui-ci un véritable outil pour le développement national. Cette stratégie préconise des réformes visant à la fois le développement de l'accès et l'équité, l'amélioration de la qualité des apprentissages, de la gouvernance et du pilotage du secteur de l'éducation.

Quatre programmes ont été définis, à savoir :

- Administration Générale ;
- Enseignement Préscolaire et Primaire ;
- Enseignement Secondaire et Technique.

2. Objectifs et indicateurs les plus représentatifs du ministère

- Objectif 1 : Améliorer la bonne gouvernance et le pilotage du sous-secteur
- Objectif 2 : Garantir l'accès gratuit à l'Enseignement Primaire pour tous les enfants en âge scolaire ;
- Objectif 3 : Assurer le suivi de l'accès et de l'équité à tous les niveaux du cycle ;
- Objectif 4 : Assurer le suivi de la qualité et de la pertinence de l'enseignement ;
- Objectif 5 : Evaluer et contrôler le corps enseignant ;
- Objectif 6 : Former le corps enseignant.

PROGRAMME: ADMINISTRATION GENERALE

1. Stratégie du programme

Le renforcement des capacités de planification visé par la stratégie sectorielle, cible la fonction de gestion que les diagnostics ont relevée comme la plus faible. Cette fonction comprend la production, la diffusion, l'analyse et l'exploitation d'informations fiables et à jour sur le système éducatif pour une bonne prise de décision. Le choix des autorités consiste à orienter leurs efforts de renforcement des capacités sur cette fonction à travers : (i) le renforcement du système d'informations et de gestion de l'éducation, (ii) le développement d'outils et d'initiatives d'exploitation locales des données sectorielles, (iii) le renforcement de la communication, et (iv) le développement de mécanismes de prévention des conflits et des catastrophes.

Outre ces mesures particulières, le Ministère de l'EPST va continuer à décliner les activités de lutte contre la corruption qui seront prescrites à tous les Directions/Services (développement d'outils de gestion : manuels et guides, instauration des chaînes de contrôle des dépenses, directives préparées et transmises à tous les acteurs, enquête régulière et instaurations de sanction).

2. Objectif et indicateurs de performance

Obje	ctif 1 : Améliorer la bonne gouvernan	ce et le pilota	ge du so	us-secte	ur			
Indic	ateurs	Unité de			Exercice en cours	Cibles		
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Nombre de provinces éducationnelles vulgarisées sur la Loi cadre de l'Enseignement national	Nombre	10	00	10	10	8	ND
2	Taux des PROVED ayant élaboré les Plans d'Actions Opérationnels	%	47	00	10	10	07	ND

Source: Rapport de la promotion scolaire et la Stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation 2016-2025

Mode de calcul: Nombre de PROVED ayant produit le PAO sur le nombre total de PROVED multiplié par 100

Commentaires: Il est important d'instaurer la culture de redevabilité et de gestion axée sur les résultats en accompagnant les PROVED à élaborer leur PAO

PROGRAMME 2: ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE ET PRIMAIRE

1. Stratégie du programme

A l'enseignement préscolaire, les enfants commencent leurs intégrations dans la société. En effet, ils apprennent à tisser les relations et vivre avec les personnes autres que les membres de leurs familles. Ils enrichissent leur langage et découvrent l'univers de l'écrit.

Tandis que, l'éducation de base pour tous est l'ensemble de connaissances acquises par l'enfant dès le niveau primaire jusqu'au secondaire général. Elle s'articule en l'enseignement primaire et les deux premières années du secondaire. Elle assure à tous les enfants un socle commun des connaissances et donne à l'enfant un premier niveau de formation générale. L'éducation de base pour tous vise à satisfaire le besoin d'apprendre des enfants, des jeunes et des adultes, notamment les besoins d'apprendre à écrire, à lire, à calculer, à s'exprimer oralement et par des signes, à savoir résoudre des problèmes et à acquérir le savoir-être, le savoir-faire, le savoir-faire faire, le savoir-devenir et le sens civique. Pour atteindre l'éducation de base pour tous, tout au long de la vie, l'Etat devra :

- Garantir la scolarisation primaire obligatoire et gratuite pour tous dans les établissements publics d'enseignement national, en y consacrant des ressources humaines, matérielles, infrastructures et financières appropriées;
- Assurer la démocratisation de l'éducation par la garantie du droit à une éducation de qualité, l'égalité des chances d'accès et de réussite pour tous, y compris les personnes vivant avec handicaps;
- Promouvoir l'éducation physique et sportive, l'éducation non-formelle, la lutte contre les violences sexuelles et les maladies endémiques et épidémiques notamment le VIH/SIDA, la COVID-19, le paludisme et la tuberculose ainsi que l'utilisation des langues nationales et/ou des langues du milieu. Le programme national de l'éducation de base pour tous est applicable sur toute l'étendue de la république. Il est enrichi par des apports spécifiques à chaque milieu.

La proportion des enfants au préscolaire reste faible dans le milieu rural qui accuse beaucoup de retard en la matière. Le développement de l'offre préscolaire en milieu rural s'appuiera sur les partenariats avec les communautés et la création de classes pré-primaires dans les écoles primaires.

2. Objectifs et indicateurs de performances

Volet : Préscolaire

Obje	ectif 1. Accroître les possibilités o	de préscola	risation	1						
	Indicateur	Unité	2019	2020	Année en	2022	2023	2024		
N°	Libellé	de mesure	Réali	sations	cours 2021	Cible		•		
1.1	Taux brut de préscolarisation	%	4,8	4,8	9,7	15	15	ND		
1.1	Source : annuaire statistique 2017-2018, SSFE 2016-2025									
Obje	ectif 2. Elargir l'accès au préscola	ire à un plu	us grand	d nombre	d'enfants des	zones	urales			
	Indicateur	Unité	2019	2020	Année en	2022	2023	2024		
N°	de Annee en									
1.1	Pourcentage d'enfants encadrés									
1.1	dans les ECE	%	4,8	ND	5,8	14	20	ND		

Obje	ectif 3. Accroître à l'accès au mate	ernel à un p	olus gra	nd nomb	re d'enfants d	e 3 à 5 a	ns				
	Indicateur	Unité	2019	2020	Année en	2022	2023	2024			
N°	Libellé	de mesure	Réalis	sations	cours 2021		Cibles	5			
1.1	Taux brut d'admission à la maternelle	%	ND	ND	6	12	15	ND			
	Source : annuaire statistique 2017-2018										
Obje	ectif 4. Assurer l'encadrement pé	dagogique									
	Indicateur	Unité	2019	2020	Année en	2022	2023	2024			
N°	Libellé	de mesure	Réalis	sations	cours 2021		Cibles	6			
1.1	Nombre de visites d'inspection pédagogique effectué au respect du calendrier de visite	Nbre	ND	ND	150	150	150	ND			
	Source : rapport annuel d'inspect	ion/Sernafo	r		•	•					

Volet : Primaire

Obje	ctif 5: Accroître la capacité d'acc	ueil						
	Indicateurs	Unités	Réalis	sations	Année en cours		Cibles	3
No	Libellés Indicateurs		2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.1.	Taux Brut de Scolarisation au Primaire	%	105,9	103,8	103,8	102,1	101,3	ND
1.2.	Taux Brut d'Admission au Primaire	%	111,03	90,54	111,67	111,7 7	111,85	ND
1.3.	Nombre d'écoles primaires opérationnelles	Nbre	51.659	52.659	52.859	52.98 9	53.425	ND
1.4.	Nombre d'écoles construites	Nbre	266	0	333	333	333	ND
Obje	ctif 6 : Evaluer, contrôler le corps	enseign	ant					l
	Indicateurs	Unités	Réalis	sations	Année en cours		Cibles	i
No	Libellés Indicateurs		2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.1.	Pourcentage des enseignants ayant reçu une visite d'inspection pédagogique – C3	%	ND	ND	100	100	100	ND

Programme 3: ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET TECHNIQUE

1. Stratégie du Programme

L'objectif visé par le Gouvernement est de faire la distinction entre les formations générales et techniques qui devront préparer les élèves à des études supérieures et les formations professionnelles qui comprennent, notamment, les humanités pédagogiques et qui, elles ont pour finalités de préparer les formés aux métiers.

Certains établissements d'enseignement secondaire général et normal seront transformés progressivement en établissements de formation technique et professionnelle, selon les besoins du milieu pour permettre d'améliorer l'équité de l'offre de formation. Les autres aspects de cette réorganisation seront traités dans la partie qualité et pertinence.

Les mécanismes de régulation et d'orientation précités et les activités de sensibilisation qui seront menées en concertation avec l'ensemble des acteurs permettront d'orienter les élèves vers la formation professionnelle dès la fin de l'école primaire. Des mesures d'encouragement seront mises en place pour améliorer l'accès des filles et des plus défavorisés à ce segment.

Cette stratégie vise à améliorer et rendre plus équitable et plus pertinente l'offre d'ETFP pour :

- Mettre en adéquation l'offre de formation et les besoins locaux en main d'œuvre qualifiée ;
- Rendre plus équitable la répartition des établissements ;
- Améliorer progressivement la qualité de l'offre ;
- Etendre l'offre d'ET.

2. Objectifs et des Indicateurs du programme

Obje	ectif 1 : Accroître l'offre et améliorer la qua	lité dans	ou de l	'enseig	nement se	condair	e	
	Indicateurs	Unités	Réalis s	sation	Année en cours	Cibles		
No	Libellés Indicateurs		2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.1.	Taux Brut de Scolarisation au Secondaire	%	49,7	51,7	53,7	55,9	58,1	ND
	ce : Annuaires Statistique EPST2013-2014, 2 e de calcul : projection par méthode de LAMA		, projec	ction				
1.2.	Taux Brut d'Admission au Secondaire	%	60,3	63,2	66,1	69,3	72,5	ND
1.3.	Nombre d'écoles Secondaires opérationnelles	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
1.4.	Nombre d'écoles construites	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
1.5.	Ratio élève par salle de classe	Ratio	25	25	26	27	28	ND
1.6	Indice de parité secondaire	Indice	0,73	0,76	0,79	0,82	0,85	ND
1.7.	Pourcentage d'enfants ayant réussi aux épreuves du TENAFEP	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
1.8.	Pourcentage d'enseignants ayant suivi une formation continue au cours de l'année	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND

Objectif 2 : Accroitre l'attractivité des filières techniques en l'adaptant aux besoins de l'économie								
3.1	Ratio manuel/élève au primaire (Français, Mathématiques, Sciences et en langues nationales)	%	2	2	1	1	1	ND
3.2	Taux d'achèvent d'individus des populations défavorisées ou marginalisées en cycle Secondaire	%	ND	ND	ND	ND	Nd	Nd
Objectif 3 : Evaluer et contrôler le corps enseignant								
Indicateurs		Unités	Réalisations		Année en cours	Cibles		
No	Libellés Indicateurs	Unites	2019	2020	2021	2022	2023	2024
4.1.	Pourcentage d'enseignants ayant reçu une visite d'inspection pédagogique – C3	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND

VOLUME II

- 16. FORMATION PROFESSIONNELLE ET METIERS (SECTION 78)
- 17. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET UNIVERSITAIRE (SECTION 40)
- 18. RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET INNOVATIONTECHNOLOGIQUE (SECTION 41)
- 19. INFRASTRUCTURES ET TRAVAUX PUBLICS (SECTION 42 ET 33)
- 20. URBANISME ET HABITAT (SECTION 43)
- 21. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (SECTION 84)
- 22. AGRICULTURE (SECTION 44)
- 23. PECHE ET ÉLEVAGE (SECTION 82)

16. Formation Professionnelle, et Métiers (Section 78)

PRESENTATION DU MINISTERE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET METIERS

Responsable : Madame Antoinette KIPULU KABENGA, Ministre

I. PRESENTATION DE LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

I.1. Présentation stratégique du Ministère

Priorités Nationales

Les missions dévolues au Ministère de la Formation Professionnelle et Métiers(FPM) découlent de l'ordonnance n°20/017 du 27 mars 2020 fixant les attributions des ministères.

La vision du Président de la République et partant du Gouvernement est d'organiser la formation professionnelle de sorte qu'elle puisse répondre à la reconstruction du pays et atteindre les Objectifs du Développement Durable et plus spécifiquement les cibles 4.3 et 4.4. de l'objectif du développement durable 4 (ODD4).

C'est dans cette vision que la formation professionnelle devient une des priorités du quinquennat du Président de la République dans le but de : (i) Contribuer à la croissance économique et d'appui à la réalisation des orientations stratégiques du pays à travers la fourniture des compétences nationales qualifiées, (ii) Améliorer l'emploi par une meilleure adéquation entre l'offre et la demande de compétences, et (iii) Réduire la vulnérabilité des jeunes et adultes qui ont été les plus frappés par le chômage devenu presqu'un fléau avec des conséquences néfastes dans la société avec les phénomènes « kuluna », enfants de la rue etc.

Politiques Sectorielles

La formation professionnelle est nettement insuffisante, et dans la plupart de cas mal organisée dans la mesure où il se pose plusieurs problèmes, notamment : (i) l'absence ou insuffisance des matériels didactiques, (ii) absence des équipements appropriés pour la pratique professionnelle ; (iii) l'inadéquation entre la formation et les besoins des entreprises, (iv) absence de plan de formation continue des formateurs, (v) absence de stages dans des entreprises, (vi) absence d'une inspection transversale, ce qui occasionne l'évaluation disparate des apprentissages organisés par les différents Ministères et structures de formation, etc.

Aussi, en vue de bien remplir pleinement ses missions, le Ministère de la FPM compte mener les actions suivantes : (i) construction des écoles professionnelles ; (ii) construction des centres d'excellence de formation professionnelle, centres d'application et centres de reconversion professionnelle ; (iii) construction des ateliers et laboratoires ; (iv) équipement des ateliers et laboratoires ; (v) mise en place d'un plan de formation continue de formateurs ; mise en place d'une inspection transversale ; (vi) mise en place du Cadre National de Qualification et de certification de la formation professionnelle.

PROGRAMME: ADMINISTRATION GENERALE

Responsable du Programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

Ce premier programme vise alors le renforcement des capacités institutionnelles et managériales des ressources humaines du Ministère.

La politique du Ministère en rapport avec ce programme consiste à mettre en place d'une part, toutes ses structures tant au niveau central, provincial que local et permettre, d'autre part, l'admission sous statut des agents et cadres qui ne le sont pas à ce jour et faire en sorte que tous les agents et cadres puissent être payés et toucher également leurs primes.

Il s'agit de la gestion des effectifs de toutes les structures, de la rémunération (salaire et prime) et de la mise en place des structures telles que l'inspection transversale et du cadre national de qualification et de certification (CNQC).

2. Objectifs et indicateurs de performance

Objectif 1 : Renforcer les capacités institutionnelles et managériales des ressources humaines du Ministère

Indic	ateurs	Unité de	Réalisa	ations	Exercice en cours		Cibles	
No	Libellé	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.1.	Nombre de textes instituant l'inspection transversale et le Cadre National de Qualification et Certification	Nbre	ND	ND	2	ND	ND	ND

Source: Rapport de mise en place de la Direction des Ressources Humaines et rapport de paie de la Direction de l'Administration et Finances.

Mode de calcul : le nombre de textes pris pour la mise en place du Cadre National de Qualification et de Certification (CNQC) et de l'Inspection transversale.

Objectif 2 : Renforcer les compétences	des agents et	cadres
	ı	1

Indic	ateurs	Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles	
No	Libellé	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
2.1.	Proportion des agents et cadres formés	%	0	7,4	15	30	60	ND

Source : DRH

Mode de calcul : Effectifs des agents et cadres formés au niveau central x 100 sur les effectifs totaux des agents et cadres du niveau central

Commentaires : Dans cet objectif, il a été question pour l'indicateur retenu de montrer le nombre d'agents et cadres ayant bénéficié de la formation au niveau central et d'envisager la formation d'autres agents et cadres restants pour 2022, 2023 et 2024

PROGRAMME: ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELS

Responsable du Programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

Ce programme vise l'encadrement efficace des apprenants suivant la nouvelle approche qui doit être implémentée désormais dans ce cycle professionnel. La stratégie consiste à améliorer les aspects liés à l'accès, à la qualité et à la gouvernance au sein des établissements d'enseignement du cycle professionnel. Il s'agira concrètement d'une part, de sensibiliser les enfants sur l'importance de l'enseignement professionnel, et d'autre part, d'offrir de bonnes conditions d'apprentissage pour qu'à la sortie au terme, soit de deux, trois ou quatre ans, qu'on ait sur le marché d'emplois les jeunes, filles et garçons capables de compétir efficacement, c'est-à-dire les jeunes qui peuvent faire preuve de leurs compétences avérées dans les différents milieux d'où ils sortent.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Obje	ctif 1 : Améliorer la capacité d'accue	eil des appr	enants					
Indic	cateurs	Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles	
No	Libellé	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.1.	Nombre d'écoles professionnelles construites	Nbre	ND	ND	52	52	52	ND

Source: bons de livraison des ouvrages

Mode de calcul : Somme arithmétique des écoles

Commentaire : Cet indicateur consiste à signaler la situation des constructions d'ateliers relevant de la

compétence du Ministère au cours des années antérieures et signaler le nombre d'écoles

envisagées à partir de 2022, 2023 et 2024.

1.2. Nombre d'ateliers construits Nbre ND ND 52 52 52 ND

Source: bons de livraison des ouvrages

Mode de calcul : Somme arithmétique d'ateliers

Commentaire : Cet indicateur consiste à signaler la situation des constructions d'ateliers relevant de la

compétence du Ministère au cours des années antérieures et signaler le nombre d'écoles

envisagées à partir de 2022, 2023 et 2024.

Obje	ctif 2 : Améliorer la qualité et la pert	inence des	apprenti	ssages				
Indic	ateurs	Unité de	Réalisa	itions	Exercice en cours		Cibles	
No	Libellé	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
2.1.	Pourcentage d'ateliers et laboratoires équipés	%	ND	100	100	100	ND	ND
Sour	ce: bons de livraison des ouvrages et	des équiper	ments					
Mode	e de calcul : Le nombre de matériels e	t d'équipem	ents acqu	uis x 100	sur le nombr	e total de	e matérie	ls et
	d'équipements envisagés							
2.2.	Pourcentage d'enseignants formés (hommes et femmes)	%	ND	100	100	100	ND	ND
2.3.	Proportion d'apprenants bénéficiant des stages professionnels	%	ND	ND	100	100	100	ND

Objectif 3 : Améliorer la Gouvernance au	sein des éc	coles pro	fession	nelles			
Indicateurs	Unité de mesure	Réalisa	tions	Exercice en cours		Cibles	
Indicateur		2019	2020	2021	2022	2023	2024
Taux de mise en place des structures de gestion	%	ND	100	100	100	ND	ND
proportion d'écoles ayant les structures de gestion opérationnelles	%	ND	100	100	100	ND	ND

Source: Rapport de mise en place des structures de gestion.

Mode calcul : i) Le nombre d'écoles professionnelles, ateliers et laboratoires construits x 100 sur le nombre total d'écoles, ateliers et laboratoires envisagés.

Commentaires: il s'agit dans cet objectif d'introduire le nouveau modèle de gestion. les indicateurs révèlent que dans chaque école à partir de 2020 qu'il y aura installation de membres de nouvelles structures de gestion (conseil d'administration, comité de gestion et les unités-formation-emploi) Donc, il sera question des missions d'organisation et d'installation de ces nouvelles structures dans des écoles professionnelles dans les 26 provinces.

PROGRAMME: APPRENTISSAGE, REINSERTION SCOLAIRE ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Responsable du Programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

Ce programme vise non seulement l'encadrement des jeunes et adultes dans les centres d'excellence de formation, centres d'application de formation, et des centres de reconversion professionnelle mais aussi de leur accompagnement à l'insertion professionnelle ou à l'auto-insertion. Il s'agit bien entendu de la construction de différents types de centres de formation professionnelle en vue de répondre aux besoins de différentes catégories des candidats attendus. Car, il faudra désormais s'occuper de toutes les catégories en ne laissant personne dernière par rapport l'agenda 2030. Il s'agira également dans ce programme d'organiser les sortants en coopératives dans le cadre d'octroi des kits d'auto-insertion.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Obje	ctif 1 : Améliorer la capacité d'accue	il des app	rentis					
N°	Indicateur	Unité	Réali	sations	2021		Cible	
	indicateur	Unite	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.1.	Nombre de centres d'excellence, d'application et de reconversion professionnelle construits	Nbre	ND	342	342	342	ND	ND
Sour	ce:							
1.2.	Nombre d'ateliers et laboratoires construits	Nbre	ND	342	342	342	ND	ND
Sour	ce:							
1.3.	Nombre de centres d'hébergement et restaurants construits	Nbre	0	342	342	342	ND	ND
Sour	ce:	•			•		•	

Mode calcul : Somme arithmétique de centres d'excellence, d'application et de reconversion professionnelle construits. La même formule reste applicable pour les ateliers et laboratoires et en fin pour les centres d'hébergement et les restaurants.

Commentaire: les indicateurs dans cet objectif signalent d'une part, le nombre de différents centres de formation envisagés à partir de 2020, soit 26 centres d'excellence, 26 centres de reconversion et 290 centres d'application.

Obje	ctif 2 : Améliorer la qualité et la pertiner	nce des a	pprentis	sages				
N°	Indicatour	Unité	Réali	sations	2021		Cibles	
	Indicateur	Unite	2019	2020	2021	2022	2023	2024
2.1.	Pourcentage des matériels didactiques équipements adéquats acquis	%	ND	100	100	100	ND	ND
2.2.	Proportion des formateurs formés	%	100	100	100	100	ND	ND
2.3.	Nombre de programmes modernisés	Nbre	9	10	10	9	ND	ND

Source :Bon de livraison des matériels, d'équipement ; rapport de formation ; les modules de formation

Mode de calcul : le nombre de matériels didactiques acquis x 100 sur le nombre total des matériels sollicités. Il en est de même pour les équipements et les formateurs.

Commentaire: les indicateurs dans cet objectif signalent la non disponibilité et l'inexistence des données au courant des années antérieures d'une part, et la situation envisagée à partir de 2021.

Obje	ctif 3 : Accompagner les Sortants à l'	insertion	ou Auto-ir	sertion	profession	onnelle		
N°		Unité	Réalisa	tions	2021		Cibles	
IN	Indicateur	Unite	2019	2020	2021	2022	2023	2024
3.1.	Pourcentage de coopératives mises en place	%	0	100	100	100	ND	ND
3.2.	Proportion des sortants bénéficiant des kits d'auto-insertion	%	ND	100	100	100	ND	ND

Source : Rapport de mises en place des coopératives, rapport de répartition des sortants, bons de livraison et de distribution des kits.

Mode de calcul : le nombre de coopératives mises en place x 100 sur le nombre total des coopératives planifiées. Il en est de même pour les kits et les bénéficiaires.

Commentaire: les indicateurs ont montré dans cet objectif d'une part que les lauréats n'ont jamais été organisés en coopératives pour l'auto-prise en charge et d'autre part, la planification de cette organisation à partir de 2020.

PROGRAMME: ARTS ET METIERS

Responsable du Programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

Ce programme vise l'organisation des sortants aussi bien des écoles professionnelles que des centres de formation en chambres de métiers. De la même manière, les bénéficiaires ayant été organisés en coopératives au niveau du programme 3 se constitueront désormais en chambres de métiers suivant les filières. Ce programme étudiera la possibilité d'organiser également les autres initiatives indépendantes existantes en chambres de métiers. Concrètement, la politique consiste à ne plus abandonner les lauréats à mi-chemin mais à les accompagner à l'insertion ou l'auto-insertion en vue d'une part, de susciter l'intérêt de la part des autres à pouvoir embrasser la formation professionnelle, et de permettre d'autre part, l'atteinte de la finalité de toute formation professionnelle.

2. Objectifs et indicateurs de performances

Objectif 1 : Organiser les sortants en chambre de n	nétiers						
		Réalis	ations	En	Cibles		
Indicateurs	Unité	2019	2020	cours 2021	2022	2023	2024
1. Nombre de chambres de métiers du Ministère et des initiatives indépendantes mises en place.	Nbre	0	27	72	73	ND	ND
2. Nombre de bâtiments construits pour les sièges	Nbre	0	27	72	73	ND	ND

Source : Rapport de mises en place des Chambres de métiers, rapport de construction, bons de livraison des ouvrages.

Mode de calcul : Somme arithmétique des chambres mises en place. Il en est de même pour les bâtiments des sièges.

Commentaire : Il s'est agi dans cet objectif pour les indicateurs retenus de relever l'inexistence des chambres et des bâtiments pour leurs sièges et la situation visée à partir de 2020 à raison de 27 chambres en 2021, 72 en 2022 et 73 en 2023.

PROGRAMME: EVALUATION PEDAGOGIQUE ET PROFESSIONNELLE

Responsable du Programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

Ce programme vise l'évaluation des apprentissages aussi bien dans des écoles professionnelles que dans des centres de formation professionnelle. S'agissant des écoles de cycle professionnel (cycle court), le jury national devra se dérouler dans des centres bien équipés selon les filières pour mesurer les compétences professionnelles qui permettront aux récipiendaires d'être directement utiles à eux-mêmes et à la société. Ce qui ne permettra plus aux communs de mortel de se plaindre d'avoir fait étudier les gens ou d'avoir étudié. Il en sera désormais pour l'évaluation d'autres formations dans des centres et celles de courte durée.

2. Objectifs et indicateurs

Objectif 1 : Évaluer les Apprentissages de différentes formations organisées Cibles Réalisations En cours Unité de Indicateurs mesure 2019 2020 2021 2022 2023 2024 1. Pourcentage de réussites au jury % ND 100 100 100 ND ND national 2. Pourcentage de réussites aux % ND 100 100 100 ND ND différentes évaluations annuellement

Source : Rapport d'évaluations (de courte durée, de jury national de cycle professionnel)

Mode de calcul : le nombre de réussites x 100 sur le nombre total de participants aux évaluations. Il en est de même pour le jury national.

Commentaire : les indicateurs dans cet objectif ont consisté à signaler la non disponibilité des données en rapport avec les différents types d'évaluations dans les années antérieures et à signaler la situation envisagée à partir de 2020.

Objectif 2 : Imprimer les différents titres à décerner aux lauréats

Indicateurs	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Proportion de titres imprimés	%	ND	100	100	100	ND	ND
2. Pourcentage de titres décernés annuellement	%	ND	100	100	100	ND	ND

Source : Rapport d'évaluations (de courte durée, de jury national de cycle professionnel)

Mode de calcul : le nombre de réussites x 100 / le nombre total de participants aux évaluations. Il en est de même pour le jury national.

Commentaire : les indicateurs dans cet objectif ont consisté à signaler la non disponibilité des données en rapport avec les différents types d'évaluations dans les années antérieures et à signaler la situation envisagée à partir de 2020.

17. Enseignement Supérieur et Universitaire (Section 40)

PRESENTATION DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET UNIVERSITAIRE

Responsable: S.E. Monsieur MUHINDO NZANGI BUTONDO

Fonction: Ministre

I. PRESENTATION DE LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

1.1. Présentation stratégique de l'ESU

1.1.1. Priorités nationales

La communauté internationale a qualifié l'Objectif de Développement Durable relatif à l'éducation de « catalyseur » en ce sens que la réalisation de ce dernier concourt à la réalisation des autres ODD. Ayant souscrit à l'agenda post 2015, la RDC s'est engagée à s'aligner sur les ODD et, dans le cadre de son Plan National Stratégique de Développement (PNSD), elle se projette d'être pays émergent à l'horizon 2030. Pour y arriver, l'accent devra être mis sur le développement du capital humain à même de soutenir le processus du développement. À ce titre, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire devra jouer pleinement son rôle d'accompagner et d'appuyer les Établissements d'Enseignement Supérieur et Universitaire, tant du Secteur Public que Privé, dans la réalisation de leur triple mission traditionnelle d'Enseignement, de la Recherche et du Service à la Société face à la mondialisation, caractérisée par la quatrième révolution industrielle. Ainsi, le Gouvernement confie au Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire comme mission, celle de la conception, la mise en œuvre et le suivi de la politique de l'État en matière d'enseignement supérieur, conformément aux conventions internationales et aux différents textes légaux et règlementaires en vigueur en RDC.

L'ordonnance n°17/025 du 10 juillet 2017 fixant les attributions des ministères lui assigne les attributions ci-après :

- Organisation de l'Enseignement Supérieur et Universitaire ;
- Création et tutelle des Etablissements Publics d'Enseignement Supérieur et Universitaire ;
- Reconnaissance et validation des diplômes étrangers ;
- Agrément des Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur et Universitaire et Homologation des diplômes y décernés;
- Création, tutelle et gestion des services de l'Enseignement Supérieur et Universitaire fonctionnant à l'étranger ;
- Suivi de la scolarité des étudiants et de la carrière des enseignants ;
- Négociation, suivi et gestion des dossiers des bourses d'études et de stage à l'étranger en collaboration avec les ministères ayant les Affaires Etrangères et la Coopération Internationale dans ses attributions :
- Contrôle de la scolarité et entérinement des diplômes nationaux ;
- Promotion de la recherche scientifique universitaire ;
- Organisation, promotion et supervision des activités culturelles, sportives et des loisirs au sein des établissements d'Enseignement Supérieur et Universitaire publics et privés agréés;
- Inventaire, suivi et gestion du patrimoine mobilier et immobilier du domaine d'Enseignement Supérieur et Universitaire ;
- Mobilisation de fonds extrabudgétaires.

1.1.2. Priorités Sectorielles

La Loi-Cadre N° 14/004 du 11 février 2014 de l'Enseignement National fixe les missions suivantes pour les Etablissements d'Enseignement Supérieur et Universitaire (EESU) :

- 1. promouvoir l'esprit d'initiative et de créativité en vue de rendre service à la communauté ;
- 2. doter le pays des cadres supérieurs ;
- 3. contribuer au développement de la société par une recherche scientifique organisée en fonction de ses problèmes ;
- 4. promouvoir la culture nationale tant par la sauvegarde et la valorisation de ses traditions que par la diffusion des nouvelles connaissances ;
- 5. promouvoir l'écrit et la lecture par la revalorisation des supports de la mémoire collective.

Le secteur de l'Éducation en République Démocratique du Congo a connu plusieurs reformes, lesquelles n'ont pas donné des résultats escomptés suite à plusieurs défis liés notamment à la gouvernance et au financement.

En 2014, le Gouvernement de la République a réalisé une étude sur l'état du système éducatif dans son ensemble, de l'enseignement maternel à l'enseignement supérieur et universitaire. Le rapport de cette étude, appelé « Rapport d'État du Système Éducatif National », RESEN en sigle, a établi un diagnostic exhaustif du système éducatif et formulé de pistes d'orientations pour les politiques éducatives. Au cours de la même année, il a été promulgué la Loi-Cadre N° 14/004 du 11 février 2014 de l'enseignement national préconisant des réformes dans le secteur éducatif pour répondre aux défis de la mondialisation.

En 2015, le Gouvernement a adopté la Stratégie Sectorielle de l'Education et de la Formation (SSEF) pour la période de 2016-2025 qui a été par la suite endossée par les Partenaires Techniques et Financiers. Cette stratégie définit la vision du Gouvernement en matière de l'éducation à savoir : « la construction d'un système éducatif inclusif et de qualité contribuant efficacement au développement national, à la promotion de la paix et d'une citoyenneté démocratique active ».

Elle s'articule autour de trois axes suivants : (i) Développer l'accès et assurer l'équité, (ii) Améliorer la qualité de l'enseignement et des apprentissages, et (iii) Améliorer la gouvernance et le pilotage du secteur. La SSEF a été élaborée concomitamment avec les ODD. C'est ainsi qu'en 2018, le Gouvernement a révisé la SSEF afin de l'aligner sur les ODD, particulièrement sur l'ODD 4 dédié à l'éducation.

I.2. Objectifs les plus représentatifs du Ministère

- i. Améliorer la gouvernance de l'Enseignement Supérieur et Universitaire ;
- ii. Améliorer la qualité de la formation ;
- iii. Améliorer l'Accès et promouvoir l'équité.

PROGRAMME: ADMINISTRATION GENERALE DE L'ESU

Nom du responsable du programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

Ce programme vise le renforcement des capacités de gestion et de pilotage du Ministère de l'ESU pour atteindre les missions qui lui sont dévolues dans le secteur de l'Éducation.

Le Plan Stratégique 2011-2015 de l'Enseignement Supérieur et Universitaire souligne une crise de la gouvernance qui constitue l'un des goulots d'étranglement du développement de ce sous-secteur du système éducatif congolais, et cela tant au niveau de l'administration centrale qu'au niveau des EESU. Cette crise est la conséquence d'une gestion inefficace qui a notamment occasionné la prolifération des EESU non viables, c'est-à-dire ne répondant pas aux conditions minimales exigées d'un EES.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Indica	teurs	Unité de	Réali	sations	Exercice en cours	C	ibles	
N°	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.1	Nombre de textes relatifs aux mesures d'application de la Loi-Cadre n°14/004 du 11 février 2014 de l'Enseignement National élaborés	Nombre	9	15	20	27	ND	ND
Source	e : Rapport d'activités du Ministère de l'I	ESU, CabMir	1					
Mode	de calcul : comptage							
	Circulaire et autres documents élaborés sur un total de 27.	, ,		•		•		
1.2.	Pourcentage d'Établissements viables	%	ND	60	65	80	ND	ND
	Pourcentage d'Établissements				65	80	ND	ND
Source	Pourcentage d'Établissements viables	l'enquête de	l viabilité		65	80	ND	ND
Source Mode Comm remplit l'enqué	Pourcentage d'Établissements viables e : Rapport de l'audit organisationnel et	l'enquête de ombre total a occasionné enseigneme le que seul :	viabilité d'EESU la proli nt de qu 25% d'E	x100 fération d ualité. Le ESU rem	es EESU de Rapport de plissaient co	ont la grand	de major	rité ne
Source Mode Comm remplit l'enqué	Pourcentage d'Établissements viables e : Rapport de l'audit organisationnel et de calcul : Nombre d'EESU viables/Nentaires : la gestion laxiste de l'ESU a pas les conditions minimales pour un ête de viabilité organisé en 2011 indiqu	l'enquête de ombre total a occasionné enseigneme le que seul :	viabilité d'EESU la proli nt de qu 25% d'E	x100 fération d ualité. Le ESU rem	es EESU de Rapport de plissaient co	ont la grand	de major	rité ne
Source Mode Comm remplit l'enqué nécess 1.3.	Pourcentage d'Établissements viables e : Rapport de l'audit organisationnel et de calcul : Nombre d'EESU viables/Nentaires : la gestion laxiste de l'ESU at pas les conditions minimales pour un ête de viabilité organisé en 2011 indique saire de continuer ces enquêtes pour as Pourcentage d'Établissements ayant	l'enquête de ombre total a occasionné enseigneme le que seul 2 sainir le sous %	viabilité d'EESU la proli nt de qu 25% d'E s-secteu ND	x100 fération d ualité. Le ESU rem r de l'ESU	es EESU de Rapport de plissaient co l. 50	ont la grand l'audit orga es condition 100	de major anisation ns. Il es	rité ne nnel e t donc

d'évaluation de la qualité de la formation offerte par les EESU qui doit se faire en interne et en

externe. Cet indicateur renseignera sur les évaluations externes des EESU.

Indica	Indicateurs		Réalisations		Exercice en cours	Cibles		
N°	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.4.	Nombre de structures de pilotage de l'ESU renforcées en capacités matérielles	Nombre	ND	ND	6	19	ND	ND

Source : Rapport d'activités du Ministère de l'ESU, Cabinet du Ministre

Mode de calcul : comptage

Commentaires : La gestion laxiste de l'ESU a occasionné la prolifération des EESU dont la grande majorité ne remplit pas les conditions minimales pour un enseignement de qualité. Le rapport de l'audit organisationnel et de l'enquête de viabilité organisée en 2011 indique que seuls 25% d'EESU remplissaient les conditions de viabilité. Les actions alignées dans la SSEF devront porter ce taux à 80% d'ici 2024.

Obje	Objectif 2. Renforcer la coordination administrative de l'Enseignement Supérieur et Universitaire								
Indic	cateurs	Unité de		tions Exercice en cours		Cibles			
N°	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
1.1	Nombre des rapports d'évaluation institutionnelle produits (par type et secteur d'enseignement)	Nombre	ND	6	6	6	ND	ND	

Source : Rapport d'activités du Secrétariat Général du Ministère de l'ESU

Mode de calcul : comptage

Commentaires : Le diagnostic de sous-secteur de l'ESU relève une certaine faiblesse dans la gestion administrative et financière des EESU. Pour remédier à cela, il est nécessaire que les structures de pilotage évaluent chaque année les EESU par type et secteur d'enseignement en ce qui concerne le rapportage de leurs activités tant administratives, financières, patrimoniales qu'académiques.

Obje	Objectif 3. Améliorer le pilotage et la gestion académique de l'Enseignement Supérieur et Universitaire									
Indic	cateurs	Unité de Realisations		Exercice en cours	l Cibles					
N°	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024		
3.1	Pourcentage d'EESU respectant les instructions académiques	%	ND	40	70	100	ND	ND		

Source : Rapport d'activités du Ministère de l'ESU, CabMin

Mode de calcul : Nombre d'EESU respectant les instructions académiques/Nombre total des EESU

Commentaires : Au début de chaque année académique, le MINESU signe à l'attention des EESU une instruction académique qui donne des directives à suivre pour un bon déroulement de l'année académique. Ces directives ne sont pas observées entièrement par les EESU.

3.2. Nombracadér formatiacadér	iques ayant n sur la	'autorités t suivi la gestion		ND	200	500	1000	ND	ND
--------------------------------	-------------------------	-------------------------------------	--	----	-----	-----	------	----	----

Source : Rapport d'activités du Ministère de l'ESU, CabMin

Mode de calcul : Comptage

Commentaires : Le diagnostic de sous-secteur de l'ESU relève une certaine faiblesse dans la gestion académique des EESU. Pour remédier à cela, il est nécessaire que les capacités des gestionnaires des EESU soient renforcées dans ce domaine.

Indic	ateurs	Unite de Realisations en		Exercice en cours	l Cibles			
N°	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
4.1	Nombre d'agents et cadres formés sur la gestion administrative et financière	Nombre	ND	20	30	50	ND	ND

Source : Rapport d'activités de Services Généraux de l'ESU

Mode de calcul : Comptage

Commentaires : Le diagnostic du sous-secteur de l'ESU relève une certaine faiblesse dans la gestion administrative et financière des EESU. Pour remédier à cela, il est nécessaire que le personnel en charge de pilotage soit formé sur les techniques modernes de gestion administrative et financière des EESU.

	Pourcentage des EESU dont							
12	la gestion financière est	%	ND	30	50	80	ND	ND
4.2.	informatisé							

Source : Rapport d'activités de Services Généraux de l'ESU

Mode de calcul : Nombre d'EESU dont la gestion financière est informatisée/Nombre total d'EESU x 100

Commentaires: La mise en œuvre des politiques éducatives du Ministère de l'ESU nécessite la mobilisation des moyens financiers conséquents pour atteindre les objectifs que le Gouvernement s'est fixé dans ce secteur. Outre les dépenses de rémunération prises en charge par le budget de l'Etat, les apports des partenaires éducatifs, le revenu interne généré par les EESU et les apports issus du Gouvernement hors rémunération.

Indicat	teurs	Unité de Réalisations		ations	Exercice en cours	Cibles		
N°	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
5.1	Pourcentage des Établissements connectés à la plate-forme du SIGE	%	ND	80	90	100	ND	ND
Source	e : Annuaire statistique de l'ESU							•
Mode o	de calcul : Nombre d'EESU con	nectés à la plat	e-forme du S	IGE/Nombr	e total d'EESUx1	00		

5.2.	Pourcentage d'Établissements disposant	%	ND	30	50	80	ND	ND
_	d'un plan stratégique	70	IND	00	00	00	IND	ND

Source : Rapport d'activités de la DEP

Mode de calcul : Nombre d'EESU disposant d'un plan stratégique/Nombre total d'EESUx100

Commentaires : Le Ministère de l'ESU, à travers la Stratégie Sectorielle de l'Education et de la Formation, a adopté comme mode de gestion, la Gestion Basée sur les Performances (GBP). Ce mode de gestion exige que chaque EESU dispose d'un plan stratégique institutionnel et d'un plan d'actions assortis d'indicateurs pour faciliter toute évaluation.

Obje	ctif 5. Promouvoir la planific	ation stratégi	que et la g	estion base	ée sur les perf	ormance	S	
5.3.	Pourcentage d'Établissements ayant signé les contrats de performance avec le Ministère.	%	3	6	10	20	ND	ND

Source : Rapport d'activités de la DEP

Mode de calcul : Nombre d'EESU ayant signé le contrat de performance avec le Ministère/Nombre total d'EESUx100

Commentaire : Pour créer une certaine émulation entre les EESU, le Ministère de l'ESU opte d'introduire les systèmes des contrats de performance à conclure avec chaque EESU par lesquels les EESU performants auront droit à des crédits budgétaires additionnels.

Objectif 6. Promouvoir l'utilisat	ion des TIC	C dans la	gouvernance,	les e	enseignements	et la	recherche
scientifique							

	Indicateurs	Unité de mesure Réalisations		Exercice en cours	Cibles			
N°	Nom de l'indicateur		2019	2020	2021	2022	2023	2024
6.1	Nombre d'EESU connectés à la fibre optique nationale	Nombre	5	60	200	400	ND	ND

Source : Rapport d'activités de la Direction de l'informatique

Mode de calcul : comptage

Commentaires : Pour permettre aux EESU de remplir leur triple mission dans ce monde globalisé caractérisé par la quatrième révolution industrielle, leur désenclavement numérique est primordial. D'où les initiatives du MINESU de collecter tous les EESU publics de la ville de Kinshasa à la fibre optique nationale.

	Nombre d'EESU							
6.2.	interconnectés	Nombre	ND	0	50	120	ND	ND

Source : Rapport d'activités de la Direction de l'informatique

Mode de calcul : comptage

Commentaires:

PROGRAMME: ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE

Nom du responsable du programme :

Fonction:

1. Stratégie du Programme

Le diagnostic posé dans le secteur de l'éducation du pays a montré qu'il y a une discordance entre la formation offerte par les Établissements d'Enseignement Supérieur et les besoins réels de l'Économie du pays. Le même constat est signalé dans le Rapport de la Banque Mondiale, publié en septembre 2011 qui le révèle sur la base d'un sondage réalisé en 2010.

C'est ainsi que le Gouvernement a aligné parmi les objectifs stratégiques celui qui consiste à améliorer la qualité de la formation offerte par les Universités en l'adaptant aux besoins de l'économie et aux standards internationaux. Cet objectif ne pourra pas être atteint sans se rassurer de la qualité de tous les processus qui conduisent à la diplomation des étudiants.

Outre les programmes de formation qui doivent être élaborés selon les profils de professionnalité pour assurer la qualité des enseignements, le personnel enseignant constitue un facteur le plus déterminant dans l'amélioration de la qualité de la formation.

Pour ce faire, le Gouvernement s'est fixé un objectif, celui consistant à promouvoir l'Assurance-Qualité dans les EES.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Obje	ctif 1. Reconceptualiser l'Enseignemen	t Universita	aire						
	Indicateurs	Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours	Cibles			
N°	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
1.1	Pourcentage d'Universités arrimés au système LMD	%	ND	5	12	30	ND	ND	
Source : Annuaire statistique de l'ESU									
Mode	Mode de calcul : Nombre d'EESU arrimés au système LMD/Nombre total d'EESUx100								
Comi	mentaires : Dans le souci d'améliorer la q l'Enseignement National pré basé sur trois concepts esse	conise leur			•	•			
1.2.	Pourcentage d'Établissements ayant réalisé les évaluations internes	%	ND	10	30	80	ND	ND	
Sour	ce : Rapport d'activités de l'ANAQ-ESU								
Mode	e de calcul : Nombre d'EESU ayant réalise	é les évalua	itions int	ernes/N	ombre total d	ľEESUx	100		
Comi	mentaires : Les décrets portant création d auto-évaluations sur base d'u sein.								

	Indicateurs		Réalisations		Exercice en cours	Cibles		
N°	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Pourcentage d'enseignants des Universités utilisant les TIC dans les enseignements	%	10	30	60	ND	ND	ND

Source : Rapport d'activités de Services Académiques

Mode de calcul : Nombre d'enseignants des Universités utilisant les TIC dans les enseignements / Nombre total d'enseignants des Universitésx100

Commentaires : Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme, l'intégration pédagogique des TIC est l'un des indicateurs contributifs à l'amélioration de la qualité des enseignements et des apprentissages. Le SSEF projette d'avoir au moins 60% d'enseignants intégrant les TIC dans leurs enseignements d'ici 2025.

Objec	Objectif 2. Promouvoir la recherche scientifique universitaire											
Indicateurs		Unité de	Réalisations		Exercice en cours	Cibles						
N°	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024				
1.1	Nombre de productions scientifiques selon les catégories (livres publiés, articles scientifiques publiés, thèses de doctorat soutenues)	Nombre	ND	1000	1500	2500	ND	ND				

Source : Annuaire statistique de l'ESU

Mode de calcul : Comptage

Commentaires: La production scientifique, matérialisée par des publications scientifiques, inventions et innovations constitue l'un des éléments qui déterminent les performances d'une institution de type tertiaire. La SSEF invite le Gouvernement à soutenir la recherche scientifique universitaire par la mise en place d'un environnement scientifique et financier adéquat.

Objectif 3. Améliorer les conditions d'apprentissage des étudiants											
	Indicateurs		Réalisations		Exercice en cours	Cibles					
N°	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024			
3.1	Nombre d'infrastructures académiques construites selon le type (amphithéâtres, salles de cours, laboratoires, ateliers, bibliothèques,)	Nombre	ND	120	200	350	ND	ND			

	Indicateurs		Réalisations		Exercice en cours	Cibles		
N°	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
3.2.	Nombre d'infrastructures académiques réhabilitées selon le type (amphithéâtres, salles de cours, laboratoires, ateliers, bibliothèques,)	Nombre	ND	240	250	280	ND	ND

Source : Rapport d'activités de la Direction de Patrimoine et Infrastructures

Mode de calcul : comptage

Commentaires : Les efforts à entreprendre dans la réhabilitation des infrastructures académiques existantes, concourent à améliorer et à accroitre la capacité d'accueil afin de compléter celle dégagée par de nouvelles constructions pour totaliser les 130 000 places projetées d'ici 2023.

49 46 938 3.3. Nombre de bourses d'études octroyées Nombre ND 4 568 ND ND 285

Source : Rapport d'activités de Services Académiques

Mode de calcul : Comptage

Commentaires: La dimension sociale de l'ESU se matérialise par les divers appuis que le Gouvernement consent en faveur des étudiants dont les appuis financiers. La SSEF propose l'octroi d'une bourse d'études locales des filières scientifiques et technologiques ainsi que des finalistes de toutes les filières d'études. Pour l'exercice budgétaire 2021, seuls les étudiants finalistes du second cycle des filières scientifiques et technologiques pourront bénéficier d'une bourse de 30\$ américains pendant 10 mois de scolarité

Obje	Objectif 4. Assurer l'insertion professionnelle des sortants des Universités											
Indic	Indicateurs		Réalisations		Exercice en cours	Cibles						
N°	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024				
11	Pourcentage d'Universités ayant conclu les partenariats de stage académique	0/	ND	20	50	80	ND	ND				

Source : Rapport d'activités de la DEP

avec les entreprises

Mode de calcul : Nombre d'Universités ayant conclu les partenariats de stage académique avec les

entreprises/Nombre total d'Universitésx100

Commentaires : l'insertion professionnelle des diplômés des Universités est une préoccupation majeure de la République. Pour ce faire, le Gouvernement, à travers les Ministères en charge de l'éducation, a signé un accord de partenariat avec les entreprises congolaises à travers leurs corporations afin de faciliter l'insertion professionnelle des sortants du système éducatif congolais. Ainsi toutes les Universités sont conviées à s'appliquer à conclure des accords de partenariat avec

les entreprises locales

Indicateurs		Unité de	Réalisations		Exercice en cours	Cibles		
N°	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
4.2	Nombre de programmes de cours révisés en associant le monde professionnel	%	ND	20	50	80	ND	ND

Source : Rapport d'activités de la Direction des Services Académiques

Mode de calcul : Comptage

Commentaires: Dans le but de renforcer l'adéquation formation-emploi et de répondre ainsi aux besoins du marché d'emploi, il a été retenu d'impliquer obligatoirement le monde professionnel dans la modernisation des programmes offerts dans les universités et surtout ceux des domaines techniques, technologiques et professionnels.

Source : Rapport d'activités de Services Académiques

Mode de calcul : Comptage

Commentaire : La SSEF encourage les universités à recourir aux professionnels actifs pour certaines matières exigeant une expertise technique avérée.

PROGRAMME: ENSEIGNEMENT SUPERIEUR TECHNIQUE PROFESSIONNEL, ARTISTIQUE ET **TECHNOLOGIQUE**

Nom du responsable du programme :

Fonction:

1. Stratégie du Programme

Le constat fait au niveau du diagnostic posé dans le cadre du RESEN a montré que la formation offerte par les I.S.T.A. est moins adaptée aux besoins de l'économie du pays.

Ainsi, dans les secteurs de forte croissance et surtout d'ingénierie (mines, bâtiment et travaux publics), les opérateurs économiques et les investisseurs ne font pas confiance à la qualité et à l'adaptabilité de formation et des qualifications des ressources humaines formées dans les ISTAT de la RDC, ce qui les conduit à recourir régulièrement à une main- d'œuvre qualifiée internationale ou à la formation en cours d'emploi pour les qualifications à faible exigence.

Outre les programmes de formation qui doivent être élaborés selon les profils de professionnalité pour assurer la qualité des enseignements, le personnel enseignant constitue un facteur le plus déterminant dans l'amélioration de la qualité de la formation. Mais le diagnostic de la SSEF révèle une certaine carence en personnel enseignant qualifié (enseignants détenteur d'une thèse de doctorat), particulièrement dans les disciplines d'ingénierie. Raison pour laquelle, le Gouvernement se propose de renouveler les ressources professorales (Former les enseignants et les chercheurs).

2. Objectifs et Indicateurs de performance

Obje	Objectif 1. Reconceptualiser l'Enseignement supérieur technique et professionnel										
	Indicateurs		Réalisations		Exercice en cours	Cibles					
N°	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024			
1.1	Pourcentage d'ISTAT arrimés au système LMD	%	ND	5	12	30	ND	ND			
Source : Annuaire statistique de l'ESU											
Mode	e de calcul : Nombre d'ISTAT arrin	nés au syst	ème LM	D/Nomb	re total d'IST	ATx100					
Com	mentaires :										
1.2.	Pourcentage d'Établissements ayant réalisé les évaluations internes	%	ND	10	30	80	ND	ND			
Sour	Source : Rapport d'activités de l'ANAQ-ESU										

Mode de calcul : Nombre d'ISTAT ayant réalisé les évaluations internes/Nombre total d'ISTATx100

Commentaires : le décret portant création de l'ANAQ-ESU dispose d'accompagner les EESU dans leurs

auto-évaluations sur base d'un référentiel type pour consolider la culture de qualité en leur sein. Chaque EESU a été instruit de créer et d'opérationnaliser une cellule locale

d'Assurance-Qualité.

Indicateurs		Unité de	Réalisations		Exercice en cours	Cibles		
N°	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.3.	Pourcentage d'enseignants des ISTAT utilisant les TIC dans les enseignements		ND	10	30	60	ND	ND

Source : Rapport d'activités de la Direction d'Informatique

Mode de calcul : Nombre d'enseignants des ISTAT utilisant les TIC dans les enseignements / Nombre total d'enseignants des ISTAT x100

Commentaire : Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme, l'intégration pédagogique des TIC est un des indicateurs contributifs à l'amélioration de la qualité des enseignements et des apprentissages. La SSEF projette d'avoir au moins 60% d'enseignants intégrant les TIC dans leurs enseignements d'ici 2025.

Obje	Objectif 2. Promouvoir la recherche scientifique dans les ISTAT										
	Indicateurs		Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles				
N°	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024			
1.1	Nombre de productions scientifiques selon les catégories (livres publiés, articles scientifiques publiés, thèses de doctorat soutenues)	Nombre	ND	700	1200	1800	ND	ND			

Source : Annuaire statistique de l'ESU

Mode de calcul : Comptage

Commentaires: La production scientifique matérialisée par des publications scientifiques, inventions et innovations, constitue l'un des éléments qui déterminent les performances d'une institution de type tertiaire. La SSEF invite le Gouvernement à soutenir la recherche scientifique universitaire par la mise en place d'un environnement scientifique et financier adéquat.

	Indicateurs		Réalisations		Exercice en cours		Cibles	
N°	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
3.1	Nombre d'infrastructures académiques construites selon le type (amphithéâtres, salles de cours, laboratoires, ateliers, bibliothèques,)	Nombre	ND	235	315	420	ND	ND

Source : Rapport d'activités de la Direction de Patrimoine et Infrastructures

Mode de calcul : Comptage

Commentaires : Dans l'optique de l'émergence du pays d'ici 2030, la RDC s'engage progressivement à atteindre la norme de 2.000 étudiants sur 100.000 habitants en augmentant la capacité d'accueil des infrastructures académiques tout en veillant à la qualité de la formation par la construction et/ou la réhabilitation des infrastructures existantes. Aussi, la SSEF projette d'ici 2023, à disponibiliser 130.000 nouvelles places assises à raison d'une moyenne de 5000 par province administrative.

	Indicateurs		offite de		Réalisations		Réalisations Exercice en cours		Cibles		
N°	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024			
3.2.	Nombre d'infrastructures académiques réhabilitées selon le type (amphithéâtres, salles de cours, laboratoires, ateliers, bibliothèques,)	Nombre	ND	180	235	265	ND	ND			

Source : Rapport d'activités de la Direction de Patrimoine et Infrastructures

Mode de calcul : comptage

Commentaires : Les efforts à entreprendre dans la réhabilitation des infrastructures académiques existantes concourent à améliorer et à accroitre la capacité d'accueil afin de compléter celle dégagée par de nouvelles constructions pour totaliser les 130.000 places projetées d'ici 2023.

3.3.	Nombre de bourses octroyées	d'études	Nombre	ND	4535	44168	46377	ND	ND
------	-----------------------------	----------	--------	----	------	-------	-------	----	----

Source : Rapport d'activités de Services Académiques

Mode de calcul : Comptage

Commentaire : la dimension sociale de l'ESU se matérialise par des divers appuis que le Gouvernement consent en faveur des étudiants dont les appuis financiers. La SSEF propose l'octroi d'une bourse d'études locales aux étudiants des filières scientifiques et technologiques ainsi que des finalistes de toutes les filières d'études. Pour l'exercice budgétaire 2021, seuls les étudiants finalistes du second cycle des filières scientifiques et technologiques estimés à 5.825 étudiants, pourront bénéficier d'une bourse de 30 \$us par mois pendant 10 mois de scolarité. A partir de l'exercice budgétaire 2022, prendre en charge tous les étudiants finalistes.

	Indicateurs	Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours	Cibles			
N°	Nom de l'indicateur	0/	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
4.1	Pourcentage d'ISTAT ayant conclu les partenariats de stage académique avec les entreprises	%	ND	20	50	80	ND	ND	
Sourc	e : Rapport d'activités de la DEP								
	de calcul : Nombre d'ISTAT ayant con entreprises/Nombre total entreprises : l'insertion professionnelle Gouvernement de la Réprocharge de l'éducation, a travers leurs corporations	d'ISTATx10 des diplôme ublique. Pou signé un acc afin de facil	6 des 15 r ce faire cord de pitter l'inse	STAT co e, le Gou partenari ertion pro	nstitue une p vernement, à lat avec les e ofessionnelle	oréoccup a travers entreprise des sor	ation maj les Minist es congol tants du s	ères e aises ystèm	
	éducatif congolais. Ainsi, entreprises locales.	toutes les l	SIALSO	ont appe	lees a concli	ure des a	accords a	ivec le	
4.2	Pourcentage d'ISTAT ayant conclu les partenariats de stage académique avec les entreprises	Nbre	ND	4	4	5	ND	ND	
Sourc	e : Rapport d'activités de la Direction	des Service	s Acadé	miques				<u> </u>	
	de calcul : comptage			•					
4.3	mentaires : Dans le but de renforcer marché d'emploi, il a été modernisation des progratechnologiques, technique Nombre d'Enseignants du monde professionnel impliqués dans les enseignements aux ISTAT	retenu d'imp ammes offer	oliquer ob ts dans l	oligatoire es unive	ement le mon	de profe	ssionnel d	dans la	
Sourc	e : Rapport d'activités de Services Ad	cadémiques							
	de calcul : Comptage								
Comr	mentaire : Le diagnostic de la stratég du personnel qualifié dar contrainte commerciale r	ns les filières	techniqu	ues et te	chnologiques	constitu	ant ainsi		

PROGRAMME: ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PEDAGOGIQUE

Responsable du programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

Le bilan du système éducatif sur les dix dernières années présente une évolution extrêmement sensible des effectifs des apprenants à tous les niveaux. Cependant, cette tendance à la hausse de la scolarisation contraste avec la baisse continue de la qualité de la formation à tous les niveaux d'enseignement. Raison pour laquelle, le Gouvernement a prévu, à travers la SSEF, un axe stratégique pour améliorer la qualité de l'enseignement/apprentissage.

Une analyse fine de la situation montre que les enseignants du primaire et du secondaire trainent des lacunes tant sur les compétences professionnelles que sur des savoirs académiques. Aussi, les enseignants se placent-ils à l'épicentre de la baisse généralisée de la qualité des enseignements/apprentissages avec comme conséquence la faible performance des élèves et des étudiants, voir du système éducatif dans son ensemble.

C'est ainsi que le Gouvernement, dans la lettre de politique éducative et dans la SSEF, se propose d'améliorer la qualité de la formation initiale des enseignants à tous les niveaux du système, plus particulièrement celle des enseignants du secondaire qui est offerte par les ISP en l'adaptant aux besoins de l'économie en général et aux besoins du système éducatif congolais en particulier et en les alignant aux standards internationaux. Cet objectif ne pourra pas être atteint sans se rassurer de la qualité de tous les processus qui conduisent à la diplomation des étudiants. Plus particulièrement au processus de construction des programmes de formation (et de sa mise en œuvre) qui doivent articuler connaissances, savoirs et compétences dans le but de préparer à l'activité professionnelle (à la fonction enseignante) en fournissant un grand nombre des ressources humaines solides et variées dans toutes les filières d'enseignement secondaire et professionnel. Pour ce faire, le Gouvernement s'est fixé un objectif, celui consistant à promouvoir l'Assurance-Qualité dans les ISP.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Object	Objectif 1. Reconceptualiser la formation initiale des Enseignants du secondaire											
	Indicateurs	Unité de	Réalis	Réalisations Exercice en cours		Cibles						
N°	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024				
1.1.	Pourcentage d'ISP arrimés au système LMD	%	ND	5	12	30	ND	ND				

Source : Annuaire de l'ESU

Mode de calcul: Nombre d'ISP arrimés au système LMD/Nombre total d'ISP x 100

Commentaires : Dans le souci d'améliorer la qualité de la formation offerte par les EESU, la Loi-Cadre de l'Enseignement National préconise leur arrimage au système Licence-Maitrise-Doctorat basé sur trois concepts essentiels : enseigner autrement, évaluer autrement et gérer autrement. Le cadre normatif du système LMD élaboré à cet effet, détermine la feuille de route pour la généralisation de l'arrimage des EESU au nouveau système.

	Indicateurs		Réalisations		Exercice en cours	Cibles		
N°	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.2.	Pourcentage d'ISP ayant réalisé les évaluations internes	%	ND	10	30	80	ND	ND

Source : Rapport d'activités de l'ANAQ-ESU

Mode de calcul: Nombre d'ISP ayant réalisé les évaluations internes/Nombre total d'ISP x 100

Commentaire : Le décret portant création de l'ANAQ-ESU dispose d'accompagner les EESU dans leur autoévaluation sur base d'un référentiel type pour consolider la culture de qualité en leur sein. Chaque EESU a été instruit de créer et opérationnaliser une cellule locale d'assurance-

qualité

Pourcentage d'enseignants des ISP utilisant des TIC dans les 1.3. % ND 10 30 60 ND ND enseignements

Source : Rapport d'activités de la Direction Informatique

Mode de calcul : Nombre d'enseignants des ISP utilisant des TIC dans les enseignements/ Nombre total d'enseignants des ISP x100

Commentaires : Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme, l'intégration pédagogique des TIC est un indicateur constructif à l'amélioration de la qualité des enseignements et des apprentissages. La SSEF projette d'avoir au moins 60% d'enseignants intégrant les TIC dans leur enseignement d'ici 2025.

Objectif 2.	Promouvoir I	a recherche	scientifique	appliquée	à la	pédagogie
Objectii 2.	i ioiliouvoli i		Joiemanique	appliques	uiu	peaagogie

Indicateurs		Unité de	Réalis	sations	Exercice en cours		Cibles	
N°	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
2.1	Nombre de production scientifique selon les catégories (livres publiés, articles scientifiques publiés et thèses de doctorat soutenues)	Nbre	ND	320	580	1015	ND	ND

Source : Annuaire statistique de l'ESU

Mode de calcul : Comptage

Commentaires : La production scientifique matérialisée par des publications scientifiques, inventions et innovations, constitue l'un des éléments qui détermine les performances d'une institution de type tertiaire. La SSEF invite le gouvernement à soutenir la recherche scientifique universitaire par la mise en place d'un environnement scientifique et financier.

Object	rif 3. Améliorer les conditions d'app	rentissage d	les étud	iants					
Indicat	teurs	Unité de	Réalis	sations	Exercice en cours		Cibles		
N°	Nom de l'indicateur	Unite de	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
3.1	Nombre d'infrastructures académiques construites selon le type (amphithéâtre, salles de cours, laboratoires, bibliothèques)	Nombre	ND	115	185	310	ND	ND	
Source : Rapport d'activités de la Direction des Patrimoines et infrastructures									
Mode	de calcul : Comptage								
Comm	Commentaires: Dans l'optique de l'émergence du pays d'ici 2030, la RDC s'engage progressivement à atteindre la norme de 2000 étudiants pour 100 000 habitants en augmentant la capacité d'accueil des infrastructures académiques tout en veillant à la qualité de la formation par la construction et/ou la réhabilitation des infrastructures existantes. Aussi, la SSEF projette, d'ici 2023, à disponibiliser 130 000 nouvelles places assises à raison d'une moyenne de 5000 places par province administrative.								
3.2	Nombre d'infrastructures académiques réhabilitées selon le type (amphithéâtre, salles de cours, laboratoires, bibliothèques)	Nbre	ND	160	225	255	ND	ND	
Source	e : Rapport d'activités de la Direction d	les Patrimoin	es et inf	rastructur	es				
Mode	de calcul : Comptage								
Comm	entaires : Les efforts à entreprendre concourent à améliorer et des nouvelles construction	t accroitre la	capacité	é d'accue	l afin de co	mpléter c	elle dég		
3.3	Nombre de bourses d'études octroyées	Nbre	ND	1 686	17 232	18 094	ND	ND	
Source	Source : Rapport d'activités des services académiques								
Mode de calcul : Comptage									
Comm	Commentaires: La dimension sociale de l'ESU se matérialise par les divers appuis que le gouvernement consent en faveur des étudiants dont les appuis financiers. La SSEF propose l'octroi d'une bourse d'études locales aux étudiants finalistes des ISP. Ces bénéfices seraient effectifs à partir de l'exercice budgétaire 2022 et c'est à raison de 30\$ américains par mois durant les 10 mois de scolarité. Toutefois, pour l'exercice budgétaire 2021, seuls les finalistes des filières des sciences sont								

concernés.

PROGRAMME: ENSEIGNEMENT POST-UNIVERSITAIRE

Responsable du programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

Le diagnostic fait dans le cadre de la SSEF relève une faible production scientifique des Etablissements d'Enseignement Supérieur et Universitaire et pourtant elle constitue l'un de facteurs importants qui influent sur la qualité de la formation. Il existe une étroite relation entre l'enseignement et la recherche. En effet, si l'enseignement sert pour former le chercheur, la recherche sert pour nourrir les enseignements mais aussi pour apporter de solutions aux problèmes qui se posent dans la société.

L'approche stratégique de la recherche scientifique universitaire sera basée sur deux axes, l'un répondant aux besoins de la relève académique et l'autre pour soutenir le développement socioéconomique du pays. S'agissant de la relève académique, il y a lieu de promouvoir les activités de recherche afin d'inciter les Assistants et les Chefs de travaux à poursuivre les études doctorales en mettant en place des dispositifs de soutien financier surtout pour les filières des sciences et technologies. Concernant le volet de développement socio-économique, il y a lieu de noter qu'il existe une forte corrélation entre la croissance économique et le développement de la recherche scientifique et technologique. Cependant, dans la plupart de pays en développement en l'exemple de la RDC, les activités de recherche réalisées n'ont pas d'effets induits significatifs sur la croissance économique du pays. D'où l'obligation de changer le paradigme, de la recherche fondamentale, avec moins de visée d'applications immédiates, à la recherche appliquée portée par une multidisciplinarité et basée sur des besoins de la société et des secteurs porteurs de croissance du pays.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Objec	Objectif 1. Redynamiser la formation postuniversitaire										
	Indicateurs	Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours		Cik	oles			
N°	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024			
1.1.	Nombre d'Ecoles doctorales opérationnelles	Nombre	ND	30	40	50	ND	ND			

Source : Annuaire Statistique de l'ESU

Mode de calcul : Comptage

Commentaires : Le diagnostic posé dans le cadre de la Stratégie Sectorielle de l'Education et de la Formation souligne l'insuffisance des enseignants qualifiés dans les EESU. Pour pallier à cette situation et dans l'objectif de rajeunir le corps professoral, le Gouvernement a initié une étude sur l'organisation des enseignements du troisième cycle. Les résultats de cette étude ont préconisé la fermeture de certaines filières qui ne répondaient pas aux critères et recommandé la création des Ecoles doctorales au sein des Universités.

Indicateurs		Unité de Réalisations		Exercice en cours	Cibles			
N°	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.2.	Nombre de doctorants ayant bénéficié de la bourse	Nombre	ND	200	500	1000	ND	ND

Source : Rapport d'activités de la Direction des Services Académiques

Mode de calcul : Comptage

Commentaires : Les chercheurs des EESU éprouvent beaucoup de difficultés pour réaliser leurs activités de recherche suite, notamment au manque de moyens financiers qui ne sont pas toujours disponibles. Afin de leur permettre de mener à bien leurs activités de recherche, le Gouvernement compte rendre disponible 1700 bourses doctorales d'ici 2024.

18. Recherche Scientifique et Innovation Technologique (Section 41)

PRESENTATION DU MINISTERE DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET INNOVATION TECHNOLOGIQUE

Responsable : S.E. Me José MPANDA KABANGU, Ministre

I. PRESENTATION DE LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

1. Présentation stratégique du ministère

1.1. Priorités nationales

Le diagnostic de la Recherche Scientifique nécessite une réforme du Système de recherche actuel afin de permettre à ce dernier, dans un contexte de mobilisation de plus en plus orienté vers le transfert de l'économie des ressources vers une économie basée sur le savoir, de mieux répondre à sa principale mission de coordination intersectorielle de toutes les activités de recherche sur toute l'étendue du territoire national. La vision est de faire de la science, la technologie et l'innovation un outil de développement durable pour l'émergence de la République Démocratique du Congo.

Le but est d'atteindre un développement socio-économique durable à travers la mise en œuvre de la politique scientifique et de l'innovation de la République Démocratique du Congo en vue de résoudre les besoins actuels et à venir de la population, tout en lui garantissant une meilleure qualité de vie.

1.2. Politiques Sectorielles

Le secteur de la Recherche Scientifique et Innovations Technologiques s'active sans relâche à :

- Concevoir, élaborer et promouvoir la recherche scientifique et l'innovation technologique ;
- Négocier et suivre les accords de coopération scientifique et technique, en collaboration avec le Ministère ayant la coopération dans ses attributions;
- Orienter la recherche scientifique et technologique vers l'appui aux efforts de reconstruction et de développement du pays;
- Planifier, budgétiser, contrôler et évaluer les activités liées à la recherche scientifique et technologique nationale;
- Stimuler et promouvoir une éthique et une culture de recherche scientifique et technologique ;
- Superviser la lutte contre le trafic illicite des matières nucléaires sous toutes ses formes ;
- Enregistrer les procédés techniques sous forme de déports de brevets et licences auprès des organismes congolais compétents et négocier les modalités de leur exploitation;
- Publier et diffuser les résultats de la recherche scientifique et technologique, en veillant à ce que sur le plan pratique, ils concourent au développement du pays;
- Gérer un fonds spécial d'intervention en faveur de la recherche.

2. Objectifs et indicateurs les plus représentatifs du Ministère

Les principaux objectifs qui concourent à la mise en œuvre de la stratégie du Ministère tels que contenus dans le PNSD sont :

- (i) Renforcer les capacités institutionnelles du secteur ;
- (ii) Renforcer les capacités d'offre de la Recherche ;
- (iii) Renforcer l'offre des connaissances Scientifiques, Techniques et d'innovation.

PROGRAMME: ADMINISTRATION GENERALE

Responsable: Fonction:

1. Stratégie du programme

La faible gouvernance du secteur due à l'inadaptation du cadre institutionnel nécessite la rénovation et la révision de l'ordonnance 82 -040 de 1982 suite à sa caducité et au chevauchement des attributions entre différents organes en l'occurrence entre l'administration du Ministère et le Conseil Scientifique National (Articles 4 et 12) et la nécessité de prendre en compte la nouvelle mission du ministère à savoir l'Innovation consacrée par les ordonnances n° 21/012 du 12 avril 2021 portant nomination des Vices Premiers ministres, des Ministres d'Etats, des Ministres, des Ministres délégués et n°20/017 du 27 mars 2020 fixant les attributions des ministères.

Il y a lieu de souligner les besoins en renforcement des capacités du personnel, en ressources financières et matérielles.

Le programme a pour but d'assurer le pilotage et la coordination administrative de l'ensemble du ministère. Pour accomplir de façon efficace les missions qui lui sont assignées, le Ministère de la Recherche Scientifique et Innovation Technologique devra se doter d'une structure organisationnelle cohérente et efficace. Son personnel devra être compétent, maitrisant ses tâches et bénéficiant des conditions logistiques et matérielles favorables à sa performance.

2. Les objectifs et Indicateurs de performance

Objec	Objectif 1 : Assurer le pilotage de la stratégie ministérielle										
Indicateurs		Unité de			Exercice en cours	Cibles					
N°	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024			
1	Documents de planification sectorielle mis en place	Nbre	0	1	2	3	ND	ND			
2	Banque de données des statistiques et des Indicateurs STI créée	Nbre	0	1	1	2	2	ND			

Source: Direction d'Etudes et Planification

Commentaire : La RDC ne dispose pas jusque-là d'un document de Politique Sectorielle. Pour assurer une meilleure gouvernance du secteur, il est nécessaire de disposer d'un document de politique scientifique assorti d'un plan d'action stratégique pour sa mise en œuvre. En outre, sa conception et sa mise en œuvre, son suivi et évaluation nécessitent de disposer des statistiques et des indicateurs fiables.

Mode de Calcul: - 1 Document par année. Enquêtes PST et STI chaque année

Obje	ectif 2. Assurer la coordination	administrativ	e de la	recherche				
	Indicateurs	Unité de	Réa	lisations	Exercice en cours		Cibles	;
N°	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Textes légaux et réglementaires révisés	Nombre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sou	rce : Rapport des états généraux	de la Rechercl	he scien	tifique, mai	2005.			
COII	nmentaires : la révision de l'ordo des attributions ent la mission de l'inno	re différents orç	ganes et	à la nouve	lle nomenclat			
2	Personnel formé	%	ND	0	10	30	50	ND
Soui	rce: Direction des Services Gén	éraux						
Mod	e de calcul : (Nbre du Personne	l formé / Effecti	f en plac	ce) x 100				
3	Bâtiments construits	Nbre	ND	0	2	6	10	ND
4	Bâtiments réhabilités	Nbre	ND	0	3	8	13	ND
5	Structures de recherche équipées	Nbre	ND	0	19	21	24	ND

Source : Direction des Services Généraux

Commentaire : Les infrastructures de nos centres de recherche et les services centraux sont dans un état de délabrement très avancé et leurs équipements sont très obsolètes voire même hors d'usage. Et certains n'ont pas d'infrastructures immobilières propres. D'où la nécessité de les réhabiliter, les construire et les équiper.

PROGRAMME : PROMOTION ET APPLICATION DE LA SCIENCE, LA TECHNOLOGIE ET L'INNOVATION (STI)

Responsable : Fonction :

1. Stratégie du programme

L'importance de la science, technologie et l'innovation n'est pas bien appréhendée par la population en général plus particulièrement les apprenants. En plus, dans notre pays les activités de recherche se font d'une façon disparate, incohérente et non active entrainant la dilution d'effort suite à l'absence d'une coordination. Pour remédier à cette situation, il est important de promouvoir la science, technologie et l'innovation, de programmer la recherche dans les domaines prioritaires de la vie et d'en assurer une coordination.

Ce programme consiste à élever le niveau, à provoquer l'avancement de la science, la technologie et l'innovation pour en faire un outil de développement durable de la RDC.

Le programme consiste également à mener des études et des activités de Recherche-Développement et de l'Innovation qui sont réalisées par les Institutions de Recherche Publiques, les Universités, les Privés sans but lucratif et les entreprises dans les différents domaines scientifiques en vue de produire des résultats.

Enfin, il prend en compte la coordination de tous les acteurs, les parties prenantes du système national de la science, la technologie et l'innovation (STI).

2. Les objectifs et Indicateurs de performance

<u> ,</u>	ectif 1. Assurer la promotion Indicateurs	Ilnitá		Exercice en cours	Cibles			
N°	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Instruments d'incitation à la R-D et à l'Innovation	Nbre	1	1	3	4	6	ND
Sou	rce : DEP							
Cor	nmentaire : Pour assurer la envisage la mise les fonds spécia National d'aide Recherche et l'in RDC).	en place de ux en faveu à l'innovatio	s outils d' ur des op on, Fonds	incitation to pérateurs o s spécial o	els que les fac le la rechercl d'intervention,	ilités admini ne et de l'Ii Fonds Na	istratives et f nnovation (F tional de so	inancières, Programme outien à la

Source : Direction de services généraux

chercheur

Nbre

0

Commentaire: Jusqu'à ce jour, il n'existe pas un statut particulier du chercheur tel que recommandé par l'UNESCO. Il est donc recommandé d'élaborer un statut particulier du chercheur contrairement au statut du personnel de l'enseignement supérieur, universitaire et de la recherche scientifique.

0

1

1

1

ND

	Objectif 2. Exécuter la Recherc	he et Dévelo	ppemer	ıt Expérir	mental (R-D))			
	Indicateurs	Unité de		sations	Exercice en cours	Cibles			
N°	Nom de l'indicateur	Nbre 13 Nbre 13 Nbre 13 Nbre 14 Nbre 15 Nbre 16 Nbre Nbre N	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
1	Chercheurs personnes physiques(PP) actifs dans la R&D	Nbre	1310	1310	2500	3000	ND	ND	
	Source : DEP/ RSIT								
	activités de recherche. Et cela a comme conséquence la faible production scientifique. Pour accroitre la production scientifique, il convient d'augmenter le nombre de chercheurs actifs en RDC en améliorant leurs conditions de travail (motivation, infrastructures, financement des projets)								
2	Résultats de recherche dans les différents domaines prioritaires	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
	Source : Direction de valorisation	des résultats	de rech	erche	•			•	
3	Dépenses totales de R-D	% du PIB	0,43	0,43	0,60	1	ND	ND	
	Source : DEP/ RSIT		•					•	
	Mode de calcul : (Dépenses Intérieures de R-D X100) /PIB								
	Commentaire : Le faible financeme		•	•					
	nécessité de renfore tel que recommande						ndre Le 1%	du PIB	

2022	2023	
ND		2024
ND	ND	ND
ND	ND	ND
_	ND	ND ND

Commentaire : Pour répondre à la mission du ministère relative à l'innovation, il convient d'identifier les acteurs du Système National d'Innovation, leurs activités, les suivre et les appuyer.

Indicateurs		mesure		Exercice en cours	Cibles			
N°	Nom de l'indicateur	illesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Structure de concertation et d'harmonisation interministérielle	Nbre	0	0	1	ND	ND	ND

Source : Direction de la Coordination de Recherche

Commentaires: Il s'agit de mettre en place une structure interministérielle qui sera présidée par le Ministère de la Recherche Scientifique et Innovation Technologique pour favoriser la synergie entre les acteurs du système national de la science, technologie et innovation.

PROGRAMME: VALORISATION DES RESULTATS DE RECHERCHE

Responsable:

Fonction:

1. Stratégie du programme

Il s'agit de la certification et l'enregistrement dans la banque de données des résultats de recherche pour la protection de la propriété scientifique et la promotion de l'exploitation pratique de ces résultats par l'animation d'un contact suivi avec leurs utilisateurs potentiels.

Les chercheurs congolais éprouvent des difficultés pour la publication des résultats de recherche par manque de revue scientifique au niveau national et de moyen d'accès à des revues de renommées internationales. En outre, les résultats de recherche qui sont produits restent peu connus de leurs utilisateurs potentiels. Pour ce faire, le Ministère envisage l'organisation des campagnes médiatiques, des parcs d'exposition et foires pour intéresser les utilisateurs à l'exploitation des résultats de recherche.

2. Objectifs et Indicateurs de performance

Obje	Objectif 1. Publier et diffuser les résultats de recherche											
N°	Nom de l'indicateur	Unité de mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024				
1	Base de données	Nbre	0	0	1	1	ND	ND				
2	Revue de niveau national	Nbre	0	0	1	2	ND	ND				
3	Chercheurs appuyés	Nbre	0	0	10	20	ND	ND				

PROGRAMME: PROTECTION CONTRE LES DANGERS DES RAYONNEMENTS IONISANTS

Responsable du programme :

	Indicateurs		Réalisations		Exercice en cours	Cibles		
N°	Nom de l'indicateur		2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Campagnes médiatiques organisées	Nbre	0	2	4	8	ND	ND
2	Parcs d'expositions et foires organisées	Nbre	0	1	3	3	ND	ND

Source: DVRR

Fonction:

1. Stratégie du programme

Pour assurer une meilleure protection de la population contre les dangers de Rayonnements Ionisants, le Ministère de la Recherche Scientifique et Technologie au travers le Comité National de Protection contre les rayonnements ionisants (CNPRI) en sa qualité d'Autorité réglementaire en matières de la radio-protection devra organiser des campagnes de sensibilisation à travers le pays pour vulgariser la loi n° 017/2002 portant dispositions relatives à la protection contre les dangers des rayonnements ionisants et à la protection physique des matières et des installations nucléaires ainsi que ses mesures d'application. Le CNPRI prévoit également l'inventaire des matières nucléaires et des sources radioactives dans le pays. Il est aussi prévu des missions d'inspection réglementaire dans toutes les installations radiologiques, utilisant des sources radioactives et des appareils émetteurs des rayonnements ionisants.

2. Objectifs et Indicateurs de performance

Objectif 1. Assurer la protection de la population et de l'environnement contre les dangers des rayonnements ionisants, à la protection physique de matières, des installations nucléaires ainsi que ses mesures d'application.

Indi	icateurs	Unité de	Réalisations		Exercice en cours	Cibles		
N°	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Ateliers de vulgarisation de la loi n° 017/2002	Nbre	ND	ND	12	15	20	ND

Source: Comité National de Protection Contre les Rayonnements Ionisants(CNPRI)

Indicateurs		Unité de mesure	Réalisations		Exercice en cours	Cibles		
N°	Nom de l'indicateur	illesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
2	Interventions Radio- Télévisées	Nbre	ND	ND	25	25	30	ND

Source : Comité National de Protection Contre les Rayonnements Ionisants (CNPRI)

Obj	ectif 2. Assurer le Contrô	le des mati	ères nu	cléair	res et d	es sources	radio activ	es en RDC	
Indi	cateurs	Unité de mesui		éalis	ations	Exercice en cours		Cible	S
N°	Nom de l'indicateur	ue mesui	20	19	2020	2021	2022	2023	3 2024
	Missions de contrôle								
1	des Matières nucléaires	Nbre	N	D	ND	2	5	8	ND
	et sources radioactives								
Sou	rce : Comité National de	Protection	Contre	les R	ayonne	ments Ionis	sants(CNPF	RI)	
Indi	cateurs	Unité	Páal	isatio	one	Exercice			
IIIUI	Cateurs	de	ixeai	iisatii	UIIS	en cours		Cibles	
N°	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2	020	2021	2022	2023	2024
2	Missions d'inspection	Nbre							ND
۷	règlementaire assurées	INDIE	-		-				IND
Sou	rce : Comité National de	Protection	Contre	les R	ayonne	ments Ioni	sants(CNPF	RI)	•
Indi	cateurs	Unité	Páal	isatio	one	Exercice		Cibles	
IIIui	Cateurs	de	ixeai	isativ	0113	en cours		Cibics	
N°	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2	020	2021	2022	2023	2024
3	Mission de contrôle de la radioactivité	Nbre	ND	١	ND	10	15	20	ND
Sou	rce : Comité National de	Protection	Contre	les R	ayonne	ments Ioni	sants(CNPF	RI)	

19. Infrastructures et Travaux Publics (Section 42)

PRESENTATION DU MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET TRAVAUX PUBLICS

Responsable du Ministère: SE. Monsieur GISARO MUVUNYI Alexis, Ministre d'Etat.

I. PRESENTATION DE LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

1. Présentation stratégique du ministère

Priorités Nationales

Le système de transport en République Démocratique du Congo comporte un réseau multimodal d'infrastructures routières, ferroviaires, portuaires et aéroportuaires, caractérisé par une absence d'intégration harmonieuse de différents réseaux. Il connait actuellement plusieurs points de rupture de charges dues à l'hétérogénéité de standard dans un même mode et/ou de l'inexistence de chenaux d'interconnexion. Dans la plupart des provinces, les infrastructures de transport connaissent une vétusté avancée, ce qui traduit le délai d'acheminement trop long des personnes et des biens.

La RDC compte 153.203 km de routes réparties en routes d'intérêt national (58.509 km représentant 38,19% du réseau global), routes d'intérêt local (86.871km, soit 56,70% du total) et voiries urbaines (9.857,69 km, représentant 6,43%). Cependant, ce réseau reste essentiellement en terre, le réseau bitumé ne représentant qu'une très faible part de 2,3%. Il intègre 3.500 ouvrages de franchissement d'une longueur total de 68.000 m.

Les stratégies sectorielles de développement qui sont préconisées dans le Plan National Stratégique de Développement (PNSD) 2019-2023, s'inscrivent dans la vision globale définie par le Gouvernement, (*Cfr. Le pilier 4*) portant amenagement du territoire, reconstruction et modernisation des infrastructures ayant comme objectifs :

- Entretenir les infrastructures ;
- Réparer les infrastructures ;
- Réhabiliter les infrastructures ;
- Reconstruire les infrastructures.

Pour la période de 2021-2023, le Gouvernement attend poursuivre la modernisation des infrastructures. A cet effet, il mettra en œuvre une politique cohérente des investissements continus en infrastructures de base et communautaires, en vue de désenclaver le pays et promouvoir la circulation des personnes et de leurs biens ainsi que la création des richesses.

Politiques Sectorielles

Le Gouvernement s'est fixé comme objectif stratégique pour le secteur des infrastructures le développement d'un système intégré de transport multimodal performant, à travers la densification du réseau routier national et la modernisation des infrastructures.

Concernant le réseau routier, le Ministère vise à :

- Entretenir le réseau d'intérêt national:
- Réhabiliter le réseau d'intérêt national (les anciennes routes bitumées);
- Construire le réseau d'intérêt national (les nouvelles routes);
- Construire les stations de pesage et de péage ;
- Bitumer les voiries urbaines (moderniser les voiries urbaines submergées par le niveau de trafic et l'accroissement démographique).

A cette fin, il sera procédé au renforcement des capacités techniques, professionnelles et managériales des organismes en charge de la gestion routière. L'externalisation de l'exécution des travaux sera développée en usant des structures étatiques comme régulateur et contrôleur. Le recours au partenariat public-privé sera recherché pour certains axes à haute rentabilité relative.

Pour ce qui est des bâtiments et édifices publics, la stratégie du secteur vise notamment à inventorier les bâtiments et terrains du domaine public de l'Etat, de se doter d'une planification en investissement pour l'entretien, la modernisation, l'extension des anciens bâtiments et la construction de nouveaux, de réduire et fusionner certains services de par leur nature de prestations plutôt que de recourir à la location qui engendre des frais énormes.

S'agissant de la gestion du parc immobilier et automobile de l'Etat, la stratégie du Gouvernement s'articule autour des grandes actions suivantes :

- Priorisation de besoins de réhabilitation des immeubles existant tant pour les Ministères, les Ambassades que pour les autres Services de l'Etat;
- Construction et acquisition de nouveaux bâtiments ;
- Centralisation de toutes les acquisitions, les immatriculations et les désaffectations des véhicules de l'Etat;
- Immatriculation de tous les véhicules de l'Etat avec des plaques estampées ;
- Revitalisation de la gestion du parc automobile par la restructuration du service des transports administratifs;

2. Objectifs les plus représentatifs du Ministère

Le Ministère, pour réaliser sa mission, poursuit les objectifs ci-après :

- 1. Moderniser le réseau routier ;
- 2. Moderniser la voirie urbaine des chefs-lieux des provinces.

PROGRAMME: ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Responsable de programme :

Fonction:

1. Stratégie du Programme

Le programme vise à assurer la coordination administrative des activités et à appuyer les autres programmes notamment pour la gestion budgétaire et des ressources humaines.

Les principaux objectifs de la coordination administrative sont de garantir une bonne gestion budgétaire, assurer une gestion efficace des activités et renforcer les capacités des ressources humaines de l'ensemble du Ministère.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Obje	ctif 1. Assurer une bonne exé	cution des _l	orogramr	nes opé	rationnels			
	Indicateurs	Unité de	Réalisations		Exercice en cours	Cibles		
No	Nom	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.	Taux d'exécution des engagements prévus au plan d'engagement (taux d'exécution des crédits budgétaires sur ressources propres)	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND

Source des données : DAF SG ITP

Mode de calcul : le montant total des ordonnancements / l'allocation budgétaire X 100

Commentaire :

Indic	eateurs	Unité de	Réalisations		Exercice en cours	Cibles		
No	Nom	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Nombre des séminaires de formation organisés	Nombre	ND	12	16	26	26	26
2	Taux de mise en œuvre du plan annuel de formation	%	ND	ND	ND	100	100	100

	Indicateurs	Unité de Réalisatio		ations	tions Exercice en cours		Cibles		
No	Nom	illesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
1.	Nombre de réunions du comité de direction/an	Nombre	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
2.	Taux d'application des recommandations formulées	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND	

Indic	cateurs	Unité de	Réalisations		Exercice en cours	Cibles		
No	Nom	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.	Nombre de livrables de la chaine de planification produits	Nbre	2	2	2	4	4	5

	Indicateurs	Unité de	Réalisations		Exercice en cours	Cibles		
No	Nom	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Nombre de bureaux équipés en outils informatiques	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
2	Nombre de sites/bâtiments abritant le Min/ITP disposant d'un réseau informatique fonctionnel et connecté à l'internet	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND

	Indicateurs	Unité de	Réalisations		Exercice en cours	Cibles		
No	Nom	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Nombre de rapports des missions de l'inspection	Nbre	2	ND	ND	ND	ND	ND
2	Nombre de structures contrôlées/auditées par an	Nbre	2	ND	ND	ND	ND	ND

Programme: ROUTES ET VOIRIES URBAINES

Responsable de programme :

Fonction:

1. Stratégie du Programme

Le programme a pour but la prise en charge du réseau routier et la voirie urbaine. Toutefois, les compétences en la matière sont partagées entre l'administration centrale et les provinces, tandis que les routes de dessertes agricoles sont sous la responsabilité du Ministère en charge du Développement Rural. Le programme a comme défi principal le désenclavement du territoire national. Ce désenclavement sera réalisé par les travaux de construction, de réhabilitation et d'entretien régulier du réseau existant.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Objectif 1. Moderniser les	réseaux routiers	(accroitre les	réseaux routiers)
----------------------------	------------------	----------------	-------------------

	Indicateurs	Unité de mesure	Réalis	sations	Exercice en cours		Cibles	
No	Nom de l'indicateur		2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.	Linéaire de routes revêtues construites	Km	ND	ND	285	525	1020	1515
2	Linéaire de routes en terre réhabilitées	Km	ND	ND	3 525	9 000	15 678	18 356
3	Linéaire de routes revêtues réhabilitées	Km	ND	ND	205	320	300	ND

Source : Office des Routes

Mode de calcul : le cyclo mètre, rubans ou compteur véhicule. (ici l'opération c'est le mesurage)

	Indicateurs	Unité de	Réalisations		Exercice en cours	Cibles		
No	Libellé	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.	Linéaire de routes revêtues entretenues	Km	ND	ND	1 000	3 000	4 200	ND
2.	Linéaire de routes en terre entretenues	Km	ND	ND	3 145	7 525	11 905	ND

Source : Office des Routes

Mode de calcul : le cyclomètre, rubans ou compteur véhicule. (ici l'opération c'est le mesurage)

Obje	ctif 3: Moderniser les voiries ur	baines						
	Indicateurs	Unité de	Réalisa	ations	Exercice en cours		Cibles	
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.	Linéaire de voiries bitumées réhabilitées	Km	55,171	9,496	50	35	35	60
2.	Linéaire de voiries bitumées construites	Km	0,5	ND	30	280	280	280

Source : Offices de Voiries et Drainages

Mode de calcul : levé ou mesurage (Instruments : le théodolite, station totale, GPS)

ctif 4 : Entretenir les voiries urba	ines						
ateurs	Unité de	Réalisa	ations	Exercice en cours		Cibles	
Libellé	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Linéaire des voiries revêtues entretenues	Km	32,809	1,711	419	619	899	999
Linéaire des voiries en terre battue entretenues	Km	11,00	ND	3 627	5 427	6 427	7 427
	Libellé Linéaire des voiries revêtues entretenues Linéaire des voiries en terre	Libellé de mesure Linéaire des voiries revêtues entretenues Linéaire des voiries en terre	ateurs Unité de de mesure Réalisa Libellé mesure 2019 Linéaire des voiries revêtues entretenues Km 32,809 Linéaire des voiries en terre Km 11,00	ateurs Unité de de mesure Réalisations Libellé mesure 2019 2020 Linéaire des voiries revêtues entretenues Km 32,809 1,711 Linéaire des voiries en terre Km 11,00 ND	ateursUnité de de LibelléRéalisations de mesureExercice en coursLibellémesure201920202021Linéaire des voiries revêtues entretenuesKm32,8091,711419Linéaire des voiries en terreKm11,00ND3,627	ateursUnité de de libelléRéalisationsExercice en coursLibellémesure2019202020212022Linéaire des voiries revêtues entretenuesKm32,8091,711419619Linéaire des voiries en terreKm11,00ND3,6275,427	ateursUnité de de libelléRéalisationsExercice en coursCiblesLibellémesure20192020202120222023Linéaire des voiries revêtues entretenuesKm32,8091,711419619899Linéaire des voiries en terreKm11,00ND3,6275,4276,427

3 Source : Office de Voiries et Drainages

Mode de calcul : levé ou mesurage (Instruments : le théodolite, station totale, véhicule d'inspection)

PROGRAMME: PARCS IMMOBILIERS ET AUTOMOBILE DE L'ETAT

Responsable de programme :

Fonction:

1. Stratégie du Programme

Ce programme vise à mettre à la disposition des services de l'Etat des bâtiments et édifices, ainsi que du matériel roulant en bon état.

En matière de construction, il vise la vérification des normes de construction. En matière de gestion du parc automobile, il a pour but la gestion du charroi automobile de l'Etat comprenant l'achat, l'Immatriculation, l'entretien, la réparation et les déclassements des véhicules et autres engins de l'Etat sur proposition des entités administratives.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Indic	ateurs	Unité de mesure	Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles	
No	Libellé		2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.	Surface de plancher construite	m²	ND	ND	ND	50 000	50 000	50 000
Sour	ce : Direction des bâtiments civils							
2.	Nombre des bâtiments publics ayant fait l'objet d'un entretien ou d'une réhabilitation	Nombre	ND	ND	ND	50	150	200

Indi	cateurs	Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles	
No	Libellé	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Nombre des véhicules ayant bénéficié d'une maintenance	Nbre	ND	ND	ND	2 820	3 820	ND

Indic	cateurs	Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles	
No	Libellé	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Quantité de carburant distribué par le STA	Nbre	ND	ND	ND	7 170	9 670	ND

Indi	cateurs	Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles		
No	Libellé	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
1	Nombre des ministères couvert par les missions de suivi	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
2	Ratio des chauffeurs ayant bénéficié des suivis sur le nombre total des chauffeurs	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND	

PROGRAMME: RECONSTRUCTION

Responsable de programme :

Fonction:

1. Stratégie du Programme

Le programme vise une planification cohérente de la gestion de ressources humaines, des richesses naturelles, ainsi que la reconstruction des infrastructures dans les nouvelles provinces et les zones post conflit.

Le diagnostic ainsi opéré conduit aux axes stratégiques ci-après :

- Politique générale de reconstruction ;
- Formation;
- Appui institutionnel au programme.

Les actions ci-après découlent de ces axes stratégiques :

- Conception de la politique générale de reconstruction ;
- Conception des plans de formation ;
- Gestion des ressources.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Indic	cateurs	Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles		
No	Libellé	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
1.1.	Nombre de provinces dotées								
	d'un plan directeur	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND	

Indic	ateurs	Unité de	Réalisations		Exercice en cours		Cibles	
No	Libellé	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
2.1.	Nombre de domaines d'actions publiques dotés d'un plan de formation	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND

20. Urbanisme et Habitat (Section 43)

PRESENTATION DU MINISTERE L'URBANISME ET HABITAT

Responsable du Ministère : SE. MWABILU MBAYU MUKALA Pius, Ministre d'Etat.

I. PRESENTATION DE LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

1. Présentation stratégique du ministère

Priorité Nationale

Les populations congolaises sont confrontées à une crise liée au délabrement généralisé des tissus d'habitat, à l'absence des infrastructures de desserte, au manque des terrains assainis. Les villes sont caractérisées par l'auto-construction dans des terrains souvent à risque, sans aucune forme de planification et sans les infrastructures d'accompagnement nécessaires. On identifie par là un problème d'aménagement qui se pose avec acuité, au moment où le pays envisage à devenir émergent à l'horizon 2030. Face à cette vision, le secteur doit faire face à des défis majeurs pour ramener la population congolaise au standing de vie des pays émergents.

En matière d'urbanisme, nous constatons la caducité des plans existants et l'absence des plans pour la plupart des villes ; la faiblesse de l'Administration dans le secteur de la gestion et de l'aménagement urbain; la construction anarchique; l'obsolescence et déficience des textes organisant l'occupation des sites.

C'est ainsi que le secteur aura pour tâche d'élaborer les plans d'urbanisme de toutes les villes congolaises, en commençant par la ville de Kinshasa et les Chefs-lieux des provinces, Centraliser la gestion des immeubles du domaine privé de l'Etat, y compris ceux versés dans les quotas de différentes institutions de la République; de certifier les inventaires des immeubles du domaine privé en vue de leur sécurisation; de réhabiliter progressivement les immeubles du domaine privé de l'Etat sur base d'un planning qui tient compte des critères précis des priorités et des études ; de créer des conditions pour encourager les promoteurs immobiliers privés à investir dans le secteur immobilier, y inclus le partenariat Public-Privé ; à défaut des projets immobiliers financés par l'Etat, encadrer l'auto-construction par la promotion des matériaux locaux et la viabilisation des sites ; de mener une étude en vue de la restructuration des quartiers existants pour en déterminer les coûts et les stratégies de mise en œuvre ; d'Informatiser le processus d'octroi du permis de construire; de renforcer les capacités (humaines, financières, et matérielles) des structures œuvrant dans le secteur de l'urbanisme.

2. Objectifs les plus représentatifs du Ministère

Le Ministère a retenu trois objectifs stratégiques avec leurs indicateurs associés dans les secteurs Urbanisme et Habitat. Ils se présentent comme suit :

- i. Contribuer au renforcement des capacités managériales du Ministère,
- ii. Contribuer à l'amélioration des logements sociaux en RDC,
- iii. Contribuer à l'aménagement de l'espace urbain.

PROGRAMME: ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. Stratégie du Programme

Le Ministère de l'Urbanisme et habitat est confronté aux problèmes du déficit du personnel qualifié au vu de l'étendue du pays et ceux qui sont en fonction sont sous équipés tant pour les bureaux que pour les terrains et ne sont pas motivés pour mieux exercer leurs tâches. Certains textes juridiques et règlementaires datent de l'époque coloniale et ne s'adaptent pas à la situation actuelle.

2. Objectifs et Indicateurs de performance

Indic	ateurs	Unité de	Réalisa	ations	Exercice en cours	Cibles		
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.1	Nombre d'équipements acquis	Nbre	0	1	ND	ND	ND	ND
Sour	ce : DRH					1		
1.2	Nombre de Plans élaborés	Nbre	0	10	ND	ND	ND	ND
Sour	ce : DEP	•		•	•		-	

Objec	ctif 2. Actualiser le cadre institutionne	el, juridiqu	ıe, règler	nentair	e et adminis	tratif		
Indica	ateurs	Unité de	Réalisa	ations	Exercice en cours		Cibles	
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
2.1	Nombre de textes juridiques actualisés	Nbre	3	1	ND	ND	ND	ND
Source	ce : Inspection							
Mode	e de Calcul : Comptage							
2.2	Gouvernance urbaine améliorée (respect des procédures)	Nbre	1	0	ND	ND	ND	ND
Source	ce : Secrétariat général (pool juridique)	•	•	•	•	•		
Mode	e de Calcul : Comptage							

Obje	ctif 3. Contribuer à l'effort internation	al pour l'a	méliorat	ion des	conditions	de vie		
Indic	ateurs	Unité de	Réalisa	ations	Exercice en cours		Cibles	
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
3.1	Taux de participation tant physique que financière aux forums internationaux	%	0	0	ND	ND	ND	ND
Sour	ce : Secrétariat Général							
3.2	Taux d'accroissement des apports extérieurs	%	0	0	ND	ND	ND	ND
Sour	ce : Direction d'Habitat			•	•			

PROGRAMME: AMELIORATION D'HABITAT

Responsable de programme :

Fonction:

1. Stratégie du Programme

Le Ministère de l'Urbanisme et Habitat est confronté aux problèmes du déficit en logement décent. Pour résoudre tant soit peu le problème cité ci-dessus, le Ministère de l'Urbanisme et Habitat de la République Démocratique du Congo met en place une politique visant, entre autres, à rénover les anciens quartiers, à construire suffisamment des logements décents en utilisant des nouvelles technologies, et en octroyant des crédits logements aux ménages et en appuyant l'auto-construction. Ainsi, le Ministère a créé deux structures dont l'une chargée de collecter le fonds susceptible de répondre aux diverses sollicitations des financements de l'Habitat, l'autre ayant pour objet la construction des logements décents et équipements sociocommunautaires de base.

2. Objectifs et Indicateurs de performance

Objec	tif 1. Protéger les propriétés privées	et tenure fo	ncière					
Indica	ateurs	Unité de	Réalisations Exercice en cours			Cibles	Cibles	
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.1	Nombre de titres fonciers sécurisés	Nbre	0	0	ND	ND	ND	ND
1.2	Nombre d'opérations immobilières facilités	Nbre	0	0	ND	ND	ND	ND

Indica	ateurs	Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles	
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
2.1	Nombre de sites inondables et érosifs étudiés	Nbre	0	0	ND	ND	ND	ND
	e : Direction de l'Habitat							
Mode	de Calcul : Comptage							
2.2	Nombre de quartiers construits et modernisés	Nbre	0	0	ND	ND	ND	ND
	ce : Direction de l'habitat de Calcul : Comptage		•					

Indica	teurs	Unité de	Réalisa	ations	Exercice en cours		Cibles	
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
3.1	Nombre de logements construits	Nbre	0	0	ND	ND	ND	ND
Sourc	e : Direction de l'Habitat							
Mode	de Calcul : Comptage							
3.2	Taux d'exécution du budget de l'Etat dans la construction	%	0	0	ND	ND	ND	ND
Sourc	e : Direction de l'habitat		•	•	•			

PROGRAMME: VIABILISATION DES ZONES PERI-URBAINES ET RURALES

Responsable de programme :

Fonction:

1. Stratégie du Programme

Pour remédier à l'occupation anarchique et les constructions désordonnées dans les zones d'extension des villes ainsi qu'à la dispersion rurale qui rend très onéreux le coût de la promotion des infrastructures, le ministère vise la promotion des zones d'extension des villes par l'élaboration des plans de développement, la restructuration des voiries et des logements, la facilitation d'accès aux matériaux de construction, la facilitation de l'accès aux sources de financement et enfin, la résolution des problèmes de gouvernance foncière liée aux chefs coutumiers.

En ce qui concerne ce programme, le ministère envisage aussi :

- L'appui au redécoupage administratif de la ville de Kinshasa;
- L'appui à l'actualisation de numérotation des parcelles dans la ville de Kinshasa ;
- La Campagne sur l'Autorisation de Bâtir ;
- La construction d'une usine de maisons préfabriquées pour remédier aux coûts onéreux des matériaux de constructions.

2. Objectifs et Indicateurs de performance

•	Objectif 1. Contribuer à l'aménagement de l'espace urbain Indicateurs Unité D Exercice									
Indica	Indicateurs No. Normale Pindicateur		Réalisations		Exercice en cours	Cibles				
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024		
1.1	Outils de planifications urbains produits	Nbre	0	0	ND	ND	ND	ND		
1.2	Trames assainis réalisés	Nbre	0	0	ND	ND	ND	ND		

Indic	Indicateurs		Réalisations		Exercice en cours	Cibles		
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
2.1	Taux de ménage ayant accès aux services de base	Nbre	0	0	ND	ND	ND	ND
2.2	Taux de participation des services connexes	%	0	0	ND	ND	ND	ND

21. Aménagement du Territoire (Section 84)

PRESENTATION DU MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Responsable du Ministère : SE. LOANDO MBOYO Guy, Ministre d'Etat.

I. PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

1. Présentation Stratégique du Ministère

1.1.1. Priorité nationale et Politique sectorielle

Le Ministère étant en pleine Réforme pour produire les instruments et outils d'Aménagement du Territoire, tels que la Politique Nationale d'Aménagement du Territoire, la Loi relative à l'Aménagement du Territoire, le Schéma National d'Aménagement du Territoire, les Guides Méthodologiques devant permettre aux provinces de procéder à l'élaboration de leurs Plans Provinciaux et Locaux d'Aménagement du Territoire, dont les Ministères sectoriels et les provinces auront à se référer pour rationaliser leurs politiques publiques. Le Secteur est appelé à:

- Donner aux différents Ministères des avis et considérations techniques et des orientations pour leur permettre de mieux orienter et cibler, au niveau spatial, leurs politiques et programmes en vue d'améliorer leurs performances et effets dans les différents territoires pour un développement durable, harmonieux et équilibré de l'espace national;
- Assurer une coordination de portée territoriale entre ministères pour favoriser l'intégration des politiques sectorielles et améliorer les synergies.

1.1.2. Objectifs et indicateurs les plus représentatifs du Ministère

Les principaux objectifs qui concourent à la mise en œuvre de la politique stratégique du Ministère sont :

- Inventorier, cartographier et valoriser les ressources naturelles du territoire national;
- Veiller à l'utilisation rationnelle des espaces physiques en provinces ;
- Créer une plateforme informatique intersectorielle de l'Aménagement du Territoire ;

PROGRAMME: ADMINISTRATION GENERALE

Responsable du programme :

Fonction:

1. Stratégie du Programme

Pour le Programme Administration Générale du secteur de l'Aménagement du Territoire, trois actions ont été retenues pendant la période 2018-2022 comme support des Programmes métiers du MINAT.

- La première Action concerne le Recensement et rémunération du Personnel du MINAT et comprend deux activités qui sont : (1) recensement des agents du MINAT sur toute l'étendue de la République et maitrise de la masse salariale ainsi que les primes (permanentes et spécifiques) ; (2) gestion du personnel.
- La deuxième action est le Renforcement des capacités managériales du MINAT. Elle consiste à l'organisation efficiente et à la dynamisation du fonctionnement des services ainsi qu'à la maitrise par les cadres de commandement du Ministère des concepts, techniques et projets d'aménagement du territoire en mettant en place des modules spécifiques de formation continue et des recyclages. Elle se subdivise en deux 2 activités à savoir :
 - (1) identification des prestataires ;
 - (2) organisation de formation.

Enfin la troisième Action : Renforcement des capacités institutionnelles. Il est question de motiver le personnel et équiper les structures institutionnelles du MINAT. Les activités sont : (1) acquisition des biens, du matériel et des équipements ; (2) gestion du matériel et des équipements dotés.

2. Objectif et indicateurs de performance

Objectif 1 : Renforcer les cap	acités insti	tutionnell	es du mi	nistère							
Indicateurs	Unité de	Réalis	ations	Exercices en cours		Cibles					
N° Libellé	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024				
	Nbre	336	417	520	520	392	ND				
Taux d'exécution du plan de formation	%	ND	ND	80	80	80	ND				
2. Couverture en locaux et équipements du bureau Nombre ND											
Observatoire National d'A	Source : Cabinet / Directions Administrative et Financière (DAF), des Ressources Humaines (DRH), Observatoire National d'Aménagement du Territoire										
Mode de calcul : Comptage Commentaire : Notre souhait est q	uia tous las s	anente ad	mie enue	etatute de not	ro Minist	àra sait re	concós				
					ie iviiilist	CIC SUIL IC	50511353,				
formés et équipés pour atteindre les missions assignées. 3. Taux de révision du cadre											
Source : Cabinet / Directions Administrative et Financière (DAF), des Ressources Humaines (DRH), Observatoire National d'Aménagement du Territoire											
Mode de calcul : Nombre des textes légaux et règlementaires publiés / Nombre des textes légaux et réglementaires prévus (à élaborer)											

PROGRAMME: AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Responsable du programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

Le Ministère de l'Aménagement du Territoire met en œuvre les principales interventions déclinées dans ce Programme qui aboutiront surement d'une part, à l'identification et la valorisation des ressources naturelles (renouvelables et non renouvelables), suivant une approche phasée et synchronisée avec le processus de planification nationale stratégique (PNSD), lequel s'inscrit dans le cadre de la vision prospective de l'émergence de la RDC à l'horizon 2030. (Cfr Ordonnance n°20/17 du 27 mars 2020 fixant les attributions des Ministères).

D'autre part, en matière de maitrise de l'information, par la production et la normalisation des données cartographiques des ressources naturelles. L'assise de cette base de données fiables et l'exploitation d'un système d'informations géographiques à tous les niveaux locaux, régional et national, constituent la démarche clé pour la réussite de l'application du présent Programme.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Objec	Objectif 1 : Dresser l'inventaire cartographié des ressources naturelles du territoire national										
	Indicateurs	Unité de	Réalis	ations	Exercices en cours		Cibles				
N°	Libellé	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024			
1.1.	Missions effectuées par an	Fréquence	ND	ND	8	8	10	ND			
Sourc	e : Direction d'Inventaire et Valoris	sation des Re	ssources	Naturelle	s (DIVRN)						
Mode	de calcul : Comptage										
1.2.	Rapport de missions	Nombre	ND	ND	8	8	10	ND			
1.2.	effectuées par an	Nombre	טאו	טאו	0	0	10	שוו			
	Répertoire des ressources										
1.3.	naturelles inventoriées dressé	Nombre	ND	ND	8	8	10	ND			
	(banque de données)										
Sourc	e : Direction d'Inventaire et Valoris	sation des Re	ssources	Naturelle	s (DIVRN)						
Mode	de calcul : Comptage										
Objec	tif 2 : Valoriser les ressources n	aturelles du	territoire	national							
	Indicateurs	Unité de mesure	Réalis	ations	Exercices en cours		Cibles				
N°	Libellé	IIIESUIE	2019	2020	2021	2022	2023	2024			
2.1.	2.1. Taux d'accès aux ressources % ND ND ND ND ND ND ND ND ND										
Sourc	Source : Direction d'Inventaire et Valorisation des Ressources Naturelles (DIVRN)										
Mode	Mode de calcul : volume exploitée sur volume estimé multiplier par 100										

PROGRAMME: RENOVATION DE LA VILLE

Responsable du programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

Dans ce programme, les activités prévues sont : décente sur terrain, identification des camps militaires et de policiers à délocaliser, identification des familles, acquisitions de nouveaux sites à reloger, élaboration de rapports, élaboration des plans, viabilisation des sites et exécution, suivi et évaluation des projets.

2. Objectifs et indicateurs de performance du Programme

Obje	ctif 1 : Créer, aménager et viabi Indicateurs	Unité de		s (Cime	Exercices en cours	shasa	Cibles		
N°	Libellé		2019	2020	2021	2022			
1.1.	Les missions de terrains effectuées	Nombre	ND	ND	3	3	6	ND	
Source : DGE									
Mod	e de calcul ; Comptage								
1.4.	Rapports de missions et d'identifications présentés	Nombre	ND	ND	3	3	6	ND	
Sour	ce : DGE								
1.5.	Monitoring fait	Niveau de satisfaction (i)-(ii)-(iii)*	ND	ND	2	2	3	ND	

Obje	Objectif 2. Prévenir et lutter contre les catastrophes naturelles à Kinshasa								
	Indicateurs	Unité de	Réalis	ations	Exercices en cours		Cibles		
N°	Libellé	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
1.1.	Les missions de terrains effectuées	Nombre	ND	ND	3	3	6	ND	
Source : DAF									
Mod	e de calcul ; Comptage								
1.4.	Rapports de missions et d'identifications présentés	Nombre	ND	ND	3	3	6	ND	
Soul	rce : DAF								
1.5.	Monitoring fait	Niveau de satisfaction (i)-(ii)-(iii)*	ND	ND	2	2	3	ND	

22. Agriculture (Section 44)

PRESENTATION DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Responsable du Ministère : SE. Monsieur M'ZINGA BIRIHANZE Désiré, Ministre

I. PRESENTATION PLURIANNUELLE

1.1. Présentation stratégique du Ministère

Priorités Nationales

La démarche de la vision du développement telle qu'inscrite dans le PNSD définie la RDC comme une société d'espoir, capable de se hisser au niveau de développement humain des pays à revenu intermédiaire, à économie émergente et à converger vers les ODD (*Objectifs de Développement Durable*).

Dans la 1ère séquence de développement où il faut faire de la RDC un Pays à revenu intermédiaire; pour le Gouvernement de la République la transformation de l'agriculture est le principal levier sur lequel il faudrait agir pour opérer cet important saut. En effet, compte tenu de sa place dans la structure du PIB du pays (40 % du PIB) et du nombre de personnes qui dépendent d'elle pour leur survie (plus ou moins 70 % de la population), l'agriculture a été retenue comme le moteur de la marche vers le statut de pays à revenu intermédiaire. Pour rattraper son retard et atteindre l'équilibre alimentaire en 2025, la production agricole totale devra être plus que doublée, soit un taux de croissance annuelle de 6% contre un taux historique de 2%. Une telle performance demande à ce que plusieurs contraintes soient desserrées et que plusieurs préalables soient satisfaits. Aussi, faudrait-il que l'agriculture cesse d'être une activité de survie et devienne une activité marchande à part entière. Conscient des engagements pris en matière de développement durable, le gouvernement veillera à ce que la transformation de l'agriculture ait un impact limité sur les forêts du pays.

❖ Politiques Sectorielles

Durant la première séquence de mise en œuvre du PNSD, la stratégie de développement du secteur sera focalisée sur la redynamisation et la valorisation de l'agriculture grâce au renforcement de l'appui aux paysans producteurs et à la création des parcs agro industriels (PAI). Les orientations retenues par le gouvernement sont : l'amélioration du cadre institutionnel et de la gouvernance, la construction des infrastructures de production et de distribution, l'assainissement du climat des affaires, le développement des programmes adaptés de formation et de recherche et la résilience du secteur aux changements climatiques.

I.2. Objectifs les plus représentatifs du ministère

Les principaux objectifs qui concourent à la mise en œuvre de la politique stratégique du Ministère sont :

- Améliorer la gouvernance agricole ;
- Promouvoir durablement les filières agricoles (vivrières et industrielles);
- Développer et diffuser les produits de la recherche agricole et vulgarisation agricole et
- Réduire la vulnérabilité du secteur agricole aux changements climatiques.

PROGRAMME: ADMINISTRATION GENERALE

Responsable : Fonction :

1. Stratégie du Programme

La politique du Ministère de l'Agriculture, et la stratégie associée sont définies dans la Note de politique agricole de 2009, un texte juridique et règlementaire mais dont les mesures d'application peinent à être mise en place.

La Stratégie sectorielle y est axée sur les zones à potentiel agricole élevé, ayant une forte densité de population et orientée vers le marché.

Ce document met en avant le rôle dévolu au secteur agricole dans le PNSD, en vue de créer des richesses en milieu rural par une agriculture compétitive et animée par des professionnels.

Cette vision implique une série des défis à relever dont les principaux sont :

- Amélioration de la gouvernance ;
- Optimisation de l'utilisation des moyens alloués ;
- Renforcement des capacités de pilotage de l'administration générale.

2. Objectifs et Indicateurs

Objectif 1 : Renforcer les capacités institutionnelles en matière de pilotage, de coordination, de suivi et de planification stratégique

	piaiiiioaiioii oii atogiqao							
Indica	ateurs		Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles	
N°	Libellé	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Taux de renforcement des capacités humaines et intentionnelles	%	50	57	65	70	75	ND

Source : DRH

Mode de calcul: Rapport des prévisions sur les réalisations

	Indicateurs		Réalis	ations	Exercice en cours	Cib		oles	
N°	Libellé	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
1.	Optimisation de l'efficience de la gestion des ressources humaines	%	25	25	20	15	10	ND	
2.	Rapport entre les agents actifs et les agents en âge de retraite	%	70	70	50	40	30	ND	

Source : DRH Mode de calcul:

- 1. Nombre moyen de personnel affecté par rapport à l'effectif total du cadre organique X100
- 2. Nombre d'agents actifs sur les retraitablesx100

Obje	ctif 3 : Améliorer la gestion d	les resso	urces bud	dgétaires				
	Indicateurs		Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles	
N°	Libellé	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.	Délai moyen de passation des marchés	%	20	30	50	70	80	ND
2.	Disponibilité des plans d'engagements	%	30	40	60	70	80	ND

Source : CTPM Mode de calcul:

- 1. Nombre de projet d'appel d'offre publié sur le total de projet contenu dans le plan de passation de marche x 100
- Nombre de dossier signés et déposés au Budget sur l'ensemble de dossier d'engagement en cours de traitement à l'agriculture x100

PROGRAMME: DEVELOPPEMENT DES FILIERES VEGETALES

Responsable : Fonction :

1. Stratégique du Programme

Le Gouvernement de la République vise à assurer la couverture des besoins du pays en produits vivriers, à accroître les exportations des produits traditionnels (huile de palme, Cacao, Café, Caoutchouc, Thé, Pyrèthre, Coton,) et à diversifier la production végétale.

2. Objectifs et Indicateurs de performance

Obj	Objectif 1 : Améliorer l'accès aux intrants agricoles										
Indi	Indicateurs		Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles				
N°	Libellé	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024			
1.	Fraction de ménages agricoles qui utilisent les intrants de qualité par rapport à l'ensemble	%	30	40	60	70	ND	ND			
2.	Taux de couverture de la mécanisation agricole	%	20	30	40	50	ND	ND			

Source:

Mode de calcul:

- Nombre de ménages agricoles utilisant les intrants de qualités (semences améliorées et certifiées, fertilisants,...) sur l'ensemble x 100
- 2. Nombre de superficie mise en valeur par la mécanisation agricole sur l'ensemble de superficie existante x100 Nombre total de ménages agricoles : 16 Millions (campagne agricole 2018/209).

Nombre d'engins distribués: 3175 Tracteurs avec accessoires qui labourent +74916Ha.

Objectif 2. : Identifier, sensibiliser et vulgariser les mesures de lutte contre les ravageurs et des maladies des cultures

	Indicateur	Unité de mesure	Variatio par cam agric	pagne	Exercice en cours		Cibles	
No	Libellé	illesure	2018- 2019	2019- 2020	2020-2021	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024
1.	Incidence moyenne du Chenille Légionnaire d'Automne (CLA) sur le Maiz	%	57	47	37	20	10	ND
2.	Incidence moyenne de la mosaïque africaine du manioc, de la mouche blanche et pyriculariose du Riz ainsi que de la rosette d'arachide.	%	75	65	55	45	35	ND
3.	Fraction d'organisation des producteurs agricoles (OP) sensibilisé et vulgarisés	%	40	50	65	75	85	ND

Source: DPRODV

Mode de calcul:

- 1. Rapport des superficies attaquées sur les superficies emblavées x100.
- 2. Nombre d'OP sensibilisé sur le total d'OP recensées (1603) x100. Nous prévoyons atteindre 80% de OP en 2022 soit 1282..et 85 en 2023 soit

Objectif 3. Assurer la promotion des chaines de valeur des cultures porteuses de croissance et développer l'agri business

	Indicateur	l luitá da	Réalisa	ations	Exercice en cours		Cibles	
No	Libellé	Unité de mesure	2018 - 2019	2019 - 2020	2020 - 2021	2021 - 2022	2022- 2023	2023 - 2024
1	Taux moyen d'accroissement de la production céréalière (Maïs, Riz)	%	63	73	83	93	103	ND
2	Taux moyen d'accroissement de la production des tubercules(Manioc)	%	86	86	90	92	94	ND
3	Taux moyen d'accroissement de la production des cultures pérennes (Café et Cacao)	%	4	5	10	20	30	ND

Source: DEP

Mode de calcul :

- 1. Rapport entre le bilan céréalier de la campagne agricole 2017/2018 sur celui de 2018/2019 x 100
- 2. Rapport entre la production nationale du Manioc de la campagne 2017/2018 sur celle de 2018/2019 x 100 3. P2-P1/P2.

Objectif 3. Assurer la promotion des chaines de valeur des cultures porteuses de croissance et développer l'agri business

Commentaires:

- 1. La production des céréales enregistre une hausse de 49% pour la campagne 2018-2019 par rapport à la campagne précédente ; nous projetons plus que comblé le déficit en production céréalière (9 millions T) d'ici 2023 par un accroissement annuel de 10%. Concrètement, porter la production actuelle de maïs de 2.980.000T à plus de 5.580.000T d'ici 2023, ce qui sous-entend la production annuelle de + 1.860.000T pendant 3 ans ;il en est de même pour le riz ; porter la production actuelle de 1.560.000T à + 2.943.396T, soit une production annuelle de + 981.132 T pendant 3 ans, ainsi avec cette production nous pouvons atteindre le bilan céréalier apparent qui est actuellement de 43kg/pers/an contre 144kg/pers/an selon la norme de consommation.
- 2. Pour les tubercules dominés par la production du manioc évaluée à 50.000.000T contre 18.000.000Tde la campagne précédente, le pays n'enregistre aucun déficit par rapport à sa production. Cependant, nous maintenons l'accroissement annuel de 2% en vue d'améliorer l'aspect transformation et la maitrise des maladies. Le bilan de la production des tubercules en termes de disponibilité apparente est de 467kg/hab/an contre la norme de 263kg/hab/an. La présence des boutures saines de manioc dans différents coins du pays ainsi que l'implication des différents acteurs sur terrain explique cette performance.
- 3. La production de Café-Cacao est sensiblement en baisse avec un accroissement de 3% pour l'année 2017, nous comptons atteindre 40.000T de café et 5.000T de Cacao d'ici 2020 avant d'envisager une production annuelle de 10% soit le quadruple de la production actuelle 80.000T. Avec cette production, nous pouvons exporter au moins 100000T à partir de 2021 pour le Cacao en maintenant l'accroissement de 10%, nous nous entendons à pouvoir exporter 6500Tchaque année. A partir de 2021.

23. Pêche et Elevage (Section 82)

PRESENTATION DU MINISTERE DE LA PECHE ET ELEVAGE

Responsable du Ministère : S.E. Monsieur BOKELE DJEMA Adrien, Ministre

1. Présentation stratégique du Ministère

1.1. Priorité Nationale et Politique sectorielle

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo vise à accroitre la productivité et améliorer la situation substantielle de la qualité nutritionnelle de la population à travers le Ministère de Pêche et Elevage. Il cherche à positionner progressivement la RDC comme un des leaders sur le marché alimentaire mondial.

Pour ce faire, il est visé l'amélioration de la productivité de pêche et élevage, la promotion des systèmes financiers décentralisés et adaptés aux besoins du secteur ainsi que l'accroissement de la valeur ajoutée animale, halieutique et aquacole, l'amélioration de l'accès aux marchés, etc.

Ainsi, pour la relance du secteur de pêche et élevage, le Gouvernement entend créer des richesses en milieu rural par une pêche et un élevage des types familial et industriel compétitif.

Les actions menées par le ministère puisent leur source dans certains documents de politique publique tant nationale qu'internationale, notamment :

- Objectifs de Développement Durable (objectifs 1, 2, 14)
- Plan National Stratégique de Développement (PNSD);
- Programme d'Action du Gouvernement (PAG) ;
- Programme Multisectoriel d'Urgence d'Atténuation d'Impact de la Covid -19 (PMUAIC);
- Plan National d'Investissement Agricole ;
- Plan Stratégique 2020-2022 du Ministère de Pêche et Elevage ;
- Cadre Opérationnel 2020-2022 du Ministère de Pêche et Elevage ;
- Politique Nationale de Développement de l'Elevage (validation technique);
- Plan Directeur de Pêche (en révision) ;
- Politique Nationale de Pêche et Aquaculture.

1.2. Objectifs les plus représentatifs du Ministère

Les principaux objectifs qui concourent à la mise en œuvre de la politique du Ministère sont :

- Améliorer la gouvernance du secteur de pêche et élevage et renforcer les capacités techniques et humaines;
- Accroitre la production et la productivité animales ;
- Contribuer à l'augmentation de la production et à l'amélioration de la productivité des ressources halieutiques et aquacoles;
- Prévenir, contrôler les maladies animales y compris les zoonoses et renforcer les capacités de production locale des vaccins pour lutter contre les maladies animales.

PROGRAMME: ADMINISTRATION GENERALE

1. Stratégie du Programme

Dans le souci de soutenir durablement le développement de la République Démocratique du Congo, le Gouvernement compte diversifier son économie en s'appuyant sur les autres secteurs productifs du pays, autres que le minier.

Le secteur de Pêche et Elevage, dans son ensemble, occupe une place de choix, devant bénéficier des actions du Gouvernement permettant de capitaliser et soutenir la demande intérieure en réduisant la dépendance du pays en produits de première nécessité d'une part, et d'autre part, diversifier les produits d'exportation et des sources d'entrées des devises pour soutenir et stabiliser l'économie et la création des richesses sur le plan intérieur.

La récente mise en place du Secrétariat Général à la Pêche et Elevage qui découle de la scission du Ministère de l'Agriculture, Pêche et Elevage, a pour entre autre mission, de prendre en compte et de porter au plus haut niveau, toutes les questions permettant de soutenir et d'appuyer le développement de la production et la productivité animale et halieutique du pays, en permettant au Secteur de Pêche et Elevage de contribuer de manière très significative à l'autosuffisance alimentaire et nutritionnelle d'une part et d'autre part à l'amélioration du revenu de la population et à la formation du produit intérieur brut.

Ainsi, il est question que le Ministère de Pêche et Elevage se dote d'un appareil administratif réellement en place avec toutes les capacités pertinentes afin de réaliser cette lourde mission.

En effet, le cadre organique revisité doit être validé pour intégrer d'autres services essentiels chargés de concourir à l'atteinte des objectifs. Cela permet la mise en place tant sur le plan central que provincial et local des structures administratives y afférentes.

Aussi, plusieurs matières et aspects doivent être régis et réglementés. Il s'agit des textes des lois, des Plans, Politiques et Stratégies sectorielles à élaborer et/ou à actualiser.

Ceci exige un personnel qualifié avec des outils et environnement appropriés pour le travail. D'où le besoin en renforcement des capacités humaines, techniques et institutionnelles.

Les principales missions du Ministère sont :

- Piloter et évaluer les programmes et projets de développement de pêche, élevage et aquaculture en s'appuyant sur les programmes sectoriels ;
- Planifier les objectifs nationaux de production dans les domaines de pêche, élevage et aquaculture ;
- Elaborer et définir la politique nationale et des stratégies globales et spécifiques en matière de pêche et 'élevage;
- Assurer une large diffusion de l'information en collectant, analysant les données statistiques de pêche et élevage et en la publiant sous forme d'annuaires;
- Assurer la performance des ressources humaines ;
- Veiller à la bonne gouvernance du secteur de pêche et élevage.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Obje	ctif 1. Améliorer la gouvernance du s	ecteur de p	êche et é	levage				
	Indicateur	Unité de mesure	Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles	
No	Libellé	illesule	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Taux de mise en œuvre du cadre organique existant	%	ND	ND	35	40	70	ND
Sour	ce : DRH							
	Indicateur		Réalisations		Exercice en cours		Cibles	
No	Libellé	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
2	Nombre des lois sur l'aquaculture, la pêche, l'élevage et zoo sanitaire élaborées	Nbre	ND	ND	2	3	4	ND
Sour	ce : DA, DPRH, DLMA,DPDE, DEP							
3	Nombre des séances des travaux d'actualisation de la loi sur la pêche	Nbre	ND	ND	10	20	0	ND
4	Politiques et stratégies sectorielles élaborées	Nombre	ND	ND	02	02	03	ND
Soul	ce : DPRH, DEP							

Indicateur		Unité de	Réalisations		Exercice en cours		Cibles	
No	Libellé	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Proportion du Personnel formé	%	ND	ND	25	40	35	ND
2	Proportion des directions et services dotés en matériels et équipements de bureau	%	ND	ND	35	35	30	ND

PROGRAMME: DEVELOPPEMENT DES FILIERES ANIMALES

1. Stratégies du programme

La République de Démocratique du Congo dispose d'importants atouts dans le domaine de l'élevage : 87 millions d'hectares de savanes herbacées et arborées, une variété climatique permettant l'exploitation d'espèces animales d'origine tropicale et des régions tempérées, offrant ainsi, un potentiel important des fourrages pouvant supporter plus de 40 millions de têtes de Bovins et un accès aisé à l'eau en toute saison nécessaire pour l'alimentation du bétail à moindre effort.

Cependant, le secteur de l'élevage se trouve dans une situation catastrophique du fait de la baisse chronique des productions causée par plusieurs facteurs dont le plus important est le délabrement des infrastructures d'élevage.

On estime à ce jour le cheptel animal total à 7 millions de têtes (14% de bovins, 72% de petits ruminants et 14% de porcins) au lieu de plus 40 millions de têtes de bovins et de milliers de centaines de petits ruminants et porcs.

Ainsi, au terme de ce programme, non seulement les emplois des jeunes seront créés mais aussi les revenus des éleveurs vont accroitre.

2. Objectifs et indicateurs de performance

	Indicateur	ur Unité de mesure		sations	Exercice en cours	Cibles		
No	Libellé		2019	2020	2021	2022	2023	2024
2.1	Nombre de missions effectuées dans le cadre des états des lieux des ranches et fermes	Nombre	ND	ND	8	6	4	ND
2.2	Proportion des ranches et fermes relancés	%	ND	ND	15	20	30	ND

Commentaires L'état des lieux consistera dans le cadre de ce programme à inventorier les centres de multiplication de géniteurs, les ranches et les fermes à relancer. Il sera question de tracer l'état des infrastructures, le nombre des bêtes par spéculation, les occupants ainsi que les pistes de relance à envisager. C'est dans cette optique qu'une descente sur terrain sera effectuée chaque semestre par an pour réaliser cet objectif. Une fois ces centres inventoriés, le Gouvernement pourra signer des accords de partenariat avec les privés pour une relance harmonieuse de ces fermes et ranches abandonnés.

Précisions méthodologiques :

Indicateur n°1 : Nombre des personnels formés.

- **Définition** : Ensemble des missions effectuées au cours de l'année.
- Mode de calcul : Somme arithmétique des rapports des missions effectuées au cours de l'année.

Indicateur n°2: Proportion des ranches et fermes abandonnés relancés

- **Définition** : Ce taux représente la part des ranches et fermes abandonnés relancés au cours de l'année.
- Mode de calcul: (Nombre des ranches et fermes relancés /Nombre total des ranches et fermes abandonnés) x 100

Objec	tif 2 : Appuyer la mise en place diffusion des géniteurs	des centres p	ilotes d	e produc	ction, de mul	ltiplicati	on et de	
	Indicateur	Unité de mesure	Réalisations		Réalisations Exercice en cours		Cibles	
No	Libellé		2019	2020	2021	2022	2023	2024
2.1	Nombre des géniteurs améliorés disséminés	Nombre	ND	ND	1500	4000	10000	ND
Sourc	e : Direction Production et Dévelo	ppement de l'E	levage (DPDE),	SENAPEFIC	•		

Commentaires : Les études faites récemment montrent que le potentiel génétique de nos cheptels animaux est en régression continue. Le poids vif moyen d'une vache locale ne dépasse pas 300 kg et la production du lait par vache par an oscille autour de 730 litres. Ce qui est considérablement loin d'atteindre les normes. C'est pour cette raison que le Ministère de Pêche et Elevage s'attèle à mettre en place des centres pilotes dans les provinces les plus productives de bétail afin de palier à cette carence.

> Au terme de ce projet, les provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu, Maniema, Ituri, Bas-Uélé, Haut-Uélé, Haut-Katanga, Tanganyika, Haut-Lomami, Kasaï-Central, Sankuru, Kongo-Central, Kwilu, Mai-Ndombe, Kwango et Kinshasa se verront disposées d'au moins d'une ferme moderne opérationnelle.

Précisions méthodologiques :

Indicateur n°1 : Centres pilotes de production, de multiplication et de diffusion des géniteurs des bovins, petits ruminants, porcs et volailles mis en place.

- **Définition**: Ensemble des Centres pilotes de production, de multiplication et de diffusion des géniteurs des bovins, petits ruminants, porcs et volailles mis en place au cours de l'année.
- Mode de calcul : Somme des géniteurs des bovins, petits ruminants, porcs et volailles améliorés disséminés au cours de l'année.

Objec	tif 3 : Accroître la chaine des v	aleurs dans	l'industri	e anima	le					
Indicateur		Unité de mesure	Réalisations		Réalisations Exercice en cours		Cibles			
No	Libellé		2019	2020	2021	2022	2023	2024		
3.1	Nombre d'Infrastructures opérationnelles	Nombre	RAS	ND	14	15	16	ND		
Sourc	Source : DPDE									

Commentaires: Pour permettre aux producteurs des bovins d'augmenter leur production en viande et en lait, le Ministère de Pêche et Elevage envisage de réhabiliter, selon les cas, les abattoirs, les laiteries, les deepingtank, les dispensaires vétérinaires se situant dans les zones de grande production et consommation notamment dans les provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu, Maniema, Ituri, Bas-Uélé, Haut-Uélé, Haut-Katanga, Tanganyika, Haut-Lomami, Kasaï-Central, Sankuru, Kongo-Central, Kwilu, Maï-Ndombe, Kwango, Equateur et Kinshasa en vue de contribuer à l'amélioration du circuit de commercialisation de ces denrées, et par conséquent, de désenclaver ces centres de grande production d'une part et de ravitailler celles de grande consommation d'autre part.

La construction des abattoirs et laiteries, dans les zones à grande production des bovins, pourra aussi jouer un rôle capital dans la commercialisation des viandes et du lait ainsi que de leurs produits dérivés.

Précisions méthodologiques :

Indicateur n°1 : Infrastructures réhabilitées

- Définition : C'est le nombre des Infrastructures réhabilitées au cours de l'année.
- Mode de calcul : Somme arithmétique des Infrastructures réhabilitées au cours de l'année.

Indicateur n°2: Infrastructures construites

- Définition : C'est le nombre des Infrastructures construites au cours de l'année.
- Mode de calcul : Somme arithmétique des Infrastructures construites au cours de l'année.

Les opérateurs concourant à la politique du Gouvernement

- Service National du Développement de l'Elevage (SNDE);
- Fonds de Promotion de l'Industrie (FPI) ;
- Agence Nationale pour la Promotion des Investissements (ANAPI).

PROGRAMME: DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE HALIEUTIQUE ET AQUACOLE

Responsable du programme :

Fonction:

1. Stratégie du Programme

La pêche et l'aquaculture procurent un grand nombre d'avantages, notamment : participer à la diversification et à la croissance économique, procurer un moyen d'existence durable à une grande partie de la population et offrir une des sources principales de protéines alimentaires. Le secteur des pêches y compris l'aquaculture constitue sans nul doute une des principales composantes du développement de notre pays.

Ce programme s'appuie essentiellement sur les ODD, le PNSD, le Programme d'Action du Gouvernement, le PMUAIC, le Plan Directeur des pêches, la Politique Nationale de Pêche et de l'Aquaculture ainsi que le Plan de Développement de l'Aquaculture où une série d'actions, d'activités et des produits aux coûts définis ont été déterminés.

La coordination de toutes ces actions pour assurer le Développement des filières halieutiques et aquacoles doit nous amener à :

- Passer d'une pêche de survie ou de subsistance, à une pêche commerciale rentable à moyenne ou à grande échelle où la production sera améliorée, suivie et contrôlée conformément aux textes légaux et règlementaires par les services publics attitrés en vue de prévenir la surexploitation ou la surpêche.
- Passer d'une pisciculture à petite échelle à une pisciculture commerciale rentable.

2. Objectifs et indicateurs de performance

	Indicateurs	Realisations		Exercice en cours	Cibles			
No	Libellé		2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Quantité totale des ressources capturées	Tonne	ND	250.000	270.000	290.000	320.000	ND
Sou	rce : DPRH							
2	Nombre de débarcadères intégrés construits	Nombre	ND	ND	11	16	20	ND

Commentaires:

- Le contrôle de l'effort de pêche, des engins de pêche et de période de fermeture de pêche vont accroitre
 l'abondance et la production halieutique et induire l'amélioration de la taille des captures.
- Les unités permettront de lutter efficacement contre la pêche illicite non déclarée et non règlementée
 « INN ». Cela contribuera à l'augmentation contrôlée de la production halieutique et à diminuer la capture des juvéniles.

Précisions méthodologiques :

Indicateur n°1 : captures totales.

- Définition : C'est l'ensemble des captures totales des ressources halieutiques au cours de l'année
- Mode de calcul : Somme arithmétique des rapports produits au cours de l'année.

Indicateur n°2: Unité de suivi, contrôle et surveillance de pêche.

- Définition : C'est la somme des unités de contrôle et surveillance de pêche opérationnelle au cours de l'année.
- Mode de calcul : Somme arithmétique des unités de contrôle et surveillance de pêche opérationnelle au cours de l'année.

-	Indicateur	Unité de mesure	Réalis	sations	Exercices en cours	Cibles		
No	Libellé		2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Nombre de débarcadères							
1	intégrés (Point de	Nombre	ND	11	15	20	25	ND
	Débarquement Aménagé)							

Objectif 3 : Créer les emplois et amé Indicateur		éliorer les c Unité de mesure	onditions de vie de Réalisations		Exercice en cours			
No	Libellé		2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Nombre d'emplois crées dans la filière	Nombre	ND	ND	165.000	215.000	265.000	ND
Soul	rce : DPRH DAPI.				•	•	•	

Précisions méthodologiques :

Indicateur n°1: Nombre des débarcadères intégrés (Point de Débarquement Aménagé).

- Définition : Ensemble des débarcadères construits au cours de l'année.
- Mode de calcul : Somme arithmétique des débarcadères intégrés au cours de l'année.

Indicateur n°2 : Nombre d'emplois créés dans la filière.

- **Définition** : Somme d'emplois créés dans la filière au cours de l'année.
- Mode de calcul : Somme arithmétique d'emplois créés dans la filière au cours de l'année.

PROGRAMME: LUTTE CONTRE LES MALADIES ANIMALES

Responsable du programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

Le forum national sur la Pêche, l'élevage et l'aquaculture organisé en 2019 et dont l'état des lieux a démontré des gaps criants dans le domaine de la santé animale, notamment l'incapacité du système actuel de lutte contre les maladies animales d'assurer une couverture zoo-sanitaire suffisante sur toute l'étendue du territoire national.

Sachant que les maladies animales sont comptées en premier parmi les facteurs les plus contraignants du développement du secteur de l'élevage, la situation zoo-sanitaire actuelle de notre pays n'a pas permis à ce secteur de jouer normalement son rôle, celui de booster la filière de l'industrie animale pour sa participation effective au développement économique du pays.

Cette assertion est fondée sur le fait que la RDC n'arrive pas à produire suffisamment des viandes et autres produits dérivés pour couvrir les besoins nationaux en protéines animales et contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle de sa population.

C'est ainsi que le présent programme focalisera son attention sur le renforcement des capacités techniques, fondement d'une stratégie efficace et fiable de lutte contre les maladies animales prioritaires. Ensuite, il veillera à consolider le système de surveillance épidémiologique pour faciliter la détection précoce des cas au niveau des élevages tant traditionnel que commercial, des marchés et des postes frontaliers pour permettre une réponse immédiate et appropriée à une déclaration légitime d'un (des) foyer (s).

A ce jour, il est vraisemblablement inconcevable de constater que la RDC n'arrive pas à fournir suffisamment des viandes et produits dérivés à sa population en dépit de tous ses atouts naturels (*nature des sols, hydrographie, pluviométrie, végétation, etc.*) dont elle dispose pour le développement du secteur de l'élevage, l'un des vecteurs potentiels de la diversification des sources de la croissance économique.

Cette contreperformance observée est due à des multiples facteurs contraignants dont les plus importants sont des maladies animales. A cela, s'ajoute le fait que la RDC, partageant ses frontières communes avec neuf pays d'Afrique Centrale, est exposée et expose en même temps ses voisins aux multiples pathologies transfrontalières, notamment la Fièvre aphteuse, la Péripneumonie contagieuse bovine, la Fièvre de la Vallée de Rift, la Grippe aviaire, la Maladie de Newcastle, la Peste de petits ruminants, la Peste porcine africaine, pour ne citer que cela.

Aussi, du point de vue épidémiologique, la position qu'occupe la RDC présente des risques sanitaires importants à cause de longues frontières communes (plus de 9200 KM), qu'elle partage avec 9 pays limitrophes (Angola, Burundi, République Centrafricaine, République du Congo, Rwanda, Soudan, Tanzanie, Ouganda et Zambie); ce qui complique la conduite de la surveillance et du contrôle des épizooties, en particulier les maladies émergentes et transfrontalières.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Indicateur		Unité de mesure	Réalisations		Exercices en cours		Cibles		
No	Libellé		2019	2020	2021	2022	2023	2024	
2.1	Taux de maladies animales prévenues	%	ND	ND	60	70	80	ND	
2.2	Taux des maladies animales contrôlées et maîtrisées	%	ND	ND	20	50	80	ND	

Commentaires:

- La prévention des maladies animales est un outil nécessaire pour éviter l'introduction, la propagation, la dissémination et l'établissement des maladies animales exotiques dans notre pays.
- Le contrôle des maladies animales est une des mesures de lutte dont l'objectif est de réduire le taux de prévalence à 80% d'ici 2024 afin de permettre l'accroissement de la production animale susceptible de répondre aux besoins internes, de promouvoir l'industrialisation de ce secteur et de participer compétitivement au marché international.

Précisions méthodologiques :

Indicateur n°1 : Taux de maladies animales prévenues

- Définition : Ensemble des maladies animales prévenues au cours de l'année.
- Mode de calcul : (Nombre de maladies animales prévenues / Nombre total de maladie) x 100

Indicateur n°2: Taux des maladies animales contrôlées et maîtrisées.

- Définition : Ensemble des maladies animales contrôlées et maîtrisées au cours de l'année.
- Mode de calcul : (Nombre de maladies animales contrôlées et maîtrisées / Nombre total de maladie) x 100

Objec	ctif 2 : Renforcer la capa	acité de produ	ction lo	cale des va	ccins pour lutte	er contre ces	maladies	animales	
	Indicateur	Unité de mesure	Réalisations		Exercices en cours	Cibles			
No	Libellé		2019	2020	2021	2022	2023	2024	
2.1	Blocs de production de vaccin opérationnel	Nombre	ND	ND	1	2	3	ND	
2.2	Vaccins produits	Dose	ND		18 700 000	+20%	+40%	ND	
Sourc	e : Laboratoire Vétérinai	re Central de k	Kinshasa	(LVCK)					

Commentaires:

- Le bloc sollicité pour la production de vaccin au sein de l'enceinte du Laboratoire Vétérinaire Central de Kinshasa va permettre la séparation du bloc destiné pour le diagnostic et celui réservé uniquement pour la fabrication de vaccin afin d'éviter la contamination croisée. Suivant l'importance de besoins, il y a lieu d'en construire trois Unités à raison d'une Unité à Kinshasa, une deuxième à Lubumbashi et une troisième à Goma.
- Actuellement, le Laboratoire Vétérinaire Central de Kinshasa a la capacité de produire annuellement plus de 15 000 000 des doses de vaccin toutes catégories confondues. Au terme de ce projet, ce laboratoire peut produire plus de 18 700 000 doses de vaccin.

Précisions méthodologiques :

Indicateur n°1 : Blocs de production de vaccin opérationnel.

- **Définition** : Ensemble de Blocs de production de vaccin opérationnel au cours de l'année.
- Mode de calcul : Somme arithmétique de Blocs de production de vaccin opérationnel au cours de l'année.

Indicateur n°2 : Vaccins produits.

- **Définition** : Ensemble des vaccins produits au cours de l'année.
- Mode de calcul : Somme arithmétique des vaccins produits au cours de l'année.

Objec	ctif 3 : Renforcer le sys animaux et leurs								des
	Indicateur		R	Réalisati	ons	Exercices en cours		Cibles	
No	Libellé		20)19	2020	2021	2022	2023	2024
3.1 Alertes déclenchées		Nombre	٨	ID	ND	192	384	768	ND
Sourc	ce : Service National d'E	pidemio-sur	veillar	nce (SEI	NES)				
	nentaires : Des alertes as d'épidémie.	s seront faite	s régi	ulièreme	ent par c	e programme p	our surve	iller afin d	e prévenir
3.2	Taux de couverture zoo-sanitaire	%		ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sourc	Source : Service National de Quarantaine Animale (SQA)								

Précisions méthodologiques :

Indicateur n°1 : Alertes déclenchées par semaine.

- **Définition** : Ensemble d'Alertes déclenchées par semaine au cours de l'année.
- Mode de calcul : Somme arithmétique d'Alertes déclenchées par semaine au cours de l'année.

Indicateur n°2 : Contrôle documentaire et zoo-sanitaire des Animaux et Produits dérivés.

- Définition : Ensemble des Contrôle documentaire et zoo sanitaire des Animaux et Produits dérivés au cours de l'année.
- Mode de calcul : Taux de couverture zoo sanitaire des Animaux et Produits dérivés au cours de l'année.

Commentaires:

- Le renforcement du système de surveillance des maladies animales permet la détection précoce et la remontée rapide des informations. Ceci en vue de déterminer les origines des maladies et orienter la prise de décision des mesures de contrôle appropriées. Par semaine, il est recommandé de déclencher au moins 4 alertes sanitaires.
- Le contrôle des animaux et des produits animaux aux postes frontaliers permet de protéger notre pays contre l'introduction des maladies animales exotiques.

Objec	tif 4 : Renforcer les cap installation dans l					imale (AC	CSA) et le	ur
	Indicateur	Unité de mesure	Réalisa	ations	Exercice en cours		Cibles	
No	Libellé		2019	2020	2021	2022	2023	2024
4.1	ACSA formés	Nombre	ND	ND	4000	6000	8000	ND
Sourc	e : Direction Services Vé	térinaires (DSV)						
4.2	ACSA équipés	Nombre	ND	ND	4000	6000	8000	ND
Sourc	e : Direction Services Vé	térinaires (DSV)						
4. 3.	ACSA installés	Nombre	ND	ND	4000	6000	8000	ND
Sourc	e : Direction Services Vé	térinaires (DSV)		•				•

Précisions méthodologiques :

Indicateur n°1: ACSA formés.

Définition : Ensemble d'ACSA formés au cours de l'année.

Mode de calcul : Somme arithmétique d'ACSA formés au cours de l'année.

Indicateur n°2: ACSA équipés.

Définition : Ensemble d'ACSA équipés au cours de l'année.

Mode de calcul : Somme arithmétique d'ACSA équipés au cours de l'année.

Indicateur n°3: ACSA installés.

Définition : Ensemble d'ACSA installés au cours de l'année.

Mode de calcul : Somme arithmétique d'ACSA installés au cours de l'année.

Commentaires:

- Indicateur 1 : Pour combler l'insuffisance des agents vétérinaires officiels au niveau opérationnel, le Gouvernement, par l'entremise du Ministère de Pêche et Elevage s'emploie à former au moins 8000 Agents Communautaires de Santé Animale (ASCA) comprenant les éleveurs, les vétérinaires privés et certains leaders d'opinions, sur certaines notions élémentaires de santé animale notamment les soins de santé primaires, la tenue des officines pharmaceutiques, la surveillance à base communautaire des maladies animales.
- Indicateur 2 : Pour bien mener leurs tâches, après formation, l'Etat a le devoir de leur fournir les équipements et matériels adéquats ;
- Indicateur 3 : Une fois formés et équipés, les ACSA seront installés dans des stations d'observations zoo-sanitaires de 145 territoires du pays pour suppléer, sous la supervision de l'autorité vétérinaire compétente, les insuffisances de secteur vétérinaire officiel.

VOLUME III

- 24. DEVELOPPEMENT RURAL (SECTION 45)
- 25. INDUSTRIE (SECTION 46)
- 26. COMMERCE EXTERIEUR (SECTION 47)
- **27. MINES (SECTION 48)**
- 28. HYDROCARBURES
- 29. RESSOURCES HYDRAULIQUES ET ELECTRICITE (SECTION 50)
- 30. TRANSPORTS, VOIES DE COMMUNICATION ET DESENCLAVEMENT (SECTION 51)
- 31. POSTES, TELECOMMUNICATION ET NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SECTION 52)

24. Développement Rural (Section 45)

1. PRESENTATION DU MINISTERE

Responsable :SE. Monsieur RUBOTA MASUMBUKO François, Ministre d'Etat.

1. Présentation stratégique du ministère

Priorités Nationales

Conformément aux orientations actuelles du Gouvernement de la République, le Ministère du Développement Rural focalise son intervention sur la vision du Chef de l'Etat qui prône de remettre l'homme au centre de l'action publique et de promouvoir la lutte contre les inégalités sous toutes ses formes notamment dans sa dimension urbaine et rurale.

Selon les orientations contenues dans le PNSD (Plan National Stratégique de Développement) qui prévoyait que pour atteindre les objectifs initiaux, d'un pays à revenu intermédiaire d'ici 2022, un pays émergent à l'horizon 2030 et un pays développé d'ici 2050 ; le Document National de Prospective sur les effets et impacts du COVID-19 en RDC affirme que le sous-secteur Développement Rural devra être retenu parmi les secteurs prioritaires devant soutenir la croissance tant de la production ainsi que de l'économie nationale, en cette période de récession de l'économie mondiale suite aux effets et impacts du COVID-19 qui impactera négativement la mise en œuvre et la réalisation de grands axes stratégiques du PNSD.

Au niveau national, la stratégie annoncée est de faire du secteur agricole au sein duquel on reconnait trois sous-secteurs respectifs: Ministère du Développement Rural, Ministère de l'Agriculture et Ministère de Pèche et Elevage comme « *moteurs de la croissance »* du pays. La mission principale du Ministère du Développement Rural était de faire passer la RDC successivement de l'état d'un *pays à revenu intermédiaire*, *pays émergent, pays développé*; cela ne pourrait se faire certes que par l'augmentation progressive du milieu rural à la participation et à la formation du PIB et à la croissance économique du pays.

❖ Politiques Sectorielles

Créé en 1977, par l'Ordonnance Présidentielle N°77/342 du 02 décembre 1977, le Ministère du Développement Rural à sa création comprenait trois Directions :

- Génie rural ;
- Economie rurale ;
- Promotion rurale.

Depuis lors, ce Ministère a connu plusieurs mutations consistant successivement en la fusion ou en la séparation à plusieurs reprises. C'est seulement en 2014 que le MINIDER a finalement consolidé sa position et son indépendance au sein du Gouvernement. Autrefois, le Ministère du Développement Rural utilisait conjointement le même document de stratégie sectorielle¹ avec le sous-secteur voisin à savoir, le Ministère de l'Agriculture.

Cependant, suite à des réformes successives intervenues au sein de l'Administration ces dernières années et dans le but de se conformer à la reforme mère instituée par la constitution de 2006. Il devient plus que jamais urgent pour le Ministère de développer un document autonome de stratégie sectorielle.

¹Stratégie Sectorielle de l'Agriculture et du Développement Rural, Mars 2010.

Chargé de matérialiser la vision de l'Etat en matière du rapprochement des centres de production au niveau local aux centres de consommation en milieu urbain concorde respectivement avec les centres d'exécution et les centres de prise des décisions. Cette situation constitue un grand enjeu pour le processus de décentralisation. Ainsi, l'élaboration d'une stratégie sectorielle spécifique au secteur du développement rural s'avère plus que jamais nécessaire.

2. Objectifs les plus représentatifs du ministère

Les objectifs les plus représentatifs du Ministère sont :

- Objectif 1. Renforcer les capacités institutionnelles en matière de pilotage, de coordination, de suivi et de planification stratégique
- Objectif 2. Construction, Réhabilitation et Entretien des infrastructures des voies et moyens d'évacuation de la production en milieu rural
- Objectif 3. Redynamiser les structures productives

PROGRAMME: ADMINISTRATION GENERALE

Responsable:

Fonction:

1. Stratégie du Programme

Pour y parvenir, le ministère entend poursuivre dans le cadre de ce programme les objectifs spécifiques suivants :

- Renforcer les capacités institutionnelles en matière de pilotage, de coordination, de suivi et de planification stratégique;
- Promouvoir une gestion performante des ressources humaines (notamment accroître la formation des techniciens spécialisés et des cadres qualifiés);
- Garantir une bonne gestion des ressources financières et exécution budgétaire.

2. Objectifs et indicateurs de performance du Programme

Objectif 1. Renforcer les capacités institutionnelles en matière de pilotage, de coordination, de suivi et de planification stratégique

	planincation strategique								
	Indicateurs		Réalis	ations	Exercice en cours				
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
1.	Taux de couverture des organes	%	40	60	50	100	100	ND	
Sour	Source : Direction des Ressources Humaines/ Direction Administrative et Financière								
2.	Taux de fonctionnement des organes	%	21,8	15	0,199	11,2	ND	ND	
3.	Taux de couverture juridique	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND	

Source : Direction des Ressources Humaines

Commentaires:

On note que suite aux différentes réformes les structures organiques du Ministères n'étaient pas complètes, d'où la nécessité de la révision du cadre organique en vue de clarifier à la fois les Missions et de procéder à la réaffectation des agents et cadres ayant céder leurs postes suite à la mise en place des structures standards. Aussi, vue la nécessité de procéder à la décentralisation des structures du Ministère du Développement Rural, il a été évident que les structures n'étaient pas complétées et beaucoup d'agents des anciennes directions des services généraux et de la DEP sont à mécaniser et à affecter.

Objectif	2. Promouvoir une gestion perform	nante des ress	sources	humain	es				
	Indicateurs	Unité de	Réalis	ations	en cours Cible		Cibles	es	
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2024		
1.	Taux des actes de gestion des ressources humaines proposés dans l'année	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Source	: Direction des Services Généraux, du	Personnel et	des Fina	nces					
2	Taux annuel de formation des agents	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Source	: Direction des Services Généraux,	du Personnel	et des l	Finance	S				

	Indicateurs	Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles	
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Taux d'exécution des crédits du							
1.	programme « Administration	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	Générale »							
Source	Sources : ESB/Loi de Finances et Direction des Ressources Humaines/ Direction Administrative et Financière							
	Taux d'exécution des crédits du							
2.	programme « Développement des	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	Infrastructures »							
Source	s : ESB/Loi Finances et Direction des R	essources Hun	naines/ D	irection	Administrat	ive et Fina	ancière	
	Taux d'exécution des crédits du							
3.	programme « Accompagnement	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
٠.	des populations rurales	,,		110	110	110	110	110
	/Paysannes »							

PROGRAMME: DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES RURALES

Responsable du programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

Ce programme vise:

- L'ouverture, la réhabilitation et l'entretien des routes, des rivières, des ponts divers et des bacs à vocation de desserte agricole en vue de faciliter la collecte, la conservation et l'évacuation des produits agricoles en milieu rural.
- La construction, l'entretien la réhabilitation des marchés, des entrepôts et de tout autres infrastructures mécaniques ou en bâtiments qui vise l'amélioration ou la transformation et l'évacuation de la production rurale vers les lieux de consommation.
- La mise en œuvre des activités à Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO, en sigle). Dans le cadre de sa stratégie d'amélioration du cadre de vie et des conditions de vie en milieu rural ;
- Approvisionnement en eau potable en milieu rural ; par des actions de maitrise de l'eau en général, et spécifiquement par le drainage, le forage et éventuellement par l'irrigation au profit des populations rurales.
- Prise en charge de la problématique de l'électrification en milieu rural en utilisant les sources d'énergies nouvelles et émergentes dans le cadre de l'impulsion d'un développement durable en milieu rural.
- Aménagement spatial, la construction et la règlementation en matière de l'habitat en milieu rural.

2. Objectifs et indicateurs de performance.

	Indicateurs	Unité de	cours		n Cik			
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.	Taux de praticabilité des routes des dessertes agricoles	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sour	ce : Direction des Voies de De	ssertes Agric	oles (DVL	DA)				
2.	Taux de dragage des voies de navigation riveraine ou fluviale/lacustre	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND

	Indicateurs	Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles		
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
1	Taux d'accès à l'eau potable en milieu rural	%	16	ND	16	ND	ND	ND	
Source : Service National de l'Hydraulique Rurale (SNHR)									
2	Taux de fourniture d'eau en milieu rural	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Source : DSCRP 2011-2015. SNHR 2014									
3	Taux d'utilisation de l'eau potable	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
4	Taux de fonctionnalité des points d'eaux (Irrigation, Forages, Aménagement des points d'eau naturels)	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND	

	Indicateurs	Unité de	esure		ions Exercice en cours		Cibles		
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
1	Taux d'accès à l'électricité en milieu rural ;	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
2	Taux de couverture en électricité en milieu rural	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Source	ce : Service National des Énerg	gies Nouvelle	es (SENEN	<u>'</u>)	•				
3	Taux d'utilisation des énergies nouvelles l'eau potable	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND	

	Indicateurs	Unité de	Réalis	ations	Encours		Cibles		
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
1	Pourcentage d'études effectuées et exécutés en vue de l'amélioration de l'habitat.	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
2	Taux de Modernisation de l'Habitat Rural	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND	

Objec	Objectif 4. Accroitre la couverture en électricité par l'exploitation des énergies nouvelles et émergentes										
1	Taux d'utilisation des énergies nouvelles l'eau potable	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND			
2	Taux de fonctionnalité des sources d'énergies nouvelles	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND			
Source : Service National de l'Habitat Rural (SENHARU)											

PROGRAMME: ACCOMPAGNEMENT DES POPULATIONS PAYSANNES

Responsable de programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

- Accompagnement des populations à travers la redynamisation des structures productives en milieu rural et péri-urbain et le renforcement du circuit économique campagne-ville, villecampagne;
- Education, information et communication en milieu rural;
- Sensibilisation et conscientisation de la jeunesse rurale, sensibilisation et éducation à l'entreprenariat de la jeunesse en milieu rural;
- Développement de l'horticulture péri-urbaine et rurale ;
- Accompagnement de la réforme agraire et l'accès à la terre ;
- Favoriser l'utilisation de la technologie appropriée en milieu rural.

2. Objectifs et indicateurs de performance

- **Objectif 1** : Redynamiser les structures productives en vue de l'Augmentation de la production par l'accès au micro finance par la réglementation et des coopératives paysannes en milieux rural et péri-urbain ;
- **Objectif 2** : Promouvoir l'Education, information et communication par les multimédias en milieu rural (Radio rurale) ;
- **Objectif 3** : Encadrer la jeunesse pour l'apprentissage de métiers en vue de la lutte contre le chômage en milieu rural Développement de l'horticulture péri-urbaine et rurale ;
- **Objectif 4** : Mener des actions en vue de l'amélioration des conditions d'accès à la terre par le suivi et Mise en œuvre de la réforme agraire
- **Objectif 5** : Favoriser l'utilisation de la technologie appropriée en milieu rural

25. Industrie (Section 46)

PRESENTATION DU MINISTERE

Responsable : S.E PALUKU KAHONGYA Julien, Ministre de l'Industrie

1. Présentation stratégique du Ministère

Priorités nationales

La démarche de la vision du développement de la République Démocratique du Congo inscrite dans le Programme National Sectoriel de Développement (PNSD) est de le porter comme pays intermédiaire en 2021, pays émergent en 2030 et pays développé en 2050.

La vision du Ministère de l'Industrie consiste à doter le pays d'un tissu industriel dynamique, compétitif, responsable en matière d'environnement et de développement durable fondé sur l'élargissement de la chaine des valeurs pour plus d'emplois décents en vue de contribuer à l'éclosion d'une économie diversifiée et compétitive

De cette vision, les objectifs principaux suivants ont été retenus :

- Faire du Congo un pool économique et industriel ;
- Développer un potentiel attractif des investissements.

De façon spécifique de 2021 à 2023, le Ministère compte à travers cette politique :

- Accroître le nombre d'entreprises industrielles de 525 à plus de 2.000 unités ;
- Atteindre au moins 1.000.000 d'emplois décents plus particulièrement ceux des jeunes et des femmes :
- Former 80% d'Agents et Cadres du Ministère et les doter des moyens susceptibles d'améliorer leur rendement :
- Accroître la contribution de l'industrie manufacturière au PIB à 28% contre 19,7% en 2017 ;
- Conquérir au moins 60% de la part du marché local et atteindre au moins 15% du marché régional pour les exportations.

❖ Politiques sectorielles

La mission du ministère est de contribuer à la consolidation de la croissance et de la stabilité macroéconomique par l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique industrielle dynamique et inclusive pour le développement des capacités de production et du taux d'utilisation des capacités installées à partir des matières premières locales.

En vue de bien mener cette mission, le Ministère de l'Industrie s'est doté d'un Document de la Politique et des Stratégies Industrielles, « DPSI ».

Le Ministère compte à travers sa politique soutenir les industries d'exportation (EI) et celles pouvant garantir la substitution des importations (SI) par des produits générés localement. Dans la quasitotalité des segments d'activités de l'économie, le Ministère favorisera à travers cette politique l'élargissement de la chaine de création des valeurs. Cet élargissement débouchera sur une plus grande création d'emplois compte tenu des effets qu'il aura sur les interactions horizontales et verticales entre les secteurs et les unités de production.

2. Objectifs les plus représentatifs

Les objectifs les plus représentatifs du Ministère sont :

- Renforcer les capacités institutionnelles du secteur en matière de formation, d'équipements informatiques et des matériels roulants.
- Créer et gérer les espaces industriels productifs.
- Appuyer les entreprises industrielles en difficultés

PROGRAMME: ADMINISTRATION GENERALE

Responsable:

Fonction:

1. Stratégie du programme

Ce programme a pour but d'assurer le pilotage et la coordination administrative de l'ensemble du Ministère.

L'action du programme passe par des reformes idoines du secteur :

- Le renforcement du rôle de l'Etat dans la mise en place des préalables institutionnels en vue d'impulser le changement. Ainsi, un accent particulier sera mis sur la structuration des institutions et des services de l'industrie congolaise pour leur permettre à mieux jouer le rôle dans un objectif d'efficacité, d'efficience et de transparence.
- Le renforcement de la planification et de la programmation à travers l'organisation des Etats généraux de l'industrie.
- Le renforcement du système des statistiques industrielles.
- Mise en œuvre de la politique et des stratégies industrielles à travers le Plan Directeur d'Industrialisation.
- L'actualisation du répertoire et de la cartographie des entreprises industrielles.

PROGRAMME: DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'INDUSTRIE

Responsable:

Fonction:

1. Stratégie du programme

La stratégie consiste à la mise en œuvre des actions suivantes :

- Implantation des zones économiques spéciales (ZES) sur le territoire national ;
- Appui à l'implantation des parcs agro-industriels ;
- Développement des corridors ;
- Modernisation de la gestion de la protection de la propriété industrielle et des droits intellectuels (brevet, marque, licence, ...);
- Appui aux industries innovantes ;
- Opérationnalisation du Centre d'Appui à la Technologie et à l'Innovation « CATI » ;
- Elaboration, adoption et promulgation de la loi sur la normalisation et la métrologie légale ;
- Elaboration et homologation des normes nationales et adoption des normes internationales ;
- Dotation en équipement de métrologie légale ;
- Sensibilisation et vulgarisation à la culture normative.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Obj	ectif 1. Créer et gérer les es	paces indust	riels produ	ictifs.						
	Indicateurs	Unité de mesure	Réalis	sations	Exercice en cours		Cibles			
N°	Nom de l'indicateur		2019	2020	2021	2022	2023	2024		
1	Nombre d'espaces industriels implantés.	%	ND	ND	30	30	20	ND		
Sou	Source : Budget d'investissement									
Mod	Mode de calcul : comptage									

Obj	ectif 2. Renforcer le Plan RI Indicateurs	Unité de mesure		ppement de ations	Exercice en cours	industrie	lle. Cibles	
N°	Nom de l'indicateur		2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Nombre d'industries innovantes appuyées	Nbre	ND	ND	30	30	20	ND
Sou	ırce : Secrétariat Général	<u> </u>						
Mod	de de calcul : comptage							
2	CATI opérationnalisé	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Soi	irce : DPSI validé			•			•	•

Obj	ectif 3. Promouvoir les activ	ités de la n	ormalisatior	et de la me	étrologie léga	ale			
	Indicateurs	Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours	Cibles			
N°	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
1	Nombre de normes produites, homologuées	Nbre	ND	ND	40	30	30	ND	
Sou	rce : Secrétariat Général								
Mod	le de calcul : comptage								
2	Nombre de normes internationales adoptées	Nbre	ND	ND	30	30	40	ND	
Sou	rce : Direction de la Normal	isation et N	létrologie Lé	gale			•		
Mod	le de calcul : Comptage								

PROGRAMME: APPUI A LA CREATION ET A LA REHABILITATION DES ENTREPRISES

Responsable du programme :

Fonction:

1. Stratégique du programme

La stratégie du programme repose sur le renforcement des liens de coopération avec les partenaires au développement.

2. Objectif et indicateur de performance

Obj	ectif 1. Appuyer les entreprises indus	trielles en c	lifficulté	S					
	Indicateurs	Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours	Cibles			
N°	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
1	Rapport de diagnostic	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Soi	rce : DPSI validé								
2	Nombre d'industries relancées	Nbre	ND	ND	35	30	35	ND	
Sou	rce : Direction du Développement Ind	dustriel							
Mod	de de calcul : Comptage								
3	Nombre de séances de vulgarisation des textes du secteur	Nbre	ND	ND	30	40	30	ND	
Sou	Source : Direction du Développement Industriel								
Mod	Mode de calcul : comptage								

26. Commerce Extérieur (Section 47)

PRESENTATION DU MINISTERE

Responsable du Ministère : SE. BUSSA TONGBA Jean-Lucien, Ministre

1. Présentation stratégique du ministère

❖ Priorité Nationale

La vision du Gouvernement dans le secteur du commerce est de rendre son économie plus compétitive sur le plan régional, continental et international afin d'améliorer ses positions en matière d'intégration au commerce international, de contribuer au bien-être de la population à travers la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) ainsi qu'à l'émergence de la RDC à l'horizon 2030.

En d'autres termes, le gouvernement tient à développer un environnement économique propice dans lequel les échanges intérieurs et extérieurs prennent leurs essors sans entraves, désenclavant le territoire national, intégrant le marché intérieur, et renforçant les connexions aux circuits commerciaux régionaux et internationaux, l'enjeu majeur étant celui de parvenir à une croissance économique forte, durable et inclusive.

Au moment où le Gouvernement se préoccupe à mobiliser les ressources pour la mise en œuvre de cet instrument qui est le Cadre Budgétaire à moyen Terme(CBMT), cet élan vient d'être mis à l'épreuve par l'actualité économique internationale de mars 2020 présageant une récession économique mondiale due à la pandémie de la COVID 19 et à l'observance des mesures de distanciation sociale tant dans les pays en développement, émergents que développés.

Il n'est plus à démontrer que cette pandémie qui frappe de plein fouet l'humanité toute entière a, à coup sûr, des effets pervers sur l'économie mondiale et avec une certaine acuité les pays en développement dont les économies quasiment extraverties comme la République Démocratique du Congo. Ces dernières sont pour la plupart tributaires du secteur minier, fortement dépendant des intrants et des produits de première nécessité importés. La tendance à la baisse des exportations des industries extractives en sont des signes précurseurs les plus probants.

Priorités sectorielles

Pour y faire face, le Gouvernement congolais a engagé un certain nombre de réformes en plus de l'alignement de son Cadre Réglementaire et Juridique du Commerce au droit OHADA. Il s'agit notamment :

- Du renforcement des capacités d'analyse et de négociation commerciale du Ministère en charge du commerce ;
- De l'amélioration de l'information sur le commerce par l'informatisation des douanes ;
- de la mise en œuvre de l'accord de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) sur la facilitation des échanges;
- de la mise en œuvre du Régime Commercial Simplifié(RECOS);
- de la mise en place d'un Guichet unique intégral du commerce extérieur ;
- de la signature de l'Accord instituant la Zone de Libre Echange Continentale de l'Union africaine (ZLECAF) ;
- de la création de l'Agence Nationale de Promotion des Exportations (ANAPEX).

Conformément aux missions dévolues au Ministère du commerce extérieur par l'Ordonnance n° 20/017 du 27 mars 2020 fixant les attributions des ministères, la stratégie du Ministère se réalise autour de deux programmes, à savoir :

- Administration Générale et
- Commerce extérieur.

2. Objectifs les plus représentatifs du Ministère

Les Objectifs les plus représentatifs du Ministère sont :

- Renforcer les capacités institutionnelles en matière de pilotage, de coordination et de suivi ;
- Renforcer le suivi évaluation de la politique commerciale.

PROGRAMME: ADMINISTRATION GENERALE DU COMMERCE EXTERIEUR

Responsable du Programme :

Fonction:

1. Stratégie du Programme

Le Programme a pour but d'assurer le pilotage et la coordination administrative de l'ensemble du Ministère.

L'action du programme passe par le renforcement du cadre institutionnel de mise en œuvre et de suivi-évaluation de la politique commerciale et des politiques sectorielles ainsi que le développement des capacités en ressources humaines.

En effet, la bonne formulation, la mise en œuvre et le suivi efficaces de la politique commerciale nationale passent nécessairement par l'existence d'un cadre institutionnel approprié pour exercer le leadership requis et efficient, inspirer la confiance des acteurs et concilier le caractère transversal du commerce et son lien avec les domaines sectoriels. Aussi, ce cadre devra permettre l'adaptation aux évolutions et mutations de l'environnement tant national, régional qu'international.

Toutefois, des multiples faiblesses limitent l'efficacité de l'action du Programme : faible suivi des progrès de la stratégie sectorielle, lenteur dans la mise en œuvre des réformes et par la faible qualité de la formation des ressources humaines.

Ce Programme a pour objectif : (1) Renforcer les capacités institutionnelles en matière de pilotage, de coordination et de suivi, (2) Promouvoir une gestion performante des ressources humaines, (3) Développer le système de communication et d'information sur le commerce.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Indicateurs	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1. Nombre d'audits organisationnels réalisés	Nbre	0	0	0	1	1	ND
Source : Rapport d'activités du Secrétariat Général au (Commerce						
Commentaire : l'audit organisationnel sera mené par ur	n organe in	dépenda	nt. Le m	inistère	envisag	je mener	r cet
audit l'année 2022 et ce, compte tenu c	de la contra	inte bud	gétaire.				
2. Nombre de textes de lois revus/réalisés	Nbre	0	0	0	1	2	ND
Source : Rapport d'activités du Secrétariat Général au 0	Commerce						
Commentaire : il sera question de la révision de certain	es lois et la	a prise d	e nouvel	les lois			
3. Taux de fonctionnement des organes	%	0	0	50	75	100	ND
Source : Rapport d'activités du Secrétariat Général au d	commerce						
Méthode de calcul : le taux est obtenu par le rapport du	ı nombre de	structu	res à dé	oloyer au	ıx struct	ures dér	oloyées
multiplié par 100. Pour un bon dé	éploiement,	il sera d	l'abord q	uestion	de la co	nsolidat	ion des
structures existantes avant son d	•						

4. Taux de notification de textes de lois	%	ND	ND	50	100	100	ND	
Source : Rapport d'activités du Centre de référence de l'OMC								
Commentaires : toutes les mesures ou décisions prises p l'Organisation Mondiale du Commerce (C Méthode de calcul : ce taux est calculé par le rapport des par 100	OMC).				·		nultiplié	
5. Nombre de directions équipées Nbre ND ND 10 10 10 ND								
Source : Rapport d'activités de la Direction des Services Généraux, du Personnel et des Finances								

0	Objectif 2 : Promouvoir une gestion performante des ressources humaines									
	Indicateurs	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024		
	1. Taux annuel de formation du personnel%NDND5075100ND									

Source : Direction des services Généraux, du Personnel et des Finances

Méthode de calcul : ce taux est le rapport du nombre d'activités réalisées aux activités prévues dans le plan de formation multiplié par 100. Compte tenu de la contrainte budgétaire, le plan de formation sera d'application en 2021.

 Nombre d'actes de gestion de ressources humaines proposés dans l'année 	Nbre	0	ND	2	2	2	ND
numaines proposes dans raintee						,	ĺ

Source : Direction des Services Généraux, du Personnel et des Finances

Commentaire : ce nombre sera fonction des actes de promotion, de mutations. Le secrétariat général tient la politique du mouvement de son personnel, pour un meilleur rendement.

(Objectif 3 : Développer le système de communication et d'information sur le commerce								
	Indicateurs Unité 2019 2020 2021 2022 2023 2024								
	1. Taux de publication de magazines%NDND305075ND								
	Source : Pannort d'activitée du Socrétariat Cénéral								

Source : Rapport d'activités du Secrétariat Général

Commentaires: la publication des informations se fera trimestriellement, soit 4 fois l'an.

Méthode de calcul: (Nombre de publications faites / 4) X 100

PROGRAMME: COMMERCE EXTERIEUR

Responsable du Programme :

Fonction:

1. Stratégie du Programme

Dans la perspective de rendre l'économie du pays plus compétitive sur le plan régional, continental et international afin d'améliorer ses positions en matière d'intégration au commerce international, de réaliser les Objectifs de Développement Durable (ODD) et d'assurer son émergence à l'horizon 2030, à moyen terme, le Gouvernement entend promouvoir le commerce extérieur à travers les axes stratégiques ci-après :

- Amélioration du climat des affaires et mise en place d'un cadre favorable à l'expansion du commerce ;
- Renforcement de la capacité de l'offre et de la compétitivité ;
- Réduction de la dépendance et amélioration de l'accès aux marchés des produits locaux ;
- Développement des infrastructures liées au commerce.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Obje	ctif 1 : Renforcer la facilitation des échanges con	nmercia	ux						
	Indicateurs	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
	Taux de participation des structures prévues dans le fonctionnement du guichet unique	%	ND	ND	100	100	100	ND	
Sour	Source : Rapport d'activités du Guichet Unique Intégral								
	Commentaire : le Guichet unique est une plateforme électronique neutre, transparente et obligatoire des opérations du commerce extérieur permettant un échange intelligent et sécurisé d'informations entre les acteurs privés et publics, dans les conditions prévues par les lois et règlements en vigueur. Méthode de calcul : ce taux est le rapport du nombre de services à intégrer aux nombres de services intégrés, multiplié par 100								
	Taux de vulgarisation de l'Accord sur la Facilitation des Echanges	%	ND	75	100	100	100	ND	
	3. Taux de vulgarisation de l'accord de la								

%

10

20

100

100

100

ND

Source : Rapport d'activités de la Direction des accords multilatéraux

ZLECAF

Commentaire : ce taux mesure le rapport du nombre d'activités organisées aux activités programmées. Méthode de calcul : ce taux est le rapport du nombre d'activités organisées aux activités programmées multiplié par 100

Objec	ctif 2 : Diversifier l'offre nationale des Biens et S	Services	3					
	Indicateurs	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.	Taux de réalisation de l'étude du marché	%	0	0	1	1	1	ND
Source	ce : Rapport d'activités de la Direction d'études et pla	nification	/Secréta	ariat Gér	néral			
	nentaire : une étude sera menée afin de sélectionne					es biens	et servi	ces.
2.	Nombre de filières identifiées et promues	Nbre	0	5	8	11	11	ND
Sourc	ce : Rapport d'activités de la Direction d'études et pla	nification	1		I			
Comr	nentaire : le nombre de filières identifiées sera la con	séquenc	e directe	e de la re	éalisatio	n de l'ét	ude du n	narché.
	En dehors des filières traditionnelles, il se	era quest	tion d'ide	entifier d	'autres d	qui peuv	ent faire	l'objet
	des échanges.	·						
3.	Taux de couverture des importations par rapport	%	0.4	ND	400	420	4 4 5	ND
	aux exportations	%	81	ND	100	130	145	ND
Source	ce : Rapport d'activité de la Direction d'Etudes et plan	ification	I .	I	I .	l		
Comr	nentaire : ce taux mesure la couverture des importat	ions par	les expo	ortations	. Cet ind	icateur	peut me	surer
	la diversification de l'offre nationale export	able.						
Métho	ode de calcul: (importations/exportations) x100.							
Objec	ctif 3 : Protéger la production nationale contre le	es prati	ques ill	icites e	t illégal	es		
	Indicateurs	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Nombre de mesures prises contre les pratiques illicites et illégales	Nbre	0	0	2	2	2	ND
	ce : Rapport d'activités de la Direction de l'Inspection Commerce extérieur	et contro	ôle des r	normes/S	Secrétar	iat Gén	éral au	
Comr	nentaire : les mesures prises vont dépendre du comp sur terrain. Les autorités seront appelée pratiques surgissent.							

Source : Rapport d'activités de la Direction de l'Inspection et Contrôle des Normes/Secrétariat Général au

Commentaire : l'Administration procédera au contrôle chaque année pour surveiller ces pratiques.

Méthode de calcul : (nombre de contrôle réalisé/contrôle projeté) x 100.

100

100

100

100

ND

2. Taux de réalisation de contrôle

Commerce.

Objectif 4 : Redynamiser les relations commerciales							
Indicateurs	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Taux d'actualisation des accords commerciaux	%	0	0	100	100	100	ND
Source : Rapport d'activités de la Direction des accords m	nultilatér	aux, Ré	gionaux e	t Fronta	liers		
Commentaires : ce taux mesure le rapport des accords a	ctualisé	s à l'ens	emble de	s accord	ds signé	:S	
Méthode : (accords actualisés/accords signés) x100							
2. Taux de participation aux activités de négociations	%	0	50	75	100	100	ND
Source : Rapport d'activités du Secrétariat Général	1	•	•	•	•	•	
Commentaires : La RDC négocie les accords comme	erciaux	au nive	au bilaté	ral, sou	s régio	nal, régi	onal et
multilatéral. Ce taux ne dépendra que d	es négo	ciations	en persp	ectives.			
Méthode de calcul : (activités participées/activités progra	mmées)	x 100.					
3. Taux de sensibilisation des acteurs aux régimes préférentiels	%	ND	ND	50	75	100	ND
Source : Rapport d'activités de la Direction des Accords N	⊥ ∕lultilatéı	aux. Ré	gionaux e	et Fronta	aliers		
préférences, en tant que Pays moins avan Méthode de calcul :(activités de sensibilisation réalisées/ Objectif 5 : Promouvoir les exportations des biens et se	activités		s) x 100.				
Indicateurs	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de participation aux manifestations foraines	Nbre	ND	ND	50	75	75	ND
Source : Rapport d'activités de la Direction de la Promotion	on du co	mmerce)		·	L	
Commentaires : L'organisation des manifestations for manifestations sont organisées à traver. Méthode de calcul : somme arithmétique du nombre de cours d'une année.	s le mor	ide.				·	
Taux d'organisation des activités promotionnelle (semaines promotionnelle)	%	ND	ND	75	100	100	ND
Source : Rapport d'activités de la Direction de Promotion Commerciale/Secrétariat Général							
Commentaires : Le Secrétariat Général au Commerce or						n collabo	oration
avec la Foire Internationale de Kinshas	a (FIKIN	l).					
Méthode de calcul : (activités réalisées/activités prévues) x100.						
3. Taux de déploiement des attachés commerciaux	%	ND	ND	75	75	100	ND
Source : Rapport d'activités de la Direction de Promotion	Comme	rciale/S	ecrétaria	Généra	al au Co	mmerce	
Commentaire : la table ronde sur la promotion des exportations des produits congolais et le document de la							
stratégie commerciale avaient recor	nmandé	au g	ouverner	nent l'e	envoie	des att	achés

commerciaux dans les ambassades de la RDC des pays cibles.

Méthode de calcul: (postes à déployer/postes de missions diplomatiques existants) x 100.

Indicateurs	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024
4. Nombre d'études réalisées pour identifier les	Nbre	ND	ND	ND	75	100	ND
marchés cibles et porteurs	INDIE	טוו	שוו	טאו	13	100	טאו

Source : Rapport d'activités du Secrétariat Général

Commentaires : une étude sera menée pour identifier les marchés cibles où les opérateurs économiques congolais peuvent vendre leurs marchandises avec des meilleures opportunités.

Méthode de calcul : somme arithmétique des études réalisées.

Objectif 6 :	Renforcer le	suivi-évaluation	de la _l	politiqu	ie commerciale
--------------	--------------	------------------	--------------------	----------	----------------

Indicateurs	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1. Taux d'évaluation des recommandations sur les	%	ND	ND	50	75	100	ND
politiques commerciales					-		I

Source : Rapport d'activités de la Direction d'Etudes et planification

Commentaire : le taux d'évaluation des recommandations mesure le rapport entre les mesures prises aux mesures recommandées.

Méthode de calcul: (mesures prises/ mesures recommandées) x 100

2.	Taux de réalisation d'enquêtes sur les mesures	%	ND	ND	50	75	100	ND
	et pratiques commerciales illicites	/0	טוו	טוו	50	13	100	טוו

Source : Rapport d'activités de la Direction d'Etudes et planification

Commentaire : il sera question de la consolidation du mécanisme de surveillance et d'alerte sur les mesures et pratiques commerciales illicites, d'où des enquêtes seront menées.

Méthode de calcul: (nombre d'enquêtes réalisés/ enquêtes prévues) x 100.

27. Mines (Section 48)

PRESENTATION DU MINISTERE

Responsable du Ministère : N'SAMBA KALAMBAYI Antoinette, Ministre.

1. Présentation stratégique du ministère

Priorité Nationale

Les priorités nationales sont définies dans le Plan National Stratégique de Développement du Congo (PNSD). Ce plan se décline en cinq orientations stratégiques à savoir ²:

- Diversification et transformation de l'économie ;
- Renforcement de la Gouvernance et consolidation de la paix ;
- Aménagement du Territoire : Base du développement et modernisation des Infrastructures ;
- Développement Social et Valorisation des Ressources Humaines ;
- Environnement, Développement Durable et Equilibré ;

Les orientations stratégiques se fondant sur les atouts majeurs s'articulent autour de 5 piliers à savoir :

- Valorisation du capital humain, développement social et culturel;
- Renforcement de la bonne gouvernance, restauration de l'autorité de l'Etat et consolidation de la paix ;
- Consolidation de la croissance économique, diversification et transformation de l'économie;
- Aménagement du territoire, reconstruction et modernisation des infrastructures ;
- Protection de l'environnement, lutte contre le changement climatique, développement durable et équilibré.

D'après le PNSD et le PAG, le pilier « C » consolidation de la croissance économique, diversification et transformation de l'Economie; intéresse beaucoup le Ministère des Mines.

❖ Politique Sectorielle

La RDC regorge dans son sol et sous-sol une diversité de substances minérales disséminées dans presque toutes ses provinces et des gisements de classe mondiale (49.3% de la réserve mondiale de cobalt, 27.3% de diamant, 80% de coltan...)³. Le secteur extractif, principalement le secteur minier constitue le principal levier de la croissance avec une contribution de plus du tiers du taux de croissance réalisée. La vision du Chef de l'Etat exprimée à travers son programme « vaincre la pauvreté » veut faire du secteur des mines, un secteur attractif et performant⁴.

C'est dans ce contexte que le Gouvernement, à travers la consolidation de la mise en œuvre du code minier de 2002 tel que modifié et complété par la Loi N°18/001 du 09 Mars 2018 portant Code Minier révisé, compte améliorer la gouvernance dans la gestion des ressources naturelles notamment pour :

- Tirer profit de l'exploitation des ressources naturelles pour promouvoir le bien être social;
- Rationaliser conformément au Code Minier l'industrie minière de l'exploitation à la transformation afin de servir de support à l'industrialisation des autres secteurs de l'économie nationale ;
- Faire bon usage des revenus issus des ressources naturelles non renouvelables.

-

² PNSD 2020-2024

³www.minerals.USGS.gov/Commodities/Année 2018

Par ailleurs, il y a lieu de signaler que les problèmes significatifs qui affectent l'organisation, le fonctionnement et la performance du secteur sont : (i) l'insuffisance d'un personnel qualifié dans les domaines de la géologie, des mines et de la métallurgie ; (ii) L'insuffisance des données géologiques actualisées ; (iii) Faible niveau d'industrialisation du secteur minier et de création d'une chaine de valeur; (iv) Faible niveau de protection de l'environnement minier ; (v) Faible niveau d'encadrement de l'artisanat minier.

Le secteur des Mines est capable de contribuer à la réalisation de la vision du Gouvernement, de faire de la RDC un pays émergent sur le plan économique. A cet effet, il faudra que le secteur soit performant sur le plan institutionnel et technique, attrayant sur le plan législatif et réglementaire pour réaliser cette grande ambition. Ainsi, la vision du secteur est énoncée comme suit : « développer un secteur minier compétitif et durable, socle d'un pays émergent et du bien-être de la population congolaise ». La mission assignée au Ministère des Mines et de ses services spécialisés est d'assurer la bonne gouvernance du secteur minier et de mettre en valeur de façon optimale et efficiente les ressources minières dont regorge le sous-sol de la RDC, au profit du Peuple Congolais.

2. Objectifs et indicateurs les plus représentatifs du Ministère

Les objectifs les plus représentatifs du Ministère sont :

- Améliorer la connaissance du sol et du sous-sol;
- Accroitre et diversifier la production minière ;
- Améliorer la gestion de l'environnement minier.

PROGRAMME: ADMINISTRATION GENERALE

Responsable du programme :

Fonction:

1. Stratégie du Programme

Pour remplir efficacement sa mission de promouvoir et de garantir la mise en valeur optimale des ressources minérales, le ministère des Mines doit se doter d'une structure organisationnelle cohérente et efficiente. Les hommes qui la composent doivent être compétents, maîtrisant bien leurs techniques, bénéficiant des conditions logistiques et matérielles garantissant leur performance.

Pour y parvenir, le programme comporte les actions ci-dessous :

- Pilotage ministériel et Promotion du secteur minier ;
- Coordination des services ;
- Gestion des ressources humaines ;
- Gestion des ressources matérielles et financières :
- Développement des NTIC ;
- Planification programmation budgétisation.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Obje	Objectif 1. Assurer la coordination des services											
	Indicateurs	Unité de Réalisations		Réalisations		Cibles						
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024				
1	Ratio de réunions de coordination tenues	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND				

Mode de calcul : Nombre de réunions réalisées/Nombre de réunions programmées

Source: Direction des Ressources Humaines

Obje	Objectif 2. Renforcer les capacités humaines										
	Indicateurs	Unité de			Exercice Cible		Cibles	es			
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024			
1	Proportion des Agents et										
•	Cadres formés	%	0,75	0,56	1,85	6,11	20,16	ND			
Sour	Source : Direction des Ressources Humaines (DRH)										
2	Mise en œuvre du plan	%	0,03	0,01	0,35	0,12	0,22	ND			
	de formation	/0	0,03	0,01	0,55	0,12	0,22	שוו			

Mode de calcul des Indicateurs

- (Nombre des agents et cadres ayant bénéficiés d'une formation / Total Agent) x100
- (Nombre des agents ayant suivi la formation x Nombre des Modules dispensés / Total agents)

Source: Direction des Ressources Humaines (DRH)

Obje	Objectif 3. Garantir une bonne exécution budgétaire										
	Indicateurs	Unité de			Exercice en cours		Cibles				
		mesure	2019	2020	2021	2022 2023 202					
1	Exécution des crédits du Ministère	%	0,34	0,08	1,54	2,39	3,71	ND			
2	Livrables de la chaine PPBS produits	Nombre	3	3	3	4	4	ND			

Source:

- Loi des Finances / ESB global par administration chapitre
- Prévisions des dépenses / Ministère des Mines
- CDMT 2021-2023
- DEP/Mines

Obje	Objectif 4. Promouvoir le secteur des Mines										
	Indicatoura	Unité de	Réalisations		En cours		Cibles				
	Indicateurs	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024			
1	Conférences et séminaires miniers organisés	Nombre	12	6	15	15	ND				
Soul	Sources : Direction Etudes et planification, CTCPM										
2	Revues du ministère publié	Nombre	3	1	4	4	ND				

Source : Direction Etudes et planification

<u>Commentaires : Les</u> conférences et séminaires ont pour objet : vulgariser le Code et Règlement miniers qui accordent certains avantages aux investissements dans le domaine.

PROGRAMME: RECHERCHES GEOLOGIQUES ET MINIERES

Responsable du programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

La maitrise des informations sur la structure du sol et du sous-sol est logiquement un préalable pour une activité minière efficiente. Il est donc impérieux de disposer des nouvelles connaissances de la structure géologique de la RDC grâce aux procédés beaucoup plus modernes et de les tenir constamment à jour. Cela permettra au pays de convertir ses potentiels géologiques en richesse minière.

A cet effet, le Gouvernement entend poursuivre les objectifs suivants :

- Améliorer la connaissance du sol et du sous-sol ;
- Assurer le suivi et le contrôle des activités de recherche minière et des carrières ;
- Assurer le contrôle et l'inspection des activités des laboratoires d'analyses des substances minérales :
- Centraliser les données géologiques et minières.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Indicateurs de en cours							Cibles		
			2019	2020	2021	2022	2023	2024	
1	Taux de couverture de la cartographie géologique du territoire Congolais	%	18	18	21	24	27	ND	
Source : Service Géologique National du Congo (SGNC)									

	Indicateurs	Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles	
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
2	Taux de connaissance du potentiel géologique du Congo	%	37	40	42	44	47	ND
Sour	rce : Service Géologique National d	u Congo (S	GNC)					
3	Taux de connaissance du potentiel minier du Congo	%	32	35	38	41	44	ND

	Indicateurs	Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles	
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Missions d'inspection	Nombre	18	30	34	36	39	ND
Sou	rce : Direction de Géologie				-	•		
2	Utilisation de la provision pour reconstitution de gisement	%	ND	30	60	75	90	ND
Sou	Source : Direction de Géologie							
3.	Bureaux d'études géologiques agréés	Nombre	2	4	6	8	10	ND

Source : Direction de la Géologie **Mode de calcul des indicateurs**

- Nombre d'inspection des opérations de recherche dans les entreprises minières se fait deux fois par an et par entreprise par la Direction de Géologie. (Règlement Minier article 503 alinéas 1). Le nombre de missions effectuées est nettement inférieur à celui prévu par les dispositions légales;
- Taux d'utilisation de la provision pour reconstitution de gisement : Montant de la provision affecté aux activités de recherches sur le montant totale de la provision constitué (Code Minier article 257);
- Le nombre total des bureaux d'études inscrits dans le registre des bureaux d'études géologiques agréés que la Direction de Géologie tient à ce jour (Règlement Minier article 93 septies).

Objectif 3. Assurer le contrôle et l'inspection des activités des laboratoires d'analyses des substances minérales

	Indicateurs	Unité de mesure	Réalisations		Exercice en cours	Cibles				
		lilesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024		
1	Missions d'inspection	Nombre	0	0	4	4	4	ND		
Source	Source : Direction de Géologie									

Indicateurs		Unité de mesure	Réalis	Réalisations Exercice en cours		Cibles			
		illesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
2	Laboratoire d'analyses de substances minérales agréées	Nombre	6	6	7	8	8	ND	

Source : Direction de la Géologie Mode de calcul des indicateurs

- Le nombre d'inspection des laboratoires d'analyse se fait quatre fois par an et par laboratoires par la Direction de Géologie. (Article 14 et article 16 litera c de l'arrêté ministériel n° 3164/CAB.MIN.MINES/01/2007 du 11 août 2007 portant réglementation des activités de laboratoire d'analyse des produits miniers marchands).
- Le nombre total des laboratoires d'analyses agréés. (Voir le registre des laboratoires d'analyses des substances minérales tenu par la Direction de Géologie ; Règlement Minier article 9).

Objectif	Objectif 4. Centraliser les données g Indicateurs			res ations	Exercice en cours		Cibles	
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Missions de collecte de données	Nombre	2	2	2	5	8	ND
Source : Direction de Géologie								
2	Alimentation de la banque de données	%	10	13	15	17	20	ND

Source : Direction de la Géologie **Mode de calcul des indicateurs**

- La détermination du nombre de missions de collecte de données se fait conformément à l'article 9 alinéa 12 du Règlement minier. Les agents de la Direction de géologie sont appelés à inspecter et contrôler tous les sondages, ouvrages souterrains, travaux de fouilles, travaux de terrassement et travaux d'utilité publique ainsi que se faire remettre tous échantillons et se faire communiquer tous documents et renseignements d'ordre géologique, géotechnique, hydrologique, topographique, chimique ou minier;
- Nombre des documents, rapports et cartes effectivement centralisés sur le nombre potentiel à centraliser.

PROGRAMME: GESTION ET CONTROLE DES ACTIVITES MINIERES

Responsable de programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

L'apport du secteur minier au développement de la RDC est crucial pour maximiser les recettes en vue du bien-être des populations. C'est pourquoi, les actions de ce programme visent à augmenter la production minière. De même, l'intensification de la lutte contre la fraude et la contrebande minières apporteront à la fois des recettes additionnelles et leur accroissement.

Enfin, l'amélioration de la gestion de l'environnement minier doit aboutir à la définition intégrée des actions de développement durable au profit des communautés affectées par l'exploitation minière.

Les actions de ce programme sont les suivantes :

- Contrôle technique des activités minières et des carrières ;
- Environnement Minier:
- Lutte contre la fraude et la contrebande minières.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Objectif 1. Contribuer à l'accroissement des recettes minières									
Indicateurs		Unité de mesure	Réalisations		Exercice en cours	Cibles			
			2019	2020	2021	2022	2023	2024	
1	Réalisation des recettes minières	%	ND	46,28	100	100	ND	ND	
Sources : Loi des Finances - Rapport de la Direction des Mines - Direction des Services Généraux, du Personnel et									
Finances									
	Part des recettes								
2	minières dans le Produit Intérieur Brut (PIB)	Montant	ND	538 267 800 918	1166208627110	557 322 571 694	691079988900,56	ND	
Sources : Loi des Finances - Rapport de la Direction des Mines - Direction des Services Généraux, du Personnel et									
Finances									
3	Fraudes et contrebande	%	ND	40	60	80	ND	ND	
	identifiés	<u> </u>	5					L	
Sources : Loi des Finances - Rapport de la Direction des Mines - Direction des Services Généraux, du Personnel et									
Finances									

Finances

Mode de calcul des Indicateurs

- Proportion des recettes minières recouvrées/Niveau attendu des recettes minières
- Proportion des recettes minières recouvrées/PIB en valeur (Pour la cible, un pas de 24 en moyenne est considéré) Hauteur des amendes transactionnelles/Assignations budgétaires

Objectif 2. Améliorer la gestion de l'environnement minier

Indicateurs		Unité de mesure	Réalisations		Exercice en cours	Cibles			
			2019	2020	2021	2022	2023	2024	
1	Proportion des rapports périodiques déposés par rapport aux plans environnementaux déposés	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
2	Missions d'inspection	Nombre	10	ND	ND	ND	ND	ND	
3	Attestation portant libération des obligations environnementales délivrée par l'Etat	Nombre	14	ND	ND	ND	ND	ND	
Source : Direction de Protection de l'Environnement Minier (DPEM)									

Mode de calcul des Indicateurs

- La proportion des rapports périodiques déposés est le rapport de tous les rapports périodiques déposés à la DPEM (rapport d'activités environnementales annuelles, audit environnemental annuel...) par rapport au plan environnemental déposé lors du début des activités de l'entreprise ;
- L'attestation portant libération des obligations environnementales est délivrée par l'Agence Congolaise de l'Environnement sur proposition de la Direction de Protection de l'Environnement Minier (DPEM) à une entreprise minière pour sanctionner la conformité de cette dernière aux obligations environnementales édictées par le Règlement minier (Annexe 2) et ce, à la suite d'une mission d'audit environnemental in situ par les experts de la DPEM;
- Le nombre d'inspection des entreprises minières se fait deux fois par an et par entreprise pour celles qui sont en exploitation et une fois pour celle en exploration ou en phase de recherche. Elle se fait à deux niveaux : au niveau local et au niveau national suivant le principe de l'administration de proximité et conformément au Code et Règlement minier.

Objectif 3. Assurer le contrôle technique des activités minières										
Indicateurs		Unité de	Réalisations		Exercice en cours	Cibles				
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024		
1	Respect des obligations techniques	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND		
Source : Direction des Mines										
2	Performance de l'artisanat minier	Nombre	ND	ND	ND	ND	ND	ND		

Commentaire : Malgré la demande de collaboration adressée à chaque Service, les données concernant le respect des obligations techniques et celle de la performance de l'artisanat minier ne nous parviennent jamais comme on les constate dans le tableau.

Sources: Direction des Mines et SAEMAPE

Mode de calcul des Indicateurs

- Nombre d'obligations respectées par Entreprise/Nombre total d'obligations existantes ;
- Nombre de coopératives agréées liées aux ZEA

28. Hydrocarbures (Section 49)

PRESENTATION DU MINISTERE DES HYDROCARBURES

Responsable: SE. Monsieur BUDIMBU NTUBUANGA Didier, Ministre.

1. Présentation stratégique du ministère

Priorités Nationales

Le Gouvernement s'est engagé depuis plusieurs années dans un vaste programme de réforme des Finances Publiques. Cette réforme a connu un tournant majeur avec l'adoption de la loi N°11/011 du 13 juillet 2011 relative aux Finances Publiques (LOFIP). La mise en œuvre progressive de cette Loi, initiée depuis janvier 2011, verra son application intégrale à compter d'ici 2024.

L'ambition de cette nouvelle Loi Financière est le changement radical dans la gestion des Finances Publiques de l'Etat. Elle institue le passage d'une logique des moyens qui reflétait difficilement les priorités nationales, à une gestion axée sur les résultats qui responsabilise les différents acteurs politiques et administratifs pour une mise en œuvre plus efficace et efficiente des programmes de politique publique.

Dans le cadre du Plan National Stratégique de Développement (PNSD), le Gouvernement a opté pour la marche du développement de la RDC comme pays à revenu intermédiaire en 2022, pays émergent à l'horizon 2030, pays développé et pool d'intelligence en 2050.

Le secteur des hydrocarbures devra atteindre 79,9 % de ses recettes en moyenne entre 2020 et 2023. De ce fait, le secteur des Hydrocarbures devrait connaître un élargissement de sa chaîne de création des valeurs. Cela demande de gros efforts et des ressources conséquentes.

❖ Politiques Sectorielles

La transparence dans la gouvernance du secteur des Hydrocarbures est une condition indispensable de son développement. Le respect des normes de l'Initiative de la Transparence dans les Industries Extractives (l'ITIE), l'ouverture à la concurrence du secteur, la publication relative aux conditions d'Exploration-Production, Transformation, Transport, Stockage, Distribution et Commercialisation sont des incitations pour les investisseurs et des gages de sécurité pour jeter les bases de l'accroissement de la production des hydrocarbures.

Aussi l'accès des populations de l'arrière-pays en produits pétroliers est une mission du service public indispensable à leur bien-être économique et social ; source de développement. Cette amélioration de l'accès passe par l'amélioration des infrastructures de stockage, de transport, de distribution et de commercialisation des produits pétroliers.

Le Ministère des Hydrocarbures a pour mission principale de propulser la RDC parmi les pays producteurs d'hydrocarbures en Afrique et dans le monde. Ses missions principales sont les suivantes :

- L'application de la politique gouvernementale en matière des hydrocarbures sur toute l'étendue du territoire national ;
- L'administration et le contrôle de toutes les activités du secteur pétrolier et gazier et d'en assurer le développement de l'exploration à la distribution.

2. Objectifs les plus représentatifs du ministère

Les Objectifs les plus représentatifs du ministère sont :

- Améliorer la gouvernance et la transparence du secteur des hydrocarbures ;
- Certifier les réserves pétrolières et gazières des bassins sédimentaires
- Améliorer l'approvisionnement de l'arrière-pays en produit pétrolier.

PROGRAMME: ADMINISTRATION GENERALE

Responsable du Programme Fonction :

1. Stratégie du programme

Les actions se focalisent sur la Conception, la Planification, l'organisation, la coordination, le suivi et le contrôle des activités de l'Administration du Ministère en charge des hydrocarbures conformément aux attributions globales, aux directives du Ministère et des agents économiques intervenant dans le secteur.

Aussi, ce programme a pour but :

- D'assurer la liaison entre le Chef du Ministère et les services administratifs ;
- D'assurer l'unité de la jurisprudence administrative, la sauvegarde de la tradition administrative et la discipline du Ministère.

Dans le cadre de la réalisation de ses missions, le programme de la coordination et du pilotage se fonde sur un certain nombre d'atouts et d'acquis.

Pour y parvenir, le Ministère entend poursuivre les objectifs spécifiques suivants :

- Renforcer les capacités institutionnelles en matière de pilotage, de coordination, de suivi et de planification stratégique;
- Promouvoir une gestion performante des ressources humaines (notamment accroître la formation des techniciens spécialisés et des cadres qualifiés);
- Garantir une bonne exécution budgétaire ;
- Assurer des ressources matérielles utiles à la réalisation du Programme.

Aussi, il existe des textes organisant les relations entre le Secrétariat Général et les différentes directions organiques, à savoir :

- L'Ordonnance fixant les attributions des Ministères ;
- L'Arrêté portant agrément provisoire du cadre organique.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Obje	ctif 1. Renforcer les capacités institutionn	elles et hun	naines					
	Indicateurs	Unité de	Réalis	lisations Exercice en cours		Cibles		
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.	Taux du personnel formé	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sour	ce : Direction des Services Généraux et du F	Personnel						
Mode	e de calcul : Somme de personnes formées	par module a	au coura	ant de l'a	nnée			
2.	Taux des mesures d'application des textes légaux	%	2	20	75	100	100	ND
Sour	ce : Direction de la Législation et Normes							
Mode	e de calcul : Somme de personnes formées	par module a	au coura	ant de l'a	nnée			
3.	Taux d'exécution des travaux de construction de l'immeuble du Ministère	%	0	0	10	50	100	ND
Sour	ce : Direction des Services Généraux et du	Personnel						
Mode	e de calcul : Niveau d'exécution des travaux	x100/ nivea	u des tr	avaux à	exécuter			

Objectif	2. Améliorer la coordination							
	Indicateurs	Unité de mesure	Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles	
			2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.	Taux de réunions tenues par an	%	35	60	65	70	80	ND
Source :	Direction des Services Généraux du Pe	rsonnel						
Mode de	calcul : Somme de réunions tenues au	courant de	l'année:	x100/nor	mbre des réui	nions prév	ues	
Commer	ntaire :							
2.	Niveau d'élaboration de la politique et stratégie du Ministère des Hydrocarbures	%	0	15	50	100	100	ND
Source :	Direction de Législation et Normes							
Mode de	calcul : (niveau d'élaboration x 100) / r	niveau à éla	borer					

	Indicateurs	Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours	Cibles		
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.	Taux d'acquisition d'équipements et matériels informatiques	%	0	20	50	80	100	ND
Source	ce : Direction des Projets Pétroliers							
Mode	de calcul : (Somme des matériels ir	nformatique	acquis x	100)/Son	nme des mat	ériels à acc	quérir	
Comr	mentaire : Le Ministère compte acqu	iérir des ma	tériels in	formatiqu	es pour traite	ement et a	rchivage d	es données
	pétrolières et gazières.							
2.	Taux d'acquisition des données pétrolières et Gazières	%	0	10	50	80	100	

Source : Direction des Projets Pétroliers

Objectif 3. Construire la Banque des données

Mode de calcul: (Données acquis x 100) /Données total à acquérir

Commentaire : Acquérir les données géologiques, géophysiques, géochimiques et de forage sur terrains pour la promotion de nos Bassins sédimentaires.

3. Taux d'annuaire statistique publie % 0 0 100 100 100 ND	3.	Taux d'annuaire statistique publié	%	0	0	100	100	100	ND
--	----	------------------------------------	---	---	---	-----	-----	-----	----

Source : Direction des Projets Pétroliers

Mode de calcul: (Nombre d'annuaire publiés x 100) /Nombre total d'annuaire à publier

Commentaire: L'annuaire statistique sectoriel est nécessaire pour la bonne marche du secteur et cela concours à identifier les faiblesses, les forces du secteur et d'assurer une bonne transparence pour une gestion saine des secteurs d'activité.

PROGRAMME: AMONT PETROLIER

Responsable : Fonction :

1. Stratégie du programme.

Pour une meilleure exécution des tâches dévolues au périmètre du programme, les activités suivantes sont attendues, il s'agit :

- De la Coordination de l'exécution des travaux d'exploration géologique, géophysique, géochimique, cartographique et de forage;
- De la coordination de l'exécution des travaux d'implantation des unités de raffinage, de la transformation des matières plastiques et pétrochimiques;
- De l'intégration de toutes les données géologiques, géophysiques, géochimiques et de forage nécessaire à la réalisation des études ayant pour objectif la promotion des bassins sédimentaires de la République Démocratique du Congo;
- Du suivi et contrôle des travaux d'exploration-production et de développement des sociétés opératrices :
- Du contrôle de toutes les activités des sociétés liées à la transformation des hydrocarbures et de ses dérivés :
- De l'appui conseil aux sociétés opératrices de nouvelles méthodes appropriées pour améliorer la production.

2. Objectifs et indicateurs de performances du programme

Objectif 1	. Elaborer la cartographie des blocs	pétroliers						
	Indicateurs	Unité de mesure	Réalisations		Exercice en cours	Cibles		
			2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	1 Nombre de matériels acquis		13	15	18	20	20	

Source: Direction d'Exploration-Production

Mode de calcul: (Nombre des matériels acquisx100) /Nombre des matériels à acquérir

Commentaire: Les blocs octroyés doivent avoir une superficie nette. Il est important que les espaces puissent connaître des coordonnées géographiques pour qu'ils soient localisés dans une carte. Ils auront la forme Polygonale. Une nécessité de disposer du matériel pour réaliser ce travail.

Obje	ctif 2. Certifier les réserves pétrolières et	gazières de	es bass	ins séd	imentaires			
	Indicateurs		Réalisations		Exercice en cours	Cibles		
			2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.	Nombre de bassins certifiés	Nbre	0	1	2	3	3	ND
90111	on: Direction d'Exploration Droduction et De	offinada	•	•		•	•	

Source: Direction d'Exploration – Production et Raffinage

Mode de calcul : Nombre de bassins certifiés X100/nombre des bassins à certifier

	Indicateurs	Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles	
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
2.	Niveau d'exploitation du gaz méthane du Lac Kivu	%	0	10	20	30	50	ND
Sour	ce: Direction d'exploration – Production et Ra	affinage						
Mode	e de calcul : (Niveau de gaz méthane exploité	x 100)/Nive	au initial	du gaz				
3.	Niveau d'étude Bathymétrique du Lac Kivu	20	30	50	ND			
Sour	ce: Direction d'Exploration – Production et Ra	affinage						
Mode	e de calcul : Niveau de l'étude réalisé x 100/n	iveau à réalis	ser					
4.	Taux de valorisation du gaz associé	%	0	10	15	30	50	ND
Sour	ce : Direction des Projets Pétroliers et Direction	n d'explorati	on – Pro	duction			•	
Mode	e de calcul : quantité de gaz valorisé x100/ la	quantité de g	gaz prod	uit à pro	duire			
5.	Niveau de révision du document MPs	%	05	10	20	100	100	ND
Sour	ce : Direction des Projets Pétroliers							
Mode	e de calcul : (Niveau réalisé x 100)/Niveau to	al à réaliser						

Obje	Objectif 3. Assurer le dégazage du golfe de Kabuno dans le Lac Kivu											
	Indicateurs	Unité de mesure	Réalisations		lisations Exercice en cours		Cibles					
			2019	2020	2021	2022	2023	2024				
1.	Niveau de la réduction de la		10	30	35	40	50	ND				
١.	concentration du gaz carbonique	%	10	30	33	40	50	שוו				
Sour	Source : Direction des Projets Pétroliers											
Mod	Mode de calcul : Niveau de réduction x 100) /Niveau initial											

PROGRAMME: AVAL PETROLIER

Responsable : Fonction :

1. Stratégie du programme

Le programme en aval repose sur les actions ci-dessous :

- Acquisition des outils de contrôle des qualités des infrastructures de stockage, de distribution et logistique pendant et après la construction;
- Réhabilitation des infrastructures pétrolières et logistiques ;
- Acquisition des matériels et équipements de contrôle d'hygiène, sécurité et environnement.

Le programme s'articule autour d'un certain nombre de tâches que voici :

- L'étude des réseaux d'approvisionnement du pays en produits pétroliers ;
- La coordination des Etudes et solutions relatives à l'amélioration des conditions d'approvisionnement, de distribution, transport et stockage ;
- La coordination des rencontres avec les multinationales afin d'actualiser tous les différents projets d'investissement afférents à la réhabilitation des infrastructures pétrolières de stockage et distribution des produits pétroliers;
- Le suivi et l'expertise des infrastructures de distribution et de stockage ainsi que de la logistique (transport multimodal et par canalisation) ;
- Le suivi et contrôle de la mise œuvre des normes environnementales, sécuritaires et sanitaires des installations pétrolières;
- L'élaboration d'une cartographie nationale ;
- L'étude de préfaisabilité de la construction des réseaux de transport par canalisation, des infrastructures de stockage et distribution des produits pétroliers.

Pour y parvenir, le programme se fonde sur un certain nombre d'atouts ci-après :

- Existence d'un Cadre Institutionnel ;
- Existence des personnes qualifiées dans les missions de suivi, contrôle et évaluation des activités de l'Aval pétrolier;
- Amélioration de l'approvisionnement du pays en produits pétroliers par l'accroissement du nombre d'infrastructures de stockage et distribution ainsi que de la logistique;
- Augmentation de la consommation des produits pétroliers ;
- Sécurisation des personnes, des biens et de l'environnement ;
- Lutte contre les risques et les dangers permanents ;
- Existence du respect des normes et mesures sécuritaires des produits pétroliers de la RD Congo.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Objectif 1. Assurer le contrôle des infrastructure	s de stockage, de distribution pendant et après la
construction ainsi que de la logistique	

Indicateurs 1 Taux d'acquisition d'outils de contrôle		Unité de mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	%	0	0	36	66	100	ND	

Source : Direction Distribution Transport- Stockage

Mode de calcul : Nombre d'outils acquis X100/nombre d'outils à acquérir

Objectif 2.	Améliorer le	e réseau	d'approv	visionnement	du pa	ys en	produits	pétroliers

	Indicateurs	Unité de mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Niveau d'exécution des infrastructures	%	0	0	30	65	100	ND
Source	: Direction Distribution Transport- Stockag	е						
Mode d	le calcul : (Niveau d'exécution x 100) / Nive	eau total à	exécuter	•				
2	Taux d'exécution des recommandations des missions de suivi et contrôle	%	ND	ND	30	65	100	ND
Source	Source : Direction Distribution Transport- Stockage							

Mode de calcul : Nombre des provinces approvisionnées x 100/Nombre total des provinces à approvisionner

Objecti	Objectif 3. Améliorer les conditions de contrôle d'hygiène, Assurer la sécurité environnementale										
	Indicateurs	Unité de mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024			
1	Taux d'outils acquis	%	0	0	30	60	100	ND			
Source	ures: Direction Distribution Transport, Stockage										

Source: Direction Distribution Transport- Stockage

Mode de calcul : Somme d'outils acquis

29. Ressources Hydrauliques et de l'Electricité (Section 50)

PRESENTATION DU MINISTERE

Responsable du Ministère : SE. Monsieur MWENZE MUKALENG Olivier, Ministre.

1. Présentation stratégique du Ministère

Priorités nationales

Le Plan National Stratégique du Développement (PNSD) est le document qui traduit la vision pour le développement de la RDC à l'horizon 2050.

Pour relever le défi du développement, le Gouvernement fixe cinq principales orientations à l'action publique dans le cadre de la mise en œuvre du PNSD.

Pour ce qui est du Ministère des Ressources Hydrauliques et de l'Electricité, nous avons retenu les orientations suivantes :

- Orientation 4 : le Gouvernement vise l'aménagement du territoire national, la reconstruction et la modernisation des infrastructures ;
- Orientation 5 : Le Gouvernement vise à mettre un accent particulier sur la protection de l'environnement, la lutte contre le changement climatique, et le développement durable et équilibré.

De l'analyse combinée des documents de stratégies ci-dessus (PNSD) et des attributions du Ministère, il se dégage trois axes stratégiques :

- Axe 1 : Reforme et Renforcement des capacités institutionnelles
- Axe 2 : Développement et promotion des ressources énergétiques autres que les hydrocarbures et matières énergétiques
- Axe 3 : Développement des infrastructures d'eau potable

Les différents Programmes retenus pour mettre en œuvre la vision gouvernementale dans les secteurs de l'Energie et de l'eau sont donc les suivants :

- 097 : Administration Générale du ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité
- 098 : Développement des ressources énergétiques et gestion des combustibles (solides, gazeux, explosifs et inflammables)
- 099 : Eau potable

❖ Politique sectorielle.

i. Secteur Energie

Dans le sous-secteur de l'Energie, il est question d'assurer une plus grande accessibilité des firmes, de toutes les couches sociales et communautés nationales de base à une énergie électrique fiable. Il devra augmenter la puissance disponible de plus 600 MW afin de relever le taux de desserte électrique estimé de 18% à 50% en 2023.

Sur le plan spécifique, il devra assurer :

- La garantie d'un accès fiable à l'électricité pour tous les groupes sociaux par : (i) La rénovation et expansion du réseau de distribution ; (ii) L'amélioration de la productivité d'Inga I et II (le portant à 1 300 MW) dans le cadre du projet PMEDE ; (iii) La construction de nouvelles centrales hydroélectriques, etc.
- La transformation du secteur de l'électricité en un pilier de revitalisation et de croissance de l'économie congolaise par :(i) la poursuite de la réforme de la SNEL ; (ii) la promotion d'une plus grande participation des privés dans le financement du secteur ; (iii) la redynamisation des organes de régulation du secteur, ARE et ANSER ; etc.

- Le développement de l'interconnexion sous régionale pour faciliter l'exportation de l'électricité par : (i) Le développement des marchés d'électricité pour la consommation domestique et l'exportation ; (ii) la construction des nouvelles lignes de transport de lnga à la frontière avec la Zambie ; etc.
- La promotion des gaz et toutes les sources d'énergie renouvelable par : (i) L'intensification des investissements dans les énergies renouvelables ; (ii) l'application des réformes institutionnelles nécessaires à la venue de nouveaux producteurs au niveau décentralisé etc.

ii. Secteur Eau potable

Dans ce secteur, le Gouvernement entend améliorer l'accès des populations urbaines et rurales à l'eau potable.

- Le renforcement de la réglementation du secteur, pour le rendre accessible aux privés par :(i)
 La poursuite de la réforme institutionnelle du secteur de l'eau ; (ii) La normalisation du secteur ; et (iii) l'appui et suivi des opérateurs publics et privés, etc.
- Le développement des centres de production et les installations de transport et de distribution de l'eau potable dans toutes les agglomérations urbaines et rurales par : (i) La réhabilitation et création de nouveaux centres de production d'eau potable dans tous les chefs-lieux de provinces et autres villes secondaires ; (ii) La redynamisation du SNHR, etc.

2. Objectifs les plus représentatifs du Ministère

Les Objectifs les plus représentatifs du Ministère sont :

- Reformer et renforcer les capacités institutionnelles ;
- Accroitre l'accès à l'électricité ;
- Accroitre l'accès à l'eau potable.

PROGRAMME: ADMINISTRATION GENERALE

Responsable du Programme :

Fonction:

1. Stratégie du Programme

L'état des lieux fait sur l'ensemble de l'Administration du Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité a permis de déceler les faiblesses suivantes :

- Manque de mise à niveau du personnel de l'Administration publique ;
- Manque d'infrastructures capables d'abriter les différents services du Ministère ;
- Faible Taux d'informatisation des différents services du Ministère ;
- Faible Taux d'exécution du budget du Ministère ;
- L'obsolescence de certains textes légaux car n'étant plus en mesure de répondre aux besoins de l'heure, etc.

Partant de ces constats, la stratégie du programme Administration Générale consiste à mettre en place des réformes suivantes :

Sur le plan Institutionnel

- Le renforcement de la planification stratégique et la programmation des actions du Ministère ;
- Le renforcement de la gestion du dispositif de coopération et de partenariat ;
- La mise en place des nouvelles politiques de gestion du secteur de l'Energie, la mise en place définitive de l'Autorité de Régulation du secteur de l'Electricité et la création de l'organe de régulation de l'eau potable qui du reste est déjà prévu dans la loi n° 15/026 du 31 décembre 2015 relative à l'eau.

Sur le plan des ressources humaines

 Une gestion efficace et efficiente du personnel, notamment par le renforcement des capacités permanent, régulier et étendu aux divisions provinciales.

Sur le plan matériel

- Dotation des différents services des matériels informatiques, relier tous les services du Ministère en réseaux intranet pour un échange rapide et efficace des informations;
- Dotation des différents services des matériels et équipements de bureau ;
- Dotation de tous les services du Ministère des locaux pour le travail.

Sur le plan financier :

Assurer la bonne gouvernance

2. Objectifs et indicateurs de performance du Programme

Obje	Objectif 1 : Reformer et renforcer les capacités institutionnelles									
N°	Libellé de l'indicateur	Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours	Cibles				
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024		
1	Nombre de documents stratégiques produits	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND		
	Commentaires : Indicateur 1: A ce jour, beaucoup de documents stratégiques ne sont pas encore validés faute de moyens et d'autres sont encore d'élaboration									
2	Taux moven d'amélieration de									
 Indicateur 2 : Le renforcement des capacités constitue un moyen par lequel les ressources humaines arrivent à acquérir des nouvelles connaissances dans le cadre de leur travail. Faute de ne pas disposer des données à jour des divisions provinciales, l'indicateur présenté ici, ne concerne que l'Administration centrale 										
3	Taux d'informatisation des services	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND		
Indic	eateur 3. : Les divisions provinciales ne de leurs données, l'accroisse	•			•		•	•		

PROGRAMME: DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES ENERGETIQUES ET GESTION DES COMBUSTIBLES (Solides, Gazeux, Explosifs Et Inflammables)

Responsable : Fonction :

1. Présentation Stratégique du Programme

Quoique disposant de la plus grande potentialité africaine en terme énergétique, la RDC reste cependant classée parmi les pays ayant un faible taux d'accès à électricité, évaluée à 19%. Dans le souci de développer ce secteur clé, source de développement, La stratégie du programme consiste à :

- La mise en place d'une politique basée sur la création des nouvelles infrastructures. Sur ce point l'Atlas des énergies renouvelables de la RDC renseigne sur les différents sites dont dispose le pays pour l'érection de différentes centrales hydroélectriques, photovoltaïques, éoliennes etc...;
- La réhabilitation des infrastructures qui existent ;
- Développement des réseaux de production, de transport et de distribution de l'énergie électrique
- Le développement des énergies renouvelables (Centrales hydroélectriques, Eolienne, Solaires...) protectrices et respectueuses de l'environnement selon l'esprit de la conférence de Paris sur le changement climatique.

Ce programme a comme objectif global d'accroitre le taux d'accès de la population Congolaise à l'énergie électrique à 50% d'ici 2023, et promouvoir l'utilisation des matières énergétiques dans le commerce et les industries (gaz, carbure de calcium, acides charbon...).

2. Objectifs et indicateurs de performance du Programme.

Object	Objectif 1 : Répondre aux besoins énergétique du pays											
Li	ibellé de l'Indicateur	Unité de	Réalisations		Exercice en cours	Cibles						
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024				
1	Puissance disponible	MW	ND	1 785	2 067	3500	5000	ND				

Source: SNEL

Mode de calcul : Somme de puissances disponibles des centrales en marche

Commentaire :

- Cet indicateur est un baromètre très utile surtout pour les investisseurs dans le secteur minier et les industries de transformation.
- Aujourd'hui, la RDC se trouve dans le besoin d'importer l'électricité pour les miniers du fait que la demande reste au-dessus de la moyenne.

La réparation des centrales de production de l'électricité à l'arrêt permettra d'accroitre sensiblement ce

L	ibellé de l'Indicateur	Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles	
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
2	Taux d'accès à l'électricité	%	19	19,5	23	26	30	ND

Source: SNEL

Mode de calcul: (Total Ménages branchés*100) / Total ménages

Commentaire : Suite à une divergence publique sur ce taux, une mise à jour s'avère obligatoire pour donner le vrai taux d'accès à l'électricité. La présence des opérateurs privés du fait de la libéralisation du secteur, la fin de construction des centrales, des lignes de transport en

cours et l'amélioration du service de distribution permettront d'accroitre ce taux

Objectif 2 : Encadrer les différents opérateurs intervenant dans le secteur d'électricité

Indicateurs		Unité de Réalisations mesure		Exercice en cours		Cibles	es	
		illesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Nombre d'opérateur intervenant dans le secteur	Nombre	60	70	75	80	85	ND

Source: MIN/ENERGIE

Mode de calcul : Comptage

Commentaire : Partant des faiblesses remarquées dans le système de monopole que détenait l'Etat dans le secteur de l'électricité, le législateur Congolais a opté pour la libéralisation du secteur et l'incitation des privés à investir massivement dans le secteur pour mieux répondre aux besoins du pays. L'accroissement de ce taux est un atout majeur pour augmenter le taux d'accès à l'électricité

PROGRAMME: EAU POTABLE

Responsable : Fonction :

1. Stratégie du Programme

Une grande partie de la population congolaise tant dans les milieux urbains que ruraux a encore un accès faible à l'eau potable, cela se remarque même dans certains grands centres urbains où, cependant il existe des grandes usines de traitement d'eau potable.

Le programme « Eau potable »a comme objectif principal d'accroitre le taux d'accès de la population congolaise tant rurale qu'urbaine en mettant en place une politique qui s'articule autour des points suivants :

- Développement des centres de production et des installations de transport et de distribution de l'eau potable dans toutes les agglomérations urbaines et rurales;
- Réhabilitation et création de nouveaux centres de production d'eau potable dans tous les chefslieux de provinces et autres villes secondaires;
- Redynamisation du Service National Hydraulique Rural, etc.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Objectif 1. : Répondre aux besoins du pays en Eau potable											
	Indicateurs	Unité de mesure	Unite de Réalisations		Exercice en cours	Cibles					
			2019	2020	2021	2022	2023	2024			
1	Taux d'accès à l'eau potable	%	60	62	65	67	68	ND			

Source: MIN/RESS HYD.

Mode de calcul: (Total Ménages branchés*100) / Total ménages

Commentaire : Le taux présenté ici est un cumul des données, venues de la REGIDESO et des opérateurs privés, car le secteur a été libéralisé depuis 2015.

Objec	Objectif 2. : Encadrer les différents opérateurs intervenant dans le secteur de l'eau potable											
Indicateurs		Unité de	Réalisations E		Exercice en cours	Cibles						
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024				
1	Nombre d'opérateurs dans le sous-secteur	Nombre	25	30	35	37	50	ND				

Source: MIN/Energie.

Mode de calcul: Comptage

Commentaire: Il y a afflux dans ce sous-secteur suite à la politique de libéralisation du secteur et d'incitation des privés dans le sous-secteur de l'Eau potable, cet indicateur permet d'apprécier l'apport des privés dans le secteur

30. Transports, Voies de Communication et de Désenclavement (Section 51)

PRESENTATION DU MINISTERE

Responsable du Ministère : S.E. Monsieur OKENDE SENGA Chérubin, Ministre

1. Présentation stratégique du Ministère

Priorités Nationales

Le système de transport de la RDC comporte un réseau multimodal d'infrastructures routières, ferroviaires, aériennes, maritime, fluviales et lacustres caractérisé par une absence d'intégration harmonieuse des différents réseaux. Il l'a été conçu, à l'origine, pour assurer l'exportation des matières premières vers la métropole. Il connait actuellement plusieurs points de ruptures des charges dues à l'hétérogénéité de standards dans un même mode, et/ou de l'inexistence des chainons d'interconnexion. Dans la plupart des provinces, les infrastructures de transport connaissent une vétusté avancée, ce qui cause les délais d'acheminement trop longs des personnes et biens.

Le réseau routier national totalise 152.320 km dont 7400 km de voies urbaines, 58.305 km de routes d'intérêt général et 86.615 km des routes d'intérêt local.

La RDC dispose de trois réseaux ferroviaires indépendants, pour un total de 5.000 km, chacun géré par un opérateur public. Une voie de 366 km de long entre Matadi et Kinshasa relie les principaux ports du pays à la capitale et aux sections navigables du fleuve Congo. Deux autres réseaux, l'un long de 3.641 km couvre la partie Sud-Est du pays et l'autre de 1.026 km dans le Nord du pays.

Le transport maritime, fluvial et lacustre s'organise, d'une part le long du fleuve Congo et de ses affluents (plus de 16.238 km de voies navigables), et d'autre part autour des trois principaux ports du pays ayant un accès à la mer (Matadi, Boma et Banana). Du fait du mauvais état de l'essentiel du réseau routier congolais (à peine 15%), le transport aérien devient le moyen le plus fiable de liaison entre certaines régions. Le pays compte en effet un total de 270 aérodromes, publics et privés, dont seulement 5 sont des aéroports internationaux.

Il y a lieu de noter que les défis majeurs du secteur sont : (i) maintenance des infrastructures existantes ; (ii) réparation, réhabilitation et reconstruction des infrastructures de transports pour désenclaver le pays.

❖ Politiques Sectorielles

Aux termes de l'Ordonnance n° 20/017 du 27 mars 2020 fixant les attributions des Ministères, le Ministère du Transport est chargé de : (i) l'Organisation et gestion des transports (transport aérien, terrestre, fluvial, lacustre et maritime, Aéronautique civile, Météorologie, Marine marchande) ; (ii) l'Exploitation des infrastructures routières, ferroviaires, maritimes, fluviales, lacustres, aéroportuaires et de météorologie ; (iii) l'Equipement des transports routier, ferroviaire, maritime, fluvial et lacustre et de l'aviation civile ; (iv) la Qualification du personnel technique en transport routier, ferroviaire, maritime, fluvial, lacustre et de l'aviation civile ; (v) l'Elaboration de la politique nationale des transports ; (vi) le Développement coordonné de tous les moyens et équipements des transports publics ; (vii) la Promotion de l'inter-modalité des transports et ses plateformes; (viii) l'Etude pour l'organisation et le développement des activités du sous-secteur des auxiliaires des transports (commissionnaires en douane, transitaires, courtiers, affréteurs, agents de fret, consignataires, groupeurs, emballeurs, manutentionnaires, agents de voyage, agents portuaires, etc.); (ix) l'Octroi des titres d'exploitation et de sécurité de transport et auxiliaires ; (x) l'Etude et élaboration des normes en matière de conditionnement et d'emballage des marchandises pour le transport, la manutention et le stockage.

2. Objectifs les plus représentatifs

Les Objectifs les plus représentatifs sont :

- Assurer les transports des personnes et de biens en toute sécurité, confort et fluidité;
- Moderniser les réseaux maritime et fluvial ;
- Moderniser les réseaux routier, ferroviaire et aérien ;
- Moderniser le système météorologique et de la télédétection.

Programme: ADMINISTRATION GENERALE

Responsable de programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

Le programme de l'Administration Générale a pour but de concevoir, planifier, coordonner et contrôler les activités de l'Administration du Ministère des Transports et Voies de Communication conformément aux attributions globales et directives du Ministère.

La mise en œuvre de ce programme vise :

- L'amélioration et le renforcement de capacité du personnel technique et administratif;
- L'amélioration des performances ;
- La vulgarisation et l'actualisation des textes organiques, légaux et règlementaires ;
- L'adhésion et la ratification des traités des organismes internationaux des secteurs de transports dont la RDC est membre.

Le programme précité vise à renforcer le secteur par les éléments suivants :

- Mise en place d'un comité de pilotage et de suivi des stratégies des projets de performance au sein du Ministère des Transports et Voies de Communication qui regroupe toutes les parties prenantes (Experts/DEP, Etablissements publics et sociétés commerciales);
- Création d'un centre de documentation des données statistiques et site internet ;
- Renforcement du cadre réglementaire et institutionnel.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Obje	ectif 1. Renforcer les capacités institu	utionnelles						
	Indicateur	Unité de	Réalisa	ations	Exercice encours		Cibles	
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.	Taux de la mise en œuvre de la réforme du secteur	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
2.	Taux d'exécution du planning de formation	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
3.	Taux de mobilisation des recettes	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
4.	Nombre des textes réglementaires élaborés dans le secteur	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND

Source: Division budget et finances et DSGP/Bureau Formation, DEP

Mode de calcul des indicateurs

- L'indicateur 1se calcule en multipliant le nombre de personnes formées par le nombre des jours de formation divisé par le nombre total de personnes;
- L'indicateur 2 se calcule en multipliant le nombre de personnes recyclées par le nombre de jours de recyclage divisé par le nombre de personnes;
- L'indicateur 3 se calcule en divisant les recettes mobilisées sur les assignations.

Objectif 2 : Collecter et actualiser les données statistiques										
Indicateur	Unité de mesure	Réalisa	Réalisations Exercice en cours		Cibles					
		2019	2020	2021	2022	2023	2024			
Nombre des missions effectuées	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND			
rce : GET et DEP										
Nombre des rapports produits	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND			
	Indicateur Nombre des missions effectuées rce : GET et DEP	Indicateur Nombre des missions effectuées Nore Reference: GET et DEP	Indicateur Unité de mesure Réalisa	IndicateurUnité de mesureRéalisationsNombre des missions effectuéesNbreNDNDrce : GET et DEP	Indicateur Unité de mesure Réalisations Exercice en cours Nombre des missions effectuées Nbre ND ND ND rce : GET et DEP	IndicateurUnité de mesureRéalisationsExercice en cours2019202020212022Nombre des missions effectuéesNbreNDNDNDrce : GET et DEP	IndicateurUnité de mesureRéalisationsExercice en coursCibles20192020202120222023Nombre des missions effectuéesNbreNDNDNDNDrce : GET et DEP			

Source : GET et DEP

Mode de calcul des indicateurs :

- Nombre de missions effectuées : deux missions par an, en raison d'une mission par semestre ; Nombre de rapports produits : deux rapports par an, en raison d'un rapport par semestre.

Obje	ectif 3 : Améliorer la gestion budgét Indicateur	Unité de	Réalisations		Exercice en cours	Cibles							
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024					
1.	1. Nombre des marchés attribués Nbre ND ND ND ND ND ND												
Sou	rce : travaux prévisionnels de la DEP	et CGPMP											
Mod	e de calcul de l'indicateur : Nombre	de marchés	attribués	sur le n	ombre des ma	archés c	lu PPM.						
2.	Taux d'exécution budgétaire	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND					
Sou	Source : Division budget et finances												
Mod	Mode de calcul de l'indicateur : crédits alloués sur crédits payés												

PROGRAMME: REGLEMENTATION ET DEVELOPPEMENT DES PLATEFORMES DES TRANSPORTS MULTIMODALES

Responsable de programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

Ce programme a pour but :

- D'assurer la mobilité, la sécurité et la modernisation des transports : routier, ferroviaire, aérien, maritime et lacustre des personnes et des biens ;
- De désenclaver le territoire national et développer les axes de transports prioritaires.

A cet effet, Il importe que les problèmes majeurs suivants soient surmontés dans les différents modes des transports ci-dessous :

- Transport routier: (i) la dégradation très avancée de l'ensemble du réseau routier existant; (ii) le non-respect de la charge à l'essieu par les transporteurs entrainant une dégradation précoce des routes; (iii) la vétusté et l'obsolescence de l'ensemble des équipements et de l'outil de production qui entrainent des graves problèmes de pollution; (iv) le déficit en ouvrages de franchissement nécessaires pour un réseau routier traversé par des multiples cours d'eau; et (v) la multiplicité des ruptures de charge entraînant de longs délais d'acheminement consécutif à l'état délabré des ponts et à l'immobilisation des bacs.
- Transport ferroviaire: (i) la vétusté et l'obsolescence des équipements et des infrastructures ferroviaires (les voitures et locomotives du Chemin de fer Urbain) datent pour la plupart d'avant l'indépendance); (ii) l'insuffisance de locomotives, des wagons et des voitures par rapport à la demande; (iii) l'instabilité de la plate-forme à la suite de mauvais drainage des eaux; (iv) l'occupation anarchique de l'emprise des voies ferrées surtout dans les milieux urbains; (v) la faiblesse de la vitesse commerciale; (vi) l'ensablement fréquent de la voie ferrée pendant la saison des pluies et (vii) l'obsolescence des équipements de signalisation et télécommunication.
- Transport aérien: (i) l'état de délabrement très avancé des infrastructures et obsolescence des équipements aéroportuaires; (ii) la vétusté et l'obsolescence des équipements d'aides à la navigation aérienne; (iii) le recours au personnel sans qualification conformément aux normes de l'OACI; (iv) le non-respect des normes aéronautiques face aux exigences de sûreté et de sécurité de l'OACI; (v) l'insuffisance de stations synoptiques opérationnelles et l'absence de station radiosondage et de sondage pilote en altitude pour la météorologie; (vi) la menace des érosions sur certains aéroports; et (vii) la non adaptation des installations terminales aux caractéristiques des avions modernes.
- Transport maritime, fluvial et lacustre, la mise en œuvre de ce programme permet de résoudre les problèmes suivants: (i) la vétusté des installations portuaires et l'obsolescence des matériels et équipements des chantiers navals (exemple : le ravitailleur KIRUNGU de la CVM mis en service en 1918 est toujours opérationnel) ; (ii) la vétusté des engins de dragage handicapant le maintien d'une calaison minimale ; (iii) la vétusté et l'obsolescence des équipements et matériels d'exploitation (tous les remorqueurs de la RVF sont en mauvais état) ; (iv) le délai de manutention et de traitement des navires très long ; (v) Manque des navires pour l'armement national; (vi) le vieillissement du dock flottant de la CVM (mise en service en 1925), occasionnant des difficultés pour la mise à sec des unités flottantes ; (vii) l'insuffisance de baliseurs (la CVM ne dispose que trois (03) baliseurs dont deux (02) seulement sont opérationnels : baliseurs KONGO et NGOLE ELIKI), de dragues et équipements d'aide à la navigation (la configuration actuelle du chenal nécessite un besoin supplémentaire de 4 aides fixes et 20 aides flottantes. Au niveau de la RVF 60% des baliseurs sont non opérationnels) ; (viii) l'insuffisance des pousseurs et autres matériels d'exploitation sur les cours d'eau de desserte agricole; (ix) l'inexistence des magasins et équipements de manutention dans plusieurs ports fluviaux et lacustres; (x) la spoliation des bateaux appartenant à la SCTP et (xi) le nonrespect des normes de construction des équipements et matériels de navigation.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Objectif 1. Assurer les transports des personnes et des biens en toute sécurité, confort et fluidité										
	Indicateur	Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles			
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024		
1.	Nombre d'équipements acquis dans le transport aérien	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND		
2.	Nombre d'équipements acquis dans les transports terrestres	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND		
3.	Nombre d'équipements acquis dans les transports Maritime, fluvial et lacustre	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND		
4.	Nombre d'Infrastructures construits dans le transport maritime fluvial et lacustre	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND		
5.	Nombre d'Infrastructures construites dans les transports terrestres	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND		
6.	Nombre d'infrastructures construites dans les transports aérien	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND		
7.	Nombre d'infrastructures réhabilitées dans le transport aérien	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND		
8.	Nombre d'infrastructures réhabilitées dans les transports terrestres	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND		
9.	Nombre d'infrastructures réhabilitées dans les transports fluvial, lacustre et fluvial	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND		

Source : Cabinet du Ministre, DEP et les structures du secteur des transports. **Mode de calcul** : Nombre d'équipements acquis sur le nombre d'équipements prévus (Ce mode de calcul sera appliqué pour tous les indicateurs de cet objectif)

	Indicateur	Unité de Réalisations		ations	Exercice en cours	Cibles		
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.	Durée moyenne des rotations des trains	jour/mois	ND	ND	ND	ND	ND	ND
2.	Tonnage transporté par train	Tonnage	ND	ND	ND	ND	ND	ND
3.	Nombre de passagers transporté par train	Personne	ND	ND	ND	ND	ND	ND
4.	Nombre de kilomètres de voies ferrées réhabilitées	Nombre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
5.	Durée moyenne de rotation des véhicules	Jour/mois	ND	ND	ND	ND	ND	ND
6.	Nombre de dispositifs de signalisations implantés	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
7.	Tonnage transporté par véhicule	Tonnage	ND	ND	ND	ND	ND	ND
8.	Nombre de passagers transportés par véhicule	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
9.	Taux d'accident sur la voie ferroviaire	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
10.	Taux d'accident sur la voie routière	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
11.	Nombre d'autobus acquis	Personne	ND	ND	ND	ND	ND	ND

Mode de calcul :

- Durée moyenne des rotations des trains : kilomètre parcourue sur le nombre d'heure ;
- Tonnage transporté par train : Nombre de rotations l'an multiplié par le tonnage prévu ;
- Nombre de passagers transporté par train : nombre de rotation multiplié par le nombre de passagers ;
- Nombre de kilomètre de voies ferrés réhabilitées : sommation de kilomètres réhabilités ;
- Durée moyenne de rotation des véhicules : kilomètre parcourue sur le nombre d'heure ;
- Nombre de dispositifs de signalisations implantés : sommation des signalisations implantés;
- Tonnage transporté par véhicule : nombre de rotations l'an multiplié par le tonnage prévu ;
- Nombre de passagers transportés par véhicule : nombre des rotations des véhicules multiplié par le nombre des passagers ;
- Taux d'accident sur la voie ferroviaire : nombre de personnes accidentées multiplié par le nombre de rotations ;
- Taux d'accident sur la voie routière : nombre de personnes accidentées multiplié par le nombre de rotations ;

Nombre d'autobus acquis : sommation des autobus acquis.

Objectif 3 : Moderniser les réseaux maritime, lacustre et fluvial											
1.	Nombre de personnes transportées (réseau fluvial, maritime et fluvial)	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND			
2.	Tonnage transporté (réseau fluvial)	Tonnage	ND	ND	ND	ND	ND	ND			
3.	Tonnage traité dans les ports maritimes (réseau maritime)	Tonnage	ND	ND	ND	ND	ND	ND			
4.	Nombre de ports opérationnels	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND			
5.	Nombre de bateaux fonctionnels	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND			
6.	Nombre de kilomètre balisé	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND			
7.	Nombre de kilomètre dragué	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND			
8.	Nombre d'accidents de navigation	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND			

Source: DMVN, OGEFREM, RVF, CVM, LMC, SCTP, SCFUF, SNCC, DEP.

Mode de calcul :

- Nombre de personnes transportées (réseau fluvial, maritime et lacustre) : nombre de rotations multiplié par le nombre de passagers ;
- Tonnage transporté (réseau fluvial) : nombre des rotations l'an multiplié par le tonnage prévu ;
- Tonnage traité dans les ports maritimes (réseau maritime) : nombre des rotations l'an multiplié par le tonnage prévu ;
- Nombre de ports opérationnels : sommation de ports opérationnels ;
- Nombre de bateaux fonctionnels : sommation de bateaux fonctionnels :
- Nombre de kilomètres balisés : nombre de kilomètres prévus moins nombre existant ;
- Nombre de kilomètres dragués : nombre de kilomètres prévus moins nombre existant ;
- Nombre d'accidents de navigation : nombre de rotations multiplié par le nombre d'accidentés.

Objec	ctif 4 : Moderniser le réseau aérien							
1.	Nombre de passagers transportés	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
2.	Taux d'accident aérien	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
3.	Tonnage transporté	Tonnage	ND	ND	ND	ND	ND	ND
4.	Nombre d'équipements et matériels acquis	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND

Source: RVA, AAC, Pool Aéronautique, BPEA, CMA.

- Nombre de personnes transportées : nombre de rotations multiplié par le nombre de passagers ;
- Taux d'accident aérien : nombre d'accidentés multiplié par nombre de rotations ;
- Tonnage transporté : nombre de rotations l'an multiplié par le tonnage prévu :
- Nombre d'équipements et matériels acquis : sommation des équipements acquis.

31. Postes, Télécommunication et Nouvelle Technologie de l'Information et Communication (Section 52)

PRESENTATION DU MINISTERE

Responsable du Ministère : KIBASSA MALIBA LUBALALA Augustin, Ministre

1. Présentation stratégique du Ministère

La Constitution du 18 février 2006 de la République Démocratique du Congo, telle que modifiée par la loi n°11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la constitution du 13 février 2006, spécialement en ses articles 78 alinéa 4, 93 et 202 points 20, dispose que les postes et télécommunications, y compris les téléphones et télégraphes, la radiodiffusion, la télévision, et les satellites sont des matières relevant de la compétence exclusive du pouvoir central.

Le secteur de PTNTIC est porté par une évolution rapide des technologies et des services innovants.

Pour ce faire, il faudra mettre en place une politique consistant à :

- Réactualiser les textes légaux et réglementaires ;
- Implémenter les infrastructures haut débit terrestres et satellitaires ;
- Réhabiliter et moderniser le réseau postal.

A ce jour, le secteur détient deux documents de politique sectorielle.

Il s'agit de :

- Document de politique sectorielle des Télécoms (2009);
- Déclaration de politique sectorielle Postale (2014).

Aussi, le Ministère possède deux feuilles de routes et un chronogramme d'actions adoptés par le gouvernement de la République.

2. Objectifs les plus représentatifs du Ministère

Les Objectifs les plus représentatifs du Ministère sont :

- Améliorer la Gouvernance du secteur ;
- Moderniser et étendre les infrastructures postales ;
- Moderniser les infrastructures des Télécommunications et TIC.

PROGRAMME: ADMINISTRATION GENERALE

Responsable de programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

Porté par l'évolution rapide des technologies et par la multiplication de services innovants, le secteur des Postes, Télécommunications/TIC a connu sa première réforme du cadre légal et institutionnel avec l'adoption et la promulgation de la loi N° 012/2002 sur la poste, la loi cadre N° 013/2002 sur les Télécommunications et la loi N°014/2002 créant l'Autorité de Régulation des Postes et Télécommunications.

Cette réforme a permis d'actualiser et d'améliorer l'ancien cadre de 1940 sur les Télécommunications et celui de 1968 portant sur la poste.

Au terme de ce cadre, le Ministre et l'Autorité de Régulation ont été institués comme instance de régulation.

Cependant, elle s'est avérée inadaptée à la structure du marché et révèle en ce jour de lacunes qui nuisent à la fois au bon fonctionnement du marché et au bénéfice de toutes les parties prenantes (Etat, Opérateurs, Fournisseurs, Prestataires et consommateurs de services etc.).

Ainsi, pour combler ces défaillances, une deuxième réforme dudit cadre est en cours d'élaboration.

La loi cadre des Télécommunications a été votée par le deux chambres du Parlement et transmise au Président de la République pour promulgation.

Cependant, il y a lieu de noter que l'avant-projet de la loi sur la Poste est en cours d'élaboration au niveau du Ministère des PTNTIC.

En outre, à ce jour, le secteur dispose de deux documents de politiques sectorielles à savoir :

- Document de la politique sectorielle des Télécommunications/TIC
- Document de Déclaration de politique sectorielle postale.

À ce jour, le Ministère dispose d'un effectif de 1200 agents et cadres de diverses formations.

Compte tenu de sa spécificité, des innovations technologiques, des formations permanentes de mise à niveau doivent être préconisées tant au pays qu'à l'étranger.

Comme l'on peut s'en rendre compte au regard des statistiques de trois dernières années (2016, 2017,2018), le Ministère des PTNTIC, grand pourvoyeur des recettes administratives, domaniales et participatives pour le compte du Trésor Public, se range après les Mines.

A titre indicatif voir tableau ci-dessous.

Malgré les performances du secteur en matière des mobilisations des recettes, les PT&NTIC font figure de parent pauvre caractérisé notamment par :

- le manque de bureau (les agents sont confinés dans 6 salles de classe du Centre de formation des Postes de la SCPT);
- le manque de matériels Informatiques et la connexion internet (ordinateur, imprimante, photocopieuse...)
- le manque des mobiliers de bureau ;
- le manque des matériels roulants (véhicule de terrain, véhicule de transport du personnel, véhicule de Direction);
- l'insuffisance de motivation du personnel ;
- la faiblesse de l'exécution de budget de fonctionnement par rapport aux crédits alloués par le plan d'engagement budgétaire.

Le Ministère des PT&NTIC dispose d'un effectif de 1.200 unités pour lesquelles le cadre organique et les structures spécifiques agréés en 1983 sont devenus obsolètes.

Le Ministère a engagé une nouvelle réforme du cadre légal. La réorganisation de son administration parait nécessaire pour l'adapter à l'évolution vertigineuse du secteur et corriger les chevauchements de ses missions et celles dévolues à l'Autorité de Régulation de Postes et des Télécommunications du Congo (ARPTC), créée en2002.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Objec	ctif 1. Améliorer la Gouvernance du secteur Indicateurs	Unité de	Réalisa	tions	Exercice en cours	Cibles			
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
1.	Opérateurs ou assujettis recensés	Nbre	901	1000	1100	1200	1300	1400	
Source : Direction de la Réglementation Télécoms, Direction de la Réglementation Postale									
2	Missions de contrôle effectuées	Nbre	ND	11	7	18	12	15	
Source	ce : Direction des Services Généraux								
3.	Participation aux rencontres internationales	Nbre	26	39	42	39	42	50	
Source	ce : Direction des Affaires Internationales								
4.	Textes élaborés et/ou révisés appliqués	Nbre	3	10	5	6	5	5	
Source	Source : Direction de la Réglementation Télécoms, Direction de la Réglementation Postale								
5.	Personnel muté et/ou rapatrié	Nbre	ND	80	95	80	95	175	

Source: Direction des Services Généraux

Indicateur 1 : Opérateurs ou assujettis recensés

- Définition: ce nombre représente les différents assujettis (opérateurs, prestataires de service, fournisseurs d'internet, etc.) exerçant les activités dans le secteur des Postes et Télécommunications/TIC conformément à la loi N° 012/2002 sur la Poste et la loi cadre N°013/2002 sur les Télécommunications.
- Mode de calcul : Sommation des assujettis recensés par catégorie.
- Commentaire: Partant de l'état de lieux, il a été constaté par notre Ministère que certains opérateurs sont implantés sans autorisation préalable. Pour permettre la mise à jour des fichiers d'assujettis, une action relative au recensement et à l'identification des détenteurs des titres et équipements des prestataires de services des Postes et Télécommunications /TIC devrait être menée.

Indicateur 2 : Missions de contrôle effectuées

- Définition: ce nombre représente la projection des missions de contrôle à effectuer sur l'étendue du territoire national pour la mise à jour du répertoire des assujettis.
- Mode de calcul: (Nombre des jours x Nombre des missionnaires x taux) + Coût du billet/missionnaire.
- Commentaire : Pour permettre au Ministère d'atteindre ses assignations budgétaires, il est important de procéder aux contrôles réguliers des assujettis pour la maximisation des Recettes

Indicateur 3 : Participation aux rencontres Internationales

- o **Définition**: ce nombre représente la participation aux rencontres internationales
- Mode de calcul :(Nombre de jours x nombre de missionnaires x taux) + Coût du billet /missionnaire.
- Commentaire: Etant donné que nos textes légaux découlent de ceux pris par les organismes sous régionaux, régionaux et internationaux, la participation de notre Ministère aux différentes rencontres internationales permet d'améliorer notre prestation et rendement.

Indicateur 4 : Textes élaborés et/ou révisés appliqués

- Définition: Ce nombre représente les différents textes pris dans le secteur et projets des lois à élaborer ainsi que leurs mesures d'application.
- Mode de calcul : Sommation de recensement par catégorie de texte.
- Commentaire : Compte tenu de l'évolution technologique, l'adaptation de textes légaux et réglementaires est un impératif et cela de manière régulière.

Indicateur 5 : Personnels mutés et/ou rapatriés

- Définition: Les années 2017,2018 et 2019 représentent le nombre d'agents et cadres mutés, tandis que les projections représentent les personnels à rapatrier.
- Mode de calcul: Nombre d'agents et membres de famille x (taux + coût du billet +coût de bagage).
- Commentaire : La mise en place générale du personnel opérée en novembre 2017, a permis l'affectation de certains agents dans des Divisions provinciales et le rapatriement d'autres aux services centraux. Les projections ont pris en compte les agents et leurs membres de famille à rapatrier.

Obje	Objectif 2. : Moderniser et étendre les infrastructures postales									
	Indicateur		Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles			
			2019	2020	2021	2022	2023	2024		
1	Infrastructures postales modernisées ou non modernisées recensées	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND		
2	Construction des nouvelles infrastructures postales	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND		
Sou	Source : SCPT									

Obje	ectif 3. : Moderniser les infrastructures des télé	communicat	tions et	TIC						
	Indicateur	Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours	Cibles				
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024		
1	Proportion des services centraux et provinciaux informatisés	%	0	3,8	5,1	53,8	18,6	18,7		
Soul	rce : Direction de la Règlementation des Télécon	nmunications								
2	Commerce et transaction électronique implantés et/ou développés	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND		
Soul	Source : Direction de la Règlementation des Télécommunications									
3	Proportion de satellite	%	100	100	ND	ND	ND	ND		
4	Proportion de station terrienne à implanter	%	ND	0	0	10	40	50		
5	Terminaux satellitaires multimédias à implanter	%	ND	0	0	35,4	35,4	29,2		
6	Fibre optique déployée (back bone)	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND		
Soul	rce : Direction de la Règlementation Télécoms									
7	Station mobile de contrôle des fréquences acquises	%	0	0	0	40	30	30		
8	Réseaux métropolitains et d'accès en fibre optique équipés	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND		
9	Migration à la TNT réalisée (voir comité de pilotage de la TNT)	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND		
Soul	rce : Comité de pilotage	<u></u>								

PROGRAMME: DEVELOPPEMENT DU SECTEUR POSTAL

Responsable du Programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

L'activité postale connait une très forte dégradation du fait non seulement de la détérioration de ses infrastructures et équipements postaux, mais aussi de la concurrence déloyale des opérateurs privés postaux tant formels qu'informels.

Compte tenu de l'évolution technologique du secteur postal, la loi N°012/2002 est devenue obsolète. Donc, il y a nécessité d'une réadaptation.

Les bureaux de Postes dont une grande partie se trouve dans un état de délabrement et de spoliation sont disséminés à travers toute l'étendue du territoire national.

Avec 107 bureaux des Postes opérationnels sur un total de 365 qui existent, le taux de pénétration postal en RDC se situe à ce jour à 191 780 habitants par bureau de poste. Ce qui est loin de la norme de l'Union Postale Universelle (UPU), soit respectivement 10.000 et 3000 habitants par bureau des postes au niveau rural et urbain.

D'une manière générale, les services de la poste aux lettres (lettre, carte postale, imprimé, petit paquet, journaux, etc.) et colis postaux se caractérisent par une régression constante du trafic. S'agissant des services financiers postaux, la Poste dispose d'une très grande densité du réseau d'exploitants de services dont aucune institution financière au pays ne peut égaler ou concurrencer. Ceci constitue déjà un atout majeur pour que la Poste congolaise puisse ravir la part du marché du point de vue transfert de fond.

Eu égard à ce qui précède, il y a urgence et nécessité de réhabiliter, de moderniser et d'informatiser les services des Postes.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Obj	Objectif 1. Améliorer les prestations postales									
	Indicateurs	Unité de mesure	Réalisa	ations	Exerci ce en cours		Cibles	6		
			2019	2020	2021	2022	2023	2024		
1	Opérateurs du secteur postal recensés	Nbre	101	120	150	200	210	215		
Sou	urce : Direction de la Réglementation Posta	ale								
2	Centres de tri et de transit sécurisés	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND		
Sou	Source : SCPT									
3	Envois postaux distribués	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND		
Sou	ırce : SCPT									
4	Transport des colis postaux assuré et planifié	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND		
Sou	ırce : SCPT			•						
5	Service Comptes chèques postaux réhabilités	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND		
Sou	Source : SCPT									

Précision méthodologique

Indicateur1. Opérateurs du secteur postal recensés

- Définition: ce nombre représente les différents assujettis (opérateurs, prestataires de service, etc.) exerçant les activités dans le secteur des Postes conformément à la loi N° 012/2002 sur la Poste.
- Mode de calcul: la somme arithmétique des assujettis recensés par catégorie (opérateurs, prestataires de service, etc.)
- Commentaire : l'amélioration des prestations postales requiert la maitrise des effectifs réels des opérateurs du secteur. De ce fait, cette opération permettra la mise à jour du répertoire des assujettis.

Indicateur 2. Centre de tri et de transite sécurisé

- Définition : ce nombre représente les centres de tri et de transit sécurisés
- o Mode de calcul : la somme arithmétique des centres de tri et de transit sécurisés au cours d'une année
- o **Commentaire :** les centres de tri et /ou de transit permettent non seulement de classer les différents envois postaux selon leur destination, mais aussi d'éviter les pertes de colis.

Indicateur 3. Envois postaux distribués

- o **Définition :** cette proportion représente la part des envois postaux distribués au cours d'une année.
- Mode de calcul:(envois postaux distribués au cours d'une année/ le total des envois postaux déposer au cours d'une année) x 100.
- o **Commentaire** : la distribution des envois postaux dans le délai exige un personnel qualifié.

Indicateur 4. Transport des colis postaux assuré et planifié

- Définition : ce taux représente les nombres des colis transportés.
- o **Mode de calcul:** le nombre de colis transportés/le nombre des colis déposés) x 100.
- o **Commentaires :** le transport des tous les colis déposés doit être assurer.

Indicateur 5. Service Comptes chèques postaux réhabilités

- o **Définition**: ce taux représente le Service Comptes chèques postaux réhabilités au cours d'une année
- Mode de calcul : le nombre des Compte chèques postaux ouvert au cours d'une année/le nombre d'habitants) x 100.
- Commentaires : la réhabilitation du service des comptes chèques postaux permet à la population d'ouvrir un compte chèque postal pour faciliter l'épargne et le transfert d'argent.

Objectif 2. Moderniser et étendre les infrastructures postales **Exercice** Réalisations Cibles Unité de en cours Indicateurs mesure 202 2019 2020 2021 2022 2023 4 Infrastructures postales modernisées % ND ND ND ND ND ND ou non modernisées recensées Source: Construction des nouvelles % ND ND ND ND ND ND infrastructures postales Source: la SCPT

Précision méthodologique

Indicateur 1 : Infrastructures postales modernisées ou non modernisées recensées

Définition : la proportion des Infrastructures postales modernisées recensées au cours d'une année

- Mode de calcul: (Nombre d'Infrastructures postales modernisées recensées divisé par le total des Infrastructures postales prévues à recenser et à moderniser au cours d'une année) x 100.
- O Commentaire : Ce taux permet de déterminer le bureau des Postes à réhabiliter, équiper et moderniser.

Indicateur 2: Construction des nouvelles infrastructures postales

- Définition : Ce taux représente des nouvelles infrastructures postales construites au cours d'une année
- Mode de calcul: le nombre infrastructures postales nouvellement construites /nombre d'habitant) x 100.

Commentaire: la construction des nouvelles infrastructures postales permet de déterminer les nombres des nouveaux bureaux des Postes à construire par rapport à la densité.

PROGRAMME: DEVELOPPEMENT DU SECTEUR TELECOMS ET TIC

Responsable : Fonction :

1. Stratégie du programme

La RDC présente un **taux de pénétration** téléphonique relativement faible par rapport à d'autres pays africains, soit **40**% pour la téléphonie, **6**% pour l'internet et **1,3**% d'indice de développement de TIC. A tel enseigne qu'il y a urgence et nécessité de poursuivre l'implantation des infrastructures haut débit et des équipements de base, afin de réduire non seulement la **fracture numérique**, mais aussi de couvrir totalement le territoire national en produits et services technologiquement innovants.

D'où, il faut procéder à la mise en œuvre du Fonds de Service Universel pour atteindre les milieux isolés et péri-urbains.

2. Objectifs et indicateurs de performance

	Indicateurs	Unité de	Réalisations						Unite de Realisations en cours		Exercice en cours		Cibles		
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024							
1.	Proportion des Services centraux, provinciaux informatisés	%	0	0	0	50	25	25							
So	urce : Direction de la Réglementation des	s Télécommu	inications	3				•							
2	Commerce et transaction électronique implantés et/ou développés	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND							
3	Proportion de satellite	%	100	100	100	ND	ND	ND							
4	Proportion de station terrienne à implanter	%	ND	ND	ND	35,2	35,2	29,6							

	Indicateurs	Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles		
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
5	Terminaux satellitaires multimédias à implanter	%	ND	ND	ND	35,4	35,4	29,2	
6	Fibre optique (back bone)	%	1,25	6,34	3	5	5	5	
7	Stations mobile de contrôle de fréquences acquises	%	0	0	0	0,10	0,20	0,30	
8	Réseaux métropolitains et d'accès en fibre optique équipée	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
9	Migration à la TNT réalisée (voir comité de pilotage national de la TNT)	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND	

Précision méthodologique

Indicateur 1 : Proportion des Services centraux, provinciaux informatisés

- Définition : Cet indicateur renseigne la part des services centraux et provinciaux des PT&NTIC à informatiser au cours de l'année en tenant compte de 26 provinces que regorge le pays.
- Mode de calcul:(Nombre des Services centraux et provinciaux informatisés divisé par le nombre total Services centraux et provinciaux à informatiser) x 100

Indicateur2 : Commerce et transaction électronique implanté et/ou développé

- Définition : Cet indicateur renseigne la part des Commerce et transaction électronique implanté et/ou développé au cours de l'année
- o **Mode de calcul** : (Nombre d'utilisateurs / population totale) x 100
- Commentaire : Cet indicateur consiste à évaluer le taux d'utilisateurs de commerce et transaction électronique

Indicateur3 : Extension du réseau haut débit satellitaire et terrestre de territoire couvert

- Définition : cet indicateur présente la situation du réseau haut débit satellitaire et terrestre du territoire national à couvrir.
- Mode de calcul: (réseau haut débit satellitaire et terrestre du territoire national couvert divisé par le réseau haut débit satellitaire et terrestre du territoire national à couvrir) x100.
- Commentaire :
 - on va y mettre le nombre de satellite disponible par RASCOM STAR-QAF pour la couverture des pays membre de l'UA et les lles Maurice, Madagascar donnée à harmoniser avec la SCPT et le RENATELSAT, les opérateurs privés de satellite et de VSAT consultés.
 - Ce réseau permet de faire la redondance et aussi atteindre le milieu isolé afin de briser la fracture numérique.
 - Ce réseau permet d'implanter le back bone national pour une meilleure couverture.

Indicateur 4 : Stations mobile de contrôle de fréquences acquises

- Définition : cet indicateur renseigne l'ensemble des stations mobiles de contrôle de fréquence acquises au cours d'une année
- Mode de calcul: (stations mobiles de contrôle de fréquence acquises au cours d'une année/ total des stations mobiles de contrôle de fréquence à acquérir) x100

Indicateur 5 : Réseaux métropolitains et d'accès en fibre optique équipée

Indicateur 6 : Migration à la TNT réalisée (voir le comité de pilotage national de la TNT)

VOLUME IV

- 32. COMMUNICATIONETMEDIAS (SECTION53)
- 33. DROITS HUMAINS (SECTION 54)
- 34. AFFAIRES FONCIERES (SECTION55)
- 35. ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE(SECTION 56)
- **36. TOURISME (SECTION 57)**
- 37. CULTURE, ARTS ET PATRIMOINES (SECTION 58)
- 38. JEUNESSE, INITIATION A LA NOUVELLE CITOYENNETE,ET COHESION NATIONALE (SECTION 59)
- 39. SPORTS ET LOISIRS (SECTION 60)

32. Communication et Medias (Section 53)

PRESENTATION DU MINISTERE

Ministre: Monsieur MUYAYA KATEMBWEPatrick, Ministre et Porte-Parole du Gouvernement

1. Présentation stratégique du Ministère

Priorités nationales

Dans l'horizon 2050, le Plan National Stratégique pour le Développement du pays, la partie concernant le secteur de la Communication et Médias, détermine la vision du secteur qui s'oriente vers l'amélioration à l'accès de tous à l'Information et à la Communication et la garantie pour tous à la Liberté de la Presse.

Dans sonDiscours d'investiture du 24 janvier 2019, le Chef de l'Etat promet pour un proche avenir de faire de la presse un quatrième pouvoir et parmi les 15 piliers du Gouvernement contenus dans le discours programme devant l'Assemblée Nationale, le 1^{er} Ministre, Chef du gouvernement insiste sur cette garantie de la Liberté de la Presse qui est d'ailleurs constitutionnelle.

Pour y parvenir, les efforts du Ministère vont se baser à la mise en œuvre de trois programmes essentiels, à savoir :

- L'Administration Générale ;
- Les Médias ;
- La Communication.

Aussi, dans le cadre de la Réforme de l'Administration Publique, il est prévu : (i) la mise en place des directions standards, (ii) la révision du cadre organique par la création de la Direction de la Communication pour le Développement, (iii) l'opérationnalisation, le CorpsdesInspecteurs de Médias, (iv) l'élaboration d'une stratégie de la politique sectorielle du Ministère.

❖ Politiques Sectorielles

Bien que non formellement présentée et contenue dans un document référentiel, la politique sectorielle du Ministère traduite par ses priorités consiste à :

- Assister le gouvernement dans sa démarche vers le développement à travers la Communication et les Médias ;
- Edicter les normes et textes réglementaires pour guider l'exercice de cette liberté, harmoniser le fonctionnement des Médias et encadrer les acteurs dans leurs tâches quotidiennes;
- Contribuer à la mobilisation et à la maximisation des recettes de l'Etat ;
- Veiller à l'exécution physique et financière des projets d'investissement du secteur ;
- Participer à la promotion de l'image du pays ;
- Promouvoir les medias privés, les médias en lignes, les médias audiovisuels et la presse écrite.

2. Objectifs les plus représentatifs du Ministère

Les Objectifs les plus représentatifs du Ministère sont :

- Renforcer les capacités institutionnelles en matière de pilotage
- Renforcer la coordination et le suivi ;
- Assurer le développement de la communication et la promotion de l'image du Pays.

PROGRAMME: ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Responsable : Fonction :

1. Stratégie du programme

Ce programme assure le pilotage du Ministère et sa coordination. Sa stratégie consiste à :

- Renforcer les capacités institutionnelles en matière de pilotage, de coordination, de suivi et de planification stratégique (améliorer la gestion administrative c'est-à-dire rapproché l'administration centrale avec les divisions provinciales et les opérateurs du secteur;
- Promouvoir une gestion performante de gestion des ressources humaines (renforcer les capacités techniques et professionnelles des Agents et Cadres, assurer une bonne connectivité entre services)
- Garantir une bonne exécution budgétaire c'est-à-dire obtenir le paiement régulier et effectif des crédits budgétaires alloués pour le fonctionnement.

2. Objectifs et Indicateurs de performance

Obje	ectif 1. Renforcer les capacités	institutionnel	les en m	atière de	e pilotage				
Indic	cateurs	Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles		
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
1.1	Pourcentage d'Agents et Cadres formés	%	20	ND	ND	ND	ND	ND	
Com	nmentaires : Assurer la promotio pouvoir en RDC	n de la Presse	et média	s pour e	n faire véritab	lement u	n quatriè	me	
1.2	Nombre de textes réglementaires élaborés	Nombre	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Com	mentaires : Garantir la liberté d	e Presse confo	rmémen	à la con	stitution				
1.3	Nombre de crédits payés au bénéfice des services	Nombre	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Obje	ectif 2 : Renforcer la coordinati	on et le suivi							
Indic	cateurs	Unité de	Réalis	Réalisations Exercice en cours Cib			Cibles		
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
2.1	Pourcentage de services centraux et Divisions	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
2.1	provinciales mis en réseaux	/0	טאו	טא	טא	טאו	טוו	טא	
Com	nmentaires : Les textes légaux e horizontale et vertical	•			nt permettre u	ne foncti	onnalité		
	Nombre de réunions inter et								
2.2	intra services tenus par an	Nombre	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Com	nmentaires : Le renforcement de		stitutionne	elles devi	ra réduire le d	ysfonctio	nnement	des	
	Services centraux et provinciaux ;								
	Nombre de rapports								
2.3	d'activités reçus des	Nombre	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
	Divisions provinciales par an	<u> </u>							
Com	Commentaires : L'informatisation des Services centraux et provinciaux va contribuer à la connectivité et au traitement rapide des dossiers.								

PROGRAMME: MEDIAS

Responsable du Programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

La réalisation du programme relatif aux Médias publics exige une amélioration de leurs capacités opérationnelles en dotant des moyens techniques conséquents et un cadre institutionnel adapté. Quant aux Médias privés, leur assurer un accompagnement utile à travers certaines facilités. Une opération d'identification et d'assainissement de l'espace médiatique (audiovisuel, presse écrite, médias en ligne) devra être menée en vue de produire une cartographie actualisée des médias en RDC. Elle s'articule autour des actions ci - après:

- Développement et promotion des médias audiovisuels ;
- Développement et promotion de la presse ;
- Développement des médias en lignes.

2. Objectifs et Indicateurs de performance

Obje	ctif 1. Améliorer la couverture médiati	que du territoi	re nationa	ale					
Indic	ateurs	Unité de	Réalisa	ations	Exercice en cours		Cibles		
N°	Nom de l'indicateur :	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
1	Le nombre de télés – centre multi médias implantés par groupement	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Com	Commentaires : la RTNC, média audiovisuel, est insuffisamment implantée à travers le pays, sa couverture médiatique est faible car limité au niveau des grandes villes et seulement dans quelques provinces.								
2	Nombre des groupements connectés en fibre optique	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Com	mentaires : Les équipements nécessaire	es à la réalisati	on de ses	missions	sont limités	et peu m	odernisés	3.	
3	Nombre des journaux et magazines paraissant par territoire	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Commentaires : L'ACP malgré quelques efforts consentis connait la même situation et son déploiement est incomplet.									
4	Nombre des médias en ligne existant	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Com	Commentaires : Le groupement est considéré comme l'entité territoriale de base.								

Objec	Objectif 2. : Appuyer les médias privés à travers certaines facilités										
	Indicateur		Réalisa	tions	Exercice en cours	Cibles					
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024			
N°	Nom		2019	2020	2021	2022	2023	2024			
2.1	Nombre de médias appuyés	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND			
Comm	Commentaires : l'appui aux Médias se caractérise par les facilités telles que : L'aide à la Presse										

PROGRAMME: COMMUNICATION

Responsable : Fonction :

1. Stratégie du programme

Le programme Communication s'inscrit dans la vision globale du Ministère de la Communication et Médias. Celui-ci en effet, accompagne le Gouvernement dans sa politique en matière de la Presse et aussi dans son combat engagé vers la modernité et l'émergence du pays dans un proche avenir.

En effet, la Communication à travers les moyens médiatiques et non médiatiques joue un rôle important dans la mutation de la société en générale et de celle du Congo en particulier. Elle contribue sensiblement au rayonnement de l'image du Pays tant sur le plan national qu'international. Elle constitue un instrument puissant pour atteindre une transformation sociale harmonieuse et durable.

Ce programme va s'articuler sur trois axes pour atteindre les objectifs suivants :

- Assurer le développement de la Communication par un renforcement intégral des capacités ;
- Promouvoir l'image de la RDC ;
- Intensifier la Communication pour le développement.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Obj	ectif 1. Appuyer le développement de	la communica	ition					Objectif 1. Appuyer le développement de la communication									
Indi	icateurs	Unités de	Réalisat	tions	Exercice en cours		Cibles										
N°	Libellé	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024									
1.1	Nombre des communicateurs formés	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND									
1.2	Nombre des messages produits	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND									
1.3	Nombre des messages élaborés	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND									
1.4	Nombre des programmes radiotélévisés conformes aux normes	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND									

N°	Indicateurs	Unités de mesure	Réalisations		Exercice en cours	Cibles		
			2019	2020	2021	2022	2023	2024
2.1	Nombre d'image assurée	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
2.2	Nombre de conférence tenue sur la RDC	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
2.3	Nombre d'outils de communication produit sur la RDC	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
2.4	Niveau de notoriété	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
2.5	Nombre des messages favorable	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND

Commentaires: la notoriété traduit le fait d'être connu du public, elle peut se mesurer par des enquêtes ou des sondages

Obj	ectif 3. Intensifier la communication	on pour le dévelo	ppement						
N°	Indicateurs	Unités de	Réalisations		ions Exercice en cours		Cibles		
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
3.1	Pourcentage de cadres et Agents formés	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
3.2	Nombre de centre et institutions de formation	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
3.3	Nombre d'outils de communication produit sur la RDC	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
3.4	Nombre de communauté sensibilisée par chefferie / secteur	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
3.5	Niveau de financement assuré	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND	

33. Droits Humains (Section 54)

PRESENTATION DU MINISTERE

Responsable du Ministère : SE. Monsieur PUELA Albert-Fabrice, Ministre.

1. Présentation stratégique du Ministère

Priorités nationales

La vision du Gouvernement pour le secteur des droits humains est de faire de la RDC un Etat de droit, respectueux des engagements tant International, Régional que National en matière des droits de l'Homme. Et ce, par la promotion, protection et défense des droits de l'homme à travers tout le territoire national.

Pour concrétiser et matérialiser ladite vision, outre l'impunité des violations des droits de l'Homme dont particulièrement la corruption et les crimes internationaux, les violences sexuelles et celles basées sur le genre, le Ministère des Droits Humains s'attèlera notamment : au pilotage de la stratégie ministérielle ; à la redynamisation de l'Administration des Droits Humains et ses services ;à l'exécution des différents projets notamment l'organisation du Sommet de la Commission Africaine des droits de l'homme, l'organisation d'un forum d'évaluation des recommandations du Conseil des droits de l'homme et de la Commission Africaine des droits de l'homme avec les ONG du secteur à Kinshasa, Kananga et Isiro. l'opérationnalisation d'un fonds d'indemnisation des victimes des violations des droits de l'homme, appui aux Organisations non gouvernementales de défense de l'homme, le fonctionnement effectif des structures spécialisées : le Comité Interministériel des Droits de l'homme, le Comité National de prévention contre la torture et l'Entité de suivi du respect des droits de l'homme et de sécurité dans les industries extractives, la tenue des campagnes nationales et séminaires pour la promotion et protection des droits humains, la vulgarisation du vade-mecum des droits et devoirs fondamentaux du citoyen en Français et en 4 langues nationales et autres textes réglementaires, la mise en œuvre d'un mécanisme de protection avec mission de recevoir et d'examiner au quotidien des cas flagrants de violations de droits de l'homme dénoncés par la population et de faire des plaidoyers aux Institutions concernées, la mise en place d'un Corps d'OPJ des Droits Humains, le renforcement des capacités des Agents et Fonctionnaires des Droits Humains, au renforcement des capacités des Cadres et Agents pour inspecter des milieux carcéraux et autres lieux de détention ainsi que les endroits où se commettent régulièrement des violations des droits de l'homme, l'élaboration d'une politique nationale de promotion et de protection des droits humains (PNPPDH) et l'élaboration d'un schéma directeur informatique des Droits Humains en vue de doter le Ministère d'un Plan directeur informatique.

Politiques Sectorielles

Promouvoir et protéger les droits de l'homme à travers tout le territoire national et protéger les libertés fondamentales et les droits de tous les congolais et ceux des étrangers vivant en RDC et défendre des intérêts de la République Démocratique du Congo devant les instances internationales et régionales des Droits de l'Homme reste un défi à relever.

La politique sectorielle du Ministère des Droits Humains s'inscrit notamment sur les points suivants :

- Intensifier les échanges et impliquer les différentes couches de la population dans la dynamique de la paix et renforcer la coopération entre tous les acteurs impliqués dans l'action en faveur des droits de l'homme;
- Promouvoir et consolider un Etat de droit respectueux des droits de l'homme par la promotion et protection des libertés fondamentales et des devoirs de tout congolais ainsi que les étrangers se trouvant en RDC;

- Contribuer au développement et au renforcement des capacités nationales pour la promotion, la protection et la modernisation de la question des droits de l'homme;
- Promouvoir l'émergence et consolider une culture des droits de l'homme par l'éducation comme fondement de la paix ;
- Consolider la démocratie et la sauvegarde des droits de l'homme en identifiant en concertation avec les parties prenantes des besoins en matière des droits de l'homme, les objectifs, les ressources et les paramètres d'évaluation des progrès et obstacles rencontrés.

2. Objectifs les plus représentatifs du Ministère

Les Objectifs les plus représentatifs du Ministère sont :

- Promouvoir la culture de la paix et la protection des droits de l'homme
- Consolider l'Etat de droit
- Promouvoir et mettre en œuvre les Instruments internationaux, régionaux et nationaux des droits de l'homme.

PROGRAMME: ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Responsable: Fonction:

1. Stratégie du programme

La stratégie de ce programme consistera à promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable.

2. Objectifs et Indicateurs de performance

Objectif 1. Définir, renforcer et évaluer les politiques nationales et sectorielles sur le respect de Droits **Humains**

Indicateur		Unité de	Réalisations		Exercice en cours	Cibles		
No	Nom	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.	Nombre d'ateliers organisés	Nbre	0	0	4	4	4	ND

Source: Direction des Services Généraux et Ressources Humains – DEP – Cabinet

Définition : ce sont des échanges (séances de travail) de planification et validation de la politique nationale et sectorielle en matière des Droits de l'Homme.

Mode de calcul : Comptage

Commentaires : A ce stade, il est questiond'évaluer le niveau d'exécution de la politique nationale en identifiant les difficultés majeures rencontrées et en définissant les perspectives.

2.	Taux de Renforcement des capacités	%	0	50	238	270	370	ND
	des Ressources Humaines		_					

Source : Direction des Services Généraux et Ressources Humains - Direction d'Etudes et Planification

Définition : la mise à niveau du personnel

Mode de calcul : Effectif total des Agents en % (928 = 100%).

Commentaires : Il s'agit d'améliorer et renforcer la qualité des prestations du personnel des Droits Humains en vue

de contribuer efficacement à l'atteinte des résultats escomptés.

Objectif 2. Promouvoir et mettre en œuvre les Instruments internationaux, régionaux et nationaux des Droits de l'Homme

Indic	ateur	Unité de	Réalisa	tions	Exercice en cours		Cibles	
No	Nom	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.	Existence d'un Plan Directeur Informatique (PDI)	Existe/ n'existe pas	N'existe pas	N'existe pas	Existe	ND	ND	ND

Source: Cabinet - Secrétariat Général - DEP – Direction de Documentation

Définition: Facilitation de la gestion des données (informations) aux niveaux internes et externes.

Modes de calcul:

Commentaire : Il s'agit à ce stade d'identifier, qualifier et préparer la mise en œuvre des initiatives stratégiques, de nature informatique et organisationnelle, qui devront être menées dans les années à venir pour développer le système d'information du Ministère des Droits Humains de manière cohérente et efficiente.

Le PDI comportera un état des lieux de l'environnement informatique du système de l'existant (système informatique actuel), un référentiel pour préparer l'évolution et l'adaptation de l'environnement informatique aux exigences futures, des nouveaux besoins identifiés (site web, bases des données, système de communication, réseaux locaux, connexion Internet, etc.), des axes stratégiques de développement sur un horizon de 3 à 5 ans, un échéancier de mise en œuvre et un état des finances évalués pour la mise en œuvre.

2.	Nombre des Plans Opérationnels Annuels	Nombre	ND	ND	1	1	1	ND
	Alliucis							

Source: Cabinet - Secrétariat Général aux Droits Humains

Définition: Adoption d'un Plan d'action annuel pour le Secrétariat Général (une feuille de route)

Mode de calcul : Comptage

Commentaires : Il sied de signaler qu'à ce stade, il est question de la mise en place des termes de référence ou fiches techniques quant à la prise en compte de la dimension Droits de l'homme dans l'optique des programmes d'urgence.

Objectif 3. Promouvoir et protéger les Droits humains par l'organisation du sommet de la Commission Africaine des Droits de l'homme

Indicateur		Unité de	Réalisations		Exercice en cours	Cibles		
No	Nom	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.	Sommet organisé	Tenu/No n tenu	ND	ND	Tenu	Tenu	Tenu	ND

Source : Cabinet du Ministre - Secrétariat Général

Définition: Patronner le sommet africain des droits de l'homme.

Mode de calcul : Tenir le sommet africain et faire vulgariser ses résolutions.

Commentaires : Il s'agit à ce stade de rassembler tous les pays africains signataires de la charte africaine des droits de l'homme et de peuple, débattre la question des droits de l'homme en Afrique, prendre des résolutions stratégiques et chaque pays les mettre en œuvre.

2.	Nombre des campagnes de							
	vulgarisation des instruments régionaux (Charte africaine des droits de l'homme et de peuple, protocole de	Nbre	ND	ND	ND	13	13	ND
	Maputo,) organisées							

Source : Cabinet du Ministre - Secrétariat Général **Définition :** Eveil de conscience des pays africains.

Mode de calcul : Comptage

Commentaires : Il est guestion d'organiser des campagnes de sensibilisation des régionaux et différentes résolutions issues

du Conseil.

Objectif 4. Promouvoir et protéger les Droits humains par un Forum d'évaluation des recommandations du Conseil des droits de l'homme de la Commission africaine des droits de l'homme avec les ONG du secteur à Kinshasa, Kananga et Isiro

Indic	cateur	Unité de	Réalisations		Exercice en cours	Cibles		
No	Nom	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.	Forum organisé	Tenu / Non tenu	ND	ND	Tenu	Tenu	Tenu	ND

Source : Cabinet du Ministre - Secrétariat Général

Définition: Patronner le forum d'évaluations des recommandations du Conseil des droits de l'homme et de la Commission africaine des droits de l'homme avec les ONGs du secteur à Kinshasa, Kananga et Isiro.

Mode de calcul : Tenir le Forum avec les ONG à Kinshasa, Kananga et Isiro africain et faire vulgariser ses résolutions.
Commentaires : Il s'agit à ce stade de rassembler tous les pays africains signataires de la charte africaine des droits de l'homme et de peuple, débattre la question des droits de l'homme en Afrique, prendre des résolutions stratégiques et chaque pays les mettre en œuvre.

2.	Nombre de campagnes de Recommandations vulgarisées	Nbre	ND	ND	13	13	ND	ND
----	--	------	----	----	----	----	----	----

Source : Cabinet du Ministre - Secrétariat Général

Définition: Eveil de conscience de la population de Kinshasa, Kananga et Isiro.

Mode de calcul : Comptage

Commentaires : Il est question d'organiser des campagnes de sensibilisation sur des recommandations du Conseil des

droits de l'homme et de la Commission africaine des Droits de l'homme.

PROGRAMME: PROMOTION ET PROTECTION DES DROITS HUMAINS

Responsable du Programme:

Fonction:

1. Stratégie du programme

Les interventions ci-après visent à répondre aux différents besoins de la protection et prévention des Droits humains. Il s'agit notamment de :

- Création d'un corps des OPJ des Droits Humains et désignation des membres dudit corps ;
- Dotation d'un Numéro vert :
- Formation des inspecteurs des Droits Humains dans les milieux carcéraux et points chauds ;
- Création d'une base de données nationale des statistiques en matière des droits de l'homme ;
- Création d'une base de données nationale des ONGs de Droits de l'Homme ;
- Fonctionnement du Comité national de prévention contre la Torture « CNPT » ;
- Fonctionnement de l'Entité de suivi du respect des Droits de l'homme et de sécurité dans les industries extractives « RSDH ».

2. Objectifs et Indicateurs de performance

Objectif 1 : Contribuer à l'amélioration de la question du système de gestion de Promotion des Droits Humains

	-	Direction	de Pro	motion				
	Indicateurs	Unité de	Réalis	lisations Exercice en cours		Cibles		
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
N°	Nom							
1.1	Guide de vulgarisation élaboré	Existe/n'e xiste pas	ND	ND	Tenu	Tenu	Tenu	ND

Source : Direction de Promotion

Définition : Cet indicateur nous permet d'établir un support qui décrit les orientations pratiques à suivre pour la vulgarisation

Mode de calcul : Conceptiondes supports de Vulgarisation en 2020

Commentaires : Il s'agit à ce stade d'élaborer des supports de vulgarisation et de sensibilisation en matière des Droits Humains. Ces supports constitueront une politique d'alignement à la promotion des droits de l'homme en RD Congo.

1.2	Nombre des campagnes de vulgarisation de vade-mecum, des instruments internationaux, régionaux, des textes légaux et	Nbre	ND	ND	5	10	15	ND	
	réglementaires organisées								

Source : Direction de Promotion

Définition : éveil de conscience de la population

Mode de calcul: Nombrede textes vulgarisés = 5 par année x 3

Commentaires : Il sied de signaler qu'à ce stade, il s'agit de l'organisation des campagnes de sensibilisation des instruments internationaux, régionaux et différents textes légaux et règlementaires en

matière de Promotion et Protection des Droits de l'Homme.

Indicateurs		Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles	
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.3	Nombre des campagnes de vulgarisation sur « Eduque ta Nation » organisées	Nbre	ND	ND	16	10	10	ND

Source : Cabinet du Ministre – Secrétariat Général **Définition :** Eveil de conscience de la population

Mode de calcul : Nombre textes vulgarisés = 5 par année x 26 provinces

Commentaires : Il sied de signaler qu'à ce stade, il s'agit de l'organisation des campagnes de sensibilisation

sur les instruments internationaux, régionaux et différents textes légaux et règlementaires en

matière de Promotion et Protection des Droits de l'Homme.

1.4	Nombre des campagnes de sensibilisation organiséesavec les forces	Nbre	ND	ND	16	10	10	ND
	vives							İ

Source : Cabinet du Ministre - Secrétariat Général

Définition : Eveil de conscience de la population sur les Droits Humains

Mode de calcul : Nombre de textes vulgarisés = 2 par année x 26 prov x 3 ans

Commentaires : Il sied de signaler qu'à ce stade, il s'agit de l'organisation des campagnes de sensibilisation sur les instruments **internationaux**, régionaux et différents textes légaux et règlementaires

en matière de Promotion et Protection des Droits de l'Homme.

1.5	Nombre des séminaires							
	organisésà l'intention des services de défense et	Nbre	ND	ND	16	10	10	ND
	sécurité							

Source : Cabinet du Ministre - Secrétariat Général

Définition : Eveil de conscience des services de défense et sécurité sur les Droits Humains

Mode de calcul : Nombre de textes vulgarisés = 2 par année x 26 prov x 3 ans

Commentaires : Il sied de signaler qu'à ce stade, il s'agit de l'organisation des campagnes de sensibilisation sur les instruments internationaux, régionaux et différents textes légaux et règlementaires en matière de Promotion et Protection des Droits de l'Homme.

Ι Ι ΛΑ CΝΑΙΤΑΓΙΑΣ	1.6	Nombre des séminaires organisés à l'intention des gouverneurs, des maires, des administrateurs, des bourgmestres et des chefs de chefferies	Nbre	ND	ND	16	10	10	ND
-------------------	-----	---	------	----	----	----	----	----	----

Source : Cabinet du Ministre - Secrétariat Général

Définition : Eveil de conscience des gouverneurs, maires, par renforcement des capacités en matière des droits humains

Mode de calcul: Nombre de textes vulgarisés = 2 par année x 26 provinces x 3 ans

Commentaires: Il sied de signaler qu'à ce stade, il s'agit de l'organisation des campagnes de sensibilisation des instruments internationaux, régionaux et différents textes légaux et règlementaires en matière de Promotion et Protection des Droits de l'Homme.

	Indicateurs	Unité de Réalisations mesure		Exercice en cours	Cibles			
		illesule	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.7	Nombre des séminaires organisésà l'intention des universités et instituts supérieurs	Nbre	ND	ND	16	10	10	ND

Source : Cabinet du Ministre - Secrétariat Général

Définition : Eveil de conscience des corps académiques et étudiants par renforcement des capacités en matière des droits humains en milieux estudiantins

Mode de calcul: Nombre de textes vulgarisés = 1 séminaire par année x 26 provinces x 3 ans

Commentaires : Il sied de signaler qu'à ce stade, il s'agit de l'organisation des campagnes de sensibilisation sur les instruments internationaux, régionaux et différents textes légaux et règlementaires en matière de Promotion et Protection des Droits de l'Homme.

atel l'inte de l	mbre des séminaires et liers organisésà ention des Haut-cadres l'administration	Nbre	ND	ND	16	10	10	ND
------------------------	--	------	----	----	----	----	----	----

Source : Cabinet du Ministre - Secrétariat Général

Définition : Eveil de conscience des Haut-cadres de l'administration publique en droits humains en milieux estudiantins

Mode de calcul : Nombre de textes vulgarisés = 1 séminaire par année x 26 provinces x 3 ans

Commentaires: Il sied de signaler qu'à ce stade, il s'agit de l'organisation des campagnes de sensibilisation sur les instruments internationaux, régionaux et différents textes légaux et règlementaires en matière de Promotion et Protection des Droits de l'Homme.

1.9	Nombre des séminaires et								l
	ateliers organisésà l'intention des industries	Nbre	ND	ND	5	5	5	ND	
	extractives								l

Source : Cabinet du Ministre - Secrétariat Général

Définition: Eveil de conscience des Haut-cadres de l'administration publique en droits humains en milieux estudiantins

Mode de calcul : Nombre de textes vulgarisés = 1 séminaire par année x 10 provinces x 3 ans

Commentaires: Il sied de signaler qu'à ce stade, il s'agit de l'organisation des campagnes de sensibilisation sur les instruments internationaux, régionaux et différents textes légaux et règlementaires en matière de Promotion et Protection des Droits de l'Homme dans les industries extractives.

1.10	Nombre des séminaires							
	conjoint organisésavec	Nbre	ND	ND	5	4	4	ND
	les CSM							

Source : Cabinet du Ministre - Secrétariat Général **Définition :** Eveil de conscience des Magistrats

Mode de calcul : Nombre de textes vulgarisés = 2 Séminaires par année x 26 provinces x 3 ans

Commentaires : Il sied de signaler qu'à ce stade, il s'agit de l'organisation des campagnes de sensibilisation sur les instruments internationaux, régionaux et différents textes légaux et règlementaires en

matière de Promotion et Protection des Droits de l'Homme aux Magistrats.

							Page	297				
	Indicateurs	Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles					
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024				
1.11	Nombre des séminaires organisésen faveur des responsables des partis politiques	Nbre	ND	ND	1	1	1	ND				
	ce : Cabinet du Ministre - Sed											
	ition : Eveil de conscience d		•									
	de calcul : Nombre de texte	•		•								
Comn	nentaires : Il sied de signale											
sur les instruments internationaux, régionaux et différents textes légaux et règlementaires en matière de Promotion et Protection des Droits de l'Homme aux Responsables des partis												
·												
politiques.												
1.12 Nombre d'activités des Nbre ND ND 3 3 ND												
	ONG à promouvoir				_	_						
	ce : Cabinet du Ministre - Sec											
	ition: Appuyer les ONG dan											
	de calcul : 6 activités / anne			ONO								
	nentaires : lci, ll s'agit de pro	omouvoir ies act	ivites des	ONG.	1							
1.13	Nombre des rapports											
	rédigés et transmis au Conseil des droits de				ND	ND	ND					
		Nbre	ND	ND	IND	טאו	טא	ND				
	l'homme et organes de traités											
Sourc	ce : CIDH. – Cabinet du Minis	l	<u> </u>	<u> </u>								
	i tion: Préparation, rédactio		at dáfan	en dae r	annorte aunrè	se du Consc	ail dae Di	roite de				
	me et organes des traités.	וו, נומווטוווטטוטוו	et deleli	3C UCS 16	apports aupre	s uu Const	וו מפט טו	UILS U				
	de calcul : 6 activités / anne	ée x 3										
	nentaires : lci, ll s'agit de l'o		s réunion	s interne	ments nour le	s rédaction	s des ran	norts e				
Jonn	voyage à l'étran	•			•	o reduction.	υσυ ιαρ	porto				
	voyage a retiant	gor pour los dele	711000 UC	o rapport	ر. ا	Т	T					

1.14	Nombre des événements							
	commémoratifs	Nbre	ND	ND	15	15	15	ND
	organisés.							

Source : Cabinet - Direction de Promotion - Secrétariat Général

Définition : Célébration des dates commémoratives en matière de droits de l'homme.

Mode de calcul: 15 activités / année x 3

Commentaires : Ici, Il s'agit de l'organisation des réunions et célébration des journées internationales des

Droits de l'Homme.

								Раgе	298		
	Indicateurs	Unité de	Réalis	ations	Exercic en cour		(Cibles			
		mesure	2019	2020	2021		2022	2023	2024		
Obje	ectif 2 : Renforcer la protection	•			homme						
			on de Pro	tection							
2.1	Création d'un corps des	Existe/	ND	NE	,	E	Е	Е	ND		
	OPJ des Droits Humains	N'existe pas	; '	111			_	_	IND		
	rce: Direction de Protection										
	nition : Renforcer le mécanisn			s humair	ns.						
	e de calcul : Créationd'un cor										
Com	mentaires : Il s'agit de créer i										
le munir d'un règlement intérieur en vue d'enquêter sur toutes les atteintes aux droits humains											
et formuler des recommandations.											
2.2 Existence d'un numéro vert Existe/ ND ND E E ND											
		in existe pas	;								
	rce : Direction de Protection –										
	nition : dénoncer les atteintes										
	e de calcul : Existence d'un n			n on \///	do rónon	dro ron	idomont	م ما م	anda du		
Com	mentaires : Il sied de mettre ו public et préveni				•						
2.3			Inpetente	;5 Sui 165	- Everitueiii	es alle	T		lumams.		
2.3	Nombre des inspecteurs formés	Nbre	ND	NE) 2	20	50	100	ND		
Sau	rce : Direction de Protection –	Direction de l'In-	enection	Socráts	riat Cánár	- <u>-</u>					
	nition : renforcement de capa		•				ine				
	e de calcul : l'année n1 = 20 i	•						insn			
	mentaires : Il est question d'								Humains		
00											
en vue d'un déploiement dans tous les coins et recoins où se commettent régulièrement les violations de Droits Humains.											
2.4 Nombre d'activités Nbre N/D ND 20 20 30 N/D											
organisées											
Source : Cabinet du Ministre - Secrétariat Général											
Définition : renforcement de capacité de protection des détenus											
Mode de calcul : l'année n1 = 20 visites des prisons et amigos; 2e année (n2) = n1+20 visites et 3e année (n3)											
	+30 visites	•	•		` '				` '		
^				• •							

Commentaires : Il est question d'exécuter des activités de monitoring au sein des prisons et amigos tant à Kinshasa qu'à l'intérieur du pays.

	Indicateurs	Unité de	Réalis	sations	Exercice en cours		Cibles	
N°	Nom	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
2.5	Nombre d'activité organisées	Nbre Nbre	ND	ND	5	3	3	ND
Défii Mod	rce : Cabinet du Ministre - Se nition : renforcement de cap le de calcul : 5 activités/an x nmentaires : Il est questior	acité de protection d 3 ans	·					ıdustrie
	extractives.							
2.6	Nombre d'activités c protection et indemnisation des victimes organisées	le on Nbre	ND	ND	5	3	3	ND
Défii Mod	rce : Cabinet du Ministre - Se nition : renforcement de cap le de calcul : 26 activités/an nmentaires : Il est question d	acité de protection d x 3 ans).	
2.7	Existence d'un contrat des contrats d'abonnement		ND	ND	Е	Е	Е	ND
africa Mod	nition : renforcement de cap aine des droits de l'homme e le de calcul : 2 activités / an amentaires : Il est question activités de la 0	t des peuples x 3 ans	a manière	ponctuel	le le pays da	ns les ré		
2.8	Nombre d'activités l'intention des détenus dar des pays à l'étrange organisées	à Nhre	ND	ND	100	100	200	ND
Défii Mod	rce : Cabinet du Ministre - Se nition : renforcement de cap le de calcul : 1 activité / pays nmentaires : Il est question de actions commis	acité de protection d s x 5 pays x 3 ans de porter secours au						ter leur
2.9	Existence d'une Base d'une données nationale de statistiques	le Fxiste/N'existe	ND	ND	Е	Е	Е	ND

Source : Direction de Protection - Secrétariat Général

Définition : Rendre accessible les données de l'Administration **Mode de calcul :** Mise en place d'une base de données en 2021

Commentaires : Il est à noter qu'en vue de surveiller l'évolution ou non de la situation des Droits de l'homme

en RDC, un repère des statistiques soit mis en place pour permettre une évaluation des

performances atteintes.

34. Affaires Foncières (Section 55)

PRESENTATION DU MINISTERE

Responsable du Ministère : SE. Monsieur SAKOMBI MOLENDO Aimé, Ministre.

1. Présentation stratégique du Ministère

Priorités nationales

Point n'est besoin de rappeler que la République Démocratique du Congo regorge des potentialités et richesses innombrables, et celles-ci sont agglutinées, greffées à la terre avec sa superficie de 2.345.000 km2, laquelle est gérée par le Ministère des Affaires Foncières.

Cela étant, il y a lieu de relever le fait que toutes ces richesses et potentialités pourraient s'épuiser un jour, mais seule la terre subsistera. D'où la nécessité de mieux la gérer, la protéger, sinon elle se révèle comme une poudrière, au cas où celle-ci est mal gérée, sans tenir compte de ses spécificités, de son caractère holistique et transversal.

❖ Politiques Sectorielles

Le Ministère ayant les Affaires Foncières dans ses attributions applique la politique du Gouvernement en matière d'affectation et distribution des terres.

A ce titre, il a en sa charge les prérogatives ci-après :

- Application et vulgarisation de la législation foncière et immobilière ;
- Notariat en matière foncière et cadastrale ;
- Gestion et octroi des titres fonciers et immobiliers ;
- Lotissement en collaboration avec les Ministères ayant l'Aménagement du Territoire, l'Urbanisme et l'Habitat dans leurs attributions;
- Octroi des parcelles de terre en vue de leur mise en valeur ;
- Gestion du domaine foncier privé de l'Etat ;
- Expropriation pour cause d'utilité publique ;
- Expertises et évaluations foncières et immobilières ;
- Fixation de l'assiette de l'impôt foncier et immobilier ;
- Etablissement des actes de base :
- Gestion de Fonds de Promotion Foncière ;
- Gestion des biens fonciers et immobiliers privés abandonnés ;
- Règlement des conflits fonciers et immobiliers ;
- Inspection foncière et immobilière.
- Police Foncière.

2. Objectifs les plus représentatifs du Ministère

Les Objectifs les plus représentatifs du Ministère sont :

- Créer et distribuer les parcelles de terre en vue de leur mise en valeur (logements et autres usages);
- Assurer la vulgarisation et l'application de la législation en matière foncière et immobilière;
- Numériser le cadastre et la documentation cadastrale;
- Renforcer les capacités de l'Administration Foncière (formation et équipements);
- Générer les recettes pour le compte du Trésor Public;
- Améliorer la gouvernance foncière par la réduction sensible du taux des conflits fonciers et immobiliers qui pullulent les cours et tribunaux.

PROGRAMME: ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Responsable : Fonction :

1. Stratégie du programme

Ce programme met en exergue l'ensemble des Services du Ministère des Affaires Foncières, les Agents et Cadres devant être formés et renforcés qualitativement pour assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre stratégique à court, moyen et long termes des réformes.

Il concerne aussi l'aspect des infrastructures et matériels appropriés et adaptés qui permettent un fonctionnement adéquat et un environnement favorable sans oublier la motivation sans laquelle aucun objectif ne saurait être atteint.

Il est à noter que ledit programme s'inscrit dans la ligne droite des axes prioritaires du Gouvernement à savoir:

- La bonne gouvernance;
- L'homme;
- La croissanceéconomique;
- La solidarité.

Il est évident que le capital humain reste prépondérant et décisif quant à l'aboutissement d'un projet ou programme. C'est pourquoi, dans la stratégie du Ministère des Affaires Foncières, la primeur incombe au renforcement des capacités productives de ses ressources humaines susceptibles d'atteindre les objectifs fixés et portés selon les orientations du Gouvernement dont il est membre.

2. Objectifs et Indicateurs de performance

Ce programme comprend trois (3) Objectifs :

Object	ctif 1. Améliorer la gouvernance Adr	ministrative (et foncière					
	Indicateurs	Unité de	Réalisations		Exercice en cours		Cibles	
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.1	Taux du niveau d'application des lois et textes règlementaires.	%	ND	26	26	26	ND	ND

Source: DEP

Mode de Calcul : Nombre de parcelles / la population cible

	Indicateurs	Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles	
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
2.1	Taux annuel de mécanisation des agents et cadres et paiement des primes	%	ND	30	40	40	ND	ND

Indi	cateurs	Unité de mesure			ations Exercice en cours		Cibles		
No	Nom de l'indicateur	illesule _	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
3.1	Proportion d'agents annuellement formés, assidus au travail.	%	12,13	13	13,13	14,73	ND	ND	

PROGRAMME: ACCES AU FONCIER.

Responsable du Programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

La stratégie du programme consiste à :

- Faciliter l'accès au foncier à un plus grand nombre de membres de la communauté nationale en multipliant les lotissements viables et en décongestionnant les centres urbains ;
- Créer des lotissements sociaux en faveur des fonctionnaires de l'Etat sur toute l'étendue de la RDC;
- Organiser des mises à jour des plans cadastraux et informatisation du cadastre sur toute l'étendue du territoire national.

2. Objectifs et Indicateurs de performance

Obje	ctif 1. Assurer la facilitation d'accès séc	curisé aux t	terres à ı	ın plus gr	and nombre.	ı		
Indio	cateurs	Unité de mesure	Réalisations		Exercice en cours	Cibles		
N°	Nom de l'indicateur :		2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Nombre des lotissements viables crées	Nbre	ND	26	26	26	ND	ND
Soul	rce : Directions du Cadastre Foncier et des	Titres Imm	obiliers					
2	Nombre des titres de propriété octroyés.	Nbre	ND	45 000	50 000	70 000	ND	ND
Sou	urce : Directions du Cadastre Foncier et des Titres Immobiliers							

Indic	cateur	Unité de	Réalisations		Exercice en cours	Cibles		
N°	Nom	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
2.1	Nombre de banques des constructions détruites par site	Nombre	ND	30	40	50	ND	ND
2.2	Nombre de banques des données constituées au pays	Nbre	ND	15	20	26	ND	ND

Obje	ctif 3: Améliorer la récolte des données propriétaires.	s cadastrale	es et no	n cadas	trales des u	sagers	occupa	nts ou	
Indic	ateur	Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours	Cibles			
		mesure	2019	2020	2021	202	2023	2024	
N°	Nom		2013	2020	2021	2	2025	2024	
3.1	Taux des occupants ou propriétaires dans un quartier disposant des titres légaux.	%	ND	10	30	60	ND	ND	
Sour	Source : Directions des Cadastres Foncier et Fiscal.								
3.2	Nombre d'équipements topographiques modernisés	Nbre	ND	15	25	30	ND	ND	

PROGRAMME: DOMAINE FONCIER PRIVE DE L'ETAT

Responsable : Fonction :

1. Stratégie du programme

L'une des stratégies ponctuelles appuyées par le Ministère des Affaires Foncières, c'est la matérialisation de ce programme, qui permet à l'Etat Congolais de jouir de son domaine foncier privé.

2. Objectifs et indicateurs de performance

OB.	OBJECTIF 1. Préserver le domaine foncier privé de l'Etat									
Indi	icateurs	Unités de	Réalis	ations	Exercice en cours	Cibles				
N°	Libellé	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024		
1.1	Pourcentage de garantie des risques	Nbre	2	5	10	ND	ND	ND		
Sou	Source : Direction des Titres Immobiliers									

Obj	ectif 2. Expertiser le domaine foncier	de l'Etat.									
N°	Indicateurs	Unités de mesure	Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles				
		illesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024			
2.1	Nombre d'expertises réalisées sur le domaine foncier de l'Etat	Nbre	26	26	26	ND	ND	ND			
Sou	Source : Direction du Cadastre Fiscal										

Obi	ectif 3. Mettre à jour les plans cadastrau	IX							
N°	Indicateurs	Unités de	Réalisa	ations	Exercice en cours		Cibles		
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
3.1	Nbre de plans cadastraux mis à jour.	Nbre	ND	26	26	ND	ND	ND	
3.2	Nombre de Plans cadastraux numerisés	Nbre	ND	26	26	ND	ND	ND	
Obj	ectif 4. Rendre disponible les reserves f	oncières au	ı profit (des inve	stissements	futurs			
		Haite de	Dágli	sations	Exercice		Cibles		
N°	Indicateurs	Unités de	Realisations		en cours		Cipies		
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
4.1	Nbre de services fonciers identifiés.	Nbre	ND	26	26	ND	ND	ND	
Sou	rce : Direction du cadastre foncier								
Obj	ectif 5. Former les acteurs fonciers								
N°	Indicateurs	Unités de	Réali	sations	Exercice en cours		Cibles		
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
3.1	Pourcentage de cadres et agents formés	%	35	40	50	60	ND	ND	
Sou	Source : DSG et ANACTI								

35. Environnement et Développement Durable (Section 56)

PRESENTATION DU MINISTERE

Responsable du Ministère : SE.Madame BAZAIBA MASUDI Eve, Vice-Prémier Ministre.

1. Présentation stratégique du Ministère

Priorités nationales

Le Gouvernement a opté pour le développement de la RDC comme pays à revenu intermédiaire 2017-2021, pays émergent à l'horizon 2030 et pays développé en 2050.

Pour ce qui est du secteur de l'environnement, la stratégie nationale telle que déclinée dans le PNSD, devra être soutenue par un Plan National d'Aménagement du Territoire (PNAT) élaboré en tenant compte des exigences liées à la protection de l'environnement et au développement durable.

Sous une coordination efficace des services, le Ministère se propose d'améliorer son cadre institutionnel de gestion par le renforcement de la législation en vigueur dans le secteur avec des ressources humaines et matérielles à la hauteur de ses attentes.

La garantie d'une bonne gestion budgétaire, la promotion de nouvelles technologies de l'information et de la communication ainsi que la rénovation du processus de planification dans le cadre des réformes en cours constituent les interventions majeures à l'érection d'une administration forte.

De même, le respect des normes de protection de l'environnement, la gestion durable des déchets solides, liquides et gazeux, la gestion intégrée des terres et des ressources en eau, la consolidation des actions d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques ainsi que la protection et la conservation de la diversité biologique s'inscrivent dans un cadre d'amélioration du secteur de l'environnement et du cadre de vie.

Politiques Sectorielles

Le PNEFEB-2 poursuit un objectif global et un objectif spécifique amplement explicités dans les lignes qui suivent et autour desquels s'articulent cinq axes d'intervention stratégique dont quatre couvrent chacun des secteurs relevant de la compétence du MEDD tandis que, le cinquième, consacré à des matières dites transversales, vise à assurer un appui et un accompagnement conséquents pour la réalisation efficiente des actions prévues dans les autres axes.

Les principaux objectifs déclinés dans le cadre de cette stratégie sont les suivants :

- D'ici 2023, les secteurs de l'environnement et des ressources naturelles renouvelables vont tripler leur contribution au PIB, qui était d'environ 1% pour le secteur forestier en 2012;
- Le nombre d'emplois dans le secteur de l'environnement et des ressources naturelles renouvelables va augmenter d'au moins 20% en 2023 par rapport à la situation de 2012 ;
- En 2018, le PNEFEB-2 est orienté par 4 politiques sectorielles (environnement, forêts, eaux et biodiversité);
- A partir de 2014, le taux de décaissement du budget de l'État alloué au MEDD passe de 10% à 100% :
- En 2023, moins de 4.000 espèces fauniques et floristiques en danger seront reprises sur la liste rouge de l'UICN;
- D'ici 2023, le taux moyen annuel de déforestation et dégradation des forêts en RDC sera en deçà du taux de 2012.

2. Objectifs les plus représentatifs du Ministère

Les principaux objectifs qui concourent à la mise en œuvre de la politique stratégique du Ministère sont :

- Renforcer les capacités de l'administration générale ;
- Améliorer l'environnement et le cadre de vie ;
- Assurer une gestion forestière durable.

PROGRAMME: ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Responsable:

Fonction:

1. Stratégie du programme

Pour remplir efficacement les missions qui lui sont dévolues, le MEDD doit se doter d'une structure organisationnelle cohérente et efficiente. Le personnel qui la compose doit être compétent, maîtrisant bien ses techniques, bénéficiant des conditions logistiques, matérielles et financières garantissant sa performance.

La gestion performante des ressources humaines, matérielles, financières est un des gages de l'atteinte des résultats attendus dans la mise en œuvre des politiques publiques menées par le Ministère.

Pour y parvenir, le programme comporte les actions ci-dessous :

- Pilotage de la stratégie ministérielle de l'environnement et développement durable ;
- Coordination administrative de l'environnement et développement durable.

2. Objectifs et Indicateurs de performance

Obje	ctif 1 : Assurer le pilotage de	la stratégie mii	nistérielle					
	Indicateurs	Unité de mesure	Réalis	ations	Exercice en cours			
N°	Libellé	Incourc	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Nombre d'outils de planification élaborés et validés	Nbre	1	2	2	3	4	ND
2	Nombre de rapports de validation produits	Nbre	1	2	2	2	2	ND

Source : Le Secrétariat Administratif du Secrétaire Général et DEP

Mode de calcul des Indicateurs

Nombre d'outils de planification élaborés et validés / Nombre d'outils de planification prévus
 Commentaire : il s'agit de mettre en place les outils de planification qui permettront de bien assurer le développement du Ministère de l'Environnement et Développement Durable

	Indicateurs	Unité de mesure	Réalis	ations	Exercice en cours		Cik	oles
N°	Nom de l'indicateur	illesule	2019	9 2020 202	2021	2022	2023	2024
1	Taux d'application des mesures	%	2	3	60	70	90	ND
2	Taux de personnels	%	60,0	60,0	78,9	99,5	100	ND

Source : Le Secrétariat Administratif du Secrétaire Général

❖ Mode de calcul des Indicateurs

- Nombre de personnels du ministère formésX100/nombre de personnels du ministère existants
- Taux d'outils des mesures d'applications élaborés et validés/ Taux d'outils des mesures d'applications prévus.

<u>Commentaire</u>: Il s'agit d'appuyer les structures du MEDD pour une gestion performante des ressources humaines, matérielles et financières ; gages de l'atteinte des résultats attendus dans la mise en œuvre des politiques publiques menées par le Ministère.

PROGRAMME: ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Responsable du Programme:

Fonction:

1. Stratégie du programme

C'est en considération des effets néfastes résultant des changements climatiques sur l'environnement que la RDC a intégré la dimension des changements climatiques dans sa stratégie nationale.

Dans le cadre de cette stratégie, les missions assignées au secteur de l'environnement telles qu'elles ressortent du PNEFEB-2 visent :(i) Un environnement sain pour le bien-être des populations assuré de manière durable et (ii) une gestion durable des ressources en eau.

De ce qui précède, les actions de ce programme sont les suivantes :

- Surveillance continue de l'environnement ;
- Assainissement du milieu ;
- Consolidation des actions d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques ;
- Statistiques environnementales.

2. Objectifs et Indicateurs de performance

Objec	Indicateurs	Unité de	ronnemer Réalisa		en cours	Cibles		
N°	Libellé de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Nombre des installations classées répertoriées	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sourc	e : Cellule de Contrôle et Vérification							
2	Taux de suivi de l'état de	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND

Sources: DEP et DEHPE

l'environnement

Mode de calcul des Indicateurs- Somme arithmétique des installations classées répertoriées.

- Nombre de rapports publiés/ Nombre de rapports prévus

Commentaires : un répertoire des installations classées est mis en place pour maximiser les recettes non fiscales et assurer leur encadrement

Obje	ectif 2. Assurer l'assainissement de	u milieu						
	Indicateurs	Unité de	Réalis	Réalisations Exercice en cours Cibles		Cibles		
N°	Libellé de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Taux des ménages ayant accès à un système d'assainissement adéquat.	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Soul	Source : DAS, DEHPE, CCV							
2	Taux de déchets solides évacués	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
C	DAC DELIDE COV							

Source : DAS, DEHPE, CCV

Mode de calcul des indicateurs :

- Somme arithmétique des ménagesayant accès à un système d'assainissement adéquat au cours d'une année :
- Quantité (Tonnage) de déchets solides évacués/ Quantité (Tonnage) de déchets solides produits

Commentaires : Mettre en place un système d'assainissement adéquat répondant aux normes d'un environnement sain

lu di a atauwa	مام کیا:میل	Dáallastiana	Гисисісь	O:blac
Objectif 3 : Consolider les actions d'a	attenuation (et d'adaptation a	ux cnangeme	nts climatiques

	Indicateurs	Unité de mesure	Réalis	ations	Exercice Cil en cours		Cibles	ibles	
N°	Libellé de l'indicateur		2019	2020	2021	2022	2023	2024	
1	Proportion d'hectares des forêts dégradées	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Source	e : DDD, DCF et DGFor	ı	I	I	ı	I	I	I	
2	Les superficies reboisées et/ou restaurées augmentées	m ²	ND	ND	ND	ND	ND	ND	

Source: DDD, DCF et DG For

Mode de calcul des Indicateurs

- *Nombre d'hectares* de déforestation et de dégradation des forets stabilisées/*Nombre d'hectares* de déforestation et de dégradation des forets existants.
- Nombre de superficies reboisées et/ou restaurées/ Nombre de superficies existants

Commentaires : ici, il s'agit d'accroitre la capacité de la RDC à faire face aux effets néfastes des changements climatiques et mettre en place les systèmes nationaux de surveillance et de suivi de la couverture forestière.

PROGRAMME: GESTION DES RESSOURCES FORESTIERES

Responsable:

Fonction:

1. Stratégie du programme

L'abondance et la diversité des ressources forestières donnent l'illusion générale qu'elles sont inépuisables. Cependant, en l'absence d'une politique forestière appropriée, d'un plan de zonage forestier national et d'une stratégie sectorielle de développement, la conduite du secteur forestier fait face à un défi majeur.

Les actions du programme sont les suivantes :

- Encadrement de l'exploitation durable de bois d'œuvre ;
- Restauration des paysages forestiers ;
- Statistiques forestières ;
- Valorisation des Produits Forestiers Non Ligneux ;
- Promotion de l'Horticulture :
- Sécurisation des titres et délimitation des concessions forestières.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Obje	Objectif 1 : Assurer l'encadrement de l'exploitation durable de bois d'œuvre										
	Indicateurs	Unité de	Réalis	sations Exercice en cours Cibles		Cibles					
N°	Libellé de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024			
1.1.	Taux des concessions aménagées	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND			
Sour	ce : DGFor et DCF										
1.2.	Volume de bois produits par les artisanaux	m ³	ND	ND	ND	ND	ND	ND			

Source: DGFor, CCV, Rapports des industriels et Coordinations Provinciales

Mode de calcul des Indicateurs

- Nombre des concessions aménagées/ Nombre des concessions attribuées
- Volume de bois produits/Volume de bois accordés

Commentaires : il s'agit de réduire l'exploitation illicite de bois d'œuvre, la transformation de ce bois à travers le pays et d'assurer une production légale.

Objec	tif 2 : Restaurer les paysages	forestiers							
	Indicateurs	Unité de	Réalisations		éalisations Exercice en cours		Cibles		
N°	Libellé de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
2.1.	Nombre d'hectares de forêts restaurés	ha	ND	ND	ND	ND	ND	ND	

Source: DG For, DDD, DCF, FFN et Coordinations Provinciales

Mode de calcul des Indicateurs

- Nombre d'hectares de forêts restaurés/superficie globale des forêts à restaurer

Commentaires : l'objectif est d'assurer de la constitution et/ou la reconstitution du capital forestier.

Objec	Objectif 3 : Assurer la Sécurisation des titres et délimitation des concessions forestières										
	Indicateurs	Unité de	Réalisations Exercice en cours			Cibles					
No	Libellé de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024			
3.1.	Taux des concessions délimitées	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND			

Sources: DHR, DG For et DCF

Mode de calcul des Indicateurs : Nombres des concessions délimitées/ Nombres des concessions octroyées

PROGRAMME: GESTION DES RESSOURCES EN EAU

Responsable :

Fonction:

1. Stratégie du programme

La République Démocratique du Congo est pourvue d'abondantes ressources en eau ; cependant, plusieurs contraintes entravent son essor économique étant donné que le secteur de l'eau contribue effectivement à l'émergence du pays. Il s'agit notamment de la demande croissante et concurrente de l'eau pour divers usages, de la pollution de l'eau, de la maîtrise des catastrophes naturelles liées à l'eau, du manque d'une politique nationale du secteur de l'eau et de l'insuffisance des ressources humaines, matérielles et financières. Conscient de cette lourde charge d'assurer une gestion rationnelle de ses ressources en eau, le pays s'est engagé dans une approche de la gouvernance et de la gestion des ressources en eau dans le but de soutenir les secteurs porteurs des richesses.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Objec	Objectif 1 : Assurer la gouvernance des ressources en eau										
	Indicateur	Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours	(Cibles				
N°	Libellé de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024			
1.1	Proportion d'outils de gestion élaborés	Ratio	ND	ND	ND	ND	ND	ND			

Sources: DRE et DRCE

Mode de calcul des Indicateurs

Nombre d'outils de gestion élaborés/ Nombre d'outils de gestion prévus

Obje	ctif 2 : Assurer la gestion intégi	rée des ress	ources	en eau					
Indica	ateurs	Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles		
N°	Libellé de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
2.1	Taux d'exécution des projets	%	ND	ND	N D	ND	ND	ND	

Sources: DRE. DGFor. DCN. DEHPE. DCF

Mode de calcul des Indicateurs

Nombre des projets exécutés/Nombre des projets prévus

Obje	ctif 3 : Assurer la gestion du cy	cle de l'eau							
	Indicateurs	Unité de	Réalis	Réalisations Exercice en cours Cible		Cibles	bles		
No	Libellé de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
3.1.	Données hydrologiques disponibles	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
Sources : DRE									

PROGRAMME: CONSERVATION DE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE

Responsable : Fonction :

1. Stratégie du programme

Assurer la conservation de la diversité biologique à travers une gestion rationnelle et durable pour l'intégrité des aires protégées et en dehors de celles-ci afin de contribuer au développement des communautés locales et des peuples autochtones.

Ainsi, la RDC se doit de mettre en place les mécanismes de surveillance et de contrôle pour la valorisation de la chasse ainsi que la participation active de toutes les parties prenantes.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Objectif 1 : Assurer la conservation in et ex situ et la gestion durable de la biodiversité dans le réseau des aires protégées

	Indicateurs	Unité de	Réalisations		Exercice en cours		Cibles	
No	Libellé de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.1	Nombre d'aires protégées dotées des plans d'aménagement et de gestion actualisés	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND

Sources: ICCN et DCF

Mode de calcul des Indicateurs : Comptage

Commentaires : il s'agira de renforcer les mécanismes de gestion des aires protégées nationales et de mettre en œuvre les programmes des réseaux d'aires protégées nationales

Objectif 2 : Favoriser la collaboration transfrontalière et la participation des communautés locales et autres acteurs

	Indicateurs	Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours	Cibles		
No	Libellé de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Nombre de forums tenus	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
2	Nombre de protocoles d'accords signés	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND

	Indicateurs	Unité de	Réalisations		Exercice en cours	Cibles		
No	Libellé de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
5.3.3.2	Nombre des permis émis	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND

36. Tourisme (Section 57)

PRESENTATION DU MINISTERE

Responsable du Ministère : SE. Monsieur NSIMBA MATONDO Modero, Ministre.

1. Présentation stratégique du Ministère

Priorités nationales

La vision du développement de la République Démocratique du Congo inscrit dans le Plan National Stratégique du Développement « PNSD » est de porter le pays, en 2021 intermédiaire, en 2023 pays émergent et en 2050 pays développé.

A ce titre, la RDC devra capitaliser ses atouts et opportunités dans le domaine tourristique afin de devenir une destination de référence en Afrique et dans le monde.

❖ Politiques Sectorielles

Après avoir connu ses temps de gloire, avant l'indépendance et, entre 1968 à 1974, le tourisme congolais a connu diverses infortunes jusqu'à sombrer dans une léthargie inquiétante. Il est retombé quasiment à l'état embryonnaire. C'est dans cette perspective que le présent état des lieux se propose de dégager une photographie du secteur pouvant nous permettre la mise en place des mécanismes susceptibles de relever les différents défis afin de baliser le chemin du développement du tourisme de notre pays. Il révèle le cadre institutionnel et réglementaire, l'existence des sites, l'état des infrastructures du secteur, les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces qui empêchent le secteur de se développer.

2. Objectifs et indicateurs les plus représentatifs du Ministère

Objectif 1. Améliorer le cadre institutionnel et la gouvernance ;

Objectif 2. Valoriser les unités touristiques ;

Objectif 3. Promouvoir l'écotourisme.

PROGRAMME: ADMINISTRATION GENERALE

Responsable :

Fonction:

1. Stratégie du programme

Les actions du programme se basent sur la conception, la planification, l'organisation, la coordination, le suivi et le contrôle des activités de l'Administration du Ministère en charge du Tourisme, conformément aux attributions, aux orientations du Ministère et celles régissant les opérateurs économiques intervenant dans le domaine touristique.

Aussi, ce programme a pour but de :

- Assurer la coordination entre la hiérarchie du Ministère et les services administratifs ;
- Promouvoir l'unité de la jurisprudence administrative, la sauvegarde de la tradition administrative et la discipline du Ministère ;
- Assurer les autres fonctions support du ministère.

2. Objectifs et Indicateurs de performance

Ojec	tif1 : Renforcer les capacités institut	ionnelles	et humai	nes				
	Indicateur	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024
No	Libellé	Office	2019	2020	2021	2022	2023	2024
01	Taux de mise en œuvre du plan de formation	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Com	mentaire : absence du plan de formation	on, en dép	it des forr	nations	disparate	es et occa	sionnelles	3
02	Elaboration des textes règlementaires	Nbre	0	01	ND	ND	ND	ND
Soul	rce : - SGT/D. U (rapports des missions); - DRH (rapport d'a	activités)			I
Com	mentaire : la Loi n°18/018 portant princ règlementaires devant l'acco	•				ne, prévoit	plusieurs	textes
03	Taux de couverture de la campagne de vulgarisation des textes relatifs au secteur	%	34	0	ND	ND	ND	ND
Soul	rce: - SGT/D.U (rapports des missions)	; - DRH (r	apport d'a	ctivités)	ı	L	1	ı

Mode de calcul: Nombre de provinces vulgarisées par rapport au nbre total des provinces du pays. Commentaire: La Loi n°18/018 portant principes fondamentaux relatifs au tourisme promulguée et publiée, a connu un début de vulgarisation dans 9 provinces sur les 26.

Objectf2 : Améliorer la coordination et le pilotage des activités du secteur Indicateur Unité 2019 2020 2021 2022 2023 2024									
	Indicateur	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
No	Libellé								
2.1	Nombre des réunions tenues par an	Nbre	12	10	15	15	15	ND	
No Libellé									
2.2	Rapports d'activités produits	Nbre	8	9	12	12	12	ND	

Source: - SGT/D.U

Mode de calcul : Nombre des rapports présentés et disponibles.

Commentaire : il s'agit des rapports compilés provenant des différentes directions

Objectf 3 : Améliorer la mobilisation des recettes financières N° Indicateur Unité 2019 2020 2021 2022 2023 202								
N	Indicateur	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024
0	Organisation des missions	Ratio	05	04	06	07	07	ND

Source : SGT/ Inspection

Mode de calcul : programmation

Commentaire : il est prévu deux missions par an pour l'ensemble du pays. Toutefois il y a des missions

ponctuelles par rapport aux besoins du secteur.

02 Taux de réalisation des recettes % ND ND ND ND ND ND ND

Source: DAF

Mode de calcul : Réalisation par rapport aux assignations.

Commentaires : Le taux de réalisation des assignations allouées au secteur du Tourisme rencontre des

difficultés quant à leur réalisation suite au manque de motivation du personnel.

PROGRAMME: DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES TOURISTIQUES

Responsable du Programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

L'ambition du Ministère est de faire du secteur du Tourisme une véritable industrie et un secteur prépondérant pour la diversification de l'économie afin de contribuer à l'émergence de la Nation d'ici 2030.

Au regard des attributions des directions impliquées, il est nécessaire de faciliter l'accessibilité aux sites touristiques, renforcer les infrastructures d'accueil dans les sites touristiques et aires protégées et de numériser le secteur.

2. Les objectifs et Indicateurs de performance

N°	Indicateurs	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024
01	Nombre de kilomètres des voies d'accès aux unités touristiques aménagées et réhabilitées	Nbre	0	ND	ND	ND	ND	ND
Con	nmentaire : absence de financement _l	oour la réh	nabilitatior	et l'amé	nagemen	t de ces i	oies d'ac	cès.
					_			
02	Nombre des unités touristiques classifiées	Nbre	6 641	6 641	7 182	7469	7 767	ND
	•	Nbre	6 641	6 641	7 182	7469	7 767	ND
	classifiées	Nbre	6 641	6 641	7 182	7469	7 767	ND

Source : DRT Mode de calcul :

Commentaire : Ces indicateurs regroupent les sites touristiques de toutes catégories confondues.

Sites naturels: 577; sites socio -culturels: 321; sites historiques: 114; sites industriels: 93.

L'aménagement des sites touristiques donnera une valeur ajoutée quant à leur exploitation

et augmentera le taux de fréquentation des touristes au pays.

PROGRAMME: PROMOTION DE LA DESTINATION RDC

Responsable : Fonction :

1. Stratégie du programme

Pour atteindre les objectifs, au regard de la Loi portant principes fondamentaux relatifs au Tourisme, ce programme repose sur les actions ci-dessous :

- Promotion du secteur ;
- Participation aux différentes rencontres internationales relatives au tourisme ;
- Organisation des évènementiels.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Obje	ctif 1 : Développer la coopération et le parte	nariat						
No	Indicateurs	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024
01	Participation aux rencontres internationales du tourisme	Nbre	5	1	ND	ND	ND	ND
Sour	ce : DPT, DPIT							
	e de calcul : Dénombrement mentaire : dans le cadre de visibilité du secteur	r à l'extérie	eur du pa	ays, il y a	eu au tot	tal 12 par	ticipation	ıs, dont

7 dans le cadre de l'intégration régionale, 4 concernant l'OMT et 1 pour la gestion du secteur.

02	Conclusion de Partenariat	Ratios	0	0	ND	ND	ND	ND
----	---------------------------	--------	---	---	----	----	----	----

Source : DPT Mode de calcul :

Commentaire : Des contacts sont en cours.

Ojec	tif2 : Promouvoir l'écotourisme							
No	Indicateurs	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024
01	Organisation des évènementiels (salons, foires et visites)	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
02	Taux de participation aux évènementiels	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sour	ce : ONT	•	•			•	•	

No	Indicateurs	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024
01	Conception des produits innovants (Tourisme de cure)	Nbre	0	ND	ND	ND	ND	ND
Sour	ce : DRT, DPIT, DEP							
Com	mentaire: Les indicateurs de ces nouveaux pro	duits serc	nt exploi	tés l'anne	ée proch	aine.		
02	Création des zones d'expansion touristique	Nbre	0	ND	ND	ND	ND	ND
Sour	ce : DRT, DPIT, DEP			•	•	•	•	.1
Cam	mentaire: Les contacts sont en cours pour l'exp	doitation (do ooc in	dicatours				

37. Culture, Arts et Patrimoines (Section 59)

PRESENTATION DU MINISTERE

Responsable: SE. Madame KATHUNGU FURAHA Catherine, Ministre.

1. Présentation stratégique du Ministère

Priorités nationales

La démarche de la vision du développement de la RDC inscrite dans le PNSD est de la porter comme pays intermédiaire en 2021, pays émergent en 2030 et pays développé en 2050.

La culture congolaise se trouve dans une situation de léthargie, due essentiellement à l'absence d'une politique culturelle nationale cohérente. Or, la RDC qui est une mosaïque de cultures, peut être qualifiée de scandale culturel, de par le foisonnement et la diversité des cultures qui la caractérisent. A cet effet, il était urgent de définir une véritable politique culturelle qui tienne compte de la dimension économique de la culture et de la diversité culturelle du pays. Il s'agit de tenir compte de la professionnalisation des métiers et des acteurs du secteur de la culture, et de la nécessité de doter le pays des industries culturelles à la hauteur de richesses, de la diversité et du potentiel commercial culturel.

En dépit du potentiel existant, la culture et les arts de la RDC se trouvent confrontés à plusieurs défis, notamment : (i) perception de la culture dans toutes ses dimensions ; (ii) prise en compte de la culture et des arts dans la politique générale du pays ; (iii) promotion de la diversité culturelle congolaise à travers les ambassades et missions diplomatiques à l'étranger ; (iv) lutte contre la piraterie des œuvres de l'esprit.

La politique du gouvernement vise l'intensification de la culture pour contribuer davantage à la création de richesses. A ce titre, la RDC devra capitaliser ses atouts et opportunités dans le domaine de la culture et des arts.

❖ Politiques Sectorielles

La vision du Gouvernement dans ce secteur est de rendre possible la mission et la vision du Ministère de la Culture, Arts et Patrimoines qui visent à dégager les défis et les perspectives de développement humain rimant avec les ambitions d'émergence du Pays.

Pour rétablir la culture au centre du développement de la République Démocratique du Congo, le Gouvernement se fixe les objectifs suivants :

- Doter et développer les capacités institutionnelles de ce secteur ;
- Valoriser les métiers de la Culture et des Arts en termes des industriesculturellescréatives ;
- Rayonner, développer et protéger la culture congolaise à l'intérieur tout comme à l'extérieur du pays ;
- Recouvrer la culture propre au Congolais, longtemps perdue, par l'Institution de la Culture-Ethique Nationale, gage de changement desmentalités du citoyen en République Démocratique du Congo.

2. Objectifs et indicateurs les plus représentatifs du Ministère

Objectif 1 : Renforcer les capacités institutionnelles du secteur ;

Objectif 2 : Promouvoir la production de la culture et des arts ;

Objectif 3. Mettre en place les mécanismes de protection de propriété intellectuelle :

Objectif 4 : Sauvegarder le patrimoine culturel matériel et immatérielde la RDC.

PROGRAMME 1: ADMINISTRATION GENERALE

Responsable : Fonction :

1. Présentation stratégique du programme

Le programme a pour but d'assurer le pilotage et la coordination administrative de l'ensemble du Ministère.

L'action du programme passe par la réforme des secteurs suivants : (i) la mise en place des directions standards, (ii) la réorganisation des Programmes Spécialisés, (iii) la mise en place des directions techniques, (iv) la mise en place de l'Inspection Général de la Culture et des Arts (Direction des Interventions et Contrôles Culturels).

2. Objectifs et Indicateurs de performance

Obje	ctif 1. Renforcer les capacités institution	onnelles du	secteur					
Indic	ateurs	Unité de mesure	Réali	sations	Exercice en cours		Cibles	
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Taux d'application du planning de formation	%	ND	ND	50	60	72	ND
2	Nombre d'infrastructures réhabilitées	Nbre	ND	ND	21	25	30	ND
3.	Nombre d'infrastructures construites	Nbre	1	ND	29	35	42	ND
4	Nombre de charrois automobiles	Nbre	ND	ND	15	26	31	ND
5	Taux d'équipements informatiques, de communication et matériels des bureaux	%	ND	ND	50	60	72	ND
6	Nombre de techniques d'inventaires, de classement, de conservation et des signes distinctifs des patrimoines ou biens culturels	Nbre	ND	ND	50	60	72	ND

Obje	ctif 2.Promouvoir la production de la cu	Iture et des a	rts							
	Indicateur	Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours	Cibles				
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024		
1	Nombre des Associations culturelles transformées en entreprises culturelles et artistiques	Nbre	ND	ND	60	72	86	ND		
2	Nombre d'industries culturelles implantées	Nbre	ND	ND	15	18	22	ND		
3	Nombre d'activités culturelles organisées	Nbre	10	ND	78	94	113	ND		
Soul	Source : Rapport d'activités des Directions Normatives et FPC									

Obje	ctif 3. Mettre en place les mécanismes	s de protecti	on de pro	priété ir	ntellectuelle			
Indic	eateur	Unité de mesure	Réalisations		Exercice en cours			
No	Nom de l'indicateur	-	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.	Taux de mécanismes de protection	%	ND	ND	30	36 43 N		ND
2.	Taux de coopération signée avec les organisations internationales	%	ND	ND	20	24	29	ND
3.	Taux de développement social et économique par la propriété intellectuelle	%	ND	ND	20	24	29	ND
Soul	ce des données : DPI, ONPDA, DEP e	t DCC	•	•	•	•	•	•

PROGRAMME: DEVELOPPEMENT DE LA CULTURE ET DES ARTS

Responsable du Programme:

Fonction:

1. Stratégie du programme

Pour le développement de la Culture et des Arts, le Ministère doit, entre autre, assurer la mission d'implantation des industries culturelles créatives.

A cette fin, les prestations suivantes sont attendues :

- La transformation des associations culturelles, artistiques et artisanales en entreprises culturelles, artistiques et artisanales;
- Construction des musées et bibliothèques modernes ;
- Construction des dépôts d'archives et salles ou espaces modernes d'attraction ;
- Construction des studios d'enregistrement et usines de fabrication des biens et matériels artistiques et culturels:
- Construction des centres de réalisation cinématographique.

2. Objectifs et Indicateurs de performance

Obj	Objectif 1. Améliorer la prestation de la culture congolaise à travers le monde											
N°	Indicateurs	Unité de mesure			Exercice en cours		Cibles					
			2019	2020	2021	2022	2023	2024				
1	Niveau d'élévation de la culture congolaise et de sa préséance parmi les secteurs de la vie nationale	Palier	ND	ND	Bon	Très Bon	Excellent	ND				

Source: DEP, DPC, DAL, DPI, DCC/Tableau synoptique du suivi du PNDS, 2020

Mode de calcul : Evaluation par palier

Commentaires : Il s'agira ici, de porter une attention particulière sur : (i) l'amélioration du diagnostic par la promotion de la production culturelle, artistique et artisanale ; (ii) le développement d'une Démarche Qualité Intégrée à travers les différents services qui composent le Ministère de la Culture et des Arts ; (iii) l'amélioration des conditions de travail.

N°	Indicateurs	mesure en cours		Exercice en cours		Cibles		
			2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Niveau de participation de la culture congolaise à l'essor économique	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
2	Niveau de participation de la culture congolaise aux recettes du Trésor/DGRAD	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND

Source : Rapport Evaluation DEP

Mode de calcul :

Commentaires : Pour s'assurer de la qualité, il convient que le pays soit doté des lois et règlements sur le secteur de la culture et des arts. En ce qui concerne la coopération intérieure et extérieure, le

Gouvernement s'engage à respecter les traités internationaux auxquels il a adhéré.

Obj	Objectif 3. Harmoniser la coopération intérieure et extérieure										
N°	Indicateurs	Unité de	Réalisations		Exercice en cours	Cibles					
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024			
1	Nombre de lois etRèglements dotés	Nbre	5	5	15	17	20	ND			
2	Nombre de traités internationaux adhérés et ratifiés	Nbre	10	10	12	14	17	ND			

Source: DEP et PCC, Tableau synoptique du suivi du PNDS, 2020

Mode de calcul : Nombre

PROGRAMME: INSTITUTION ET SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL

Responsable:

Fonction:

1. Stratégie du programme

Le programme vise à reconstituer l'histoire de la République Démocratique du Congo en rétablissant la culture au centre du développement de la Nation. A ce titre, le Gouvernement s'engage, non seulement à sauvegarder les valeurs culturelles existantes, mais aussi et surtout, à recouvrer et à pérenniser celles en danger de disparition, gage de changement des mentalités prônées par le Chef de l'Etat.

IL s'agit ici de respecter les trois dimensions de la sauvegarde du patrimoine culturel matériel et immatériel à savoir :

- La conservation, la protection et la promotion du patrimoine culturel qui incarne l'identité culturelle d'un peuple ;
- La préservation des biens culturels contre les effets de l'homme ou des catastrophesnaturelles sur le patrimoine culturel;
- Le recouvrement de la culture-éthique, l'assurance du développement humain et l'épanouissement de la connaissance sur l'identité de la culture nationale.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Obj	jectif 1. Reformer le Secteur de la Cul	ture et des Arts						
Ind	icateurs	Unités de	Réalisations		Exercice en cours	Cibles		
N°	Libellé	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Qualité du fondement de la morale et règles de bonne conduite du citoyen	%	10	10	12	14	17	ND
2	Niveau de la Culture Nationale socle du développement humain	Niveau	ND	ND	В	ТВ	E	ND

N°	Indicateurs	Unités de mesure	Réalisations		Exercice en cours		Cibles	
			2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Statistiques cohérentes de notre patrimoine culturel et naturel	Nbre	ND	ND	1820	2184	2621	ND
2	Nombre du patrimoine gardé et conservable à l'IMNC/Kinshasa	Nbre	5000	5000	5000	6000	7200	ND

Source : Rapport d'activités : DEP, IMNC, INACO, BN, CCN, OBLA, CICIBA, DPI, DAL

PROGRAMME: COOPERATION CULTURELLE

Responsable:

Fonction:

1. Présentation stratégique du programme

Par ce programme, le Gouvernement cherche les investisseurs et noue des relations bilatérales et multilatérales pour la réhabilitation des Sites historiques, des Musées existants et pour la construction des monuments, des parcs d'attraction culturelle multisectorielle, de Musées spécialisés, des échanges culturels, artistiques, artisanaux, etc.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Obje	Objectif 1 : Rayonner, développer et protéger la Culture Congolaise à travers le monde										
	Indicateurs	Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles				
No	Nom	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024			
1	La visibilité du Secteur à l'extérieur du pays	%	ND	30	36	43	52	ND			
2											
Sou	Source : Rapport d'activités DEP, DCC										
Mod	e de calcul : Taux et Palier										

Objectif 2 : Approvisionner les		•	lique Démo	cratique du Congo en
documentsculturels	et œuvres	artistiques		
Indicateur	Unité de	Réalisations	Exercice	Cibles

	Indicateur	Unité de	Réalis	ations	Exercice		Cibles	•
		mesure			en cours			
No	Nom		2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Niveau d'approvisionnement de nos Ambassades	Palier	ND	ND	В	TB	Е	ND
2	Nombre de centres culturels crées et approvisionnés	Nbre	ND	ND	5	10	15	ND

Source : DEP, DCC et DAL

Mode d calcul :

- Palier
- Comptage

38. Jeunesse, Initiation à la Nouvelle Citoyenneté et Cohésion Nationale (Section 59)

PRESENTATION DU MINISTERE

Responsable du Ministère : SE. Monsieur BONKULU ZOLA Yves, Ministre.

1. Présentation stratégique du Ministère

Priorités nationales

La Constitution de la RDC confirme cet engagement en faveur de la jeunesse à travers l'article 42 qui stipule : « Les pouvoirs publics ont l'obligation de protéger la jeunesse contre toute atteinte à sa santé, à son éducation et à son développement intégral ».

La démarche de la vision du développement de la RDC inscrite dans le PNSD est de la porter comme pays intermédiaire 2021, pays émergent 2030 et pays développé en 2050 dont :

- Le Pilier : Développement social et valorisation des ressources humaines ;
- Le Thématique : Insertion des groupes vulnérables ;
- Le Domaine : Autonomisation des jeunes :
- L'Objectif: Contribuer à l'accroissement des opportunités d'emplois décents et l'amélioration des revenus particulièrement des revenus salariaux grâce à une croissance économique forte, soutenue, inclusive et équitable.

Par ailleurs, le secteur de la Jeunesse et Initiation à la Nouvelle Citoyenneté est caractérisé par le désœuvrement prononcé à cause des problèmes liés à l'éducation et la formation professionnelle, le chômage, l'accès précaire aux services de santé et une initiation insuffisante aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Il est en outre caractérisé par un manque criant des infrastructures adéquates d'encadrement, de formation et de production agricole.

❖ Politiques Sectorielles

La mission du Ministère de la Jeunesse et Initiation à la Nouvelle Citoyenneté est de permettre aux adolescents et jeunes de la RDC d'être des véritables citoyens, patriotes, responsables, compétitifs, éduqués, formés et capables d'améliorer leur qualité de vie et de prendre en main la destinée du pays dans tous les domaines de la vie nationale.

2. Objectifs et indicateurs les plus représentatifs du Ministère

Objectif 1. Renforcer les capacités institutionnelles

Objectif 2 : Renforcer les capacités d'offres de service

Objectif 3 : Développer l'autonomisation de la Jeunesse

PROGRAMME: ADMINISTRATION GENERALE

Responsable : Fonction :

1. Stratégie du programme

Le programme a pour but d'assurer le pilotage et la coordination administrative de l'ensemble du Ministère.

L'action du programme passe par la réforme des secteurs suivants : (i) la mise en place des directions standards, (ii) la Réorganisation des Programmes Spécialisés, (iii) la mise en place des directions techniques, (iv) le déploiement des différents programmes à travers le pays.

Le déficit de communication entre les services centraux et les provinces pourra être résolu par ce processus de décentralisation qui devrait permettre de rapprocher les pôles de décision des usagers du service public.

Toutefois, l'action publique dans le secteur est entravée par la faible qualité de la formation des ressources humaines et leur vieillissement dû à l'absence de mise en retraite.

2. Objectifs et Indicateurs de performance

Obje	ectif.1 : Renforcer les capacités institutionnelle Indicateur			2020	2024	2022	2022	2024	
No	Libellé	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
1.1	Nombre de structures renforcées en capacités institutionnelles (55)	Nombre	ND	3	18	17	17	ND	
Source : Secrétariat Général.									

Obje	Objectf.2 Mettre en œuvres les réformes prioritaires conditionnant la performance du secteur							
No	Vo Indicateur Unité 2019 2020 2021 2022 2023 2024							
2.1	Nombre des Agents et cadres renforcés en capacités techniques.	Nbre	100	100	100	ND	ND	ND

Source: Rapport d'Activité

Mode de calcul : Nombre d'organes de coordination fonctionnels x100/Nombre total d'organes de coordination du secteur.

Obje	Objectf 3 : Assurer la bonne exécution des ressources financières allouées au secteur							
N°	Indicateur	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024
3.1	Taux d'exécution du budget de l'Etat alloué au Ministère de la Jeunesse	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND

PROGRAMME: INSERTION DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES

Responsable du Programme:

Fonction:

1. Stratégie du programme

Cette problématique ne peut être résolue qu'à travers les stratégies d'intervention visant à prévenir, à atténuer et à prendre en charge les facteurs l'influençant dans le milieu des jeunes, notamment :

- La mobilisation et la participation communautaire ;
- La professionnalisation des jeunes ciblés dans la production et de services ;
- La création des entreprises par les jeunes.

A cette fin, les prestations suivantes sont attendues :

- Prévenir l'extrémisme violent par l'insertion socioprofessionnelle des Jeunes à risque de qualité en adaptant les modes de développement durable pour éradiquer l'extrême pauvreté et réduire leurs inégalités socio-économiques et l'exclusion, en renforçant leurs capacités productives et en assurant un environnement favorable à l'emploi, l'employabilité en entreprise et à leur autonomisation à travers les provinces.
- Désengorger les villes du banditisme urbain (KULUNA) afin que les populations puissent vaguer à leurs occupations dans la paix et de manière apaisée pour que les adolescents et les jeunes à risque de criminalité et de vulnérabilité ne soient pas la proie facile des politiciens et des ennemis du pays pour perturber l'ordre public.

2. Les objectifs de performance

Ob	jectif 1 :	d'insertion des jeunes								
					Indicateur	rs				
N°	Libellé		Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
1.1	Nombre sensibili	des jeunes isés ;	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
1.2	Nombre orientés	des jeunes ciblés	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
1.3		des jeunes onnalisés	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
1.4		ntage des jeunes ·éé d'emplois.)	%	ND	2,5	32,5	32,5	32,5	ND	

Commentaire: Il s'agira ici, de porter une attention particulière sur les approches suivantes à entreprendre de manière successive en partant de la mobilisation et participation communautaire ainsi que le ciblage et orientation vers les différentes structures d'insertion avant de commencer par la Formation, l'apprentissage et la reconversion professionnelle leur permettant d'améliorer le processus d'insertion socio-professionnelle des jeunes dans les filières porteuses choisies.

Obje	ectif 2 : Créer 1.300	entreprises	par le	es jeunes.					
N°	Indicateurs	Un	nité	2019	2020	2021	2022	2023	2024
2.1	Pourcentage d'entre des jeunes créées. (%	ND	4	32	31,5	32.5	ND
2.2	Nombre d'Incubateu pépinières d'entrepri jeunes équipés		lbre	ND	ND	20	30	40	ND
2.3	Nombre de lopins de agricoles mis à la dis des jeunes entrepres agricoles	sposition N	lbre	ND	ND	27	27	27	ND

Source: DEP, Tableau synoptique du suivi du PNDS, 2015

Commentaire: La promotion de l'entreprenariat des jeunespasse par l'organisation des incubateurs-pépinières d'entreprises des jeunes ayant trois étapes (pré-incubation ou couveuse, incubation d'entreprise et post-incubation ou pépinière), Conformément à l'Arrêté ministériel n° 029/CAB/MIN/JSL/2015 du 19 juillet 2015 portant création, organisation et fonctionnement des Centres d'Incubation-pépinières d'entreprises des jeunes en RDC, qui s'impose comme une approche efficace pour la modernisation des entreprises dans nos pays en voie de développement. Les activités incubées couvrent un large spectre dans tous les secteurs : de la fourniture de biens et de services, de production à la transformation des produits en passant par le développement d'applications mobiles

ayant choisis l'agriculture et l'agrobusiness comme filières de prédilection ;

L'action va chuter par la Formalisation et intégration de ces entreprises créées par les jeunes à l'économie formelle.

pour accéder aux services de conseil et de crédit, autant d'activités stratégiques dans le développement des filières. Aussi, elle permet d'attribuer des lopins de terres agricoles aux jeunes

Obje	ectif 3 : Développer la vie a	ssociativ	e					
N°	Indicateurs	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024
3.1	Nombre des Associations et ONG de jeunesse enregistrées	Nbre	30	30	30	35	27	ND
3.2	Nombre des leaders formés	Nbre	ND	ND	20	20	20	ND

Indicateurs		Unité de mesure	Réalis	sations	Exercice en cours		Cibles	
No	Nom de l'indicateur	moduro	2019	2020	2021	2022	2023	2024
4.1	Nombre des plaidoyers organisés	Nbre	ND	400	81.000	81.000	80.600	ND
4.2	Nombre de Conventions de partenariat signées avec les divers partenaires	Nbre	ND	ND	20	30	40	ND
4.3	Nombre d'engagements des partenaires obtenus en faveur du secteur.	Nbre	ND	ND	27	27	27	ND

PROGRAMME: INITIATION A LA NOUVELLE CITOYENNETE

Responsable : Fonction :

1. Stratégie du programme

Le Ministère de la Jeunesse et Initiation à la Nouvelle Citoyenneté assure l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. Ainsi, pour obtenir un changement des mentalités notable ou significatif afin de sauver la patrie de cette déliquescence ad aeternam, le programme se propose les actions concertées avec d'autres ministères qui interviennent dans le secteur de la jeunesse et envisage les stratégies ci-après :

- Conception, élaboration et mise en œuvre des politiques, des dispositifs et des programmes visant la promotion du civisme et du patriotisme dans la vie quotidienne de la population;
- Elaboration des programmes du volontariat, d'éducation civique et à la vie à tous les niveaux de l'enseignement national;
- Mise en place d'un dispositif du volontariat dans tous les secteurs de la vie nationale ;
- Promotion des valeurs communes nationales typiques (Politiques, spirituelles, économiques, morales et culturelles)

2. Objectifs et indicateurs de performance

Obje	ctif 1 : Renforcer l'engagement volontaire	et la citoyer	neté che	z les jeun	es d'ici 2023			
Indic	ateurs	Unité de	Réalis	sations	Exercice en cours		Cibles	
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.1	Nombre des structures du Volontariat de jeunes ayant contribué à l'amélioration de la qualité de vie.	Nbre	36	40	50	60	ND	ND
1.2	Nombre des jeunes aptes aux THIMO	Nbre	40	50	60	70	ND	ND
1.3	Nombre des jeunes sélectionnés	Nbre	40	50	60	70	ND	ND
1.4	Nombre des jeunes et leaders des jeunes formés aux règles et normes de volontariat	Nbre	40	50	60	70	ND	ND

Commentairtes : Le volontariat est une expression d'humanisme, de citoyenneté active, de solidarité ainsi que de développement personnel et collectif.

Il permet de réduire la vulnérabilité des jeunes filles et garçons au chômage, en leur donnant la possibilité d'avoir un emploi temporaire. A travers les travaux à haute intensité à main-d'œuvre (THIMO), il améliore des infrastructures sociales et économiques des communautés, la promotion du volontariat par la mobilisation, la participation citoyenne, la recherche et la consolidation de la paix et la valorisation des compétences de toutes les couches sociales, en vue du développement, de l'intégration nationale et de la cohésion sociale.

Il facilite le processus d'une insertion sociale, professionnelle et économique de qualité par l'amélioration des différents mécanismes donnant aux jeunes les moyens de maximiser leurs capacités, leurs ressources et leurs opportunités.

Il développe, enfin, un dispositif fonctionnel et inclusif de promotion et de gestion du volontariat national par le soutien à l'information, au recrutement, à la sélection, la formation, l'orientation du volontaire en vue de l'établissement d'un volontariat structuré.

Objectif 2 : Contribuer à la bonne santé physique, mentale et au bien-être des adolescents et des jeunes pour
une meilleure qualité de vie

Indic	ateurs	Unité de Réalisations		Exercice en cours		Cibles		
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
2.1	Pourcentage des adolescents et jeunes sensibilisés sur les IST et le VIH/SIDA	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
2.2	Pourcentage des adolescents et jeunes sensibilisés réduits à la consommation des substances psycho actives	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
2.3	Pourcentage des pratiques d'hygiène des adolescents et des jeunes renforcées	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
2.4	Pourcentage des capacités des d'adolescents et jeunes en matière de santé sexuelle et reproductive renforcées	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
2.5	Pourcentage de l'accessibilité des adolescents et jeunes (filles et garçons) aux activités socioéducatives et sportives renforcées.	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND

39. Sports et Loisirs (Section 60)

PRESENTATION DU MINISTERE

Responsable du Ministère : SE. Monsieur CHEMBO NKONDE Serge, Ministre.

1. Présentation stratégique du Ministère

Priorités Nationales

La démarche de la vision du développement de la RDC inscrite dans le PNSD est de la porter comme pays intermédiaire en 2021, pays émergent en 2030 et pays développé en 2050.

Pour la programmation 2019-2023, en matière des sports et loisirs, les objectifs principaux ci-après ont été retenus : (i) Renforcer les capacités institutionnelles, (ii) Renforcer les capacités d'offre des services, (iii) promouvoir et développer les sports, (iv) Lutter contre les antivaleurs dans les milieux des sports et loisirs, et (v) Promouvoir les activités de loisirs.

Les activités sportives sont pratiquées presque partout en République Démocratique du Congo mais elles exercent une faible contribution à la croissance économique et au bien-être social. Elles sont essentiellement appréhendées comme des divertissements etfont l'objet d'une faible professionnalisation et ne constituent pas des vecteurs de développement.

Le secteur est confronté aux défis suivants : (i) systématisation des activités physiques et sportives en milieux socioprofessionnels (Ecole, Université, Armée, Police etc.) ; (ii) mise en place du Conseil National des Sports dans le cadre du Partenariat Public Privé (PPP) ; (iii) mise en place des structures de santé spécialisées en matière de sports ; et (iv) élaboration d'une politique d'acquisition des matériels adéquats et produits pharmaceutiques.

Politiques sectorielles

Conformément à la loi n° 011/023 du 24 décembre 2011 portant principes fondamentaux relatifs à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives en République Démocratique du Congo, la mission du ministère consiste à donner l'accès à la pratique des activités physiques et sportives à la plus grande frange de la population pour avoir des citoyens sains d'esprit et des corps et promouvoir la culture des spectacles et loisirs sur toute l'étendue du territoire nationale.

En vue de mener à bien cette mission, le ministère des sports et loisirs et ses partenaires du mouvement sportif national ont élaboré de manière consensuelle une stratégie sectorielle des sports et loisirs dénommée : « Stratégie de Renforcement du Système d'Organisation des Sports et Loisirs en RDC, SRSOSL ».

Cette stratégie mise en chantier en 2020 a pour but d'améliorer davantage le système d'organisation et de gestion des sports et loisirs à travers les structures sportives nationales en place par les axes stratégiques ci-après :

1.2. Objectifs et indicateurs les plus représentatifs du Ministère

- Objectif 1 : Améliorer les qualités de services de l'administration générale ;
- Objectif 2. Promouvoir l'accès à la pratique des activités physiques, sportives et des loisirs sains à la plus grande frange de la population;
- Objectif 3 : Doter le pays des infrastructures et équipements sportifs et des loisirs adaptés.

Programme: ADMINISTRATION GENERALE

Responsable : Fonction :

1. Stratégie du programme

Le programme a pour but d'assurer le pilotage et la coordination administrative de l'ensemble du Ministère

Ce programme a comme actions :

- Mise en place des Directions Standards ;
- Réorganisation des programmes spécialisés ;
- Mise en place des Directions Techniques ;
- Mise en place de l'Inspection des Sports et Loisirs.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Indicateurs		Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles	
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.1	Proportion des personnels administratifs et techniques formés par l'INS	%	80	120	200	300	400	ND
1.2	Proportion des matériels et équipements acquis	%	3	5	10	25	25	ND

Source : Rapport d'Activités INS

Mode de calcul:

- Ind 1. Personnels administratifs et techniques formés sur le total des personnels administratifs et techniques devant être formés
- Ind 2. Matériels acquis sur les besoins en termes des matériels devant être acquis.

PROGRAMME: DEVELOPPEMENT DES SPORTS ET LOISIRS

Responsable : Fonction :

1. Objectifs et indicateurs de performance

Obje	ctif 1. Promouvoir l'accès à la pratique frange de la population	des activité	és physiq	ues, spoi	rtives et des l	oisirs sair	ns à la plu	s grande
Indic	cateurs	Unité de mesure	Réalisations		Exercice en cours	Cibles		
No	Nom de l'indicateur		2019	2020	2021	2022	2023	2024
2.1	Proportion des fédérations sportives	%	14	15	25	25	30	ND

PROGRAMME: CREATION ET GESTION DES INFRASTRUCTURES DES SPORTS ET LOISIRS

Responsable : Fonction :

et des loisirs agréées

1. Objectifs et indicateurs de performance

Indicateurs		Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles	
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.1	Proportion des infrastructures construites, réhabilitées et parachevées	%	ND	ND	ND	100	100	ND
1.2	Proportion des équipements et des matériels sportifs et des loisirs acquis	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND

VOLUME V

- 40 FONCTION PUBLIQUE, MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION ET INNOVATION DU SERVICE PUBLIC (SECTION 61)
- 41 EMPLOI, TRAVAIL ET PREVOYANCE SOCIALE (SECTION 62 ET 63)
- 42 AFFAIRES SOCIALES (SECTION 64)
- 43 ACTIONS HUMANITAIRES ET SOLIDARITE NATIONALE (SECTION 70)
- 44 GENRE, FAMILLE ET ENFANT (SECTION 65)
- 45 PORTEFEUILLE (SECTION 74)
- 46 COUR DES COMPTES (SECTION 85)
- 47 ENTREPRENARIAT ET DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (SECTION 90)

40. Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service Public (Section 61)

PRESENTATION DU MINISTERE

Responsable: MonsieurLIHAU EBUA Jean Pierre, Vice-Premier Ministre.

1. Présentation stratégique du Ministère

Priorités nationales

L'ordonnance n°17/025 du 10 juillet 2017 fixant les attributions des ministères confère au Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service les missions suivantes :

- Application de la législation sur les agents de carrière des services publics de l'Etat ;
- Conduite de la réforme et de la modernisation de l'Administration publique ;
- Gestion administrative des agents de l'Etat ;
- Collecte et planification des besoins sectoriels de recrutement des agents de l'Etat en collaboration avec le Ministère ayant en charge le Budget dans ses attributions;
- Suivi des relations avec les syndicats et organismes professionnels de la Fonction publique,
- Engagement des dépenses des rémunérations des agents de carrière des Services publics de l'Etat, en vue de maîtriser les effectifs et le budget de rémunération ;
- Recensement périodique des agents de carrière des Services publics de l'Etat et ceux émargeant au budget annexe.

Politiques Sectorielles

Aujourd'hui la Fonction Publiquea la lourde tâche de redynamiser l'Administration publique rongée par des antivaleurs et affaiblie pendant plusieurs années au point qu'elle n'a pas permis à l'État de réaliser ses missions essentielles et répondre ainsi positivement aux besoins des usagers. L'efficacité de l'Etat reste largement tributaire des capacités de l'Administration publique. La réforme de l'Administration publique est nécessairement le point de départ pour la mise en œuvre du programme d'action du Gouvernement.

La transformation positive de l'Administration congolaise reste la condition indispensable pour le pays de rejoindre le cercle des économies à revenu intermédiaire. Il s'agit de rendre les services publics sensibles aux besoins des citoyens et aux enjeux de développement. D'où le bien-fondé du vaste programme de réforme et de modernisation de l'Administration publique dont la finalité est de mettre en place une Administration publique d'excellence, orientée vers les résultats et la satisfaction des usagers, et surtout capable de soutenir les autres réformes structurelles qui conduiront le pays vers l'émergence.

Les chantiers en vue concernent notamment :

- (i) les innovations qui sont introduites dans le cadre juridique, le système d'organisation et de fonctionnement des services, la gestion des Ressources Humaines, la protection sociale des agents de l'Etat;
- (ii) le rajeunissement des agents, le développement de la culture assurance-qualité ;
- (iii) l'appui aux provinces dans la mise en œuvre de la décentralisation administrative et sectorielle, etc.

Les priorités et les résultats attendus à court et moyen termes sont :

- la poursuite de la mise en œuvre de nouveaux cadres organiques dans les ministères du Gouvernement ;
- la mise en œuvre du SIGRH-Paie pour la maitrise des effectifs et de la masse salariale ;
- la poursuite de l'identification et de la mise à la retraite des agents et fonctionnaires éligibles au sein de l'Administration Publique;
- la formation initiale et continue des agents et fonctionnaires de l'Etat et des jeunes universitaires qui doivent intégrer l'Administration Publique;
- l'opérationnalisation des guichets uniques dans les provinces démembrées.

I.2. Objectifs les plus représentatifs du Ministère

- Objectif 1 : Maitriser les effectifs et la masse salariale
- Objectif 2 : Moderniser le cadre de l'Administration publique
- Objectif 3 : Renforcer la qualité et la performance de l'Administration publique
- Objectif 4 : Réduire les obstacles, les facteurs réduisant l'accès équitable des femmes à des emplois correspondant à leurs compétences

PROGRAMME 1: ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Responsable du programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

Afin d'améliorer la qualité et la capacité des Ministères à bien fournir des services aux usagers, le Gouvernement et ses partenaires au développement ont convenu de réformer complètement et de moderniser l'Administration publique dans le but d'accroitre son efficience et sa performance.

La bonne gestion des Ressources Humaines de l'Administration publique congolaise reste un défi majeur pour le Gouvernement. En effet, l'Administration publique congolaise se caractérise globalement par de nombreux dysfonctionnements circonscrits comme suit :

- Inadaptation et anachronisme des textes légaux et réglementaires régissant le personnel de l'État :
- Vieillissement, déqualification et sous-qualification du personnel par manque d'une véritable politique de formation;
- Rémunération incroyablement faible avec absence quasi-totale des avantages sociaux et absence d'un véritable régime de protection sociale;
- Inefficacité du système d'information et de communication interne et externe ;
- Non-respect des procédures et des textes légaux ;
- Non maîtrise des effectifs et de la masse salariale avec une répartition chaotique des effectifs, mauvaise tenue des dossiers des agents, du système de cotation et d'avancement;
- Absence d'éthique professionnelle ;
- Lenteur dans l'exécution et traitement des dossiers.

Ceci vaut pour l'Administration centrale que pour les Administrations provinciales.

Deux objectifs majeurs sont à prendre en compte dans ce programme :

- Assurer la bonne coordination dans la mise en œuvre des activités du Ministère ;
- Renforcer les capacités des Administrations relevant des Ministères.

2. Les objectifs et Indicateurs de performance

Obje	ectif 1. Assurer la bonne coordination	on dans l	la mise	en œuvre	des activités	du Min	istère			
	Indicateur	l lmi4á	Réal	isations	Exercice en cours		Cibles			
No	Nom	- Unité	2019	2020	2021 (au 30 juin)	2022	2023	2024		
1.1	Taux d'exécution du Plan d'actions	%	15	45	60	75	90	100		
Sour	Source: DEP / SGA									
Obje	ectif 2. Renforcer les capacités de	s Admin	istratio	ns releva	nt des Minis	stères				
2.1	Nombre d'Agents nouvellement recrutés sur concours formés No par des structures spécialisées	ombre	ND	2138	2238	2438	2638	2836		
	Source : Direction Formation et Ren	forcemer	nt des ca	pacités						
2.2	Nombre d'Agents de carrière des Services Publics de l'Etat formés par les structures spécialisées	ombre	ND	360	360	720	1080	1440		
	Source: Direction Formation et Ren	forcemer	nt des ca	pacités						

PROGRAMME: GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DES SERVICESPUBLICS DE L'ETAT

Responsable de programme

Fonction:

1. Stratégie du programme

Pour accomplir sa mission, le Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service Publicdoit accomplir, entre autres, les fonctions ci-dessous :

- L'élaboration des politiques et les stratégies relatives à la réglementation et à la régularisation de la gestion du personnel des Services Publics des Ministères et Services Spécialisés conformément aux textes légaux et réglementaires en vigueur et assurer la coordination de leur mise en œuvre;
- L'élaboration des projets des textes légaux et réglementaires relatifs à la réglementation et à la régularisation de la gestion du Personnel des Services Publics, des Ministères et Services spécialisés;
- La préparation des actes de gestion des ressources humaines des Services Publics des Ministères et Services Spécialisés;
- La gestion du fichier central du personnel de l'État et de la paie ;
- Le contrôle des éléments de la paie ;
- La préparation de la paie du personnel de l'État ;
- La production des statistiques de gestion et de paie ;
- La maitrise des effectifs du personnel de 'État.

2. Les objectifs et Indicateurs de performance

Objectif 1. Gérer d'une manière efficace et efficiente la carrière des Agents et Fonctionnaires de l'Etat.

Indicateur		Unité de mesure	Réalisations		Exercice en cours	Cibles		
No	Nom		2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Taux d'adéquation des Effectifs Organiques et Fonctionnels	%	ND	ND	47,60	ND	ND	ND

Source : Fiche d'analyse de Prévisions Budgétaires de Dépenses de Rémunération pour l'Exercice 2021 du Ministère de la Fonction Publique

Mode de calcul = Effectif fonctionnel / Effectif organique X 100

Indicateur1. Taux d'adéquation des effectifs organiques et fonctionnels. Cet indicateur permet de s'assurer que les effectifs en fonction sont conformes aux besoins de l'organisation. Le recrutement hors concours a été la source de nombreux dérapages budgétaires et d'inefficacité de l'Administration publique. D'où la nécessité de tendre progressivement vers une adéquation entre les effectifs organiques et les effectifs fonctionnels.

	vote and adoquation onto the one and organiques of the encoune fortest into en											
Obje	Objectif 2. Maitriser les effectifs et la masse Salariale des agents et fonctionnaires de l'Etat											
Indi	Indicateur Unité 2019 2020 2021 2022 2023 202											
No	Nom											
2.1	Taux d'exécution de la Masse Salariale	%	56,33	70	80	90	95	ND				
2.2	Taux de mécanisation des agents de l'Etat	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND				

Source : DRH

Mode de calcul : Effectifs payés / Effectifs engagés X 100

PROGRAMME: GESTION DES RETRAITÉS ET RENTIERS DE L'ETAT

Responsable de programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

Le Secrétariat Général chargé des Retraités et Rentiers de l'Etat a comme mission principale, la gestion administrative et pécuniaire des Retraités et Rentiers de l'Etat congolais soumis aux dispositions de la Loi n° 81-003 du 17 juillet 1981 portant Statut du personnel de carrière des services publics de l'Etat.

A cet effet, il est chargé:

- d'appliquer les dispositions statutaires et règlementaires en rapport avec les retraités et rentiers de l'Etat;
- de rechercher et recevoir du Secrétariat Général aux Actifs les informations sur les éligibles à la retraite en vue d'élaborer les prévisions budgétaires y relatives;
- de préparer les projets d'actes de prestations sociales en rapport avec les indemnités de fin carrière, la pension et rente de survie;
- de procéder à la mise à jour du fichier gestion des Retraités et Rentiers Civils;
- de procéder à la mise à jour du fichier paie des Retraités et Rentiers Civils.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Obje	ctif 1. Améliorer le paiement régulie	r de la pen	sion et r	ente						
	Indicateur	Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours	Cibles				
No	Nom	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024		
1.1	Taux des Retraités et Rentiers payés.	%	60	70	80	90	95	100		
1.2	Payement de la retraite et de la rente dans le délai	Délai				Au plu	s tard le mois	25 du		
Sou	rce : SGRR/FP									
Obje	ectif 2. Moderniser la gestion de pens	sion et rent	е							
2.1	Pourcentage des dossiers réceptionnés et traités	%	71,38	85	90	100	100	100		
Soul	ce : Direction des Rentiers Civils de l'E	tat (DRE)/S	GRR							
1.2	Taux d'actualisation du fichier paie des Retraités et Rentiers	%	71,38	85	90	100	100	100		
Sou	Source : DirPaie Budget, DCEE/SGRR/FP									

Obje	Objectif 3. Assurer l'encadrement des Retraités et Rentiers dans le secteur agricole, élevage									
Indicateur Unité de		Réalisations		Exercice en cours	2022	2023	2024			
No	Nom	mesure	2019	2020	2021					
1.1	Taux réinsertion des retraités et rentiers	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND		

PROGRAMME: REFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Responsable du programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

La réforme comprend les axes stratégiques ci-après :

- Renforcement des mécanismes de pilotage ;
- Rationalisation des missions, des structures, des emplois et des effectifs par la révision des cadres juridiques et organiques de l'Administration publique;
- Maitrise des effectifs et de la masse salariale par la mise en place d'un système intégré de gestion des ressources humaines et de la paie et par la poursuite des opérations d'identification biométrique des agents et fonctionnaires de l'Etat;
- Assurance-qualité, renforcement des capacités, création de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) et mise en place du Programme jeunes professionnels JPO;
- Promotion de la sécurité sociale des agents et fonctionnaires de l'Etat (Mise en place de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale CNSS, Mutuelle de Santé et élaboration d'une nouvelle politique salariale);
- Décentralisation administrative et sectorielle (Création des fonctions publiques, nationales et locales, Appui au transfert des compétences et des ressources).

Objectifs et indicateurs de performance Objectif 1 Améliorer l'efficacité de l'Administration Publique

	Indicateur	Unité de mesure	Ré	alisatio	ns I	xercice n cours	Cibles			
No	Nom	moduro	201	9 20	20	2021	2022	2023	2024	
1.1	Coaching des Enarques et des JPO dans l'Administration Publique par les mentors	%	NE) N	D	ND	ND	ND	ND	
Source : Rapport d'activités de l'Ecole Nationale d'Administration										
1.2	Taux de déconcentration des effectifs de la fonction publique	%	NE) N	D	ND	ND	ND	ND	
Source : Rapport d'activités du Ministère et le fichier de paie Mode de calcul : Nbre d'Administrations couvertes / Nombre total d'Administrations x 100 Objectif 2. Appuyer les administrations sectorielles dans la mise en œuvre des réformes										
Mode	de calcul : Nbre d'Administrations couvertes /	Nombre total								
Mode Objec	de calcul : Nbre d'Administrations couvertes /	Nombre total			e des ré			Cibles		
Mode Object Indica	de calcul : Nbre d'Administrations couvertes /	Nombre total les dans la r Unité	nise e	en œuvr	e des ré	formes Exercice	2022	Cibles 2023	2024	
Mode Object Indica	de calcul : Nbre d'Administrations couvertes / ctif 2. Appuyer les administrations sectoriel	Nombre total les dans la r Unité mesure	nise e	en œuvr Réalisa	e des ré	Exercice en cours	2022		2024	
Mode Object Indication No 2.1	de calcul : Nbre d'Administrations couvertes / ctif 2. Appuyer les administrations sectoriel ateur Nom Nombre d'actes produits, promulgués et	Nombre total les dans la r Unité mesure %	nise e	Réalisa 2019	e des ré	Exercice en cours		2023		
Mode Object Indication No 2.1	de calcul : Nbre d'Administrations couvertes / ctif 2. Appuyer les administrations sectoriel ateur Nom Nombre d'actes produits, promulgués et mis en application	Nombre total les dans la r Unité mesure %	nise e	Réalisa 2019	e des ré	Exercice en cours		2023		

41. Emploi, Travail et Prévoyance Sociale (Sections 62 et 63)

PRESENTATION DU MINISTERE

Responsable : SE. Madame NDUSI M'KEMBE, Ministre.

1. Présentation stratégique du Ministère

Priorités nationales

La République Démocratique du Congo est confrontée à une baisse du niveau d'emplois structurés qui se situe à 14% en 2016 contre 86% d'emplois informels. L'économie informelle est dynamisée par les femmes.

Le rétrécissement constant du tissu économique et le délabrement physique ont provoqué une réduction substantielle des emplois du secteur formel. A ce jour, la structure des emplois se présente de la manière suivante : secteurs public (9%), privé formel (5%) et privé informel (86%).

Le secteur de l'emploi reste confronté à plusieurs défis qui méritent d'être relevés notamment : (i) réduire le taux de chômage et de sous-emploi qui se situent respectivement à 16,3% et 75% ; (ii) résoudre la problématique de l'inadéquation entre la formation et l'emploi ; (iii) réduire le déséquilibre entre la demande et l'offre d'emplois; (iv) accroître le taux d'emploi dans le secteur formel qui se situe à 14% ; (v) renforcer les capacités des structures en charge de la promotion de l'emploi ; (vi) améliorer la gouvernance du marché du travail ; (vii) amener le secteur privé à devenir le moteur de croissance économique et un puissant levier de création d'emplois décents et productifs ; (viii) réduire les inégalités entre hommes et femmes sur le marché du travail et (ix) faciliter l'accès des groupes sociaux défavorisés à l'emploi et à la formation professionnelle.

En ce qui concerne la Prévoyance Sociale, l'accès aux quatre garanties élémentaires de la sécurité sociale constitue l'un des droits fondamentaux de l'être humain. Les Etats ont par conséquent l'obligation de prendre toutes les mesures nécessaires pour permettre la réalisation de ce droit tel que recommandé par l'Organisation Internationale du Travail « OIT » ainsi que la législation nationale en la matière.

Différentes politiques gouvernementales dans le cadre de la réduction de la pauvreté prévoyaient des mesures visant l'extension de la couverture sociale à toutes les couches de la population afin d'atteindre les objectifs de l'agenda mondial pour le développement durable à l'horizon 2030, spécialement les objectifs 1, 3, 4 et 8 tels que repris dans le PNSD.

L'article 36 de la Constitution stipule que l'Etat garantit le droit au travail, la protection contre le chômage et une rémunération équitable et satisfaisante assurant au travailleur et à sa famille une existence conforme à la dignité humaine, complétée par tous les autres moyens de protection sociale, notamment la pension de retraite et la rente viagère.

❖ Politiques Sectorielles

En réponse à la problématique de l'emploi, le Gouvernement a initié l'organisation du premier Forum National sur l'Emploi en septembre 2007 avec comme objectif de bâtir une vision commune sur les orientations stratégiques de l'action nationale sur l'emploi en cohérence avec le Document

de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté, "DSCRP", en vue de mieux garantir le développement durable.

Ainsi, la Politique Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle « PNEFP » en sigle, fait partie intégrante de la politique économique du Gouvernement. La PNEFP résulte d'un long processus d'échanges, de consultations tripartites au niveau national et provincial allant de 2007 à 2015. Le décret n°18/040 portant approbation de la politique nationale de l'emploi et de la formation professionnelle est publié au Journal officiel n°2 du 15 janvier 2019.

Cette stratégie sectorielle entend opérationnaliser la vision du développement du pays telle que déclinée dans le Plan National Stratégique de Développement (PNSD/2020-2024). C'est pourquoi, le Gouvernement de la République mettra en œuvre des politiques actives d'emplois et de formations professionnelles afin de créer des emplois décents tout en veillant à maintenir les grands équilibres fondamentaux, à améliorer la protection des pauvres et des groupes vulnérables, à protéger l'environnement et à assurer l'égalité entre homme et femme.

En ce qui concerne la prévoyance sociale, depuis 2012, suivant les recommandations de la 30ème session du Conseil National du Travail (CNT), le Gouvernement de la République a entamé le processus de réforme de la sécurité sociale en réfléchissant sur le modèle d'une protection sociale à offrir à la population.

Il sied de noter quelques réalisations suivantes : (i) le Décret n°15/031 du 14 décembre 2015 portant création, organisation, et fonctionnement d'un établissement public dénommé Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Agents Publics de l' Etat (CNSSAP) ; (ii) la promulgation de la Loi n° 16/009 du 16 juillet 2016 fixant les règles relatives au régime général de la sécurité sociale ; (iii) la Loi n°17/002 du 8 février 2017 déterminant les principes fondamentaux relatifs à la mutualité ; (iv) la Loi n°18/035du 13 décembre 2018 fixant les principes fondamentaux relatifs à l'organisation de la Santé Publique en RDC ; (v) le processus de mise en place de la Couverture Sanitaire Universelle en cours ; etc. Notons que malgré les avancées réalisées, il reste un long chemin à parcourir.

Conformément à l'article 36 de la constitution et aux engagements internationaux en rapport avec la couverture sociale, le document de Politique Nationale de Protection Sociale « PNPS » et sa stratégie de mise en œuvre « SNPS » ont été élaborés en 2016 et validés par la commission socioculturelle du Gouvernement.

La concrétisation de la mise en œuvre de cette politique exige quelques préalables importants notamment : (i) une planification stratégique sectorielle, (ii) une volonté politique inscrite dans la durée, (iii) le financement conséquent, (iv) un cadre juridique claire, (v) une coordination efficace et l'appropriation par les acteurs sectoriels.

L'Administration de la Prévoyance Sociale est un cadre institutionnel opérationnel du Gouvernement dans la gestion de la sécurité sociale contributive en RDC. Cette dernière concerne le régime général, les régimes spéciaux et complémentaires (mutuelles de la prévoyance sociale, assurance volontaire, ...), les œuvres d'actions sanitaire et sociale des organismes de prévoyance sociale, ainsi que la prévention des risques professionnels dans le monde du travail. C'est dans ce

cadre, qu'un plan opérationnel à moyen terme, à savoir le plan triennal de la Prévoyance Sociale « PTPS 2020-2022 » a été élaboré et validé.

Il s'inscrit dans les efforts du Gouvernement congolais de développer une politique éclairée à long terme en matière de Protection Sociale visant à étendre de manière progressive la couverture sociale à toutes les couches de la population.

2. Objectifs les plus représentatifs du Ministère

- A) Concernant le Secrétariat Général de l'Emploi et du Travail « Section 62 ».
- Objectif 1 : Renforcer les capacités institutionnelles des structures chargées de la promotion de l'emploi et de la formation professionnelle.
- Objectif 2 : Améliorer l'employabilité des populations ciblées en offrant une formation professionnelle diversifiée et de qualité.

B) Concernant le Secrétariat Général à la Prévoyance Sociale « Section 63 ».

- Objectif 1 : Renforcer les capacités institutionnelles de l'Administration de la Prévoyance Sociale en matière de pilotage, de coordination, de suivi et de planification stratégique
- Objectif 2 : Renforcer et consolider le système d'assurance sociale existant.
- Objectif 3 : Étendre la couverture sociale à toutes les couches de la population

PROGRAMME: ADMINISTRATION GENERALE

Responsable de Programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

Le Secrétariat Général de l'emploi et du travail assure dans le domaine de l'emploi, du travail, et de la formation professionnelle, un rôle de conception, de conseil, de coordination et de contrôle. Il élabore tous les projets de textes législatifs, réglementaires et les rapports professionnels intéressant la condition des travailleurs.

Il formule et met en œuvre des politiques et des stratégies en matière du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle. Ce programme vise à renforcer le cadre de pilotage de l'Administration et à améliorer la coordination entre différents acteurs et structures sectorielles. Il est articulé autour des deux objectifs stratégiques suivants :

- Renforcer les capacités institutionnelles de l'Administration de l'Emploi et du Travail;
- Promouvoir et garantir une gestion optimale des ressources humaines et budgétaires.

2. Objectifs et indicateurs de performance

❖ Emploi et Travail

Objectif 1 : Renforcer les capacités institutionnelles de l'Administration de l'Emploi et du Travail et améliorer la qualité de service

	Indicateur		é Réalisations		Exercice en cours	Cibles		
			2019	2020	2021	2022	2023	2024
N°	Nom							
1.1.	Personnel formé	Nombre	ND	ND	38	75	37	ND
1.2.	Nombre de bureaux rénovés	Nombre	ND	0	20	25	25	ND

Source: DEP/Emploi & Travail

Résultat attendu : les capacités du personnel de rendre les services aux usagers sont renforcées et améliorées

Commentaire: il est prévu de former 150 personnes à l'horizon 2023. 38 agents seront formés en 2021(25x150/100); 75 agents iront en formation en 2022, soit 50% (50x150/100) et 25% restant auront leur formation en 2023, ce qui représente 37 agents ou (37x150/100).

Objectif 2 : Promouvoir et garantir une gestion optimale des ressources humaines et budgétaires.

Indicateur		Unité	Réalisations		Exercice en cours	Cibles		
N°	Nom		2019	2020	2021	2022	2023	2024
2.1.	Commission portant promotion des agents	Nombre par grade	ND	ND	1	ND	1	ND
2.2.	Niveau d'exécution des crédits budgétaires	%	ND	ND	100	100	100	ND

Résultat attendu : la qualité de service en rapport avec l'utilisation rationnelle des crédits est améliorée.

Commentaire : En principe, au bout de chaque 3 ans une proposition d'une commission portant promotion des agents par catégorie professionnelle est élaborée. Toutes autres choses restant égales par ailleurs, tous les crédits annuels seront consommés à 100%

Prévoyance sociale

Objectif 1. Renforcer les capacités institutionnelles de l'Administration de la Prévoyance Sociale en matière de pilotage, de coordination, de suivi et de planification stratégique											
	Indicateurs	Unité		rique		Base		Projectio	n		
No	Nom	Unite	2019	2020) :	2021	2022	2023	2024		
1.1	1.1 Nombre des personnes formées Pers 2 0 30 40 50 ND										
	Source : Direction des Services Généraux										
1.2	Nombre de bureaux rénovés et équipés	Pièce	0	0		5	10	15	ND		
	Source : CGMP				-						
1.3	Nombre d'activités de suivi, contrôle et		Nbre	0	0	5	7	10) N D		
Source : Direction d'Etudes et Planification											

	Indicateurs	Unité	Historique		Base		n	
No	Nom	Unite	2019	2020	2021	2022	2023	2024
2.1	Taux de rotation et remplacement du personnel/SGPS	%	ND	5	15	20	30	ND
Sour	ce : Direction des Services Généraux	(
2.2	Taux d'exécution du plan de mobilisation des recettes du secteur	%	ND	10	30	50	60	ND
Sour	ce : Direction des Services Généraux	(
2.3	Niveau des ressources des PTFs mobilisées pour le secteur	En millions de USD	ND	0,1	2	3	4	ND

PROGRAMME: FORMATION PROFESSIONNELLE

Responsable de Programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

Le Secrétariat Général de l'emploi et du travail formule et met en œuvre des politiques et des stratégies en matière du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle.

Ce programme vise à améliorer l'employabilité des populations ciblées en offrant une formation professionnelle diversifiée et de qualité. Il est articulé autour des deux objectifs stratégiques suivants :

- Assurer la formation professionnelle, la préparation et l'adaptation de la population, des travailleurs et des jeunes;
- Tenir constamment les moyens spécifiques de formation professionnelle à la disposition des entreprises, des services publics, de groupements de petites entreprises et des organisations de producteurs individuels.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Objectif 1. Former une main d'œuvre nationale qualifiée

Indic	Indicateur		2019	2020	2021	2022	2023	2024
N°	Nom	Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.1.	Personnes formées par sexe et par filière	Nombre	0	0	100	200	250	ND
1.2.	Nombre de travailleurs recyclés	Nombre	ND	ND	1500	2000	2500	ND
1.3.	Nombre de centres de formation d'entreprises identifiés	Nombre	ND	ND	200	250	500	ND

Obje	Objectif 2. Orienter une main d'œuvre qualifiée vers l'entreprenariat ou l'auto-emploi									
	Indicateur		Année	Année	Année	Année	Année	Année		
			2019	2020	2021	2022	2023	2024		
2.1.	Nombre d'entreprises des jeunes créées avec l'appui financier de centres de formation ou de PTFs	Nombre	ND	ND	50	55	70	ND		
2.2.	Nombre de formés certifiés par la CNPC (Commission Nationale de Certification Professionnelle)	Nombre	ND	ND	45	75	125	ND		

PROGRAMME: PROMOTION DE L'EMPLOI ET DU TRAVAIL

Responsable de Programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

Ce programme a pour finalité la mise en place des conditions favorables en vue d'améliorer le niveau et la structure de la création d'emplois dans l'économie nationale, en assurant une meilleure prise en compte de la dimension emploi dans les politiques macroéconomiques et sectorielles et programmes publics.

Le secteur productif dispose d'un potentiel énorme pour la création de nouvelles entreprises à même d'accompagner une croissance rapide de l'économie congolaise qui ambitionne d'atteindre un taux à deux chiffres. Les actions ci-dessous contribuent à atteindre l'objectif spécifique qui est la création des PME capables d'exécuter des travaux en sous-traitance.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Objectif 1 : Améliorer le rendement, les conditions de travail et de vie des travailleurs								
Indicateurs		Unité	2019	2020	2021	2022	2023	2024
N°	Nom	Office	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.1.	Nombre de véhicules	Nombre	ND	ND	11	16	18	ND
1.2.	Nombre de petits matériels et fournitures de Bureaux	Nombre	ND	ND	900	950	1000	ND
1.3.	Promotion et amélioration de la rémunération	Nombre	ND	ND	1	ND	1	ND

Commentaires :

- Depuis 2002, il n'y a plus eu d'acquisition des véhicules susceptibles d'assurer la mobilité du personnel dont l'impact sur le rendement sera visible. On projette l'acquisition de 07 jeeps pour les Directeurs et 04 bus pour les autres agents (2021) ; 16 voitures pour les chefs de Division (2022) et 18 voitures pour les chefs de Bureau.
- Le manque de fournitures et petits matériels de bureau empêche d'accroitre le rendement et d'améliorer le service attendu par le public. Les besoins exprimés par les différentes directions s'élèvent à 900 rames duplicateurs en 2021 et une projection de 950 rames et 1000 respectivement pour 2022 et 2023 (projection arithmétique dont la raison est de 50);
- La modicité de la rémunération (salaire de base plus prime) entraine l'inefficacité et le désintéressement du personnel. Il est indiqué de mettre en application un nouveau barème en 2021 et qui sera actualisé en 2023.

Résultat attendu : augmentation du rendement du personnel

Objectif 2 : Organiser le système d'information et améliorer la gouvernance du marché du travail

Indicateur		Unité	Année	Année	Année	Année	Année	Année
N°	Nom		2019	2020	2021	2022	2023	2024
3.1.	Nombre d'ateliers de renforcement des capacités des agents	Nombre d'ateliers organisés	ND	ND	3	5	10	ND
3.2.	Nombre de concertation avec les parties prenantes	Nombre	ND	ND	3	3	3	ND
3.3.	Nombre des bureaux privés de placement identifiés et connus	Nombre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
3.4.	Nombre des tribunaux de travail implantés à travers le pays	Nombre	ND	6	3	3	3	ND

Commentaires:

- La mise sur pieds du système d'information du marché du travail est inconnue du public. Il est nécessaire d'organiser 3 ateliers de renforcement des capacités ; 5 et 10 en 2022 et 2023 en vue de permettre aux provinces et à d'autres structures de s'imprégner de la réalité sur les statistiques issues du monde du travail : nombre de demandeurs d'emplois, nombre de chômeurs placés dans les entreprises. Ces statistiques doivent refléter la réalité de la capitale et des provinces ;
- Le dialogue tripartite a été érigé en mode de résolution des problèmes entre les travailleurs et les employeurs au cours du conseil national du travail qui se tient deux fois en session ordinaire et une fois en session extraordinaire par an ;
- La création de bureaux de placement privés agréés par l'ONEM est une recommandation de l'AMSP.
- Les tribunaux du travail sont opérationnels à Kinshasa (3) et à Lubumbashi (3). Cette implantation doit se poursuivre dans les provinces en raison de 3 par an

Source : DFP/Emploi & Travail

PROGRAMME: PROTECTION SOCIALE

Responsable de programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

L'extension de la sécurité sociale à toutes les couches de la population est l'objectif ultime du processus de la réforme du secteur de la Prévoyance Sociale. Ce processus est marqué non seulement par l'élaboration du document de Politique Nationale de Protection Sociale et sa stratégie de mise en œuvre mais aussi par la promulgation de deux nouvelles Lois n°16/009 du 15 juillet 2016 fixant les règles relatives au régime général de la sécurité sociale et n°17/002 du 08 février 2017 déterminant les principes fondamentaux relatifs à la mutualité. Ces lois élargissent le champ d'actions de la sécurité sociale et ouvrent une voie de la marche vers la Couverture Sanitaire Universelle.

Par ailleurs, les statistiques indiquent que seulement 11,4 % de la population active évoluant dans le secteur formel (dont 5,7% dans l'Administration, 2,9% dans les entreprises et établissement parapublics, 2,8% dans le privé formel) bénéficient tant soit peu de la couverture de sécurité sociale, contre 88,6% dans le secteur informel (dont 28,9% dans l'informel non agricole et 59,7% dans l'informel agricole), essentiellement composé de femmes et de jeunes.

En outre, il sied de constater une faible qualité des prestations sociales existantes offertes aux bénéficiaires ; éventails courtes de la gamme des prestations ; une concentration de la couverture sociale dans quelques provinces et dans une certaine catégorie de la population ; près de 90% de la population non couverte.

Ce Programme est articulé autour des deux actions suivantes :

Objectif 1. Renforcer et consolider le système d'assurance sociale existant.

- Sécurité sociale ;
- Promotion des mutuelles.

2. Objectifs et indicateurs de performance

No	Indicateurs		Jnité Historique		Base	Projection		
NO	Nom		2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.1	Nombre des textes juridiques élaborés en la matière		7	6	8	10	12	ND
Sourc	e : Direction d'Etudes et Planification	n	I	ı		I	l	1
1.2	Nombre d'activités de contrôle de l'application des mesures auprès des organismes des prévoyances sociales par an	Nbr	1	1	3	5	7	ND
Sourc	e : Direction d'Etudes et Planification	n						
1.3	Taux de satisfaction des bénéficiaires des prestations sociales.		ND	30	40	45	50	ND
Sourc	e : Direction d'Etudes et Planification	n						
Objec	ctif 2 : Étendre la couverture so	<i>ciale à to</i> Unité				•		
	Indicateurs		_	orique	Base	Projection		
No	Nom		2019	2020	2021	2022	2023	2024
2.1	Nombre d'outils élaborés (textes juridiques, mesures, stratégies, projets, etc.) pour la gouvernance de la sécurité sociale et les mutuelles de santé	Nbr	0	6	10	12	14	ND
Sourc	ce: Direction d'Etudes et Planification	n						
2.2	Nombre d'activités de sensibilisation et vulgarisation des différentes catégories de la population cible		0	4	5	7	10	ND
	population cible							
Sourc	_	n						
2.3	population cible	Nbr	ND	8	12	18	20	ND

42. Affaires Sociales (Section 64)

PRESENTATION DU MINISTERE

Responsable du Ministère : S.E. Monsieur MUTINGA MUTUISHAYI Modeste, Ministre.

1. Présentation stratégique du Ministère

Priorités Nationales

La démarche de la vision du développement de la RDC inscrite dans le Plan National Stratégique de Développement (PNSD, 2019-2023) est de la porter comme pays intermédiaire en 2021, pays émergent en 2030 et pays développé en 2050.

Sous cette même période, en matière de protection sociale des groupes vulnérables, le Gouvernement s'inscrit dans la continuité de son objectif d'améliorer la couverture en intervention de protection sociale en faveur des vulnérables à travers : (i) l'amélioration du cadre juridique d'exercice de l'action sociale, de promotion et protection des droits des personnes en situation difficile; (ii) la mise en place des mécanismes fonctionnels de protection sociale en faveur des ménages et personnes en situation d'extrême pauvreté tels que les programmes des filets sociaux dont le cash transfert et les travaux à haute intensité de main d'œuvre; (iii) le renforcement des infrastructures sociales de prise en charge des personnes vulnérables; (iv) l'amélioration du système d'information sur les personnes les plus pauvres et ; (v) la mobilisation des ressources nécessaires au bon fonctionnement des infrastructures sociales de prise en charge.

Politiques Sectorielles

Le Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale est le principal Ministère du Gouvernement de la République en charge des groupes vulnérables. Il a pour mission institutionnelle primordiale de concevoir, mettre en œuvre et coordonner la politique et les programmes visant à prévenir et atténuer la vulnérabilité des personnes et groupes sociaux défavorisés en vue de leur permettre d'une part, de faire face aux risques susceptibles de détériorer leurs conditions de vie déjà précaires et, d'autre part de renforcer leur potentiel afin de les sortir du cycle de vulnérabilité voire de la pauvreté.

Autrement dit, la mission du Ministèredes Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationaleest de garantir à toutes les personnes en situation difficile, l'accès à des services sociaux de base et un revenu minimum par la promotion et la protection de leurs droits et des équités sociales ainsi que la lutte contre toutes formes d'exclusion, de vulnérabilité et de pauvreté pouvant entamer leur bien-être et leurs capacités de production et compromettre ainsi la dynamique et la cohésion sociales.

Ainsi, le Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale est segmenté en quatre programmes, parmi lesquels l'Administration générale, l'assistance sociale, la promotion sociale et la promotion de la Solidarité nationale.

Le programme Administration générale est un programme support. Il a pour but d'assurer le pilotage et la coordination administrative de l'ensemble du Ministère qui constituent ses deux actions.

Quant au Programme Assistance sociale, il a pour but d'apporter de l'aide aux personnes qui, quelle que soit la circonstance, ne sont pas elles-mêmes à mesure de se prendre en charge. Cette

notion d'assistance s'adresse aux personnes âgées et handicapéssans soutien, aux orphelins, aux veuves, aux chômeurs, etc.

Le Programme de Promotion sociale s'adresse aux personnes vulnérables pour les aider, grâce à une série d'activités de formation et d'action sociale, à acquérir des compétences et connaissances nécessaires pouvant leur permettre de se prendre en charge en organisant des activités génératrices des revenus (AGR) ou en exerçant un quelconque métier.

Enfin, le Programme de Promotion de la Solidarité nationale vise la promotion des activités tendant à prévenir, à maintenir voire susciter le vouloir-vivre collectif et à apporter, le cas échéant, l'assistance aux personnes en situation de détresse, après la phase d'urgence. La solidarité nationale s'exerce aussi bien en contexte d'urgence, dans son volet humanitaire, qu'en situation de développement, volet affaires sociales.

2. Objectifs les plus représentatifs du Ministère

Objectif 1. Renforcer les capacités institutionnelles

Objectif 2 : Améliorer la protection sociale des personnes vulnérables

Objectif 3 : Renforcer la solidarité nationale

PROGRAMME: ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Responsable:

Fonction:

1. Stratégie du programme

Comme rappelé ci-dessus, le programme a pour but d'assurer le pilotage et la coordination administrative de l'ensemble du Ministère.

Cependant, le Ministère offre une image peu luisante. En effet, les quelques infrastructures sociales de prise en charge des vulnérables encore fonctionnelles se dégradent au fil des années, d'autres sont spoliées, d'autres encore fonctionnant en dehors des normes et standards conventionnels. Le personnel du Ministère travaille dans des conditions précaires car les services sont dépourvus d'équipements de travail modernes, de mobiliers décents, de matériels roulants et d'internet. A quelques exceptions près, le personnel ne bénéficie d'aucun moyen de locomotion. De même, ce personnel devrait être rajeuni et bénéficier d'un plan de renforcement des capacités en rapport avec les missions du Ministère.

Par ailleurs, le cadre législatif et normatif de son périmètre d'action accuse des déficiences majeures, ce qui ne permet d'envisager ni des prestations de qualité et sécurisées en matière de protection et promotion des droits des personnes vulnérables ni une planification aisée de ses actions. Le Ministère compte aussi très peu d'évidences permettant une prise de décisions éclairée et en temps réel; d'où un accent devrait être accordé davantage aux études à réaliser dans le secteur. Le Ministère ne dispose pas non plus d'un registre social des personnes vulnérables et pauvres et, moins encore, d'un système de suivi-évaluation.

Aussi, il est important de signaler que le budget consacré à la protection socialeen RDC ne représente que 1% du budget de l'État, contre 3,7% dans les pays africains à plus faible revenu et 4,4% dans l'ensemble des pays en Afrique.

Toutefois, quelques avancées enregistrées au courant de trois dernières années tendent à améliorer la qualité de prestations des acteurs de prise en charge des vulnérables ainsi que la standardisation des approches en la matière. Il s'agit notamment de la production et dissémination des normes et standards de prise en charge des enfants en situation difficile (ESD), l'existence de récents rapports des dernières études permettant une meilleure information dans le secteur, l'existence d'une stratégie nationale de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle ainsi que la création de trois des Instituts Nationaux du Travail Social (INTS).

Pour garantir l'efficacité de son action, le MINAS s'est engagé à élaborer au courant de l'année en cours, sa politique nationale d'action sociale et à se doter d'un dispositif de suivi-évaluation. Faute de ressources internes, les TDR en requête de l'activité sont disponibles et attendent des partenaires de financement.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Obje	ectif 1. Renforcer les capacités in	stitutionnell	es en ma	tière de	coordination	et suivi		
Indi	cateurs	Unité de mesure	Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles	
			2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.	Proportion des recommandations des réunions de coordinationappliquées.	%	5	2	20	50	70	ND
2.	Banque de données sociales fonctionnelle.	%	2	2	15	50	70	ND

Source : DEP, Rapports d'Activités annuels

Commentaire:

- Indicateur 1:
 - Définition: Pourcentage des recommandations et orientations formulées au cours de différentes réunions des coordinations existantes au sein du MINAS pour l'amélioration des résultats appliqués/exécutés par les différentes structures, à tous les niveaux.

<u>Mode de calcul</u>: (Nombre de recommandations issues des réunions de coordination appliquées par les structures du Ministère /Nombre total de recommandations des réunions) * 100.

- Indicateur 2 :
 - **Définition :** Une masse d'informations ou de données organisées de façon à être facilement accessibles, administrées et mises à jour relatives aux activités du secteur des Affaires Sociales.

Mode de calcul : Présence d'un logiciel contenant des données à jour.

Par ailleurs, l'indicateur 1 retenu mesure l'efficacité du pilotage par l'autorité ministérielle en collaboration avec tous les acteurs du secteur, y compris les partenaires au développement. La cible visée est un fonctionnement régulier des structures du Ministère. Parmi les différentes coordinations opérationnelles au sein du Ministère, on note le Groupe thématique protection sociale et coordinations (OEV, COMCOM....) et commissions.

L'indicateur 2 permet au Ministère d'améliorer les systèmes de collecte de l'information existants afin d'établir un système robuste de suivi de la performance pour une meilleure prise de décisions par l'autorité ministérielle.

Object	tif 2 : Optimiser l'efficience de la gestion	on perform	ante du	personne	el des Affaire	es Socia	les.		
Indica	Indicateurs		Réalisations		Réalisations Exercice en cours		Cibles		
			2019	2020	2021	2022	2023	2024	
N°	Libellé des indicateurs								
1	Taux de satisfaction de la hiérarchie relatif à la formation continue.	ND	0	30	50	50	50	ND	
2	Proportion des cadres et agents du MINAS ayant bénéficié d'une cotation.	ND	0	50	100	100	100	ND	

Source : DSG, Rapport Activités

- Indicateur 1 :
 - **Définition**: Cet indicateur permet d'évaluer, au moyen d'une enquête, l'application des acquis de diverses formations organisées en faveur des cadres et agents du Ministère.
- Indicateur 2 :
 - **Définition** :Pourcentage des cadres et agents ayant bénéficié d'une cotation de la part de la hiérarchie, en fin d'année.

<u>Mode de calcul</u>: (Nombre de cadres et agents du Ministère ayant été cotés par leurs hiérarchies respectives /Nombre total de cadres et agents du Ministère) * 100.

Objectif 3. Améliorer la capacité d'absorption des ressources du Gouvernement et des partenaires par le Ministère.

Indicateur		Unité de mesure	Réalisations		Exercice en cours	Cibles		
N°	Libellé de l'indicateur		2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.	Disponibilité des rapports trimestriels sur l'exécution budgétaire.	Nombre	2	1	4	4	4	ND

Source des données : DEP, Rapport d'activités

Commentaires:

- Indicateur :
 - **Définition**: Existence des rapports contenant des informations sur le taux d'exécution trimestrielle du budget par le secteur des Affaires Sociales.

Mode de calcul : (Montant décaissé /montant prévu) * 100.

PROGRAMME: ASSISTANCE SOCIALE

Responsable:

Fonction:

1. Stratégie du programme

Comme rappelé plus haut, la mission du Ministère sous ce programme est d'apporter une assistance sociale aux populations nécessiteuses, identifiées comme tel par ses structures habilitées.

Cependant, il revient des études réalisées dans le secteur que faute de financement suffisant, plusieurs défis persistent pour rencontrer cette mission. Parmi les principaux, on cite: (i) l'insuffisance dans la couverture et la qualité des prestations sociales, (ii) la faible prise en charge des indigents et vulnérables du fait du vieillissement des infrastructures dédiées, (iii) la faible

formation du personnel du Ministère dédié la mission dû à l'absence d'un plan de formation et/ou recyclage du personnel, (iv) la faible coordination opérationnelle des acteurs, et (v) l'insuffisance du financement et d'actions pérennes.

Le programme a deux objectifs : (i) Améliorer la couverture des prestations sociales aux populations – cibles et, (ii) Elaborer et diffuser les normes et standards, protocoles et guides de prise en charge pour les infrastructures sociales du Ministère.

2. Objectifs et indicateurs de performance

N °	Indicateurs	Unité de	Réalisat	ions	Exercice en cours		Cibles			
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024		
1	Nombre moyen de personnes vulnérables assistées	Nombre	10 000	ND	100 000	150 000	250 000	ND		
2	Nombre moyen d'infrastructures sociales construites, réhabilitées et équipées	Nombre	1	10	10	20	20	ND		

Commentaires:

- 3. Indicateur 1:
 - **Définition** :Nombre total de personnes vulnérables bénéficiaires des programmes d'assistance sociale.

<u>Mode de calcul</u>: (Nombre total de personnes vulnérables ayant bénéficié des programmes d'assistances /Nombre total de bénéficiaires éligibles à l'assistance (potentiels).

- 4. Indicateur 2:
 - Définition :Nombre total d'infrastructures sociales construites, réhabilitées et équipées au courant d'une année.

<u>Mode de calcul</u>: (Nombre total d'infrastructures sociales du Ministère construites, réhabilitées et équipées /Nombre total d'infrastructures sociales à construire, réhabiliter et équiper).

Objectif 2 : Elaborer et diffuser les normes et standards, protocoles et guides de prise en charge pour les	;
infrastructures sociales du Ministère.	

N°	Indicateurs	Unité	Réalis	ations	Exercice			
		de			en cours			
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Proportion des infrastructures sociales offrant un paquet d'interventions conforme aux normes et standards, protocoles et guides de prise en charge produits et disséminés.	%	5	ND	20	20	30	ND
2	Nombre de protocoles et autres standards de prise en charge des personnes en situation difficile produits et	Nombre	2	0	5	5	5	ND

disséminés.				

Source : SGAS, Rapport Evaluation

Commentaires:

- 5. Indicateur 1:
 - Définition :Pourcentage d'infrastructures sociales du Ministèreoffrant un paquet d'interventions conforme aux normes et standards produits par le Ministère et disséminés à tous les niveaux, à l'issue d'une enquête.

Mode de calcul : (Nombre d'infrastructures sociales du Ministèrerespectant les normes et standards /Nombre total d'infrastructures sociales existantes et opérationnelles) *100.

- 6. Indicateur 2:
 - **Définition**: Nombre total de protocoles et normes produits par le Ministère et disséminés à tous les niveaux.

Mode de calcul : Liste des protocoles et normes de prise en charge de différents groupes vulnérables produits par le Ministère et disséminés à tous les niveaux.

PROGRAMME: PROMOTION SOCIALE DES PERSONNES VULNERABLES

Responsable:

Fonction:

1. Stratégiedu programme

Le programme vise à aider les personnes vulnérables à acquérir des compétences et connaissances nécessaires pouvant leur permettre de se prendre en charge, grâce à l'organisation d'une série d'activités de formation et d'action sociale, en créant des Activités Génératrices des Revenus (AGR) ou en exerçant un quelconque métier.

Parmi les faiblesses du programme actuellement identifiées, il y a lieu de citer : (i) la faiblesse du sous-secteur de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle (AENF) qui aurait dû constituer une solution alternative à la faiblesse du système formel, (ii) l'existence d'un personnel vieillissant et peu formé aux thématiques du secteur, (iii) la faible coordination opérationnelle des acteurs, (iv) l'insuffisance du financement et d'actions pérennes, (v) le sous-équipement de la quasi-totalité des centres de formation et d'apprentissage professionnel du Ministère et (vi) l'absence d'un programme d'envergure nationale des filets sociaux.

Toutefois, dans le Plan National Stratégique de Développement (PNSD) 2019-2023, le Gouvernement s'inscrit dans la continuité de son objectif d'améliorer la couverture en interventions de protection sociale en faveur des vulnérables à travers : (i) la mise en place des mécanismes fonctionnels de protection sociale en faveur des ménages et personnes en situation d'extrême pauvreté tels que les programmes des filets sociaux dont le cash transfert, les travaux à haute intensité de main d'œuvre, (ii) la réduction du taux d'analphabétisme des adultes de 27,1% à 15%, (iii) le renforcement des infrastructures sociales de promotion sociale tels que les centres de formation et d'apprentissage professionnel pour personnes vulnérables et handicapées, et (iv) la mobilisation des ressources nécessaires au bon fonctionnement du secteur de la protection sociale des groupes vulnérables.

Face à tous ces défis, le programme poursuit les trois objectifs : (i) Réduire le taux d'analphabétisme des adultes et des jeunes; (ii) Mettre en place des mécanismes fonctionnels de protection sociale en faveur des ménages et personnes en situation d'extrême pauvreté, et (iii)

Construire, réhabiliter et équiper les centres de formation et d'apprentissage professionnels du Ministère pour personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Obj	Objectif 1. Réduire le taux d'analphabétisme des adultes et des jeunes												
Indicateur		Unités de Réalisations		sations Exercice en cours		Cibles							
N°	Libellé	mesure 2019 2020 2021		2022	2023	2024							
1	Taux d'analphabétisme	%	27,1	26,1	26,1	20	15	ND					
2	Nombre moyen d'enfants déscolarisés identifiés, insérés/réinsérés dans le système formel.	Nombre	ND	ND	ND	1000	2000	ND					

Source: DGENF, Annuaires statistiques de l'AENF

Commentaires:

3. Indicateur 1:

• **Définition**: Pourcentage de jeunes et adultes du pays qui ne savent ni lire, ni écrire ni compter.

Mode de calcul : (Effectif de la population des adultes et jeunes qui ne savent ni lire, ni écrire, ni compter / Population totale des adultes et jeunes) * 100.

4. Indicateur 2:

 Définition: Nombre total d'enfants ayant achevé les trois niveaux (1-2-3) de rattrapage scolaire de l'éducation non formelle qui ont été identifiés puis réinsérés dans le système formel d'éducation.

Mode de calcul : (Nombre d'enfants sortis de centres de rattrapage scolaire de l'éducation non formelle qui ont été identifiés puis réinsérés dans le système formel /Nombre total d'enfants formés dans les centres de rattrapage scolaire).

Objectif 2. Mettre en place des mécanismes fonctionnels de protection sociale en faveur des ménages et
personnes en situation d'extrême pauvreté

	porconinco on ontalanon a oxinon	p						
N°	Indicateur	Unités de	Réalisations		Exercice en cours	Cibles		
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Proportion des ménages bénéficiaires des programmes sociaux qui ont vu leurs revenus augmentés		ND	ND	20	30	80	ND

Commentaires :

5. Indicateur:

 Définition: Pourcentage des ménages bénéficiaires des programmes sociaux dont les revenus ont augmenté du fait des transferts et/ou autres allocations leur offerts dans le cadre des programmes sociaux mis en œuvre.

Mode de calcul : (Ménages bénéficiaires des programmes sociaux dont les revenus augmentés au cours de la période, à l'issue d'une enquête menée, sur l'ensemble des ménages bénéficiaires des programmes sociaux) * 100.

Objec	ctif	Construire, rofessionnels	et	équiper	les	centres	de	formation	et	d'apprentissage
								Evereiee		

	professionneis							
	Indicateur	Unité de	Réalisations		Exercice		Cibles	
N°		mesure			en cours	S S S S S S S S S S S S S S S S S S S		
			2019	2020	2021	2022	2023	2024

1	Proportion de structures du MINAS offrant de meilleures conditions de	%	ND	ND	10	15	20	ND
	travail							

Commentaires:

6. Indicateur 1:

 Définition: Nombre total de structures (directions et services) du Ministère disposant des équipements modernes et appropriés qui favorisent des prestations de qualité sur le nombre total.

Mode de calcul : (Nombre de structures du Ministère dotées de meilleures conditions de travail/ Nombre total de structures du Ministère) * 100.

PROGRAMME: PROMOTION DE LA SOLIDARITE NATIONALE

Responsable:

Fonction:

1. Stratégie du programme

Le programme vise à rechercher et collecter des moyens financiers auprès des opérateurs sociaux et de la communauté en vue de venir en aide de façon durable aux sinistrés.

Parmi les faiblesses enregistrées avec ce programme, il y a lieu de citer : (i) l'insuffisance du financement et d'actions pérennes, notamment pour venir en aide durablement aux personnes victimes des sinistres, après la période humanitaire dont le but est essentiellement de sauver des vies, (ii) l'absence d'un programme d'envergure nationale des filets sociaux et, (iii) le risque fréquent de balkanisation du pays et de séparatisme ainsi que la résurgence des conflits intercommunautaires.

C'est ainsi que dans le Plan National Stratégique de Développement (PNSD) 2019-2023, le Gouvernement s'inscrit dans la continuité de son objectif d'améliorer la couverture en interventions de protection sociale en faveur des vulnérables à travers, notamment : (i) la mise en place des mécanismes fonctionnels de protection sociale en faveur des ménages et personnes en situation d'extrême pauvreté tels que les programmes des filets sociaux dont le cash transfert, les travaux à haute intensité de main d'œuvre et (ii) la mobilisation des ressources nécessaires au bon fonctionnement du secteur de la protection sociale des groupes vulnérables.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Objec	Objectif : Renforcer la solidarité nationale										
Indica	Indicateur		Réalisations		Exercice	Cibles					
		mesure			en cours						
N°	Libellé de l'indicateur		2019	2020	2021	2022	2023	2024			
1	Taux d'approvisionnement de la caisse de Solidarité Nationale	%	ND	ND	10,1	10,1	15	ND			

Source : DG/SNR Commentaires 3. Indicateur :

• **Définition**: Pourcentage des montants perçus du fait des campagnes organisées.

Mode de calcul : (Rapport entre le montant total de fonds perçus et reversés à la Caisse de Solidarité Nationale et ceux prévus lors de l'organisation des campagnes) * 100.

Objectif 2	: Organiser of	des campagnes	de solidarité nationale

N°	Indicateur		Unités de mesure	Réalisations Exercice en cours		Cibles			
				2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Proportion de campagnes sensibilisation organisées	de	%	ND	ND	2	10	20	ND

Source : DG/SNR

Commentaires:

4. Indicateur:

• **Définition :** Pourcentage des communautés et opérateurs sociaux touchés par les campagnes organisées.

Mode de calcul : (Rapport entre le nombre total de campagnes de sensibilisation organisées et le nombre total de campagnes de sensibilisation prévues) * 100.

43. Actions Humanitaires et Solidarité Nationale (Section 70)

PRESENTATION DU MINISTERE

Responsable du Ministère : S.E. Monsieur MUTINGA MUTUISHAYI Modeste, Ministre

1. Présentation stratégique du Ministère

Priorités Nationales

La République Démocratique du Congo enregistre des crises humanitaires récurrentes liées aux catastrophes naturelles ou artificielles, aux conflits civils et armés, aux épidémies, aux accidents majeurs et autres situations d'urgence. En présence des ressources financières et humaines limitées pour faire face aux conséquences engendrées par ces situations, des interventions humanitaires d'urgence sont mises en œuvre tant soit peu à travers le territoire national. Il sied de constater également une couverture humanitaire insuffisante ou partielle des structures de l'action humanitaire publique sur le territoire national par rapport aux besoins.

Dans ces domaines, bon nombre de défis sont à relever et portent essentiellement sur : l'amélioration de la qualité du personnel dans le domaine de l'action humanitaire et de la solidarité nationale, l'amélioration de la communication entre les acteurs humanitaires pour une meilleure coordination et une synergie dans les différentes zones ciblées en fonction de l'analyse de risques dans chaque province, la mise en place d'un système d'alerte de la cartographie des zones à hauts risques de catastrophes et de plan de prévention de risques, la création d'un fonds de solidarité humanitaire et l'élaboration et la vulgarisation de la politique et des stratégies sectorielles.

Pour ce faire, le Gouvernement entend mener des actions suivantes :

- Gestion efficiente des ressources humaines, matérielles et financières ;
- Gestion de la coopération et du partenariat, etc.
- Assistance aux victimes de différentes catastrophes naturelles et/ou anthropiques, technologiques et des personnes déplacées internes (PDI);
- Formation des formateurs en sensibilisation de population sur la culture de prévention des catastrophes et autres calamités.
- Formation du personnel en Techniques d'Evaluation de Situations Humanitaires en cas d'Urgence et aux Etudes de Vulnérabilité et des Capacités (EVC) en RDC
- Développement d'une base des données humanitaires par la création d'un système opérationnel de gestion et d'analyse des informations humanitaires, COGAIH en sigle, etc.

Politique sectorielle

La mission du Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale consiste notamment à gérer et prévenir des crises humanitaires découlant des Catastrophes Naturelles et Anthropiques, Guerres et conflits multiformes ainsi que d'Epidémies et autres sinistres.

2. Objectifs les plus représentatifs

- Objectif 1. Renforcer les capacités institutionnelles
- Objectif 2. Réduire les risques de catastrophes et apporter la réponse holistique aux crises humanitaires
- Objectif 3. Participer au relèvement communautaire des populations affectées par des crises humanitaires
- Objectif 4. Redynamiser la Solidarité Humanitaire.

PROGRAMME: ADMINISTRATION GENERALE

1. Stratégie du Programme

Le programme a pour but d'assurer le pilotage et la coordination administrative de l'ensemble du Ministère.

En effet, pour garantir l'efficacité de son action, le Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale dispose d'un Plan Stratégique 2018 – 2022 pour l'amélioration des Services de prévention ; réduction des risques de catastrophes et de réponse face aux crises humanitaires et, a amorcé la réforme du niveau central par la révisitation du Cadre organique dont les discussions avec le Ministère de la Fonction Publique pour entérinement sont en cours.

Ce programme a pour objectif: (1) Renforcer les capacités institutionnelles en matière de coordination et suivi, afin d'améliorer l'efficacité de la coordination des actions du ministère, (2) mettre en œuvre les réformes administratives nécessaires conditionnant la performance du secteur humanitaire, (3) proposer des politiques, des lois, des règles ou des réglementations ou prendre des décisions, mobiliser et déployer les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les buts et objectifs stratégiques fixés, (4) s'assurer que les buts et objectifs stratégiques sont atteints et, enfin (5) garantir une bonne exécution budgétaire devant faciliter la réalisation des activités essentielles du programme inscrites dans le budget de l'Etat.

2. Objectifs et indicateurs de Performance

	Objectif 1 : Mettre en place et/ou Redynamiser des mécanismes de concertation avec les partenaireset collaboration intergouvernementale										
	Unité de mesure 2019 2020 2021 2022 2023 2024										
1. 1.	Nombre de réunions du CNCH tenues	Nbre	1	0	2	2	2	ND			
Source : Groupe Technique de Travail (GTT)											
1. 2	Nombre de réunions du GTT tenues	Nbre	2	2	4	4	4	ND			
Sou	irce de vérification : Groupe Technique	de Travai	(GTT)								
1. Concertation Humanitaire (CPCH) Nbre 3 3 6 10 4 ND installés											
Sou	rce de vérification : Groupe Technique	de Travai	I (GTT)	_			_				

(Dbjectif 2 : Elaborer des législations na crises humanitaires, et			_		_	estion o	des				
	Indicateurs	Unité de mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024				
N°	Libellé de l'indicateur											
2.1	Projet de Loi sur l'action humanitaire et la gestion de catastrophes	La Loi promulguée		Travaux en cours	Travaux en cours	Validation	Promulg ation	Applicat ion				
Sou	Source de vérification : Direction d'Etudes et Planification											
2.2	La stratégie nationale sur les actions humanitaires	Document de stratégie validé		Travaux en cours	Travaux en cours	Validation	Applicati on	Applicat ion				
Sou	irce de vérification : Direction d'Etudes	et Planific	cation	•								
2.3	Projet de Loi sur la protection et l'assistance des personnes déplacées internes	La Loi promulguée		Travaux en cours	Travaux en cours	Travaux en cours	Promulg ation	Applicat ion				
Sou	irce de vérification : Groupe Technique	de Travai	İ									
2.4	La stratégie nationale sur la gestion des personnes déplacées internes et les rapatriés	Document de stratégie validé	Travaux en cours	Travaux en cours	Travaux en cours	Validation	Applicati on	Applicat ion				
Sou	urce de vérification : Direction d'Etudes	et Planific	ation									
2.5	Revue annuelle de l'action humanitaire	Forum humanitaire organisé	1	0	1	1	1	ND				
Sou	rce de vérification : Direction d'Etudes	et Planific	cation									

Obj	ectif 3 : Opérationnaliser l'Agence de G	estion du	Fonds	Human	itaire (A	(GFH)		
	Indicateurs	Unité de mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
N°	Libellé de l'indicateur							
3. 1.	Règlement Intérieur et Manuel des procédures de l'AGFH validé	Oui ou Non	-	Oui	Oui	Oui	Oui	ND
Sou	rce de vérification : Agence de Gestior	des Fond	ls Hum	anitaire	s		•	
Source de vérification : Agence de Gestion des Fonds Humanitaires Mécanismes de mobilisation des ressources de l'AGFH (Décrets, Arrêtés, et autres textes juridiques pris) Nbre 0 0 1 3 5 ND								
Sou	rce de vérification : Agence de Gestior	des Fond	ls Huma	anitaire	S			

3.3.	Montant alloué à l'AGFH dans la ligne de crédit budgétaire	Montant en CDF	0	2.000 .000. 000	ND	ND	ND	ND
Sour	ce de vérification : Agence de Gestior	n des Fond	s Huma	anitaire	S			

Obje	Objectif 4 : Renforcer les capacités des cadres et agents de l'Administration										
	Indicateurs	Unité de mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024			
N°	Libellé de l'indicateur										
1.1.	Proportion de modules de formation élaborés	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND			
	rce de vérification : Direction des S e de Calcul=Nbre modules formation				ation prév	ues X 10	0				
1.2. Nombre d'agents formés par Direction et/ou province Nbre 0 500 1.500 2.500 3.500 ND											
Source de vérification : Direction des Services Généraux et Personnel											
Mod	Mode de Calcul = dénombrement										

	ectif 5 : Equiper les services de l'Admunication ainsi que du matériel r		en mobilie	ers, matéri	iels inforn	natiques	et de			
	Indicateurs	Unité de mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024		
N°	Libellé de l'indicateur									
2.1.	Nombre d'équipements et mobiliers de bureau	Nbre	0	0	20	50	100	ND		
Sou	rce de vérification : Direction des S	Services Géné	raux et Pe	ersonnel						
2.2.	Nombre d'équipements informatiques	Nbre	5	0	50	150	250	ND		
Sou	rce de vérification : Direction des S	Services Géné	raux et Pe	ersonnel						
2.3.	Nombre d'équipements decommunication	Nbre	0	5	10	15	20	ND		
Sou	rce de vérification : Direction des S	Services Géné	raux et Pe	ersonnel		l	I			
2.4.	Nombre de matériels roulants	Nbre	5	4	5	5	5	ND		
Sou	Source de vérification : Direction des Services Généraux et Personnel									
2.5.	Taux de financement	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND		
Sou	rce de vérification : Loi des Financ	es			_		_	_		

Obje	Objectif 3 : Construire un bâtiment devant abriter les services administratifs										
	Indicateurs	Unité de mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024			
N°	Libellé de l'indicateur										
3.1.	Location des locaux pour abriter les bureaux	Oui/Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	ND			
Sou	rce de vérification : Direction des S	Services Géné	raux et Pe	ersonnel							
3.2	Existence d'un bâtiment	Oui/Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	ND			
Sou	rce de vérification : Direction des S	Services Géné	raux et Pe	ersonnel							

PROGRAMME: PREVENTION, REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES, GESTION DES DEPLACEMENTS INTERNES ET MECANISMES DE VEILLE HUMANITAIRE

1. Stratégie du programme

La réduction des risques de catastrophes occupe une place centrale au sein du Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale. Cette approche préventive est indispensable dans tous les pays en développement exposés à des risques élevés de catastrophes naturels, tel est le cas de la RDC.

Le but de ce programme est d'épargner des vies et de protéger les acquis du développement. En effet, la réduction des risques de catastrophes se concrétise par des mesures prises avant, pendant et après une catastrophe. Elle implique un engagement sur le long terme qui a pour objectif de renforcer les institutions, les ressources humaines et les infrastructures. Elle est un processus intégré qui englobe des considérations scientifiques, techniques et sociopolitiques.

Le Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale promeut un programme intégré en matière de prévention, réduction des risques de catastrophes, gestion des déplacements internes et la mise en place des mécanismes de veille humanitaire s'articulant autour des actions ci-après :

- La Mitigation des risques de catastrophes ;
- La Mise en place des mécanismes de veille humanitaire et analyse de suivi des risques catastrophes;
- La Gestion holistique des personnes déplacées internes et des rapatriés.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Objec	tif 1 : Procéder à l'élaboration de la cartoç	graphie nation	nale des ri	sques cata	astrophes			
	Indicateurs	Unité de mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
N°	Libellé de l'indicateur							
1.1.	Nombre de province ayant menées des Evaluation de vulnérabilités et des capacités (EVC)	Nbre	0	0	6	10	10	ND
Sourc	e : Direction d'Assistance aux Victimes d	e catastrophe	s naturelle	es et autre	s calamité	és		
1.2.	Cartographie nationale des zones à risque (Document national des zones à risques validé)	Nbre	0	0	1	1	1	ND
Source: Direction d'Assistance aux Victimes de catastrophes naturelles et autres calamités								
1.3.	Nbre d'agents formés en techniques d'EVC	Nbre	0	0	150	250	500	ND
Sourc	e : Direction d'assistance aux victimes de	s catastroph	es naturel	es et autre	es calamit	és		
1.4.	Manuel des procédures des EVC (Document validé et appliqué par les experts)	Oui/Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui
Sourc	e : Direction d'Etudes et Planification	•	•	•		•		
1.5.	Nombre d'ateliers sur l'intégration des notions de réduction des risques de catastrophes dans le programme éducatif national	Nbre	0	0	5	10	20	ND
Sourc	e de vérification : Direction d'Etudes et P	lanification						

Indica	teur	Unité de mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
N°	Libellé de l'indicateur							
2.1.	Nombre de participations aux plateformes Mondiale de réduction des risques de catastrophes	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sourc	e : Direction d'Etudes et Planification							
2.2.	Nombre de participations aux plateformes Afrique de réduction des risques de catastrophes	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sourc	e : Direction d'Etudes et Planification		•	•	•	•		
2.3.	Nombre de participations aux plateformes Afrique Centrale de réduction des risques de catastrophes	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sourc	e : Direction d'Etudes et Planification					•		

Objec	tif 3 : Mettre en place un système de gesti	on d'informa	tions hum	anitaires				
	Indicateurs	Unité de mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
N°	Libellé de l'indicateur							
1.1.	Nombre de provinces disposant de mécanismes de veille humanitaire	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sourc	e de vérification : Direction d'assistance a	aux victimes o	les catast	rophes na	turelles et	autres o	alamités	3
1.2.	Nbre d'agents formés sur la Veille Humanitaire par province	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sourc	e : Direction d'assistance aux victimes de	s catastropho	es naturell	es et autro	es calamit	és		
1.3.	Centre opérationnel de gestion et d'analyse des informations humanitaires (COGAIH) créé	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sourc	e: Direction d'assistance aux victimes de	s catastrophe	s naturelle	es et autre	s calamité	s		
1.4.	Nombre de provinces qui ont rapporté régulièrement les alertes	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	e : Direction d'Assistance et appui à stance aux victimes des catastrophes nat				ournés e	t refoul	és et D	irection

	Indicateurs	Unité de mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
N°	Libellé de l'indicateur							
4.1.	Nombre de ménages des personnes déplacées internes (PDI) et rapatriées enregistrées et profilées	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sour	ce : Direction d'assistance aux victime	s des catast	rophes n	aturelles	et autres	calamit	és	
Cible	:							
4.2.	Nombre de ménages des personnes déplacées internes (PDI) et rapatriées assistées	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND

Objec	tif 5 : Assurer la réinsertion et le relèv	ement comr	nunautaiı	res des P	DI et rapa	triés		
	Indicateurs	Unité de mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
N°	Libellé de l'indicateur							
5.1.	Nombre de ménages des retournés réinstallés dans leurs milieux d'origine	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sourc	ce : Direction d'assistance aux victime	s des catast	rophes n	aturelles	et autres	calamit	és	
5.2.	Nombre de ménages des PDI et rapatriés relocalisés dans les milieux d'autres localités	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Source	ce : Direction d'assistance aux victime	s des catast	rophes n	aturelles	et autres	calamit	és	
5.3.	Nombre de ménages des PDI réintégrés dans leurs milieux de refuge (d'accueil)	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	e: Direction d'Assistance et appui à stance aux victimes des catastrophes na				ournés e	refoul	és et D	irection

PROGRAMME: PREPARATION ET ORGANISATION DE LA REPONSE HUMANITAIRE D'URGENCE

1. Stratégie du programme

Le but de ce Programme est d'assurer l'assistance et la protection aux personnes vulnérables, et de répondre aux besoins fondamentaux des populations affectées par une catastrophe naturelle ou un conflit.

En effet, la préparation et l'organisation de la réponse humanitaire d'urgence consiste à permettre, aux populations affectées par n'importe quelle situation de crise à travers le Pays d'avoir accès à la nourriture, l'eau et assainissement, abris et soins médicaux, etc.

La réponse humanitaire du Gouvernement est destinée principalement aux populations les plus vulnérables. Elle s'exerce au nom de la solidarité nationale, et ne vise aucune discrimination. Elle est assurée avec des moyens pacifiques dans le seul but de préserver la vie dans le respect de la dignité humaine.

Le programme s'articule autour des actions suivantes :

- La Préparation de la réponse humanitaire d'urgence ;
- L'Organisation de la réponse humanitaire d'urgence ;
- La mise en place des mécanismes de solidarité nationale et de mobilisation des ressources.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Obje	ectif 1 : Mettre en place les Plans de Se	ecours d'u	rgence					
	Indicateurs	Unité de mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
N°	Libellé de l'indicateur							
1.1.	Plan d'organisation de secours d'urgence (Plan ORSEC) de la RDC validé et mis en œuvre (Décret validation du Plan ORSEC)	Oui/Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	ND
Sou	rce : Direction d'Assistance aux Victin	nes de cata	astroph	es natu	relles e	t autres c	alamités	
1.2.	Plans de contingence opérationnels par aléas disponibles	Nbre	4	0	1	1	1	ND
Sou	rce:							
1.3.	Plan de contingence multirisque disponible	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sou	rce:							
1.4.	Nombre d'exercices de simulation réalisés	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sou	rce: Direction d'Assistance aux Victim	es de cata	strophe	es natui	elles et	autres ca	lamités	

	Indicateurs	Unité de mesure	2019	2020	2021	2022	023	2024
N°	Libellé de l'indicateur							
2.1	Proportion des notes techniques élaborées	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sou	rce: Direction d'assistance	aux victime	es des ca	tastrophe	es naturel	les et autres c	alamités	
2.2	Nombre de ménages victimes des catastrophes naturelles et autres calamités assistées	Nbre	5.000	5.000	50.000	75.000	100.000	ND
Sou	rce: Direction d'assistance	aux victime	es des ca	tastrophe	es naturel	les et autres c	alamités	
2.3	Nombre d'interventions humanitaires réalisées	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND

Obje	ectif 3 : Harmoniser et mettre à jou	r des outils d'	évaluation					
	Indicateurs	Unité de mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
N°	Libellé de l'indicateur							
Sour	ce : Direction d'assistance aux victime	es de catastrop	hes naturel	es et autr	es calamité	S		
3.1.	Nombre d'outils standardisés d'évaluation des situations humanitaires sont produits et validés	Nbre	0	0	1	1	1	ND
Sou	rce: Direction d'assistance aux vic	times de cata	strophes n	aturelles	et autres c	alamités		
3.2.	Nombre de plans opérationnels de réponse sont mis à jour.	Nbre	0	0	5	5	5	ND
Sou	rce: Direction d'assistance aux victi	mes de catas	rophes na	turelles e	t autres ca	lamités		
3.3.	Nombre évaluations rapides après catastrophes réalisées	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sou	rce: Direction d'assistance aux victi	mes de catas	rophes na	turelles e	t autres ca	lamités		
3.4.	Nombre évaluations approfondies après catastrophes réalisées	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sou	rce: Direction d'assistance aux victi	mes de catas	trophes na	turelles e	t autres ca	lamités		

0	bjectif 4 : Participer aux consultatio dével	ns au niveau oppement de			•	al sur l'org	anisation	et le
	Indicateurs	Unité de mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
N°	Libellé de l'indicateur							
4.1.	Nombre participations auxconsultations régionales et sous régionales	Nbre	2	0	2	2	2	ND
Cibl	rce : DAVCN e : 2 consultations par an (1 consult sultation pour l'Union Africaine)	ation de la Co	ommunauté	é Econom	ique des E	tats d'Afric	que Centr	ale et 1
4.2.	Nombre participations aux réunions d'ECOSOC	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sou	rce: DAVCN			•				

Obje	ectif 5: Mettre en place un stock s	tratégique h	umanita	ire				
	Indicateurs	Unité de mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
N°	Libellé de l'indicateur							
5.1	Rapport d'Etudes de faisabilité pour la mise en place du Stock Stratégique	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sou	rce : Agence de Gestion des Fon	ds Humanita	ires					
5.2.	Proportion de pools de pré positionnement opérationnels.	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sou	rce: Agence de Gestion des Fonc	ls Humanita	ires					

Obje	ectif 6 : Mettre en place des méca	nismes de n	nobilisati	on des re	ssources	3		
	Indicateurs	Unité de mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
N°	Libellé de l'indicateur							
6.1	Document de stratégie nationale de mobilisation des ressources du secteur humanitaire élaboré	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sou	rce :	T	ı					1
6.2	Proportion d'arrêtés règlementant la mobilisation des ressources pris.	%	0	0	2	2	2	ND
Sou	rce : Agence de Gestion des Fon	ds Humanita	aires					
6.3	Nombre de campagne de solidarité organisée	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sou	rce : Agence de Gestion des Fon	ds Humanita	aires					
6.4	Nombre d'accords de partenariat signés	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sou	rce : Agence de Gestion des Fon	ds Humanita	aires					•
6.5	Pourcentage de fonds mobilisés en rapport avec le Budget	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sou	rce : Agence de Gestion des Fon	ds Humanita	aires					1

44. Genre, Famille et Enfant (Section 65)

PRESENTATION DU MINISTERE

Responsable du Ministère : S.E. Madame NDAYA LUSEBA Gisèle, Ministre.

1. Présentation stratégique du Ministère

Priorités Nationales

La démarche de la vision du développement de la RDC inscrite dans le PNSD est de la porter comme pays intermédiaire en 2022, pays émergent 2030 à l'horizon et pays développé en 2050.

Pour la programmation 2019-2024, en matière de genre, famille et enfant, les objectifs principaux ci-après ont été retenus :

- (i) Instaurerun environnementinstitutionnel, socioculturel, juridique et économique favorable à la réalisation de l'équité de genre et de l'égal accès des hommes et des femmes, des garçons et des filles aux ressources de la société,
- (ii) Assurer l'intégration effective du genre en tant que variable à toutes les étapes des processus d'études et de recherches sur les conditions socio-économiques des populations, d'analyse, de planification, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des projets, politiques et programmes de développement.

❖ Politiques Sectorielles

Le Ministère du Genre, Famille et Enfant n'a pas encore élaboré sa politique sectorielle. Néanmoins, le Gouvernement avait élaboré depuis 2009, la politique nationale genre dont la vision est de s'atteler à bâtir, avec tous les acteurs, une société, sans discrimination, où les femmes et les hommes, les filles et les garçons ont les mêmes chances et droits de participer à son développement et de jouir des bénéfices de sa croissance.

Cette politique nationale élaborée en 2009 qui fera l'objet d'actualisation, est articulée autour de quatre axes fondamentaux à savoir :

- La promotion équitable de la situation et de la position sociale de la femme et de l'homme au sein de la famille et dans la communauté;
- La promotion équitable du potentiel et de la position de la femme et de l'homme au sein de l'économie du ménage et dans l'économie de marché;
- La promotion de l'exercice équitable des droits et devoirs des femmes et des hommes et le renforcement de l'accès et de la position des femmes au niveau des sphères de décision ;
- L'amélioration de l'impact des interventions en faveur de l'équité et de l'égal accès des hommes et des femmes.

Ces quatre axes stratégiques se matérialisent sur le plan opérationnel dans :

- La lutte contre les Violences Sexuelles et Basées sur le Genre :
- L'autonomisation économique de la femme ;
- La promotion des droits, du statut de la femme et sa participation à la gouvernance démocratique;
- L'amélioration de la coordination des intervenants et des interventions en matière de l'égalité et de l'équité du genre.

2. Objectifs les plus représentatifs du ministère

- Objectif 1. : Réduire les inégalités de genre
- Objectif 2. : Lutter contre les violences basées sur le genre
- Objectif 3. : Renforcer le pouvoir économique et l'autonomisation des femmes
- Objectif 4 : Promouvoir et protéger les droits de l'enfant, de la femme et de la famille

PROGRAMME: ADMINISTRATION GENERALE

Responsable : Fonction :

1. Stratégie du programme

L'atteinte des résultats de ce programme a été confronté à certaines contraintes entre autres la modicité de crédits alloué au ministère et leur faible taux d'exécution, l'insuffisance et la vétusté des locaux, le manque de moyen de transport en commun, l'insuffisance d'outils informatiques et bureautiques, le manque de frais de fonctionnement et les salaires et primes permanentes non consistantes.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Obje	ctif 1 : Renforcer les capacités in	stitutionne	lles de l	'administ	ration du Min.	GEFAE		
	Indicateurs	Unité de Mesure	Réalis	sations	Exercice en cours	Cibles		
N°	Libellé indicateur		2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.1	Nbre de bâtiments réhabilités et équipés	Nbre	1	ND	3	ND	3	ND
1.2	Nbre d'agents formés	Nbre	15	124	30	100	110	ND
Sour	Source : Direction des Services et du Personnel							

			Encours	Cibles		
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
%	35	20	20	25	60	ND
Nbre	4	2	4	4	4	ND
.,		% 35 Nbre 4	% 35 20 Nbre 4 2	% 35 20 20 Nbre 4 2 4	% 35 20 20 25 Nbre 4 2 4 4	% 35 20 20 25 60 Nbre 4 2 4 4 4

Objectif 3 : Améliorer le pilotage et la coordination des interventions en faveur de la femme, de la famille et de l'enfant.

	Indicateurs	Unité de mesure	Réalis	ations	Exercice encours		Cibles		
N°	Libellé Indicateur		2019	2020	2021	2022	2023	2024	
3.1	Disponibilité d'un plan d'action du ministère	Nbre	1	1	1	1	1	ND	
3.2	Taux de réalisation du Plan d'action	%	N/D	15	ND	ND	ND	ND	
Sou	ource : DEP/ Ministère GEFAE								

PROGRAMME: STATUT DE LA FEMME ET EGALITE DE GENRE

Responsable du programme :

Fonction:

- 1. Stratégie du Programme
- 2. Objectifs et indicateurs du programme

	Indicateur	Indicateur Unité		isations	Exercice encours	Cibles			
No	Nom		2019	2020	2021	2022	2023	2024	
1.1	Pourcentage de provinces couvertes par le système national de collecte des données VBG	%	34,6	34,6	50	76,9	100,0	ND	
1.2	Nombre des cas rapportés des Violences Basées sur le Genre	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND	
1.3	Pourcentage des survivantes des VBG ayant bénéficié d'une prise en charge	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND	

	Indicateur	Unité	Réali	sations	Exercic e encours		Cibles	
No	Nom		2019	2020	2021	2022	2023	2024
2.1.	Pourcentage des survivantes des VBG ayant bénéficié d'une prise en charge	%	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D

	Indicateur	Unité	Réali	sations	Exercic e encours		Cibles	
No	Nom		2019	2020	2021	2022	2023	2024
3.1.	Indice d'inégalité de genre	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
our	ce : Rapports IDH/PNUD							
3.2.	Proportion de sièges occupés par des femmes à l'Assemblée Nationale et au Sénat	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
3.3.	Proportion des femmes occupant des postes de direction dans l'Administration publique	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND

	Indicateur	Unité	Réali	sations	Exercic eencour s		Cibles	
No	Nom		2019	2020	2021	2022	2023	2024
4.1.	Nombre des femmes ayant créées des entreprises formelles	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
4.2.	Taux des femmes ayant accès au financement	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
4.3.	Proportion des femmes parmi les titulaires des droits de propriété ou des droits garantis sur des terrains agricoles par type de droits	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND

PROGRAMME: PROMOTION ET PROTECTION DES DROITS DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT

Responsable du Programme :

Fonction:

- 1. Stratégie du programme
- 2. Objectifs et indicateur de performance

Obj	ectif 1 : Renforcer la médiation dans le ca	adre des cor	nflits des	enfants e	t des Famille	s		
Indi	cateurs	Unité de mesure	Réalisa	ations	Exercice Encours	C	ibles	
N°	Libellé indicateur		2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.1	Nombre de plans d'accompagnement et d'installation des comités de médiation	Nbre	15	23	26	26	26	ND
1.2	Produits par province Nombre de dossiers des enfants en conflits transférés aux comités de		1060	6353	8000	8000	8000	ND
1.3	médiation Nombre d'enfants ayant bénéficié d'un compromis de médiation par province	Nbre	386	597	4800	6400	8000	ND
Sourc	ce : Direction de la protection de l'enfant				1	ı	ı	

Obje	ectif 2 : Promouvoir et protéger les droits d	de l'enfant,	de la fer	nme et d	e la famille			
Indio	cateurs	Unité de mesure	Réalis	sations	Exercice Encours		Cibles	
N°	Nom		2019	2020	2021	2022	2023	2024
2.1	Mariage précoce INS/MICS, EDS	%	ND	29	28	24	23	ND
2.2	Nombre de filles mères réinsérées	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
2.3	Nombre d'enfants etfamilles informés sur leurs droits	Nbre	ND	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D
Sour	ce : Min.GEFAE							
2.4	Nbre de plaintes et dénonciations de violation des droitsenregistrés	Nbre	ND	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D
Sourc	e : LIZADEEL, Rapport d'activités 2015, 2016	6, 2018						
2.5	Nbre de dossiers des enfants enconflit avec la loi transférés aux comités de médiation.	Nbre	543	577	543	N/D	N/D	N/D
Sour	ce de vérification							
2.6	Nombre de compromis trouvés / enfants ayants bénéficié d'uncompromis	Nbre	28	73	28	N/D	N/D	N/D

45. Portefeuille (Section 74)

PRESENTATION DU MINISTERE

Responsable du Ministère : S.E. Madame KAHINDA MAHINA Adèle, Ministre d'Etat

1. Présentation stratégique du Ministère

Priorités nationales

La vision du Gouvernement est de faire de la RD Congo un Etat fort, prospère et solidaire, en marche vers son développement.

La stratégie du Gouvernement va se focaliser sur la poursuite des objectifs prioritaires de son Programme d'actions qui vise notamment :

- (i) la diversification de l'économie et création des conditions de croissance inclusive ;
- (ii) l'amélioration de la gouvernance dans la gestion des ressources naturelles, entreprises du portefeuille et des finances de l'Etat.

En ce qui concerne spécialement le Ministère du Portefeuille, celui-ci est appelé à porter la vision du Gouvernement à travers les différents axes ci-après :

- parachèvement de la réforme des entreprises du portefeuille de l'Etat ;
- redynamisation du secteur des hydrocarbures aussi bien en amont qu'en aval ;
- assainissement des finances publiques.

Politiques Sectorielles

Partant de sa mission, le Ministère du Portefeuille de la RDC a pris l'option de libéraliser l'économie, de s'appuyer sur le secteur privé, comme moteur du développement, et de promouvoir l'entreprenariat congolais pour une maitrise des secteurs stratégiques (mines, hydrocarbures, agro-industrie, électricité, eau et finances).

Les objectifs ci-après sont poursuivis :

- Renforcer les capacités managériales et matérielles du portefeuille ;
- Contribuer à l'amélioration du potentiel de productivité et de rentabilité du portefeuille.

Toutes ces stratégies mises en œuvre vont contribuer à l'atteinte des résultats suivants :

- La gouvernance des entreprises du portefeuille de l'Etat est améliorée ;
- La qualité des biens et services est relevée ;
- La compétitivité des entreprises publiques est renforcée ;
- La contribution des entreprises du portefeuille de l'Etat est augmentée dans le PIB et dans le budget de l'Etat.

2. Objectifs les plus représentatifs du Ministère

Les principaux objectifs qui conçurent à la mise en œuvre de la stratégie du Ministère sont :

- (i) Faire progresser la contribution du secteur du Portefeuille au budget de l'État ;
- (ii) Accroitre la compétitivité des entreprises, donc de l'économie ;
- (iii) Améliorer le potentiel de production, de rentabilité et de la qualité du service rendu.

PROGRAMME: ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Responsable du programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

Ce programme a pour avantage de piloter, coordonner, gérer, contrôler et planifier les Ressources Humaines, Matérielles et Financières du Ministère.

i. Gestion des Ressources Humaines :

En ce qui concernela Gestion des Ressources Humaines, il sied de rappeler quelesmutations auxquelles est soumis le Ministère en appellent à un recyclage et renforcement des compétences du personnel qui doit être remis au pas pour pouvoir s'adapter à l'environnement post-réforme et permettre à l'Etat de réaliser les objectifs attendus de la réforme.

ii. Gestion Matérielle et Financière :

S'agissant de la Gestion Matérielle et Financière, l'objectif visé est de garantir les conditions de travail décentes au personnel dans son environnement et dans sa motivation en vue d'obtenir l'efficacité marginale de ses prestations au mieux des objectifs du Ministère.

Par ailleurs, cette stratégie permettra la réhabilitation de l'immeuble qui abrite les services centraux du Ministère (Cabinet, Secrétariat Général et CSP), l'acquisition d'équipements de bureau et électroménagers pour le Secrétariat Général et le CSP, l'aménagement de nouveaux bureaux pour le Secrétariat Général, l'acquisition d'équipements de transport pour le Secrétariat Général et le CSP, l'acquisition d'équipements informatiques et connexion Internet pour le Secrétariat Général et le CSP, l'acquisition d'équipements divers pour le COPIREP.

iii. Planification et Programmation:

Abordant la Planification et la Programmation comme la clef du succès dans toutes les initiatives du Ministère, cette stratégie permettra de mettre en évidence la Gestion Axée sur les Résultats (GAR).

2. Les objectifs et Indicateurs de performance

	matérielles et financières.													
	Indicateur		Réalisations é		Réalisations		Réalisations		Réalisations		Réalisations Exercice en cours		Cibles	.
No	Nom		2019	2020	2021	2022	2023	2024						
1.1	Document de stratégie élaboré	Nbre	0	0	1	1	ND	ND						
1.2	Bureaux équipés	Nbre	ND	58	ND	ND	ND	ND						
1.3	Véhicules acquis	Nbre	4	20	ND	ND	ND	ND						
1.4	Cadres et Agents formés	Nbre	130	130	130	130	ND	ND						

Objectif 1. Assurer au Ministère du Portefeuille les capacités institutionnelles, humaines,

PROGRAMME: GOUVERNANCE DES ENTREPRISES DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

Responsable du programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

Censées à l'origine accompagner le développement économique du pays, les Entreprises Publiques considérées comme unités de production appartenant à l'Etat, souffrent désormais des défaillances considérables qui les rendent sources de pertes et de fragilité pour le budget de l'État. En effet, ces entreprises (i) génèrent des pertes, (ii) fragilisent la situation des finances publiques avec des passifs non assurables, (iii) ne rendent plus les biens et services qu'elles sont censées délivrer, (iv) génèrent peu ou pas de recettes pour l'État, et (v) souffrent de graves problèmes de gouvernance et croulent sous des effectifs pléthoriques et inefficaces.

Pour ce faire, le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a pris l'option de libéraliserl'économie, de prendre appui sur le secteur privé, comme moteur du développement et de promouvoir l'entreprenariat national pour redresser son économie et relancer la croissance.

2. Les objectifs et Indicateurs de performance

Objectif 1. Evaluer le niveau d'exécution de la réforme des entreprises publiques transformées en sociétés commerciales.

Indi	cateur	Unité de mesure	Réalisations		Exercice en cours		Cibles	
No	Nom		2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.1	Evaluation de la reforme (Niveau de satisfactio)	Niveau de satisfaction (i) (ii) (iii)	ND	ND	ND	ND	ND	ND
1.2	Volet juridique	Niveau de satisfaction (i) (ii) (iii)	ND	ND	ND	ND	ND	ND

Source: COPIREP

Mode de calcul : codification des scores du niveau de satisfaction : (i) satisfaction au-delà de 70%, (ii) pas satisfait en deçà de 49%, (iii) globalement satisfait entre 50% et 69%.

1.3	Passif non-assurable	Niveau de prise en charge	ND	ND	ND	ND	ND	ND		
Source : COPIREP										
1.4	Finalisation du processus des dettes croisées entre entreprises publiques	Niveau de satisfaction (i) (ii) (iii)	ND	ND	ND	ND	ND	ND		

Source: COPIREP

Mode de calcul : codification des scores du niveau de satisfaction : (i) satisfaction au-delà de 70%, (ii) pas satisfait en deçà de 49%, (iii) globalement satisfait entre 50% et 69%.

Obje	ectif 2. Assainir et améliorer	la reforme se	ctorielle	tablée s	ur les entre	orises s	tructura	intes
Indi	cateur	Unité de mesure	Réalisations		Exercice en cours		Cibles	
No	Nom		2019	2020	2021	2022	2023	2024
2.1	Niveau de mise en œuvre du plan de stabilisation, redressement, et structuration des entreprises	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
2.2	Niveau de mise en œuvre du Plan de stabilisation & redressement des entreprises structurantes	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
2.3	Niveau de mise en œuvre du Plan de Restructuration des entreprises structurantes	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND

Obj	Objectif 3. Créer de nouvelles sociétés commerciales										
	Indicateur	Unité de mesure	Réalis	ations	Exercice en cours						
N o	Nom		2019	2020	2021	2022	2023	2024			
3. 1	Nouvelles sociétés commerciales créées	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND			

Indic	cateur Unité de mesure		Réalisations		Exercice en cours	Cibles		
No	Nom	IIIesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
4.1	Taux d'exécution de la Feuille de route	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
4.2.	Taux d'exécution du contrat de performance	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
4.3	Taux d'exécution du contrat de mandat (des mandataires pour l'avenir)	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND

PROGRAMME: DESENGAGEMENT DE L'ETAT DES ENTREPRISES DU PROTEFEUILLE

Responsable :

Fonction:

1. Stratégie du programme

La Loi n° 08/008 du 7 juillet 2008 portant dispositions générales relatives au désengagement de l'Etat des entreprises du Portefeuille permet de faire intervenir des opérateurs privés dans la gestion ou dans le capital d'une entreprise publique.

Le désengagement a pour finalité d'améliorer la gestion des services d'intérêt général sous la responsabilité d'un opérateur privé et d'apporter des capitaux privés dans un projet public en consacrant les fonds publics à d'autres dépenses prioritaires.

Le désengagement peut revêtir diverses formes, notamment :

- 1) La cession d'actions ou d'actifs ;
- 2) L'ouverture du capital;
- 3) Le partenariat Public-Privé, notamment sous l'une des formes suivantes :
- Concession ;
- Affermage;
- Contrat de gestion ;
- Contrat de sous-traitance ;
- Assistance technique.

L'enjeu principal pour le Ministère est d'évaluer la mise en œuvre du désengagement progressif de l'Etat du capital. Il s'agit tout d'abord de définir l'économie politique du désengagement de l'Etat, d'établir la liste des sociétés éligibles au désengagement du capital, d'évaluer les entreprises d'économie mixte, élaborer le manuel des procédures du désengagement de l'Etat, et enfin, opérationnaliser le Fonds Spécial du Portefeuille.

2. Objectifs et Indicateurs de performance

Objectif 1 : Procéder progressivement à l'état des lieux de la politique du désengagement au sein des entreprises du Portefeuille

	Indicateur	Unité de mesure	Réalisa	Réalisations		Cibles		S
No	Nom		2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.1	Politique du désengagement de l'Etat des entreprises définie	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND

Objectif 2 : S'assurer de l'effectivité de la gestion de la liquidation au niveau des entreprises publiques concernées

2.1	Entreprise publique totalement liquidée	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
2.2	Entreprise publique partiellement liquidée	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND

46. Cour des Comptes (Section 85)

PRESENTATION DE L'INSTITUTION

Responsable de l'Institution :

Fonction:

1. Domaine d'intervention

❖ Cadre institutionnel :

- La Constitution de la RDC modifiée par la Loi n° 11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains de ses articles : articles 173 et 180 ;
- La Loi n° 11/011 du 13 juillet 2011 relative aux Finances publiques : articles 123, 124 et 126 ;
- La Loi organique n°18/024 du 13 Novembre 2018 portant composition, organisation et fonctionnement de la Cour des comptes.

Les missions de la Cour des comptes :

Aux termes de l'article 173 de la Constitution, la Cour des comptes formule des observations pertinentes sur le compte général de la République à l'intention du Parlement. En son article 180, la Constitution charge la Cour des comptes de contrôler la gestion des finances de l'Etat, des biens publics ainsi que les comptes des Provinces, des Entités Territoriales Décentralisées, « ETD » ainsi que des organismes publics. Elle lui enjoint, enfin, de publier, chaque année, un Rapport quant à ce à l'intention du Président de la République, du Parlement et du Gouvernement.

L'article 24 de la Loi organique précitée ci-haut donne l'essentiel de la mission de la Cour des comptes : la Cour des comptes dispose d'un pouvoir général et permanent de contrôle de la gestion des finances, des biens et des comptes du Pouvoir central, de la province, de l'Entité Territoriale Décentralisée et de ses organismes auxiliaires ainsi que de toute personne de droit public ou privé.

Les trois missions dévolues à la cours de compte sont :

- Mission de Juger ;
- Mission d'Évaluer ;
- Mission de Certifier.

2. Objectif les plus représentatifs

Les principaux objectifs qui concourent à la réalisation des missions assignées à l'Institution sont :

- Contribuer à l'amélioration de la gestion publique et des politiques publiques ;
- Assister les pouvoirs publics.

PROGRAMME: CONTROLE JURIDICTIONNEL ET DE GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

1. Stratégie du programme

La vision institutionnelle de la cour se résume aux points suivants :

- Être une institution supérieure de contrôle indépendante, écoutée et dont le travail est suivi d'effet :
- Un centre d'excellence dont la crédibilité se fonde sur le professionnalisme et la qualité de son travail.

2. Objectifs et Indicateurs de Performance

Obje	ctif 1 : Améliorer le fonctionne	ement de la juridi	ction fin	ancière				
	INDICATEURS	Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles	
		mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.1	Nombre de jours de formation par magistrat	Nbrejrs/m/an	15	15	15	15	15	ND
Sour	ce : Programme annuel de la Co	ur des comptes						
1.2	Nombre de chambres des comptes déconcentrés	Nbre	ND	6	6	6	6	ND
Sour	ce : Programme annuel de la Co	ur des comptes						
1.3	Taux d'occupation des postes du cadre organique	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sour	ce : Programme annuel de la Co	ur des comptes						
1.4	Taux d'exécution du budget de la cour	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	ce : Programme annuel de la Co							
Obje	ctif 2 : Produire le Rapport an							
	INDICATEURS	Unité de mesure	Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles	
			2019	2020	2021	2022	2023	2024
2.1	Disponibilité du rapport annuel sur la gestion des finances	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sour	ce : Programme annuel de la Co	ur des comptes						
2.2	Publication du rapport annuel sur le site de la Cour	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sour	ce : Programme annuel de la Co	ur des comptes						

Obj	ectif 3 : Assurer le jugement	régulier des c	omptes o	les con	nptables			
N°	INDICATEURS	Unités de mesure	Réalisa	tions	Exercice en cours		Cible	S
			2019	2020	2021	2022	2023	2024
3.1	Nombre des comptes jugés par nombre des comptes déposés	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sou	rce : Programme annuel de la	Cour des comp	otes					
3.2	Nombre de quitus délivrés	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sou	rce : Programme annuel de la	Cour des comp	otes					
3.3	Nombre d'arrêt de débets délivrés	Nbre	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sou	rce : Programme annuel de la	Cour des comp	otes					
Obj	ectif 4 : Produire dans le déla et la déclaration d		tions sur	le proj	et de loi po	rtant red	dition d	es comptes
N°	INDICATEURS	Unités de mesure	Réalisa	tions	Exercice en cours		Cible	s
			2019	2020	2021	2022	2023	2024
1	Délai d'examen (nombre des jours)	Nbre de jrs	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Sou	rce : Programme annuel de la	Cour des comp	otes					

47. Entreprenariat et Petites et Moyennes Entreprises (Section 90)

PRESENTATION STRATEGIQUE DU MINISTERE

Ministre : S.E. Monsieur MUHANZI MUBEMBE Eustache, Ministre d'Etat

1. Présentation stratégique du Ministère

Priorités nationales

La vision du développement de la République Démocratique du Congo telle que déclinée dans le PNSD est de porter, d'ici 25 ans, les potentiels des secteurs attractifs et agricoles de la RDC en valeur, dans l'optique de construire une économie diversifiée à croissance inclusive et à revenu intermédiaire, qui vise à vaincre la pauvreté.

Dans cette perspective et en lien avec le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) 2021-2023, le Ministère de l'Entrepreneuriat, Petites et Moyennes Entreprises est appelé à jouer un rôle prépondérant dans l'amélioration du climat des affaires attractif au développement et à la promotion de la culture entrepreneuriale en vue de la construction de la classe moyenne nationale à même de transformer nos potentialités économiques en des véritables richesses pour une croissance inclusive.

Ainsi, au regard de ces défis, il s'avère que le développement de l'entrepreneuriat et la promotion des Micros, Petites et Moyennes Entreprises (PME/PMI) et artisanat sont parmi les modèles susceptibles de créer significativement des richesses et d'emplois durables et, partant, le développement durable de notre pays.

Politiques sectorielles

Eu égard à ses attributions régaliennes mais aussi et surtout de sa vision stratégique énoncée dans le PRONADEC et la Stratégie Nationale de Développement de l'Entrepreneuriat et des PME (SNDEPME), le Ministère de l'Entrepreneuriat, Petites et Moyennes Entreprises s'impliquera dans la mise en œuvre de ses politiques publiques et, va s'aligner ainsi dans le Pilier 3 du Programme National Stratégique de Développement (PNSD) : « Consolidation de la croissance économique, diversification et transformation de l'économie » qui se déclinent en trois (3) Piliers dans le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) 2021-2023, à savoir :

- Piler 5 : Diversification de l'économie et création des conditions d'une croissance inclusive :
- Pilier 7 : Amélioration du climat des affaires et promotion de l'entrepreneuriat et de la classe moyenne et
- Pilier 14 : Autonomisation de la femme, promotion de la jeunesse et autres personnes vulnérables.

Il est bon de souligner le fait que cette stratégie va s'appesantir sur la relève du goulot d'étranglement du secteur, à travers une trilogie d'appui décliné en « 3C », à savoir :

- « C » comme Capacitation (Renforcement des capacités en termes notamment de formation non seulement en savoir-faire et aux connaissances d'affaires, mais aussi en compétences comportementales ou le savoir être :
- 2. « C » comme Crédits (Garantie d'accès des crédits pour les MPMEA, notamment par la mise en place du fonds de garantie de l'entrepreneuriat et le développement des incitations et autres formes d'appât à l'implication des banques et autres fiduciaires dans le financement de l'entrepreneuriat) ;
- 3. « C » comme Contrat (Facilitation d'accès aux marchés tant publics que privés, à travers notamment des contrats d'allotissement dans les marchés publics et des contrats de sous-traitance dans le secteur privé).

Bien entendu, cette trilogie déclinée en trois « C », devrait s'opérationnaliser dans un décor constitué d'un tout autre « C », plus grand, symbolisant le climat des affaires ; le quel devrait radicalement et constamment s'améliorer sur l'ensemble du territoire national, afin non seulement de garantir un environnement national propice à l'entrepreneuriat, mais aussi et surtout de relever le défi de la compétitivité.

La croissance des Micros, Petites et Moyennes Entreprises et Artisanat congolais dépend largement de l'environnement des affaires.

2. Objectifs les plus représentatifs du Ministère

En lien avec le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) 2021-2023, les objectifs les plus représentatifs du Ministère de l'Entrepreneuriat, Petites et Moyennes Entreprises sont les suivants :

- Renforcer le cadre légal et institutionnel ;
- Formaliser le secteur informel ;
- Promouvoir l'entrepreneuriat national ;
- Promouvoir l'émergence de la classe moyenne nationale et
- Promouvoir l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes.

PROGRAMME: ADMINISTRATION GENERALE

Responsable:

Fonction:

1. Stratégie du Programme

Le présent programme a pour but d'assurer le pilotage et la coordination administrative de l'ensemble du Ministère.

Il est décliné en deux actions, notamment le pilotage de la stratégie Ministérielle et la coordination administrative et renforcement de capacité.

Le développement du secteur de l'entrepreneuriat des petites et moyennes entreprises, des startup et artisanat exige, outre l'amélioration du cadre légal et règlementaire, mais aussi et surtout le renforcement des capacités institutionnelles et managériales des acteurs tant publics que privés de l'écosystème des MPMEA pour une prise en charge efficiente et efficace de ce secteur aussi porteur de croissance et de mobilisation des recettes.

2. Objectifs et indicateurs de performance

Obje	ctif 1. Renforcer le cadre le	égal et instit	utionne	I				
Indic	ateurs	Unité de mesure	Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles	
No	Nom de l'indicateur		2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.1	Nombre des projets de Lois proposés pour promulgation	Nbre	ND	ND	ND	2	1	1
1.2	Nombre de textes réglementaires arrêtés	Nbre	ND	ND	5	2	1	2
1.3	Taux des Agents formés	%	0,37	2,26	10	15	20	25

	Indicateur	Unité de	Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles	
	mulcateur	mesure	mesure 2019 202	2020	2021	2022	2023	2024
1.4	Nombre de matériels informatiques (Kits) acquis	Nbre	ND	ND	ND	400	500	600
1.5	Nombre devehicules acquis	Nombre	ND	ND	ND	40	50	60
1.6	Nombre de bâtiments acquis	Nombre	ND	ND	ND	4	6	8

PROGRAMME: DEVELOPPEMENT DES MESURES D'APPUI ET DE SOUTIEN AUX PMEA

Responsable du programme :

Fonction:

1. Stratégie du programme

Ce programme constitue l'un des leviers sur lesquels le Ministère de l'Entrepreneuriat, des Petites et Moyennes Entreprises va axer sa politique publique. Il est la réponse à la problématique de l'accès des MPMEA aux financements, aux marchés et autres services non financiers. Sa mise en œuvre requiert des plans d'actions cohérents et l'apport des services métiers ou autres opérateurs tant publics que privés en charge de la promotion et du développement des MPMEA.

À cet effet, ce programme consistera à définir, à promouvoir et à développer des moyens alternatifs et innovants de financement et d'accès aux marchés ou toutes autres formes d'accompagnement des MPMEA en vue de la relance économique et de l'émergence de la Classe Moyenne Nationale.

2. Les objectifs et indicateurs de performance

Obje	ctif 1 : Garantir aux MPMEA	l'accès au	x crédits						
	Indicateurs	Indicateurs Unité de Réalisati		ations	en cours		Cibles		
No	Nom de l'indicateur	iniodaro	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
1.1	Structures de financement créées	Nbre	2	3	3	3	4	5	
1.2	MPMEA financés	Nbre	ND	ND	1186	1250	1250	1500	
1.3	Formes de facilitation au financement des MPMEA arrêtées	Nbre	ND	ND	2	2	2	3	

Indic	cateurs	Unité de mesure	Réalisa	ations	Exercice en cours	Cibles		
No	Nom de l'indicateur	mesure	2019	2020	2021	2022	2023	2024
2.1	Taux des MPMEA ayant accédés aux marchés publics et privés	%	ND	ND	ND	20	25	30
2.2	Nombre de MPMEA ayant accédés à la sous-traitance	Nombre	ND	ND	849	1500	2000	3000

PROGRAMME: MISE A NIVEAU DES MPMEA (Renforcement de la compétitivité)

Responsable : Fonction :

1. Stratégie du Programme

À cet effet, ce programme consistera à renforcer le capital humain, technique et managérial des micros, petites et moyennes entreprises, des startup et de l'artisanat ainsi que leur mise en conformité avec les normes tout en investissant dans la recherche et l'innovation en vue de les rendre compétitifs aussi bien au plan local, national que sous-régional et international.

Il sera question de combler le déficit dont souffrent non seulement les MPMEA en particulier mais aussi tous les autres acteurs de l'écosystème de l'entrepreneuriat national, notamment les Services de Développement de l'Entreprise (SDE) surtout en matière de formation tant entrepreneuriale que managériale.

Cette formation va porter, non seulement, sur le savoir-faire et les connaissances d'affaires (finances, gestion, marketing, planification, fiscalité, etc.) mais aussi sur les compétences comportementales et le savoir-être, à travers notamment l'accompagnement, le coaching et le mentorat, afin d'inculquer aux entrepreneurs ou autres porteurs des projets d'entreprises la culture et les valeurs entrepreneuriales, les compétences techniques et le style de leadership à développer.

Pour sa mise en œuvre, une série de mesures concrètes seront d'application, en collaboration avec les Ministères en charge notamment de l'enseignement secondaire, technique, universitaire et de la formation professionnelle pour l'introduction dans les programmes scolaires et académiques le cours de l'entrepreneuriat en vue de susciter la culture entrepreneuriale dans le chef des élèves et étudiants congolais. Il sera aussi question de mettre en œuvre une Haute École d'Entrepreneuriat et tant d'autres structures.

2. Objectifs et Indicateurs de performance

Obje	ectif 1 : Renforcer les capacité	s des MPM	EA					
Indic	cateurs	Unité de mesure	Réalis	sations	Exercice en cours		Cibles	
No	Nom de l'indicateur		2019	2020	2021	2022	2023	2024
1.1	Nombre des MPMEA formés	Nbre	ND	ND	2400	3670	4500	6000
1.2	Nombre des MPMEA équipés	Nbre	ND	ND	2400	3670	4500	6000
1.3	Taux des MPMEA des femmes et des jeunes formés	%	ND	ND	25	35	40	50

	Indicateurs	Unité de mesure	Réalis	ations	Exercice en cours		Cibles	
No	Nom de l'indicateur		2019	2020	2021	2022	2023	2024
2.1	Taux des MPMEA ayant amélioré la qualité des leurs produits	%	ND	ND	23,7	33	43,3	50
2.2	Taux des MPMEA ayant accédé aux marchés	%	ND	ND	23,7	33	43,3	50
2.3	Taux des MPMEA bancarisés et numérisés	%	ND	ND	23,7	33	43,3	50